AUJOURD'HUI, SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS, LOISIRS, ARTS, etc.

EDITION GENERALE

l'Action
DIEN CATHOLIQUE

PRIX : SEPT CENTS

58e ANNEE — Numéro 17,340

QUEBEC — JEUDI, 15 AVRIL 1965

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
1 MARS 65 CS 5061

LE TEMPS QU'IL FERA

Région de Québec : ensoleillé. Nébulosité croissante cet après-midi suivie d'averses dans la soirée. Vendredi, nuageux avec averses cessant dans la matinée puis s'éclaircissant et devenant plus frais. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit : 50 et 35.

DANS CE JOURNAL

Sociale, pages 8—9
Finance, page 18
Sport, pages 24—25—26
Spectacles, T.V., page 21

30 importantes questions

posées aux députés par les membres de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

OTTAWA. — (P.C.). — Le questionnaire tant controversé qui est présentement distribué parmi les députés du gouvernement par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme comprend 30 questions.

On demande aux députés s'ils sont d'accord, s'ils ont une tendance à ne pas être d'accord, s'ils sont opposés ou s'ils ont une tendance à être opposés aux points suivants :

1—La plupart du temps la politique d'avant garde du parti est décidée avant qu'un simple député ait la chance d'exercer son influence.

2—Un député peut dire la plupart du temps ce que ses électeurs pensent d'une question avant même de leur demander.

3—Il serait préférable que les ministres de langue française parlent toujours en langue française; ils s'exprimeraient ainsi d'une façon plus satisfaisante.

4—Les services de bien-être qu'un député remplit pour ses commettants jouent un rôle important dans sa réélection.

5—Les conférences fédérales-provinciales font perdre de l'importance au gouvernement.

6—La politique est sale.

7—L'organisation locale du parti n'a pas joué un grand rôle dans mon élection.

SENAT

8—Un sénat qui serait une Chambre des Nations, représentant en proportions égales les Canadiens de langue anglaise et de langue française, serait une réforme utile à notre système parlementaire.

9—Les gens ont une tendance à juger un parti par la qualité de son chef.

10—Le caucus provincial est une addition mal venue et qui tend à créer de la dissension dans le système de partis de la Chambre des Communes.

11—La plupart des nouveaux députés apprennent plus en gardant le silence qu'en tentant de montrer à quel point ils sont connaissants.

12—Le vote d'un député est toujours une indication réelle de ses opinions.

13—Les gens ajoutent continuellement trop d'importance au caucus du parti. C'est peut-être l'endroit pour se vider le coeur, mais ce n'est pas l'endroit pour influencer la politique du parti.

Comté

14—Les députés québecois ont une tendance à s'occuper plus de leur comté que de la politique nationale.

15—Etant donné ce qu'on exige d'eux, les députés sont mal payés.

16—L'expérience de simple député est essentielle avant qu'un homme accède à un poste dans le cabinet.

17—Les Communes seraient une institution plus efficace si elles étaient réduites, à disons, 150 membres, possédant chacun un assistant.

18—La plupart des comtés sont plus intéressés aux services qu'un député peut leur rendre qu'à son opinion sur la législation déposée en Chambre.

19—La discipline du parti est trop stricte de nos jours..

20—Le système d'alterner un Canadian anglais avec un Canadien français à la direction d'un parti politique est bonne et devrait généralement être suivie.

21—Souvent les députés sont tellement pris par les affaires en cours à Ottawa qu'ils perdent contact avec leurs commettants.

22—Les simples députés sont loin de recevoir assez d'occasions de faire connaître leur point de vue publiquement.

ELECTEURS

23—La plupart de vos électeurs ont plus de respect pour vous si vous vous en tenez à votre opinion même s'ils y sont opposés.

24—Le principal souci d'un député de langue anglaise est de ne pas déranger la politique du parti.

25—La Chambre des Communes devrait s'entourer d'un personnel plus nombreux de façon à posséder ses propres moyens d'informations techniques.

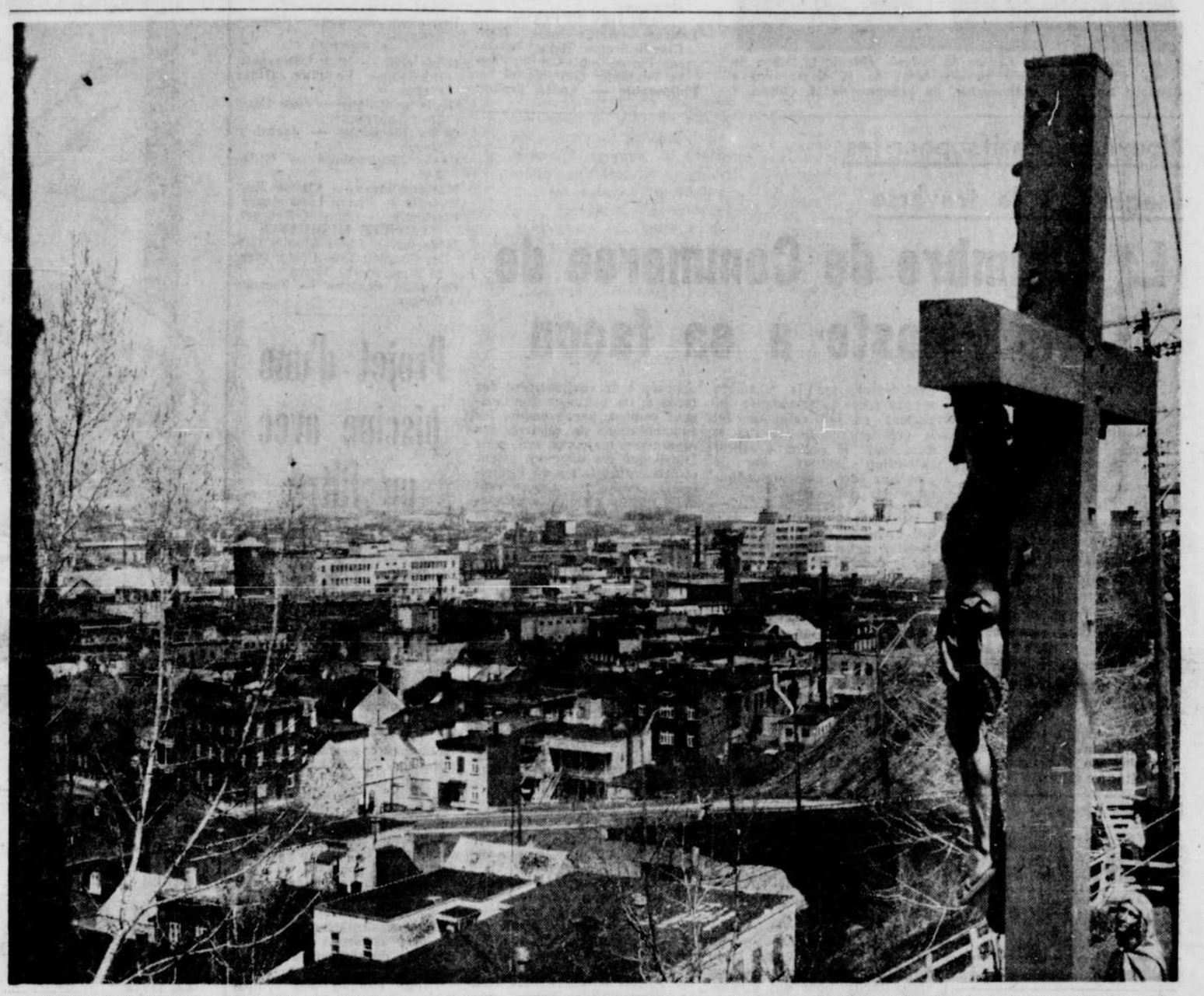
26—Notre système parlementaire présume que les simples députés ne joueront qu'un rôle effacé dans l'élaboration de la législation.

27—Les députés canadiens anglais jouissent de plus de liberté de la part de leur organisation que les députés canadiens français.

28—Les services de traductions devraient être mis à la disposition de toutes les chambres de comités, quelqu'en soit le coût.

29—Quand vous arrivez à Ottawa, vous pouvez avoir de grandes idées, mais vous apprenez vite que vos idées ne vous mènent nulle part.

30—Les commettants demandent toujours à un député de faire quelque chose qui n'a rien à voir avec ses fonctions à Ottawa; plus souvent qu'autrement, on s'aperçoit que ces questions sont du ressort provincial ou même municipal.



• COMMEMORATION DE LA MORT DU CHRIST — Tous les fidèles se rappellent, en ce jour, la mort du Sauveur. La liturgie donne un grand signe de deuil : dépouillement des églises, ornements noirs, etc. Mais cette liturgie veut aussi nous faire comprendre que le Vendredi Saint est indissociable des autres Jours Saints. Après avoir rappelé la Passion par la lecture de la Parole de Dieu, l'Eglise nous place devant la Croix rédemptrice, qui est mort et résurrection. En nous faisant communier au Christ par l'hostie consacrée la veille, elle veut aussi que nous nous souvenions de ce don du Jeudi Saint. Dans cette perspective, le jeûne, obligatoire pour cette journée, prend un sens tout nouveau : il est participation active à notre propre rédemption et purification totale, en vue de Pâques. (Photo "l'Action", Marcel Laforce)

Mgr Parent et M. E. Simard à la Société royale du Canada



Mgr A.-M. Parent



M. Emile Simard

OTTAWA (P.C.) — La Société royale du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle acceptait en ses rangs 25 nouveaux membres. Parmi les humanistes et les savants canadiens qui ont été choisie, se trouvent six représentants de la province de Québec.

Ce sont : M. Philippe Garigue et le Dr J.-M. Maranda, de l'université de Montréal : Mgr Alphonse-Marie Parent et M. Emile Simard, de l'université Laval, M. R.-H. Common, de l'université McGill, et M. Jacques Genest, de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Cette société, qui compte présentement 600 membres, a été fondée en 1882 par le marquis de Lorne, alors gouverneur général du Canada.

Enquête Dupuis et non pas enquête Dorion

"Le nom du ministre Kierans apparait dans la bouche d'un témoin à l'enquête Dorion". Ce titre de nouvelle paru dans "L'Action" de mercredi le 14 avril est inexact. En fait il fallait dire : "Le nom du ministre Kierans apparait dans la bouche d'un témoin à l'enquête **Dupuis**". Nos lecteurs voudront bien prendre note de cette erreur involontaire.

Notre journal ne sera pas publié demain. Les bureaux de l'Administration et la Librairie seront cependant ouverts jusqu'à midi.

Wilson espère que la crise vietnamienne pourra être réglée pacifiquement

NEW-YORK. (P.C. et A.F.P.). — Le premier ministre britannique, M. Wilson, a rencontré hier le secrétaire général des Nations unies et formé à la suite de l'entretien l'espoir que l'on pourrait régler pacifiquement la crise vietnamienne.

M. Harold Wilson, arrivé à New York mercredi matin, eut un entretien d'une heure avec M. Thant et assista à un déjeuner donné en son honneur par le secrétaire des Nations unies.

Mercredi soir, M. Wilson adressait la parole à l'Economic Club de New York avant de partir aujourd'hui pour Washington où il s'entretiendra avec le président Johnson.

M. Wilson a refusé de parler de son entretien avec M. Thant. Il s'est contenté de dire que le dialogue avait porté sur les grands problèmes des Nations unies et du monde.

On lui demanda si la Grande-Bretagne contribuerait au développement économique du Sud-Est asiatique dans le sens du programme d'assistance de $1,000,000,000 proposé par le président Johnson.

M. Wilson répondit que la Grande-Bretagne affectait déjà des sommes considérables au développement de l'Asie et qu'elle imiterait le geste posé par M. Johnson autant que possible en tenant compte de sa situation économique.

Une autre personne a eu vent du projet d'hippodrome de St-Luc

ST-JEAN (P.C.) — L'ancien secrétaire exécutif de M. Paul Earl, ministre du Revenu québecois décédé, a affirmé mercredi qu'il avait eu vent du projet d'hippodrome de St-Luc, en prenant connaissance de lettres adressées au ministre par MM. Yvon Dupuis, Roch Deslauriers, Philodor Ouimet, député provincial de St-Jean, et François Boulet, député de Rouville. M. Jacques Roy, 37 ans, maintenant fonctionnaire au secrétariat de la province, a ajouté qu'il avait même eu une rencontre avec le député fédéral de St-Jean, M. Yvon Dupuis, à ce sujet, au printemps 1961. Il avait été invité par ce dernier à prendre le lunch au restaurant Carillon de Québec.

Le témoin était interrogé par Me Jean Bienvenue, procureur de la Couronne, à l'enquête préliminaire de M. Yvon Dupuis, ministre d'Etat démissionnaire dans le cabinet Pearson, accusé de conspiration relativement à une affaire de pot-de-vin de $10,000.

"De quoi a-t-il été question en général au cours de ce lunch ?" lui a demandé Me Bienvenue.

"Nous avons discuté brièvement du projet, a répondu M. Roy, chose qui se fait couramment de par nos fonctions. M. Dupuis a évoqué les motifs qu'il jugeait favorables à l'entreprise : "briser le cartel de Louis Lévesque dans le domaine des courses et apporter un actif pour la région de St-Jean".

"M. Dupuis vous a-t-il remis directement ou indirectement en tout temps, sous quelque forme que ce soit, une somme de $10,000 ?"

"Jamais. Il a payé le lunch. C'est tout".

LETTRES

Au sujet des lettres adressées à M. Earl par M. Roch Deslauriers, le procureur du ministère public lui a demandé s'il se souvenait d'en avoir vues écrites à la main. Le témoin a déclaré qu'il ne s'en souvenait pas.

Me Bienvenue lui a alors exhibé un document versé au dossier, représentant une lettre manuscrite, portant la date du 24 juin 1961, dans laquelle M. Deslauriers aurait déclaré au ministre qu'il était prêt à faire le dépôt de $10,000 comme garantie de sa solvabilité, tel que lui aurait demandé M. Earl. M. Roy a soutenu qu'il n'a jamais vu cette lettre car il s'en souviendrait étant donné la question du $10,000 qui aurait sûrement éveillé sa curiosité.

Le témoin a de plus affirmé qu'il n'a jamais entendu parler de ces $10,000 et que M. Dupuis ne lui a jamais fait d'offres au sujet de la piste de courses.

D'autre part, il se souvient d'un appel téléphonique de M. Dupuis, reçu quelques semaines ou quelques mois après le lunch.

"Il manifestait un fort mécontentement à l'endroit du premier ministre et du ministre du Revenu d'alors, M. Paul Earl", dit-il. M. Dupuis lui aurait déclaré : "Il ne s'est pas occupé de mon affaire".

M. Roy a été brièvement contre-interrogé par l'avocat de la défense, Me Raymond Daoust.

UN EXPERT

D'autre part, un spécaliste en machines à écrire la graphologie de la Gendarmerie Royale a été appelé à la barre des témoins au cours de l'audience de mercredi après-midi.

Le sergent Gérard de la Durantaye, 43 ans, depuis 13 ans au laboratoire de la police fédérale à Ottawa, a donné de multiples précisions sur les machines à écrire qu'auraient employées MM. Dupuis et Deslauriers pour préparer les faux qui devaient être présentés au premier ministre du Canada, M. Pearson, en vue d'expliquer la conduite du député de St-Jean dans cette affaire.

A compter d'aujourd'hui jusqu'au 27 courant, soit pour la durée du congé parlementaire, nous cesserons la publication de la chronique de Jean Charpentier, ce dernier étant parti aujourd'hui à destination de Chypre d'où il rapportera une série de reportages sur le travail de la force canadienne dans cette île.

Quelle place le Christ a-t-il dans la vie des hommes ?

MONTREAL (P.C.) — Un évêque auxiliaire de Montréal s'est demandé, hier, s'il existait encore des hommes de coeur dans le Québec ou si l'on vit toujours dans la veine d'un riche Klondyke.

Portant la parole devant les membres d'un club social de la métropole, Mgr Cimichella a traité, à l'occasion de la semaine sainte, du thème : "Quelle place le Christ a-t-il dans ma vie d'homme ?" et a choisi de se limiter à une série d'interviews d'hommes qui, le Vendredi Saint, ont eu quelque chose de bon à faire sur le chemin du Calvaire.

L'évêque a parlé de l'aventure extraordinaire de Simon, qui ne s'est pas opposé à porter la croix de Jésus; du bon larron qui, "après avoir volé toute sa vie, meurt en volant le ciel"; du centurion, de saint Longin, de Joseph d'Arimathie et de Nicodème et, enfin, de saint Jean, le seul des douze évêques fraichement consacrés qui était présent, debout, au sacrifice rédempteur.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Prise de rubans des finissants du Collège de Lévis

11 sur 76 optent pour le sacerdoce

Parmi les 76 finissants du collège de Lévis, dont la prise de ruban a eu lieu en fin de semaine dernière, 11 ont choisi le sacerdoce. La cérémonie a eu lieu dimanche dernier en l'auditorium du Collège, sous la présidence d'honneur de Mgr Eugène Marcoux, supérieur de l'institution.



● Mme Télesphore Cantin de Sorosto épingle le ruban de son fils, Pierre-Denis vice-président de la classe, qui a choisi les Lettres-Philosophie, en présence de M. Cantin.

Voici la liste complète des finissants et leur option respective :

VOCATIONS SACERDOTALES

Clergé Séculier — Louis-Marie Bissonnette; Janot Brochu; Richard Leclerc; Marcel Roberge; Michel Roberge; Bernard Tessier.
Père St-Vincent de Paul — Michel Carrier; Jean-Luc Laflamme.
Missions étrangères — Pierre Samson.
Oblat de Marie-Immaculée — Réal Roy-Poulin.
Fraternité Sacerdotale — François Breton;
Sciences sociales (Relations industrielles) — Gilles Faucher; Yves Godbout; Clément Langlois.
Sciences politiques — Emile Dubois; Jean Lagacé; Michel Paquet.
Sciences économiques — André Gagnon; Armand Laplante.
Sociologie — Marcel Fournier; Jocelyn Jacques.
Service social — Jules-Henri Gourgues.

ARTS ET LETTRES

Lettres — Serge Boutin; Jean-Claude Breton; Michel Bussières; Pierre-Denis Cantin; Pierre Fontaine; Guy Martel.
Philosophie — André Breton; Aldé Frenette; Claude Roberge.
Architecture — Marcel Bernard; Michel Faucher; Jean-Guy Labbé.

SCIENCES ADMINISTRATIVES

Sciences commerciales — Jacques Beaudet; Yvon Boutin; Etienne Cliche; Martial Coulombe; Jean-Paul Laroche; Claude Poulin.
Actuariat — Errol Dubreuil.
Droit — Reynald Brochu; Pierre Gagnon; Gilles Létourneau; Raymond Turgeon.
Droit Commercial — André Roy.
Droit politique et diplomatie — Gabriel de Pokomandy.
Criminologie — Jacques Parent.
Notariat — Paul-Henri Lacroix.

PEDAGOGIE-PSYCHOLOGIE

Pédagogie — Frère Pierre Bilodeau; Jean-Luc Fortin; Frère Bertrand Gagnon; Gaston Langlois; Marcel Marcoux.
Pédagogie administrative — Normand Bisson; Yvan Boisseau.
Orientation — Jean-Guy Breton; Jean-Louis Julien; Jacques Lemay.
Education physique — Jacques Samson.

SCIENCES

Génie civil — Michel Dussault; Dominique Lemelin; Gilles Plante.
Génie mécanique — Jean Côté; Jean Labrecque.
Génie Electrique — Jean-Luc Morin.
Génie Electronique — Gilles Roy.
Mathématiques — Claude Roy.
Biologie — Pierre Lamontagne.
Biochimie — Clément Bourget.

SCIENCES MEDICALES

Médecins — Louis Blouin; Gilles Charest; Yves Crête; Pierre Dion; Pierre Morin.
Chirurgie dentaire — Jacques Forgues.



● GROUPE DE FINISSANTS DU COLLEGE DE LEVIS DE L'AMICALE MARISTE. — On se rappelle que les jeunes amicalistes ont récemment été reçus à l'école Mgr Déziel au cours d'une réunion intime. Ce fut une excellente occasion de fraterniser.

Nouveaux tarifs pour les usagers de la traverse

La Chambre de Commerce de Lévis riposte à sa façon

LEVIS — Au cours d'une conférence de presse tenue hier après-midi, le président M. Adrien Bégin, de la Chambre de Commerce de Lévis, a rendu publique une lettre envoyée aux membres du conseil de Lévis en marge de la décision prise par les administrateurs municipaux de recommander les nouveaux tarifs pour les usagers de La Traverse de Lévis Ltée. Cette lettre s'explique d'elle-même et partant ne demande pas d'autres explications.

Notons toutefois que le président Bégin a déploré que la Chambre de Commerce n'ait pas été consultée à ce sujet considérant que la Chambre est un corps intermédiaire important, en fait celui qui fut le premier sur la rive-sud et dans toute la région à attirer l'attention publique sur le problème des communications entre les deux rives.

M. Bégin a aussi noté qu'il est illogique de prendre une décision telle que celle prise par le conseil avant de connaître tous les faits se rapportant à la compagnie et plus encore les conclusions de l'enquête annoncée par l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie.

Voici maintenant le texte de la Chambre de Commerce de Lévis.

Lévis, le 14 avril 1965

S.H. le maire Dr Clément-M. Thivierge,
Messieurs les Echevins,
LEVIS, Qué.
Messieurs,

Au cours d'une assemblée tenue le 12 courant, le conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Lévis a considéré la décision que vous avez prise relativement à la demande d'augmentation des tarifs de la Traverse de Lévis, Ltée.

L'approbation rapide et unanime de la part des membres du conseil et la hausse très forte que représentent les nouveaux tarifs, nous ont grandement surpris et désappointés. Les contribuables de Lévis et les usagers des traversiers le seront également, plus particulièrement ceux qui utilisent les séries de billets. Pour ces derniers qui représentent le plus grand nombre des passagers, celà signifie une augmentation de 50% à près de 80%.

En principe, la Chambre de Commerce de Lévis n'est pas opposée à un réajustement des tarifs si les circonstances l'exigent comme, par exemple, les augmentations de salaires, des réparations majeures, etc., mais faut-il que ces dépenses soient effectivement faites ou formellement engagées. On se rappelle encore ce que la compagnie demanderesse a fait après avoir obtenu une hausse générale de ses tarifs !

Pour juger dans quelle mesure il convient d'approuver une hausse des tarifs, il aurait d'abord fallu demander à la compagnie quel montant elle devrait dépenser pour effectuer des réparations pouvant assurer plus de sécurité et plus de service. Vous auriez pu aussi demander à la compagnie ce que représentent les augmentations de salaires qu'elle devra verser à ses employés ! A ces deux "considérations" qui ont servi de base à votre décision, la compagnie n'a donné aucun détail et, de votre côté, vous n'avez exigé aucune garantie. Tant qu'à la troisième raison dont fait état de la compagnie, une baisse dans les recettes, il n'y a rien d'inquiétant, loin de là !

Reste la construction de nouveaux traversiers et du réaménagement des quais. A notre avis, c'est une autre partie du problème qui ne doit pas entrer en ligne de compte pour la fixation des taux actuels. Quand ces projets seront réalisés, et à ce moment là seulement, une nouvelle échelle de tarifs pourra être considérée en tenant compte des conditions qui prévaudront alors. Pas plus que la compagnie, vous ne pouvez prévoir exactement ce qui va se produire. Chose certaine, cependant, les usagers des traversiers accepteront volontiers de payer plus pour un meilleur service.

Si la Traverse de Lévis, Limitée, pour une raison ou une autre, ne peut réussir à faire construire de nouveaux traversiers, et si elle décide de se retirer de la circulation au bout d'un an ou deux, les augmentations de tarifs auront surtout servi à enrichir le trésor de la compagnie de quelques centaines de milliers de piastres. C'est une chose qui est dans le domaine du possible.

C'était précisément avant de consentir une augmentation de tarifs qu'il aurait fallu penser à toutes ces éventualités pour protéger les intérêts des contribuables et des usagers des traversiers. Il aurait fallu aussi se pencher sur le problème plus tôt que quelques semaines avant l'expiration du contrat !

Nous regrettons vivement la décision que vous avez prise, considérant qu'elle s'appuie sur des considérations arbitraires et d'une justification douteuse.

C'est pourquoi le Conseil d'administration a jugé qu'il était de son devoir de s'adresser à la Régie des Transports pour réclamer un réajustement équitable des tarifs correspondant à la situation financière de la compagnie et au service qu'elle peut donner.

Pour souligner toute l'importance que nous accordons à cette question, nous avons convoqué une assemblée générale de nos membres, pour lundi soir prochain, alors que nous continuerons l'étude de ce problème de grande actualité.

Nous nous souscrivons en vous priant d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

La Chambre de Commerce de Lévis.

Adrien Bégin, président.

Projet d'une piscine avec un filtre

Lauzon — Les commissaires de Lauzon ont reçu hier soir une délégation de l'OTJ locale. Dirigée par M. Georges Dorval, cette délégation est venue exposer un projet de construction d'une nouvelle piscine avec filtre, piscine appelée à remplacer celle qui existe déjà dans la cour du collège et que le porte-parole de la délégation a qualifiée de vétuste et d'inadéquate.

Pour réaliser son projet, l'OTJ a cependant besoin d'un terrain et messieurs les commissaires ont décidé en principe de louer pour 15 ou 20 ans, avec renouvellement de bail, un terrain qui répondrait aux besoins. Ce terrain est celui acquis il y quelques années de M. Hilaire Létourneau.

La piscine projetée aurait 50x90 pieds, aurait une capacité de 166,000 gallons d'eau, serait construite selon les règles de l'art et serait munie des derniers développements de la science.

"Nous sommes très sympathiques à votre demande, ont déclaré les commissaires Guay et Ruel.

Le président Roméo Bissonnette a demandé aux membres de la délégation de revenir présenter une esquisse du projet, en prenant pour acquis que tous les commissaires veulent aider l'OTJ et que la demande de terrain est acceptée en principe.

Cette rencontre a permis aux dirigeants de l'OTJ de prôner l'engagement d'un directeur des sports qui coordonnerait le travail des oeuvres de loisirs des 3 paroisses de Lauzon. Le président Georges Dorval a aussi déclaré que son groupement est à mettre la dernière main à un programme très élaboré de loisirs pour la saison d'été.

"Nous ne voulons pas la disparition des OTJ a déclaré le commissaire Fortin, au contraire, nous sommes prêts à prendre toutes les mesures raisonnables pour les aider à jouer pleinement leur rôle.

Rivard au Mexique ?

TORONTO (P.C.) — Le "Telegram" fait dire à deux hauts officiers de police que Lucien Rivard, évadé de la prison de Bordeaux, aurait cherché refuge au Mexique.

Ils échafaudent leur supposition sur le fait qu'il serait difficile d'obtenir son extradition de ce pays. Ils n'ajoutent pas foi à la nouvelle voulant que l'épouse de l'évadé ait reçu de lui une lettre portant le timbre de Barcelone.

"Le Mexique semble l'endroit le plus vraisemblable où Rivard ait cherché asile", selon Jean-Jacques Marcs, chef des bureaux d'Interpol à Paris. Grâce aux relations de Rivard il faudrait des années avant que nous lui mettions le grappin dessus", a déclaré le chef de police au cours d'une conversation téléphonique.

Logements à louer

ST-ROMUALD, 4-5-7 pièces, chauffé ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Pour informations, s'adresser à Tél.: 839-9408.
50731 9-4 (6 fs) 118 C.L. j.n.o.

NEW-LIVERPOOL, de St-Romuald, 5 pièces, chambre de bain, entrée 220, vue sur le fleuve. Appelez pour informations à Tél.: 839-9535.
51062 15-4 (3 fs) 118 C.L.

Dentistes

Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S.
Tél. : 837-0633
BUREAU: tous les jours:
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
50187 20-3 (mar.j.s. au 18-5) 74 C.L.

Optométristes

DR LEO DESJARDINS
OPTOMETRISTE
examen visuel
VERRES DE CONTACT
LUNETTES
29 St-Joseph, Lauzon
Pour rendez-vous : 837-0352
50302 23-3 (mar.j.s. au 20-5) 154 C.L.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél. : 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

Informations

MAGASINEZ DANS UNE ATMOSPHERE DE CALME, DE DETENTE CHEZ

AVEZ-VOUS VISITE LE NOUVEAU SALON DE MEUBLES de

NOREAU ELECTRIQUE, Ltée
Tél. : 837-9321
44, RUE SAINT-LOUIS, LEVIS, QUE
Une avalanche de spéciaux vous attend
49795 4-3 (j. au 6-5) 112 C.L.

Autos à vendre

GUSTAVE BÉDARD Automobiles ltée
PONTIAC - BUICK - ACADIAN - VAUXHALL - CAMIONS GMC
19, Route Trans-Canada, Rond-Point, Levis. Tél. : 837-5894
50393 28-3 (3 ms) A.V. C.L.

JAMBON
TENDRE ET DELICIEUX pour le DINER DE PAQUES



COTTAGE .56 La livre
FESSE fumée .49 complète, la livre
EPAULE fumée .33 genre "Picnic"
BACON au morceau .40 La livre

Devant de veau — DE LAIT — 8 à 15 lbs — la livre .25
Derrière veau — DE LAIT — environ 15 lbs — la livre .45
Chops veau lait — la livre, à partir de .50
Soc et longe — DE PORC — la livre .45
Chops de porc — maigre, la livre .59
Côte de boeuf — ROULE — la livre .69
Rosbif épaule — Haut de côte — la livre .43
Saucisse — FRAICHE — 4 livres pour 1.00

DINDES CAT. "A" — Fraiches abattues. Environ 15 lbs — lb .41
CHAPONS — Frais, catégorie "A" 6 lbs et plus — lb .45
B. B. Q. — Frais, catégorie "A" 3 - 4 lbs — Eviscéré — lb .38
POULES Cat. "A" — Fraiches, 5 lbs et plus Eviscérées — lb .43
STEAK DE RONDE lb .79
CROUPE DE BOEUF lb .75
DESOSSE HAUT DE COTE lb .38



Nous ne vendons que des viandes inspectées
Venez ou commandez par téléphone. — Service de livraison dans la ville et la banlieue.

CARRIER & GOULET LTEE
35 rue Du Pont, Québec — Tél. : 522-5291
167 Commerciale — Lévis — Tél. : 837-4754
VENDREDI SAINT : MAGASIN OUVERT DE 8 H. 00 A.M. A 9 H. 00 P.M.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

La commercialisation de la Grande-Allée

Une démission est prévue à la Commission d'urbanisme si un certain permis est donné

Par Jacques Jobin

"Si jamais M. Marcel Adams réussit à faire démolir sa maison, située à l'angle sud-est de la Grande-Allée et de la place Montcalm, je démissionne da la Commission d'urbanisme," a déclaré hier aux journalistes de la tribune de la presse de l'hôtel de ville, M. Eugène Chalifour, membre de la Commission d'urbanisme.

M. Chalifour a signalé de plus un texte de la charte de la cité qui, selon lui, ne donne absolument pas le droit au conseil de ville d'émettre un permis que refuse la Commission d'urbanisme. La partie de l'article 547 sur laquelle insiste M. Chalifour se lit comme suit: "elle (la Commission d'urbanisme) est autorisée à contrôler l'apparence architecturale et la symétrie des constructions dans les différentes zones; et, nonobstant tout règlement de construction elle est autorisée à refuser son approbation pour tout permis de consruction, de réparation et de démolition."

La déclaration de M. Chalifour s'inscrit dans le projet, supporté avec insistance par l'échevin Emilien Boissinot, d'élargir les règlements de zonage et de construction de la Grande-Allée pour y permettre la construction d'édifices à bureaux. L'un des instigateurs de ce projet est précisément M. Marcel Adams qui s'est porté acquéreur de l'ancienne maison du juge Galipeau, inhabitée à l'heure actuelle, et qui désire la démolir pour construire sur son emplacement un édifice élevé.

D'ailleurs la Commission d'urbanisme a refusé encore une fois hier d'émettre un permis de démolition à M. Adams pour cette fin. Selon M. Chalifour, 80 pour cent de la population s'oppose à la commercialisation de la Grande-Allée.

D'autre part, M. Adams sera reçu demain à la séance du conseil de ville en compagnie de son avocat, Me Roger Létourneau et tous deux plaideront l'élargissement des règlements. Déjà la majeure partie des membres du conseil municipal sont enclins à élargir les règlements pour revaloriser, disent-ils, la Grande-Allée. Des requêtes signées par plusieurs propriétaires de la Grande-Allée ont été présentées depuis quelques mois au conseil dans ce but.

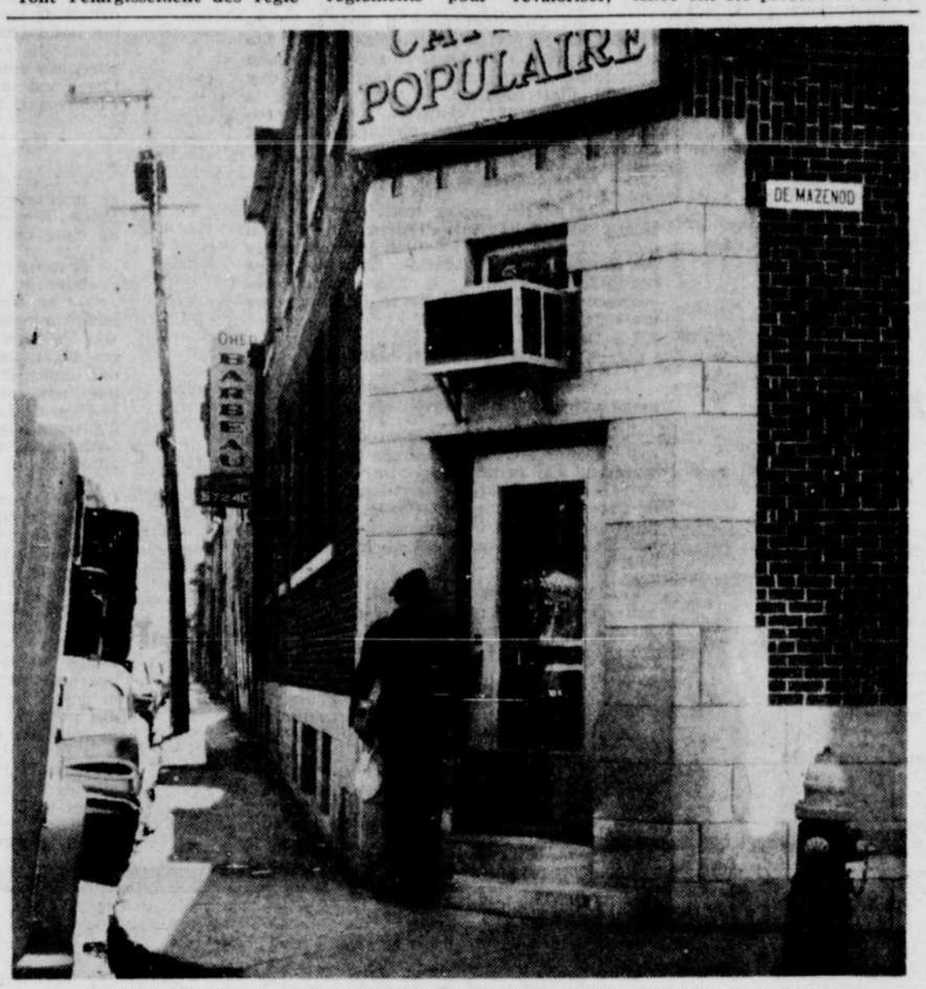
Les propriétaires allèguent la difficulté d'exploiter d'une façon rentable les maisons de cette artère typique de la Vieille Capitale qui, originalement, étaient consacrées à l'habitation.

Cependant les différentes commissions instituées pour sauvegarder l'aspect historique et architectural de Québec se sont prononcées contre ce projet. La Commission d'aménagement, la Commission des monuments historiques et la Comission d'urbanisme sont en faveur du maintien du visage actuel de la Grande-Allée, nous signalait hier M. Chalifour.

Déjà l'Action a publié des articles sur les expériences effectuées aux Etats-Unis, particulièrement à Chicago, où avec le même problème, des campagnes de revalorisation et de rénovation avaient permis de redonner à tout un quartier sa fonction domiciliaire, ceci d'une façon rentable.

De toutes façons on souligne que même si le conseil de ville change ses règlements, ceux-ci ne pourront, en réalité, être appliqués selon les voeux du conseil si la Commission d'urbanisme maintient ses positions.

L'un des principaux arguments invoqués par ceux qui prônent une certaine commercialisation de la Grande-Allée provient du fait que déjà, des édifices considérables y ont été construits: La Laurentienne, l'édifice des Accidents du Travail, les appartements Montmorency. D'autre part on soutient que le caractère domiciliaire a pratiquement disparu.



● **Quelques minutes après le hold-up, un policier pénètre à l'intérieur de la banque pour connaître le déroulement du vol qui a ameuté bien des gens dans le quartier.**

A la Caisse populaire Notre-Dame-de-Grâce

Un vol de $600

par Claude Bédard

Deux bandits ont perpétré un hold-up à la Caisse Populaire Notre - Dame-de-Grâce, à l'angle des rues de Mazenod et Franklin, vers 1 h. 45 hier après-midi, récoltant la somme de $600. environ.

Quelques minutes auparavant, Mme Clément Delisle, demeurant au 585, Signaï, avait aperçu un trio assez louche dans une automobile stationnée près de sa demeure, alors qu'elle lavait les fenêtres de son logis. L'auto, une "Oldsmobile" modèle 1964, de couleur turquoise, s'arrêtait pour la troisième fois non loin de là, après avoir parcouru la rue Franklin dans toute sa longueur et être revenue à son point de départ. Quoique intriguée par ce manège, elle n'en fit pas de cas outre mesure. Ce n'est qu'après le hold-up qu'elle fit la relation et put ainsi corroborer les dires des victimes du vol.

Pendant ce temps, deux des trois bandits quittaient le véhicule pour se rendre à pied jusqu'à la Caisse Populaire située à une centaine de pieds plus loin. Au moment même où ils refermaient derrière eux la porte de la banque, l'un des complices sortit de son manteau une carabine à canon coupé et, surgissant près du comptoir vitré, cria "c'est un hold-up !".

Ils ont ensuite ordonné au gérant, M. Vincent Lachance, et aux quatre commis de reculer jusque dans la voûte. Ils ont aussi obligé le seul client qui était dans l'établissement, M. Roméo Laliberté, à se tenir près du mur sans poser de geste.

Avec diligence, ils se sont emparés des tiroirs-caisses qui ne contenaient plus que quelques centaines de dollars. Quelques instants auparavant, les agents de la Brink's Company étaient passés et avaient recueilli le plus gros de l'argent.

Une fois leur forfait accompli, les bandits allèrent rejoindre leur comparse dans l'auto. Sans perdre un instant, le gérant mit en marche le système d'alarme. Il sortit aussitôt à l'extérieur pour apercevoir l'"Oldsmobile" turquoise tourner le coin de la rue Victoria.

Les policiers municipaux ont patrouillé en vain les rues de la Vieille Capitale pour retrouver le véhicule qui avait servi au vol. D'après M. Lachance et Mme Delisle, les bandits seraient des jeunes entre 20 et 25 ans. L'un d'eux portait un chapeau mou noir, tandis que son complice qui l'avait accompagné dans la Caisse ne portait rien et avait la figure dégagée. Le troisième homme n'a pu être décrit.

On est porté à croire que le véhicule qui a servi aux voleurs avait été volé dans la journée. Hier soir, aucune plainte n'avait encore été logée à cet effet.

Ce vol à main armée est le deuxième à se produire à la Caisse Populaire de Notre-Dame-de-Grâce en huit ans. La première fois les bandits étaient partis avec une plus forte somme.



● **PRETS ETUDIANTS-ARTISANS. — L'échevin Isidore Deschênes a lancé officiellement, hier, en allumant la flamme de la connaissance, la campagne de souscription annuelle de l'Association des artisans, campagne qui s'étend du 14 au 30 avril. Cette campagne a pour but de fournir des prêts sans intérêt et à long terme à des étudiants artisans. Fait à noter: l'argent recueilli dans une ville est accréditée aux étudiants de cette ville. Depuis 1956 cette association a prêté plus d'un demi million de dollars à quelque 3,403 étudiants. Sur notre vignette nous remarquons l'aumônier de l'Association, M. l'abbé Benoit, l'échevin Deschênes, M. Armand Godin, directeur général de l'Action sociale de la Société et M. Georges Farrell, président régional de la Société. (Photo, l'Action, par Marcel Laforce)**

Arrestation d'un adolescent

Les policiers ont mis la main au collet d'un adolescent qui essayait de pénétrer dans un restaurant de Limoilou, au cours de la nuit dernière. Le suspect qui avait des intentions douteuses était au volant d'un véhicule rapporté volé au cours des dernières 24 heures. Les policiers sont intervenus au moment où le jeune homme essayait de pénétrer à l'intérieur du restaurant. Questionné par les limiers au sujet de ses allées et venues, le suspect ne put répondre que par des phrases évasives. Il fut conduit au local 117 où il pourra donner une version de ses activités nocturnes.

Deux blessés

Un accident de la circulation impliquant deux véhicules a fait deux blessés, vers 8h. 15, hier matin, à l'angle des boulevards Langelier et Charest. Un septuagénaire, M. Eloi Malouin, a été conduit à l'Hôtel-Dieu par les agents Tardif et Paquet. Il souffre de profondes coupures à la tête et au front. M. Lucien Duquet, 909, 1ère Rue, conducteur de l'auto-taxi, propriété de M. Roger Carrier, s'en est tiré avec de légères blessures à la jambe. Il appert qu'un camion-remorque ait obstrué la vue de M. Malouin. Sous la violence du choc, la voiture de celui-ci a été projetée contre un arbre.

Cautionnement de $5,000

MONTREAL. (P.C.) — Les cinq individus appréhendés en marge de l'importation illégale au pays de quelque $25,000,000 en héroïne, sur le marché noir, subiront leur procès le 25 mai prochain, devant un juge seul.

C'est la décision qu'ils ont prise hier, peu après avoir subi leur examen volontaire devant le juge René Théberge.

Les avocats des prévenus, Roger Loiseleur, Georges Aubert, Roland Delecolle, Emile Sérafin et Philippe Borel, n'ayant pas de témoin à présenter et rien à déclarer, à ce stade des procédures, le juge Théberge les envoya tous aux Assises, pour y subir leur procès.



● **DEMOLITION PROCHAINE. — Ci-dessus le vieil hôtel de ville de Sillery qui tombera sous le pic des démolisseurs dès que le nouvel hôtel de ville pourra être occupé, soit au milieu de mai ou au plus tard au début de juin. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce)**

Le nouvel hôtel de ville de Sillery pourra être occupé d'ici un mois

par Nelson LABRIE

La construction du nouvel hôtel de ville de Sillery est presque achevée. Les derniers travaux à l'intérieur sont avancés au point que les autorités municipales prévoient déménager dans cette spacieuse bâtisse à la fin d'avril ou au début du mois de mai.

Pour la construction de ce nouvel édifice, les édiles de Sillery avaient accordé comme on le sait un contrat de $304,052 à la firme Léonard Malenfant Inc. L'immeuble très moderne a été construit sur les terrains de la cité, soit quelques pieds seulement derrière le vieil hôtel de ville. Il abritera les services de police, de l'administration municipale et la salle du conseil.

La démolition de l'ancien édifice municipal se fera peu de temps après que les autorités municipales auront déménagé leurs effets et qu'elles occuperont les nouveaux locaux. Selon nos informations, le contrat de démolition n'a pas été accordé encore mais celà devrait se faire prochainement. Le vieil hôtel de ville fut construit en plusieurs tranches et la dernière addition remonterait à 1940. La démolition de cet immeuble va permettre à la Cité de Sillery d'aménager un grand parterre face au nouvel hôtel de ville et aussi un terrain de stationnement assez vaste.



● **BIENTOT OCCUPE. — Une vue de l'extérieur du nouvel hôtel de ville de Sillery construit juste derrière l'ancien édifice municipal. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce)**

A Ville Les Saules

Un éclairage au mercure

par Nelson LABRIE

Dans un avenir rapproché, toutes les rues de la municipalité de Ville Les Saules seront dotées d'un système d'éclairage au mercure. Le maire de cette municipalité, M. Romain Langlois nous a annoncé hier que le conseil venait en effet d'autoriser la Compagnie Québec Power à procéder immédiatement à l'installation du nouveau système d'éclairage.

On se rappelle qu'il y a un mois le conseil de Ville Les Saules avait passé une résolution autorisant la Cie Québec Power à doter quelques artères de la municipalité de lampes au mercure. Il s'agissait des boulevards Masson et Père Lelièvre, des rues Jacques Crépault et Foucault et des rues du parc de la Coopérative. Par la même occasion, les édiles de Ville Les Saules avaient demandé à la Compagnie Québec Power de préparer un estimé de ce qu'il en coûterait à la municipalité pour que toutes les rues soient pourvues d'un éclairage à la vapeur de mercure.

Or, c'est après une étude des prix fournis par la compagnie Québec Power que les membres du conseil de Ville Les Saules se sont ravisés et ont opté pour une installation de lampes au mercure dans toutes les rues de la ville.

Actuellement les lampes qui fournissent l'éclairage des différentes artères de Ville Les Saules ont une intensité de 2,500 lumens chacune et il en coûte environ $8,000. par année à la municipalité pour les entretenir. Les nouvelles lampes au mercure avec une intensité de 12,500 lumens chacune fourniront un éclairage cinq fois supérieur à celui qui existe présentement.

Comme le faisait remarquer le maire Langlois, pour doter Ville Les Saules d'un éclairage adéquat, d'un éclairage qui soit à la mesure de son expansion, il n'en coûtera que $15,000 par année au trésor municipal.

L'installation des nouvelles lampes au mercure débutera incessamment nous a dit le maire Langlois mais il faudra probablement une couple d'années avant que toutes les rues de la ville soient pourvues du nouveau système d'éclairage. Cette décision prise par les édiles de Ville Les Saules fait suite à une étude sérieuse du nouveau système d'éclairage qui lui fut proposé par la Compagnie Québec Power. Aussi, le conseil de Ville Les Saules a pu juger de la valeur de l'éclairage au mercure en prenant comme exemple la Cité de Giffard qui fut la première municipalité de la région de Québec à doter toutes ses rues des nouvelles lampes au mercure. L'éclairage actuel de Giffard ne se compare pas en effet avec celui qui existait antérieurement.

SOUMISSIONS

Le conseil de Ville Les Saules vient de faire des appels d'offres pour confections de rues, de chaînes de rues et de pavage dans le secteur de la municipalité connue sous le nom de "Parc Saules Gais". Ce nouveau développement domiciliaire compte actuellement 20 habitations unifamiliales toutes habitées. Le projet prévoit au total 200 maisons du même type.

Lors de la dernière séance régulière, les membres du conseil de Ville Les Saules ont passé un règlement accordant une subvention de $400.00 au corps musical mixte de la municipalité, les "Eclairs de Ville Les Saules".



Chronique municipale

Par Jacques Jobin

Ouvrir la porte du tunnel

La ville vient d'être saisie encore une fois d'un projet de tunnel sous le fleuve la reliant à la rive sud. Projet d'envergure (on parle de $50,000,000 ou $60,000,000) dans lequel on ne peut évidemment s'aventurer à l'aveuglette.

Depuis plus de 15 ans plusieurs sociétés importantes ont tourné les yeux vers un tunnel sous le fleuve et, au cours des années et des représentations faites, des études sérieuses ont été effectuées, particulièrement en 1961 par un comité spécial de la Chambre de Commerce de Lévis et par un comité des Communications entre Lévis et Québec, alors présidé par M. Edouard Roy.

Des franchises, comme celle que demande M. Wilbrod L'Anglais, représentant des intérêts que l'on pense être allemands, ont déjà été accordées en 1960 au même M. L'Anglais. Jusqu'ici cependant la construction du tunnel réclamé par les municipalités des deux rives a été laissée en plan.

En 1961, M. Gérald Monaghan lançait à son tour le projet, demandait une franchise exclusive et s'engageait à dépenser $100,000 en études au nom de Maryland Casualty Company, puissante entreprise de New York. Sur recommandations des deux comités ci-haut mentionnés on n'avait toutefois pas délivré de franchise.

Comme on le voit avec la nouvelle demande de franchise exclusive le projet intéresse encore. La Chambre de Commerce de Lévis avait conclu à la rentabilité du projet en soulignant principalement que la population des régions touchées, de 300,000 habitants qu'elle était à l'époque, allait grimper à 800,000 en 1980.

Mais comme il s'agit de déboursés considérables, chacun voudrait avoir une bonne garantie. M. L'Anglais demande l'exclusivité des recherches préliminaires pour un an et demi, et, si ces recherches concluent à la rentabilité du projet, l'exclusivité de la construction et de l'opération durant une période de 99 ans. Il précise qu'après 50 ans la ville ou la province pourrait acheter le tunnel au prix coûtant.

Dans ce contexte la ville se doit d'ouvrir la porte pour favoriser la réalisation du projet qui, tout en facilitant la liaison entre les deux villes, améliorerait par le fait même la situation économique, même si ce n'était que par le marché du travail qui sera ouvert durant la construction.

En dépit du fait que plusieurs échevins sont très sceptiques quant à la rentabilité du projet qu'ils disent menacée par la construction d'un second pont à l'ouest de Québec, le conseil se devrait de favoriser une étude sérieuse et définitive qui établirait les choses une fois pour toutes.

Le conseil se doit aussi de prendre les mesures pour que cette étude soit réellement faite. Il devrait aussi prendre les dispositions pour ne pas tout geler, en accordant une franchise exclusive sans conditions précises.

Si, par exemple la franchise était accordée avec la spécification que des rapports détaillés de la marche de l'étude devaient être fournis à intervalles réguliers, la cité aurait alors la possibilité de vérifier quel travail il se fait et de résilier une franchise non respectée pour favoriser la reprise des activités par d'autres personnes intéressées au problème.

Dans ce contexte la suggestion de l'échevin David Burns nous semble pour une fois de bon ton. Laissons les remous causés par cette demande de franchise se produire avant de prendre position. On ouvre ainsi la porte aux personnes qui pourraient présenter des offres plus avantageuses à quelque point de vue que ce soit.

Car la question est très importante et il ne faut pas se creuser le ciboulot bien longtemps pour s'apercevoir de toutes les répercussions économiques que comporte la construction d'un tunnel Québec-Lévis.

C'est pourquoi les autorités municipales ont tout intérêt à agir positivement et sans commencer à mêler les cartes comme elles ont le don de le faire habituellement.

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Pas de moins de 20 ans dans les tavernes

Plus la session provinciale avance, plus se précise l'assaut contre la loi des liqueurs. Les partisans de son élargissement procèdent par étapes. Un jour ce sont les hôteliers qui voudraient pouvoir servir des boissons fortes le dimanche sans être tenus de servir le repas. Un autre jour ce sont les taverniers qui réclament l'autorisation d'admettre les jeunes de dix-huit dans leurs établissements.

Ces deux demandes, pour nous en tenir à celles-là, nous semblent inopportunes et déraisonnables.

Que le législateur rende la carte d'identité obligatoire, comme le demandent aussi les taverniers, nous n'y voyons aucune objection. Au contraire, ce serait un excellent moyen de contrôler l'âge des clients et de prévenir bien des ennuis aux responsables des admissions. Il n'est pas toujours facile de prévenir les admissions frauduleuses de tricheurs qui, sans avoir l'âge requis, veulent s'attabler à la taverne.

Mais on ne saurait s'autoriser de cette carte d'identité pour réclamer un élargissement de la loi en faveur des moins de vingt ans.

* * *

On dit : Les jeunes ont le droit de vote à partir de dix-huit; pourquoi ne pourraient-ils pénétrer dans les tavernes ?

Entre une taverne et le poll où le citoyen va enregistrer son vote, il y a tout de même quelque différence. Et puis, sans remettre en question cet amendement à la loi électorale, disons qu'on verra au cours du prochain appel au peuple seulement si la démocratie y aura gagné quelque chose. Mais même si cette mesure s'avérait excellente, celle que réclament les taverniers ne le serait pas nécessairement.

Les tavernes sont-ils des lieux favorables pour la rencontre des jeunes garçons avides d'évasion, de fuite dans le rêve, ou en veine de monter de mauvais coups ? Comme l'observait en fin de semaine dernière Roger Champoux dans La PRESSE : "MM. Robert et Brunet (chefs des sûretés montréalaise et provinciale) n'ont pas à nous faire un dessin pour que nous comprenions quel rôle joue l'alcool dans les décisions fracassantes que prennent les mauvais garçons. Soit pour assommer et voler les braves gens, soit pour régler, entre eux et dans le sang, leurs petits comptes".

Et les vols d'autos ? Et les vols de sortes ? En aurions-nous moins ou dabanques ? Et les cambriolages de toutes vantage si les jeunes avaient accès aux tavernes ?

Qu'il y ait des tavernes bien tenues, c'est indiscutable. Que d'autres le soient beaucoup moins, c'est également indiscutable. Et ce sont ces dernières que les jeunes mal-intentionnés fréquenteraient éventuellement.

Admettre les jeunes de dix-huit ans dans les tavernes c'est prendre un grand risque inutile. C'est fournir à des jeunes encore aux études ou qui commencent à travailler, une occasion de faire des rencontres non désirables, de gaspiller leur temps ou leur argent, de ruminer des mauvais coups, d'organiser des vols, voire des holdp-up ... Et sans profit pour personne.

* * *

Pour un jeune de dix-huit ans, prendre un verre de bière n'est pas un crime. Qu'il le prenne à la maison alors ! Le danger d'en abuser sera moins grand; et surtout le compagnonnage sera moins dangereux. Le mieux est encore de lui faciliter la pratique de la tempérance et de l'orienter vers des loisirs sains.

Les autorités policières et judiciaires, sans parler des autres, s'inquiètent à bon droit du nombre croissant de jeunes gens qui s'adonnent aux vols, même au plus audacieux. Ce n'est pas en enlevant aux jeunes leur argent et en les faisant boire qu'on simplifiera le problème, bien au contraire.

Quant à l'obligation pour les hôteliers de servir un repas à quiconque veut consommer de l'alcool, elle doit être maintenue; et ce pour les nombreuses raisons que nous avons plus d'une fois énumérées. Rappelons seulement que le commerce des alcools est interdit partout ailleurs au Canada le dimanche; que l'hôtel est un lieu où l'on gîte et où l'on mange, et non un débit de boissons.

Louis-Philippe ROY

Québec aura enfin son Boulevard métropolitain

Pas de doute que, dans la région de Québec, l'une des grandes nouvelles de ces dernières semaines aura été l'annonce du début prochain des travaux de construction du Boulevard métropolitain. Celui-ci reliera la route Ste-Claire, et éventuellement la nouvelle route no 2 Québec-Montréal, au boulevard Sainte-Anne et au pont de l'Ile d'Orléans. Rien de nouveau quant à l'idée de l'aménagement de pareille voie de ceinture, puisque, dès il y a près de trois ans, notre journal en publiait un projet de tracé. Ce qui est neuf, c'est le fait de passer à l'action, après toute la série d'études et de transactions que nécessitait entreprise de si grande envergure.

Nul, c'est bien sûr, ne boudera, du moins dans ses grandes lignes, ce projet d'un Boulevard métropolitain. Voilà qui, avec le temps, décongestionnera la circulation tant en ville même que dans les zones avoisinantes et qui, plus est, facilitera le développement de plus d'un centre important du district de Québec.

La nouvelle sus-mentionnée s'accompagne de deux autres : Le gouvernement québecois va faire effectuer une enquête complète sur la circulation dans la région métropolitaine de Québec et s'occupera lui-même de faire se terminer les travaux de construction du Boulevard Champlain devant relier la zone des ponts de Québec à celle du pont Samson et du Boulevard Montmorency.

Il y a sûrement dans tout cela de quoi réjouir la population de la région et celle du Québec en général. Comme on l'écrivait voici quelque temps : —"La région métropolitaine de Montréal avait reçu jusqu'à maintenant la part du lion en ce qui a trait aux améliorations routières. C'est maintenant le tour de celle de Québec". Ce ne sera pas de trop, répétons-le. La Canardière, pour sa part, aux dires mêmes du ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a grand besoin d'être soulagée. Le va-et-vient y est de beaucoup trop dense et trop lent. Il est vraiment temps que l'on songe à améliorer cet état de choses. Par ailleurs, redisons-le aussi, plusieurs municipalités des environs de la vieille capitale ont des projets, veulent assurer le développement harmonieux des secteurs de leur territoire. A bon droit, l'on se préoccupe d'urbanisme, d'utilisation rationnelle de tel ou tel espace donné.

Tout compte fait, la région de Québec, même si elle n'a point, tant s'en faut, l'importance démographique de celle de Montréal, a un besoin urgent d'artères modernes, de voies directes qui fassent économiser du temps et soient, en définitive, vraiment à la mesure des exigences de l'heure. Québec, la capitale, est un carrefour, un point de rencontres. C'est le site du parlement, d'une foule de services administratifs. Elle est ville de congrès, de ralliements massifs. Par surcroît, la proximité même de la Cité universitaire y intensifie les allées et venues. Sans compter que les touristes, comme on le signalait récemment, continuent d'affluer chez nous, l'été surtout et aussi en hiver. L'aménagement de divers centres sportifs y est certainement pour quelque chose. Au demeurant, il faut à Québec et à ses alentours de quoi circuler librement, sans embouteillage ni retard indu. C'est précisément ce que veut supprimer le programme gouvernemental de voirie, de concert avec les autorités municipales concernées. Le plus vite sera le mieux !

Odilon ARTEAU

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Dans l'attente du salut que Dieu peut nous procurer, appelons-le à notre aide : il exaucera notre requête si cela lui plaît.
(Judith 8, 17)

Edifiez-vous mutuellement sur le fondement de votre très sainte foi; priez dans le Saint-Esprit; maintenez-vous dans l'amour de Dieu en attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ pour la vie éternelle.
(Jude 20-21)

FRANÇOIS MAURIAC
nous parle de la Semaine Sainte

"Le dérisoire triomphe humain du Christ"

Interview recueillie par Jean TOULAT

"Lisez le Jeudi-Saint de Mauriac", me dit un jour le directeur du Séminaire Saint-Sulpice de Paris, à l'entrée de la Semaine Sainte.

Je pris le petit livre qu'il me tendait, je le lus d'un trait, et, depuis, jamais ne s'est effacé de ma mémoire le souvenir de ce premier contact avec François Mauriac.

Et puisque l'auteur de "Ce que je crois" m'ouvrait sa porte, j'ai choisi, pour venir l'interroger, l'approche de la Grande Semaine.

— Cette fête des Rameaux, d'abord, qu'évoque-t-elle pour vous, cher Monsieur ?

La voix blessée, haletante, me répond :

— Ce qui me frappe, ce qui m'a toujours frappé, c'est le dérisoire, humainement, de ce triomphe; c'est ce petit âne, ce sont ces enfants qui acclament le Christ. Le Christ a voulu triompher par des moyens très humbles, très pauvres. Et c'est par les pauvres, en dépit des apparences, que l'Eglise a duré. Et c'est par la fidélité, dans chacune de nos vies, à la pauvreté — je ne parle pas seulement de la pauvreté matérielle, mais d'un certain dépouillement de soi — que, finalement, nous retrouvons Dieu.

— La Semaine Sainte, je le sais, vous a laissé un profond souvenir ...

— Oui. Et je déplore que les enfants d'aujourd'hui, même dans les pensionnats religieux, soient en vacances avant cette semaine-là. Nous, au collège, on nous en faisait vivre jour après jour toute la liturgie, et nous l'aimions énormément.

Je me rappelle à quel point j'étais sensible aux Lamentations de Jérémie que nous chantions le jeudi soir.

— Ne préférez-vous pas, cependant, le Jeudi Saint tel que nous l'a restitué la réforme liturgique ?

— Il me paraît très heureux, en effet, que l'on ait renoncé à une certaine exploitation des reposoirs, qui étaient devenus, dans ma ville natale, à Bordeaux, un véritable concours entre les paroisses. La réforme de la liturgie de la Semaine Sainte me paraît donc, sur certains points, très opportune. Ainsi, j'apprécie beaucoup le fait de pouvoir désormais communier le Vendredi Saint.

La confession : "une merveille"

— Votre première Communion fut-elle "le plus beau jour de votre vie" ?

— Là encore, beaucoup de critiques adressées à la Première Communion telle qu'on la concevait dans mon enfance, me semblent justifiées. On mettait trop l'accent sur l'aspect sensible, on orchestrait trop le thème du "plus beau jour de la vie", ce qui était une déception pour les enfants dont ce n'était point le plus beau jour. En ce qui me concerne, je ne saurais dire si ma Première Communion fut le plus beau jour, mais ce fut, assurément, un très beau, un très grand jour. Il y eut, ce jour-là, pour le petit garçon que j'étais, une rencontre dont je conserve encore aujourd'hui le bénéfice. Ce jour-là, un pacte se noua que rien n'a pu rompre. Même quand j'ai pu me croire le plus éloigné du christianisme, en réalité, je ne l'ai jamais quitté et je n'ai jamais été "libre" de le quitter. A aucun moment, je ne me suis senti abandonné.

— Vous n'avez jamais douté de la Présence réelle ?

— Oh ! Comment peut-on dire cela ! Je répète souvent la prière de l'Evangile : "Je crois, Seigneur, mais viens au secours de mon incrédulité". Car, là où il y a croyance, il y a point d'interrogation. Je veux dire que la croyance n'est pas l'évidence, n'est la certitude scientifique. Croire, c'est espérer, c'est aimer.

— Et la confession ?

— Je ne l'ai jamais trouvée redoutable. Elle répond tellement au désir, au besoin d'être pardonné. La confession est une source de renouvellement indéfini. C'est la grâce des grâces de pouvoir à chaque instant recommencer sa vie. Une merveille dont je ne cesse de remercier Dieu".

Le regard de Jésus

— Dans le récit de la Passion, est-il une scène qui vous émeut davantage ?

— Il n'y a pas un moment de la Passion qui ne nous apparaisse comme le plus bouleversant. On peut en prendre tous les instants les uns après les autres, tous témoignent de l'abaissement total du Christ. Mais, j'aime par-dessus tout le regard d'amour du Christ sur Simon-Pierre qui vient de le renier trois fois.

— Vous, l'ami de Pascal, vous devez aimer cette parole : "Le Christ est en agonie jusqu'à la fin du monde" ?

— Oh ! Je pense bien. Nous l'oublions trop : pour Dieu, le temps n'existe pas; le temps n'existera pas pour nous non plus, dès que nous aurons rendu le dernier soupir. Au fond, tout dure. Nous sommes contemporains de tout et par conséquent de l'agonie du Christ. Et toute la question est de savoir dans quelle mesure nous nous y associons. C'est affreux de penser que la part d'attention que nous lui aurons donnée dans notre vie aura été si peu de chose.

Interview recueillie par Jean TOULAT

— Nous allons revivre "l'heure des ténèbres" dont parle l'Evangile. Croyez-vous au démon ?

— J'ai toujours été dans un état de contradiction à ce sujet. D'une part, j'ai beaucoup de peine à admettre l'existence du démon, tellement je trouve que c'est un excès de malheur à la condition humaine déjà si menacée, si misérable. Mais d'autre part, j'ai eu souvent dans ma vie l'impression que le démon était quelqu'un. J'ai eu la confidence d'êtres qui n'étaient pas particulièrement mauvais, tout au contraire, mais qui avaient le sentiment très vif de la présence du démon dans leur vie. Et puis, il y a l'Evangile. Il ne me paraît pas possible, du point de vue de la foi, de donner au démon une existence purement symbolique, alors que le combat du Christ est un combat contre le démon, très exactement.

Un "événement immense"

— Les "portes de l'Enfer", nous le savons, ne prévaudront pas contre le Christ et son Eglise. N'est-ce pas une grâce, cher Monsieur, de vivre ces années de Concile ?

François Mauriac sourit, son regard s'éclaire :

— Le Concile a été pour moi un événement immense, parce qu'il m'a permis de voir de mon vivant une chose à laquelle je croyais, mais je dirais presque, pour la fin des temps. Il dépasserait l'attente des maîtres que j'admirais dans mon adolescence, Blondel, le Père de La Berthonnière. Je suis persuadé d'ailleurs que c'est à leur intercession, à leurs souffrances, que nous devons ce qui se passe aujourd'hui.

"Le seul fait que dès l'ouverture de ce Concile aient été prononcées des paroles d'amour et d'appel, et non pas d'anathèmes, le fait aussi que l'Eglise catholique, en tant que société humaine, s'est frappé la poitrine, a reconnu que, sur certains points, les autres avaient pu être plus fidèles qu'elle, par exemple, dans la liturgie, chez les orthodoxes, cela est immense.

"Bien entendu, il faudra beaucoup de temps et peut-être la plénitude du temps pour arriver à l'entente totale. Mais, d'ores et déjà, Pierre n'est plus l'ennemi pour ceux qui s'étaient éloignés de lui. D'ores et déjà, le troupeau est reformé autour du seul pasteur qui, à travers le Pape, est Jésus-Christ.

Jésus-Christ qui, le soir de ce Jeudi Saint si cher à Mauriac, a prié : "Père, faites qu'ils soient un".

J. T.

(Droits réservés B.I.P. et l'ACTION)



derrière les faits | les institutions

□ □ □

par

Jean-Charles BONENFANT

□ □ □

Les changements de noms

"Un nom c'est tout ce qui reste bien souvent pour nous d'un être . . ."
(Marcel Proust, dans la **"Recherche du Temps perdu".**)

En juillet 1964, le comité chargé d'étudier les amendements possibles au Règlement de l'Assemblée législative avait recommandé au gouvernement une action législative pour élimiter les bills privés réglant des problèmes particuliers comme les changements de noms. Un projet de loi à cet effet, le bill 31, a été présenté à l'Assemblée législative et il a été adopté assez rapidement, la discussion entre les représentants du gouvernement et ceux de l'opposition portant plus sur des modalités que sur le fond.

Dorénavant, en vertu du projet, le changement de nom se fera par un décret du lieutenant-gouverneur en conseil au lieu d'un bill privé. Cette nouvelle procédure sera moins coûteuse que l'ancienne et elle libérera la législature d'un travail fastidieux.

Comment changeait-on de nom ?

Dans la thèse de doctorat en droit qu'il soutint à l'Université Laval en mars 1951, et qu'il publia quelques mois plus tard (1), Me Simon Parent explique que le nom patronymique se transmet par la filiation. "Il se transmet, précise-t-il, dans son intégrité, avec son orthographe propre et ses signes particuliers : ses accents, ses apostrophes, ses majuscules, ses trémas, ses traits d'union" (p. 88). Changer de nom est donc un acte important qui suppose une intervention quelconque du législateur même si en ce domaine le droit anglais s'est toujours montré moins rigoureux que le droit français. Il reste que dès le milieu du dix-neuvième siècle, on a cru avec raison qu'une loi du parlement était le moyen le plus sûr de décréter le changement.

C'est en 1862 que le parlement du Canada-Uni adopta pour la première fois une loi de changement de nom, **Acte pour changer le nom de David Allan Poe et de sa famille en y ajoutant le nom de "Watt".** (2) Les législatures provinciales continuèrent après 1867 ce qui avait été commencé sous l'Union. Chaque année, à Québec, on adoptait quelques bills de cette espèce. L'an dernier, au cours de la troisième session de la vingt-septième législature, on en compta onze. Il y a un quart de siècle, la plupart des provinces du Canada adoptèrent des lois générales qui prévoient les changements de noms par voie judiciaire ou par voie administrative. C'est cette dernière formule qu'a adoptée le Québec.

La loi permet une demande de changement de nom "au citoyen canadien, majeur, domicilié dans la province de Québec depuis au moins un an et qui a des motifs sérieux de désirer un changement de nom". Quels sont habituellement ces motifs ?

Pourquoi change-t-on de nom ?

On a constaté, en France, qu'on changeait de nom parce qu'il était "mal sonnant", parce qu'on voulait y ajouter une particule ou parce qu'étant d'origine étrangère, on désirait le franciser. (5) On comprend que depuis très longtemps les "Vachier" aient demandé de devenir des "Vacher", que les "Cocu" aient réclaré tous autres noms, qu'Edmond-Gabriel Putin soit devenu Edmond-Gabriel Pétin et que Marie-Isidore Albert Caca ait préféré à ce dernier patronyme celui de Fèvre. Dans notre province, des changements de nom ont souvent été demandés pour faire disparaître des finales trop fortement étrangères au français ou à l'anglais. C'est aussi en France la raison que l'on ne donne peut-être pas, mais qui est souvent la vraie.

Plusieurs changements de noms sont aussi demandés par sentimentalité ou pour des raisons familiales. C'est le cas de l'adopté de fait qui naturellement veut porter le nom de ses parents. C'est aussi le cas d'un héritier que des testateurs ont désigné à condition qu'il porte leur nom avec le désir qu'il perpétue leur mémoire.

Le débat à l'Assemblée législative, le 2 avril dernier, sur le projet de loi a été bref, tous les députés s'accordant sur l'opportunité qu'il y avait pour eux de se libérer des bills de changement de nom. L'opposition aurait préféré cependant que Québec adoptât le système ontarien qui confie aux tribunaux l'approbation du changement.

C'est par la multiplication de réformes de ce genre plutôt que par des changements draconiens que le travail parlementaire s'améliorera et que les législateurs pourront ainsi mieux se livrer au travail qui relève vraiment de leur compétence.

(1) Simon-Georges Parent, **Le nom patronymique dans le droit québécois**, Québec, Charrier - Dugal Limitée, 1951.
(2) Dans son ouvrage, Me Simon Parent écrit qu'il "n'a pas trouvé dans nos statuts de loi privée sur un changement de nom avant 1862". p. 109.
(3) Cf à ce sujet **Dictionnaire des changements de noms de 1803 à 1956** par l'achiviste Jérôme, Paris, 1957.

VOTRE OPINION VOTRE OPINION VOTRE OPINION V

Le Frère Lahaie

La Fédération des Frères Educateurs a déjà fait parvenir à la C.E.C.M. un télégramme dans lequel elle désapprouvait l'attitude prise à l'endroit de trois éducateurs, victimes de sanctions outrées dans le cas du Frère Lahaie. Après une semaine, il ne semble pas que ladite Commission ait modifié ses positions et corrigé l'injustice.

La Fédération des Frères Educateurs croit donc nécessaire de rendre publique sa désapprobation au sujet des procédés extrêmes employés dans cette circonstance.

L'exagération dans les sanctions est d'autant plus évidente que l'enquête dont les journaux ont fait mention ne reproche à l'éducateur concerné que l'emploi d'un système d'émulation jugé "naïf et imprudent". Elle souligne aussi qu'il n'y a eu "aucune propagande ou tentative d'endoctrinement en faveur de l'idéologie nazie", ni aucune déformation apparente dans le comportement des élèves. Nous ne nions pas qu'il y eut dans le système une part d'erreur; cependant, l'éducateur méritait un autre sort. Si les gens en place avaient été congédiés dès leur première erreur combien en resterait-il pour "lancer la première pierre" au F. Lahaie ?

Nous affirmons donc après bien d'autres (y compris les élèves du F. Lahaie et leurs parents) que le congédiement de M. Girard et du F. Directeur et le limogeage du Frère Lahaie sont sans proportion avec les actes posés, surtout à une époque où l'on prêche partout la tolérance, l'esprit d'initiative et le dialogue.

Nous souhaitons donc que la C.E.C.M. reprenne l'enquête à la lumière des protestations entendues et que meilleure justice sera faite.

F. Albert Morin, i.c.
secrétaire
Fédération des
Frères Educateurs
2450, chemin Ste-Foy, App. 2
Québec 10, P.Q.

Recette de bonheur

M. le rédacteur,

Dans la maison de mon père, comme, d'ailleurs, dans la maison de tous les pères, il y avait une recette de bonheur pour les enfants :

"Ne parle jamais de toi, ni de politique, ni de religion".

Pascal a écrit : "Le MOI est haïssable". Il a eu tort! De tous les mots haïssables, il est encore, de nos jours, le plus chéri de l'humanité. Qui ne l'a pas caressé une fois déjà !

Un écrivain, — sans doute cuisinier à ses heures, — a écrit : "La politique est une cuisine qui empoisonne même ceux qui la préparent". Depuis quelques années, les chefs-cuisiniers politiques font la sauce un peu trop piquante.

Un autre écrivain dit : "La politique est de tous les arts celui qui a produit le moins de chefs-d'oeuvre. Là encore, je ne suis pas d'accord, car en politique, il y a des acteurs de première force, et Dieu sait s'ils sont amusants.

En religion, je me demande où sont allés tous nos gros péchés capitaux d'antan. Sans doute, tous en médecine ! Si Molière vivait encore, il voudrait assurément savoir ce qu'ils font dans cette galère. Deviendront-ils savants ou galériens ? L'avenir garde le secret de tous ces mystères modernes.

Ne sachant pas lire les recettes, le bonheur est toujours demeuré, dans la famille, l'oiseau bleu, que personne n'a pu apprivoiser.

Marie Poirier,
Québec.

Pour Pâques

Amis de l'Action,

Depuis la nouvelle Liturgie nous avons droit de communier deux fois dans une même journée, deux fois par année. Une communion vers minuit et une dans le courant de la journée de la fête célébrée.

Chrétiens qui profitez de ces nouvelles grâces, avez-vous songé à offrir cette 2e communion aux intentions de ceux qui ne font pas leurs pâques ? Même si personnellement nous avons besoin de ces grâces supplémentaires, les sacrifier pour les pécheurs ne serait-il pas une belle offrande à faire à Notre-Seigneur à l'occasion de cette grande fête de Pâques ?

Alma Voyer
Québec.

Les Prêtres, "vos prêtres, comme ils sont ou comme ils devraient être : Hommes de Dieu, Hommes de l'Eglise, Hommes de tous les humains

Chaque année, le Jeudi-Saint est le jour-souvenir de l'Institution des Sacrements de l'Eucharistie et de l'Ordre (du Sacerdoce ou de la Prêtrise).

Vers la fin de septembre ou le début d'octobre de l'an 28 de notre ère, Jésus, assez déçu des effets de Sa prédication pourtant accompagnée de nombreux miracles, décida de quitter définitivement La Galilée, province de la Palestine qu'Il avait presque toujours habitée depuis Son Enfance, pour traverser La Samarie et Se rendre en Judée, dernière province du Sud de la Palestine, Province qui L'avait vu naître et qui devait être celle des derniers mois sur terre de Sa Mission de Sauveur et de Rédempteur du Genre humain, selon toutes les prophéties. A cette époque de l'année, les Juifs célébraient pendant 9 jours la Fête des Tabernacles, spécialement surtout pour remercier Dieu pour les "fruits" qui avaient couronné leur culture de la terre et leurs autres travaux; deux (2) mois après, c'était la Fête de la Dédicace, période qui durait 8 jours environ, pour prier totalement en paroles, en actions et en sacrifices, en souvenir de la restauration du Temple matériel établi à Jérusalem même par le grand roi Salomon; trois (3) mois après cette fête de la Dédicace, c'était la Période de 7 jours, période appelée LA PAQUE, pour les "Anciens" Juifs ou Palestiniens, période de Festivités religieuses qui débutait par l'Immolation et la manducation de l'Agneau Pascal, en souvenir de la délivrance de ce "Peuple de Dieu ?" de l'exclavage de la terre d'Egypte (pour nous maintenant l'état du péché) et de l'entrée dans la Terre Promise, (pour nous et tous les peuples de l'Univers, depuis la Rédemption, l'Etat de Grâce, l'appartenance à L'EGLISE et la Possession possible du CIEL).

Cette année 29 après la naissance reconnue de Jésus-Christ, le jeudi soir, premier jour des "Azymes", le Seigneur, vrai Dieu et vrai homme, voulut se soumettre à La Coutume-Loi avec Ses disciples et, sachant Sa Mort prochaine, devant venir le lendemain après-midi, Il voulut anticiper d'une journée le Repas ou souper Pascal, en compagnie de Ses futurs Successeurs ou représentants officiels, ses futurs prêtres et Evêques, et profiter de cette circonstance pour Se laisser aux humains en instituant les Sacrements de l'Eucharistie et de l'Ordre (La Prêtrise). "Prenez et mangez tous de Ce Pain qui est Mon Corps", "Prenez et buvez tous de ce calice, de Ce Vin qui est Mon "Sang", Sang de l'Alliance Nouvelle et Eternelle, — Mystère de la Foi, — qui sera versé pour la multitude des hommes en rémission des péchés", "FAITES CECI EN MEMOIRE DE MOI" Luc, Chapitre 22, verset 19. A partir de Cet Instant, l'humanité avait onze (11) prêtres, onze vrais participants au Sacerdoce du Christ, onze hommes capables de perpétuer La Messe, l'EUCHARISTIE, le plus Grand des Sacrements, parce qu'IL contient DIEU LUI-MEME.

Actuellement LE PRETRE (ou les prêtres actuels) est le successeur de ces onze (11) premiers disciples du Prêtre Eternel, bien à ce moment-là, parce que ces onze (11) derniers et leurs successeurs ne sont devenus Evêques, en recevant La Plénitude du Sacerdoce, que peu avant l'Ascension de Notre-Seigneur. Ainsi, depuis le "Premier" JEUDI-SAINT jusqu'à la "Fin des Temps", le prêtre est et doit être l'Homme de Dieu, l'Homme de l'Eglise et l'Homme de tous les humains, en étant l'Homme de la Messe, de l'Eucharistie, etc..., en exerçant avec fidélité et dignité les pouvoirs qu'il a reçus de "Son" Evêque lors de ou après son ordination sacerdotale. Ces devoirs sont exprimés en ces mots dans la monition du début de cette cérémonie : "Les pouvoirs sacerdotaux sont les cinq suivants : offrir à l'autel, bénir, présider, prêcher et baptiser". Le prêtre qui les accomplit, non sans les secours de Dieu, de ses supérieurs, de ses confrères et même des fidèles, peut toujours recevoir et donner de témoignages comme les suivants :

a) "Cher M. l'abbé, nous vous reconnaissions comme un prêtre compétent, surnaturel, sage, dévoué et bon administrateur; depuis votre arrivée parmi nous, au milieu de nous, vous étiez partout et toujours présent, pour nous donner l'exemple, nous communiquer votre sourire, votre joie et votre élan, nous bénir, nous sanctifier, nous éclairer et nous èfortifier, nous entraîner enfin dans les voies que la Divine Providence a tracées pour nous. En partant, vous nous laissez le souvenir d'un prêtre attaché à la résidence, sacrifiant même vos congés légitimes et une partie de vos vacances permises; le souvenir d'un prêtre pieux et dévôt à l'égard de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de Sa Sainte Mère; le souvenir d'un prédicateur clair et entraînant; le souvenir d'un conseiller averti et prudent, enfin, pour nous limiter, le souvenir d'un prêtre quasi-parfait, d'un homme communautaire pour le religieux, le social et même l'économique. Vous avez été pour nous un véritable apôtre; avec un esprit confiant et désintéressé, vous avez exercé fidèlement vos fonctions et rempli ainsi vos obligations. Encore une fois, nos hommages et notre gratitude".

b) "Chers Paroissiens, je vous remercie du fond du coeur de la sympathie que vous avez manifestée à mon égard depuis que je suis au milieu de vous, de la collaboration enthousiaste que vous avez apportée aux grandes réalisations conjointes accomplies jusqu'à ce jour, du côté spirituel comme du côté économico-social. Je ne veux mentionner aucun nom, car il faudrait que je vous nomme tous. Au moins, priez encore et toujours pour moi, mes confrères dans ce milieu et dans tout le Sacerdoce, priez et travaillez pour tous ceux et toutes celles qui cherchent et chercheront sérieusement leur vocation".

G.-Chénier Hébert, ptre, VICAIRE,
Paroisse de la Purification de la S.V.,
REPENTIGNY, P.Q.

La philosophie et la politique de la mort

VARSOVIE. (C.C.C.) — "La philosophie et la politique de la mort". Tel a été le thème d'un sermon prononcé par le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, en l'église des Visitandines de Varsovie.

Dans une première partie, le cardinal, après avoir demandé le suppression de la peine de mort, a parlé des régions où "des puissances anonymes, des raisons d'Etat particulières qui n'apportent pas grand chose à l'humanité et que guide une obsession de donner la mort, s'affrontent. Des bombes puissantes enfouissent dans la terre et dans la boue un peuple qui vit et qui a le droit de vivre. Mais la lettre du droit, une doctrine insensée, un programme de grande puissance tente de résoudre le problème en employant des oiseaux qui portent la mort. Et c'est la fin. Que ce peuple disparaisse, afin qu'obtiennent satisfaction ceux qui, au nom d'une raison d'Etat douteuse, portent la mort! C'est ainsi que la philosophie et la politique de la mort prouvent qu'elles sont encore puissantes !"

Dans la dernière partie de son sermon, le cardinal a, une nouvelle fois, condamné l'avortement. Il a déclaré à l'adresse des médecins : "Une ombre plane sur votre mission. Nombreux sont ceux qui se plient aux faiblesses de femmes de peu de raison. Au lieu de donner des revenus aux familles, on propose le scalpel. Si le peuple veut exister, le devoir de l'Etat est de lui donner les moyens de le faire. Dieu sait quelles richesses nationales s'écoulent, par les égouts, jusqu'à la Vistule !"

Retraites

Au couvent de Marie-Réparatrice auront lieu les setraites suivantes : du 24 au 26 avril : coiffeuses, par le R. P. Jean-Paul Richard, s.m.m.; du 7 au 9 mai : jeunes filles, par le R. P. Jean-Marie Poisson, s.m.m.; le 25 avril, à 4 heures et à 7 h. 30 p.m., cours de spiritualité, par le R. P. Ovila-M. Gignac, c.s.s.r.

Qu'est-ce que la vérité ?

ROME. — (C. C. C.) — "Qu'est-ce que la vérité ?" Répétant cette question que Pilate posa devant Jésus-Christ, Paul VI s'est attaché à définir les diverses formes de vérité dans un discours prononcé en recevant les étudiants italiens, participant à un concours de culture religieuse intitulé "Veritas" (La vérité).

Le Pape a rappelé qu'il est différentes façons de considérer la vérité : la vérité logique, la vérité de l'esprit humain qui s'adapte aux choses et la vérité qui est Dieu lui-même.

Sur ce dernier point, il a souligné le rapport existant entre l'idée créatrice et la création. "Les choses qui existent sont vraies, a-t-il dit, non pas seulement parce que nous pouvons les connaître et que nous les connaissons, mais parce qu'elles ont été auparavant pensées, pensées par Dieu créateur, par Dieu vérité. Les choses qui existent sont les paroles prononcées par un Verbe qui, en les prononçant, les crée. C'est la doctrine souveraine non pas seulement des philosophes, mais de l'Evangile."

Revenant à la question de Pilate, Paul VI a dit que la réponse est dans l'anagramme de cette phrase : "Qu'est-ce que la vérité". "C'est l'homme ici présent", c'est-à-dire le Christ : Le Christ est la vérité."

Le cardinal Lercaro et "Le Vicaire"

BOLOGNE (CCC) — Une manifestation de protestation contre la pièce "Le Vicaire" s'est déroulé à Bologne, à l'occasion du vingtième anniversaire de la libération de cette ville, avec la participation du cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, de l'évêque de Crema, Mgr Carlo Manziana, ancien déporté de Dachau, de M. Raffaele Cantoni, membre du comité exécutif du Congrès mondial juif, représentant le grand rabbin de Rome, de M. Ben Horin, représentant l'ambassadeur d'Israël en Italie, et de plusieurs autres personnalités.

Le cardinal Lercaro, dans une allocution, a rappelé qu'étant curé d'une paroisse de Gênes, il avait dû se cacher parce que les nazis voulaient l'arrêter pour son activité en faveur des juifs.

"Cette activité que d'autres exerçaient avec moi, a ajouté l'archevêque de Bologne, fut inspirée par Pie XII lui-même. C'est pourquoi notre amertume est grande aujourd'hui devant la honteuse et absurde campagne de haine et de diffamation qui porte atteinte non pas seulement à la mémoire honorée du pape Pacelli, mais aussi à la vérité et à l'histoire".

"Les camions Chevrolet sont les meilleurs sur le marché" nous affirment Georges et Denis Lemire, Cap-de-la-Madeleine, Qué.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Sûreté de fonctionnement en tous temps exige des camions CHEVROLET

"puissance-travail"



"Depuis 15 ans nous utilisons les camions Chevrolet, nous pouvons donc affirmer en connaissance de cause que les camions Chevrolet sont les meilleurs sur le marché et que leur coût d'opération est des plus modiques. Notre genre de commerce requiert des camions de construction sûre et robuste, d'une grande durabilité, des camions sur lesquels on peut compter en tous temps parce que nous travaillons durant toute l'année par toutes les températures.

Nous sommes entièrement satisfaits de nos 26 camions Chevrolet parce qu'ils nous donnent des performances supérieures tout en étant des plus économiques.

Les Chevrolet "puissance-travail" sont avantageux dans tous les transports, y compris les vôtres!
Allez voir aujourd'hui même le concessionnaire des camions Chevrolet.

CHEVROLET

T-965CF

LES CHEVROLET 65 "PUISSANCE-TRAVAIL" RÉSISTENT À LA TÂCHE, TRAVAILLENT DUR !

Concessionnaires autorisés de camions Chevrolet pour le Québec Métropolitain

LaPorte Automobiles, Ltée
250 est, boul. Charest, Québec — Tél.: 529-4561

Roger Barré Automobiles, Ltée
1095, de la Canardière, Québec — Tél.: 529-3331

Denis Pepin Autos, Ltée
2500, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Qué. — Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Rue de l'Anse" tous les mardis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

L'unification de l'Europe et l'édification de la paix

ROME (CCC) — "Tout ce qui peut hâter l'unification de l'Europe nous semble constituer une contribution importante à l'édification de la paix du monde que désirent si ardemment tous les hommes de bonne volonté", a dit le Pape en recevant les participants à la réunion de la Section agricole du Comité économique et social de la Communauté économique européenne.

Après avoir dit qu'il avait suivi par la presse, ces derniers temps, les difficultés auxquelles se heurte l'harmonisation des marchés agricoles européens, Paul VI a ajouté :

"Nous accompagnons de notre sympathie et de nos voeux les efforts que font les gouvernements intéressés pour surmonter ces obstacles. C'est dire que nous ne sommes pas tout à fait étranger à vos travaux, Messieurs, malgré le caractère principalement spirituel de notre ministère apostolique. Nous dirons même que ce ministère nous fait un devoir de promouvoir et d'encourager tout ce qui peut contribuer à abaisser les barrières entre les hommes et les nations et les amener à une fraternelle entente. Et si ce devoir est d'une portée universelle, il s'applique d'abord au groupe de nations qu'une communauté historique de destin a rapproché et qu'une affinité de traditions invite de façon plsu spéciale à fraterniser".

L'abbé Lauzier nommé vicaire-coopérateur

Par décision de Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière : M. l'abbé Roland Lauzier a été nommé vicaire-coopérateur à St-Antonin.

Nouvelle délégation

ROME (CCC) — Une délégation apostolique, sans caractère diplomatique, a été érigée par le Pape pour l'Afrique centrale. Mgr Luigi Poggi, de la Secrétairerie d'Etat, a été placé à sa tête et il a été simultanément promu archevêque titulaire de Forontoniana.

La juridiction de cette délégation, dont le siège sera à Yaoundé, s'étendra aux pays suivants : Cameroun, Gabon, Tchad, Congo-Brazzaville, République Centrale-africaine, qui relevaient auparavant de la délégation apostolique pour l'Afrique Centre-occidentale.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO E-12

REGION METROPOLITAINE

Elagage, émondage et abattage des arbres

Des soumissions cachetées, adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, le jeudi 29 avril 1965, relativement à

l'élagage, l'émondage et l'abattage d'arbres nuisants ou susceptibles de nuire à l'exploitation des lignes électriques de l'Hydro-Québec et aussi le déchiquetage des souches lorsque requis dans la région métropolitaine, le tout en conformité du document d'appel d'offres no E-12.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h. 30 a.m. et 5h. 00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES N'EST PAS REMBOURSABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 12 avril 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO T-12

CENTRALE THERMIQUE DE TRACY

GROUPES 3 ET 4

Travaux de génie civil

Des soumissions cachetées, adressées en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le jeudi 13 mai 1965, relativement à **l'exécution des travaux de génie civil (y compris quelques travaux de mécanique et d'électricité) pour l'agrandissement de la centrale thermique de Tracy (groupes 3 et 4) et des bâtiments annexes à Tracy, comté de Richelieu, P. Q., le tout en conformité du document d'appel d'offres No T-12.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS ($200,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de $25., l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

Le montant versé pour l'obtention du document d'appels d'offres ne sera pas remboursé.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Le co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 12 avril 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO B-400

POSTE CHOMEDEY

Transformateurs de puissance

Des soumissions cachetées adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues avant 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'Est le jeudi 13 mai 1965, pour fournir et livrer dans la région de Montréal :

a) **Neuf (9) transformateurs de puissance monophasés, 60/80 MVA, 301.4 V3 — 120.65 V3 — 12.2 kV;**

b) **Trois (3) transformateurs de service auxiliaires, 300 kVA, 12,200-208 V;**

c) **Trois (3) jeux de barres blindées :**

pour le poste Chomedey, le tout en conformité du document d'appel d'offres no B-400.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS ($150,000).

Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a.m. et 5 h. 00 p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 12 avril 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES

NOS A-592 - A-593

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, comme suit :

Appel public d'offres no A-592 — Le lundi 3 mai 1965 — la fourniture de un (1) bâtiment préfabriqué en acier.

Appel public d'offres no A-593 — Le lundi 3 mai 1965 — la fourniture de câble de téléphone.

(Des soumissions peuvent être offertes pour un ou tous les articles susmentionnés).

Chaque soumission doit être acompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel public d'offres no A-592 — A-593"**, selon le cas.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal le 12 avril 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO A-590

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, **21e étage, 75 ouest, boul.** Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, le lundi, 3 mai 1965, relativement à la fourniture de

Une (1) glissière à billes en acier de construction.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage

HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement le mention : **"Appel public d'offres no A-590".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 12 avril 1965.

L'utilisation des appareils de manutention mécanique pour accroître le rythme des expéditions de marchandises

Peter Wild

Il fut un temps où l'homme ne pouvait compter que sur sa propre force et son habileté pour récolter, traiter, et vendre ses marchandises. Puis il apprit à se servir du travail des animaux. De nos jours, ce sont les machines qui lui viennent en aide et sur une échelle telle que toutes les bêtes de somme restant au monde ne pourraient les égaler.

Cela est particulièrement vrai des machines conçues pour charger et décharger tous genres de marchandises.

Grâce à leur efficacité elles accélèrent les mouvements de marchandises d'un pays ou d'une localité à l'autre, font diminuer les frais de transport et libèrent les humains de travaux durs et parfois malsains.

Les machines portent des noms divers : transporteurs, ponts roulants, chariots à fourche, palans de levage, chargeurs et treuils.

Les services portuaires

L'appareillage de manutention revêt une importance toute particulière dans les ports industriels. Il n' y a pas si longtemps il n'était pas possible de lever en toute sécurité des charges supérieures à 1½ tonne au moyen de grues à quai ou de mâts de charge de navires. Aujourd'hui il est possible dans les ports modernes de déplacer facilement des charges de cinq tonnes et les chariots à fourche soulèvent aisement des caisses de 10 tonnes.

De plus on peut gagner un temps précieux en utilisant de petites grues mobiles et des rampes mobiles de chargement pour empiler et ranger les marchandises dans les entrepôts.

Mais tout ce matériel est très coûteux. Il faut donc l'utiliser au maximum.

Il arrive parfois qu'un port bien équipé en matériel de manutention lourd doive charger et décharger un grand nombre de petits colis au lieu de quelques gros colis ou grandes caisses; cela cause de nombreuses difficultés.

Cependant, petit à petit, les exportateurs se mettent à expédier leurs marchandises en grandes quantités, plus commodes pour les grosses machines de manutention. Les navires peuvent alors être déchargés rapidement sans perte de temps, de travail, ni d'argent.

L'accélération de la construction maritime

Un bon appareillage de manutention est essentiel dans les grands chantiers de construction maritime si l'on veut éviter les pertes de temps. Par exemple, dans un chantier où cinq pétroliers de 18,000 tonnes chacun sont en construction, il faut transporter journellement 60 tonnes de plaques d'acier pour maintenir le rythme du travail.

Il faut souvent jusqu'à 15 opérations de levage et de transport pour qu'une seule de ces plaques puisse entrer en position dans la coque d'un nouveau navire. Sans le matériel de manutention mécanique, le prix de ce travail ferait augmenter sensiblement celui du contrat.

Une grosse industrie

Les services de livraisons routières ont également été accélérés grâce à l'utilisation de bennes basculantes. Le chauffeur d'un camion pourvu d'un tel système n'a qu'à faire fonctionner un levier pour décharger ses marchandises.

Autrefois, les ouvriers devaient faire un travail dur et long qui consistait à remplir un compartiment ou un bac de marchandises à la pelle; ou à faire la chaîne, c'est-à-dire à se passer les marchandises de main en main.

La fabrication du matériel de manutention est devenue une grosse industrie en Grande-Bretagne. En 1963, elle a produit des appareils d'une valeur totale de plus de £116 millions, et en a exporté pour £30,200,000.

Récemment toutes les sociétés faisant partie de l'industrie du matériel de manutention en Grande-Bretagne ont créé la Fédération des associations de fabricants de matériel de manutention (**Federation of Associations of Materials Handling Manufacturers vailler — F.A.M.H.M.**).

Les membres du nouvel organisme ont décidé de travailler ensemble à l'élaboration des nouvelles machines les plus importantes, et de donner une idée plus claire du rôle que jouent les appareils de manutention moderne dans l'expédition, l'emmagasinage et la production des marchandises.

La fédération encouragera les innovations; elle recherchera la simplicité et la sécurité de fonctionnement ainsi que la mobilité.

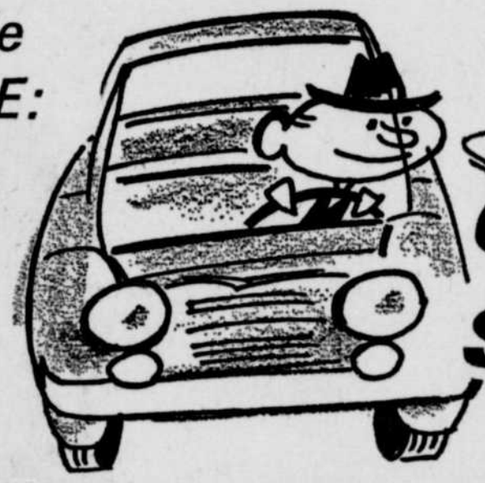
L'expédition rapide et sûre de marchandises d'un pays à l'autre et au-delà des mers contribue sans aucun doute au bien de l'humanité.

Par conséquent, le matériel mécanique de manutention est appelé à jouer un rôle de plus en plus grand dans ces services de première importance.



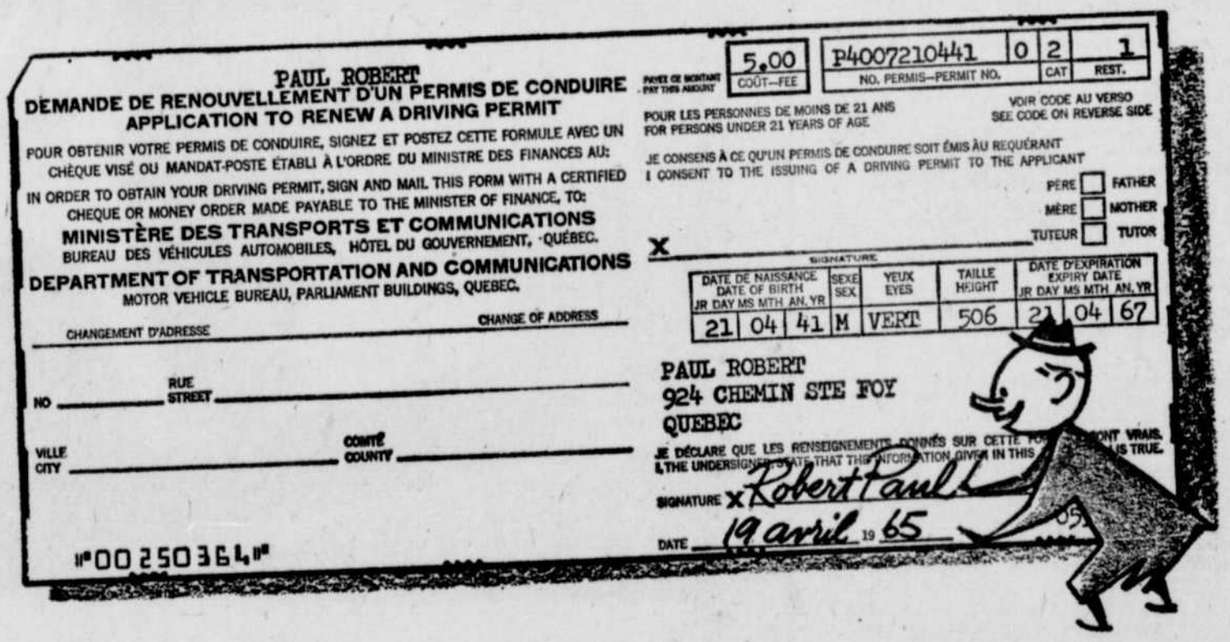
● Les appareils de manutention mécanique permettent d'accélérer considérablement les expéditions de marchandises et de matériaux. Ces machines évitent les attentes dans les ports et les centres de manutention, qui font augmenter les frais de transport. Notre cliché montre l'emploi de la rampe de chargement dans un entrepôt d'épicerie en gros. Cet appareil est muni à chaque extrémité d'une partie articulée et peut être mis rapidement en position pour le chargement et le déchargement des véhicules de livraison.

Le renouvellement de votre PERMIS de CONDUIRE:



c'est aussi simple que ça!

TOUS LES PERMIS DE CONDUIRE DOIVENT ÊTRE RENOUVELÉS AVANT LE 1er JUIN PROCHAIN.



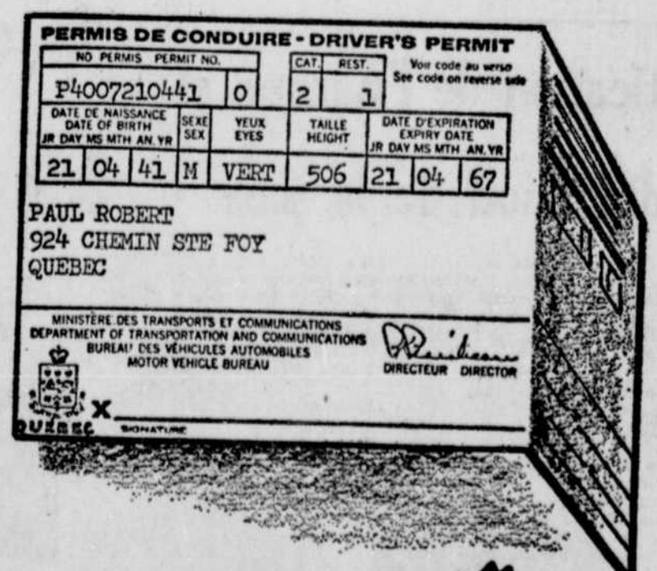
renouvellement

Vous recevrez par la poste une formule de renouvellement. (Vous l'avez peut-être déjà en main). Remplissez-la en suivant les instructions qui l'accompagnent et retournez le tout immédiatement par la poste. (Si vous n'aviez pas reçu votre formule le 20 avril, veuillez en faire la demande au Bureau des Véhicules Automobiles le plus rapproché).

innovations!

Tous les permis de conduire seront livrés par la poste. Votre nouveau permis sera valide jusqu'à votre anniversaire de naissance en 1967 et sera renouvelable tous les deux ans le jour de votre anniversaire. Si vous changez d'adresse, vous n'aurez plus à vous rendre au bureau d'émission; vous n'aurez qu'à remplir le talon détachable de votre permis et le faire parvenir au Bureau Central des Véhicules Automobiles à Québec. Vous inscrivez vous-même votre nouvelle adresse à l'endroit indiqué à l'endos de votre nouveau permis.

IMPORTANT: Ne détachez pas le talon du permis à moins de changement d'adresse.





et en 1967?

Vous recevrez une formule de renouvellement environ un mois avant votre anniversaire de naissance et il en sera ainsi à tous les deux ans.
MAIS n'oubliez pas que vous devez renouveler votre permis actuel avant le 1er juin prochain. N'attendez pas à la dernière minute. Remplissez et retournez immédiatement votre formule de renouvellement.



MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Claire Kirkland-Casgrain, Ministre.
Jacques Verreault, Sous-ministre.
Roland Baribeau, Directeur du Bureau des Véhicules Automobiles

OUVERT DE 9h. 30 A.M. A 9h. 30 P.M. DEMAIN, VENDREDI SAINT

Pollack QUÉBEC



CHICS COSTUMES 2 et 3 PIÈCES

SPECIAL: **45.00**

Une réelle valeur, un bas prix formidable. Choix de divers tissus: tweed, crêpe de laine, diagonal, etc. Modèles à devant simple ou croisé, collet "tailleur" ou de fantaisie. Couleurs: marine, blanc, multicolore. Tailles: 8 à 18 ans.

Pollack — MANTEAUX POUR DAMES (Rayon 511) — Deuxième



ENSEMBLE 2 PIÈCES EN TRICOT DE COTON

Rég. 12.98 **7.00**

Très chic, cet ensemble en tricot à manches longues boutonnant à l'avant, avec encolure au ras le cou. Jupe de coupe droite de teintes unies et haut à motifs. Choix de bleu pâle ou bleu marine. Grandeurs variées.

Pollack — SPORT POUR DAMES (Rayon 540) — Deuxième



VENTE FORMIDABLE DE ROBES $12

Valeurs réelles de 16.98 à 35.00

500 ROBES PRINTEMPS '65

- Nouvel arrivage
- Choix pour toutes les tailles
- Robes, costumes, un, deux et trois pièces

Venez tôt demain et profitez de la plus grande vente de robes jamais vue. Vous avez l'embarras du choix: modèles jeunes "dans le vent", habillés ou classiques, tous du dernier cri.

TISSUS: Mélanges de soie, toile, tweed, acétate, crêpe, jersey, Arnel et bien d'autres encore.

TAILLES: 10 à 20 ans - 5 à 15 junior petite - 7 à 15 junior - 14½ à 24½.

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE

Pollack — ROBES POUR DAMES (Rayon 531) — Deuxième



VESTONS SPORT pour garçons

Rég. 15.98

8.99

En tweed de laine quadrillé ou avec dessins. Style droit, trois boutons. Ceinture et fente dans le dos. Tailles: 8-10-11-12-14-15-16 ans.

Pollack — VETEMENTS POUR GARCONS (Rayon 660) Troisième

IMPERMEABLES en popeline de coton

PRIX SPECIAL: **12.99**

Imperméables de très belle qualité et d'importation. Popeline de coton mercerisé avec doublure à la longueur. Bonne coupe, avec piqûres. Tailles: 36 à 42 court - 36 à 44 régulier. Beige et noir.

Pollack — CONFECTIONS POUR HOMMES (Rayon 610) — Rez-de-Chaussée

AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE S.V.P.

PANTALONS POUR GARCONS

Rég. 6.98 **4.99**

En nylon-viscose fini worsted, tissu résitant et très léger qui se lave à la machine et ne requiert presque pas de repassage. 6 à 18 ans. Gris - brun - vert - gris foncé. Tailles régulières 12 à 18 ans. Demi-taille élastique 6 à 12 ans.

Pollack — VETEMENTS POUR GARCONS (Rayon 660) — Troisième

50 seulement

PANTALONS en flanelle-worsted

Rég. 13.98 **9.99**

Chic pantalon en flanelle-worsted, sans pli en avant, style ajusté. Tissu spécialement traité pour garder sa forme même sous la pluie. Tailles 29 à 42. Gris - "charcoal" - brun.

Pollack — CONFECTION POUR HOMMES (Rayon 600) — Rez-de-Chaussée

EXTRA-SPECIAL POUR PAQUES; MANTEAUX POUR FILLETTES

1er groupe Régulier 22.98 **16.99**

Styles jeunes, tissus assortis tels que tweed de laine et bouclé de laine. Beige, royal, bleu pâle, rouge, rose. Tailles 7 à 12 ans pour fillettes.

2e groupe Régulier 34.98 **27.99**

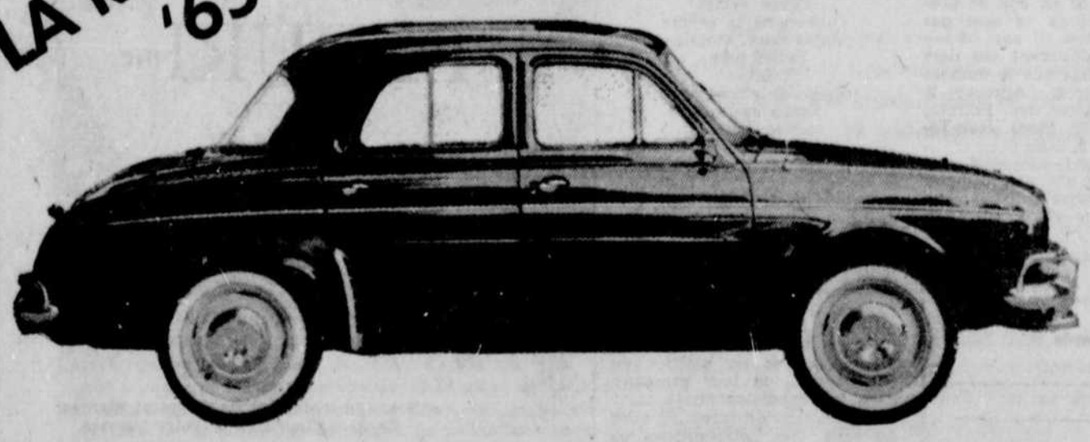
Pour la pré-teen. Large pied-de-poule laine noir et blanc. Avec casquette appareillante. Mohair, bouclé, tweed de laine. Ligne A. Bleu pâle, rose, beige, rouge. Pré-teen 10 à 14x ans dans le groupe.

Pollack — VETEMENTS POUR FILLETTES (Rayon 550) Troisième

AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE S.V.P.



GAGNEZ LA RENAULT '65



IL NE RESTE QUE 2 JOURS

LE CONCOURS SE TERMINE SAMEDI
GRAND TIRAGE A 5 HEURES
AU TROISIEME ETAGE (Service de crédit)
VENEZ NOMBREUX

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON



● L'Association des Femmes de carrières recevait hier soir la visite de sa présidente provinciale, Mlle Muriel Bowles, de Montréal. Sur la photo prise à cette occasion, nous remarquons, de gauche à droite, assises : Mme Irène Perrault, présidente de l'Association locale et Mlle Bowles; debout: Mme Germaine Alleyn et Mlle Mathilde de Bonville. (Photo "l'Action", par M. Laforce)

Les Femmes de carrières reçoivent leur présidente provinciale et fêtent plusieurs de leurs membres

Mlle Muriel Bowles, présidente provinciale de l'Association des Femmes de carrières, a parlé hier soir, des projets de l'organisme, devant les membres du club québecois.

Projets

Le premier consiste en un livre contenant les biographies de toutes les femmes du Canada qui se sont distinguées dans divers domaines. Ce sera la contribution des Femmes de carrière au centenaire de la Confédération. L'Association désire également aider à hausser le niveau d'instruction de la femme. Pour cela, elle compte recueillir auprès de ses membres $30,000 dont les intérêts seraient remis en bourses d'études. La promotion de l'éducation est d'ailleurs l'un des buts du club.

Après avoir souligné la vigueur de l'Association qui possède maintenant des succursales dans plusieurs villes de la province (8 en tout, représentant 500 membres) et se développe constamment, Mlle Bowles a décrit la section de Québec comme la plus dynamique.

Les Femmes de carrières ont pu entendre également le Dr René Pion de l'Association canadienne pour la santé mentale (région de Québec) et Mlle Yvonne Tewfik, présidente du YWCA du Caire, Egypte.

Situation alarmante

Le Dr Pion a cité des chiffres vraiment alarmants concernant le problème des maladies mentales: 50 pour cent des lits d'hôpitaux de notre province sont occupés par des malades mentaux, c'est à dire plus que le cancer, les maladies du coeur et la tuberculose réunis; 1 Canadien sur 10 est un malade mental en fait ou en puissance; cette maladie est cause de 25 pour cent des absences au travail. Heureusement, 75 pour cent des malades mentaux sont récupérables, a-t-il ajouté. Il ne faut donc pas les laisser de côté, les considérer comme du bois mort. Ces malades appartiennent à la société. Nous en sommes responsables.

Mlle Yvonne Tewfik a pour sa part parlé de la situation qui règne dans son pays: transformation de l'agriculture; grande industrialisation; promotion de la femme qui accède maintenant aux plus hauts postes de commande. On en retrouve une entre autres qui s'occupe d'énergie atomique. Le ministre des Affaires étrangères de l'Egypte est une femme.

Membres à l'honneur

Plusieurs membres qui appartiennent à l'Association depuis plus de 10 ans ont été fêtés au cours du diner. Il s'agit de Mlles Jacqueline Coulombe, Irène Auger, Juliette Bussières, Emma Demers, Marcelle Guay, Renée Lapierre, Jacqueline Gravel, Thérèse Auger, Rachel Smiley, Rose-Aimée Fleury, Mathilde de Bonville; Mmes Marie Lecomte, Germaine Alleyn, A. Thivierge, George Trakas, Yvonne Coulombe. Les autres membres qui comptent également plus de 10 ans au sein du club sont: Mlles Vivian Cummings, Marie Larochelle, Claire Garneau, Madeleine Thibault, Mmes Aline Fortier, Thérèse Comeau et Claire L'Heureux-Dubé.

LE PLUS POPULAIRE
des vins pétillants
importés de France
ROYAL DE NEUVILLE



ANJOU SAUMUR blanc
Code 542-F - bout. 26 oz. $2.95
ANJOU SAUMUR rosé
Code 542-G - bout. 26 oz. $2.95
Code 542-H - bout. 13 oz. $1.70
Taxe non comprise
LE VIN DE TOUTES LES FETES

Les Instituts familiaux font une mise au point

Le 8 avril dernier, les directrices des Instituts familiaux de Québec et de la banlieue se sont réunies à Sainte-Marie-des-Anges, en vue d'étudier les perspectives d'avenir.

D'un commun accord, elles croient nécessaire d'informer le public qu'elles maintiennent leur statu quo pour septembre prochain. Il n'est nullement question que les instituts familiaux : La Ruche, Loretteville, Sainte-Geneviève et Sainte-Marie-des-Anges cessent de dispenser l'enseignement familial aux jeunes filles de la province.

Elles prévoient même la possibilité d'offrir des options favorisant une plus grande ouverture sur le monde des arts et du travail. A la culture générale et professionnelle au programme, s'ajouteraient même plusieurs options :

ACTIVITES ARTISTIQUES : initiation à la musique ;danse et folklore; musique instrumentale (piano et flûte); art rythmique; décoration intérieure.

ACTIVITES ARTISANALES: arts plastiques, tissage, gravure, coupe.

HAUTE CUISINE : menus, services, réceptions.

AUTRES ACTIVITES : dactylographie, laboratoire de langues, natation, etc.

Ces cours se donneront dans l'une ou l'autre de ces écoles. Les maisons sus-mentionnées veulent informer les adultes intéressés à la question, qu'ils seront admis à s'inscrire aux cours pratiques et théoriques en relation avec ces options.

Puissent ces mises au point satisfaire le public alerté par l'opinion générale et désireux de connaître les positions respectives des maisons d'enseignement.

Votre idée?



La nôtre aussi!

Vous avez eu sans doute cette *même* idée: une serviette féminine plus confortable (pas d'une seule largeur, pour éviter l'encombrement en arrière). Large en avant, mince en arrière. *Diminuée.* Cette idée sensée a enfin pris forme dans les nouvelles Confidets de Scott. *La seule serviette féminine entièrement diminuée!* Une Confidet s'adapte à la perfection, reste en place et vous procure un *réel* confort! *Et* une réelle sécurité. Les Confidets sont *deux fois plus épaisses au milieu,* où il faut le plus de protection, et un seul modèle convient également aux femmes et aux jeunes filles. Faites-en l'expérience! Vous serez tellement plus confortable et sûre avec la nouvelle et merveilleuse serviette féminine de forme rationnelle.



Nouvelles Confidets Scott®
POUR VOUS — SCOTT FAIT MIEUX LES CHOSES



● UN DUFFLE-COAT PLUS UNE VAREUSE DE MARIN DONNE UNE JAQUETTE SQUFFLE. — Prenez la fermeture traditionnelle à chainette du duffle-coat, ajoutez une fermeture-éclair sous patte empruntez le capuchon ajustable coulissant et les grandes poches de la vareuse de marin et vous obtenez la nouvelle jaquette Squffle très pratique créée par Karat-Togs de Winnipeg. Une Pop-O-Lin Celanese d'acétate et coton imperméabilisée en rouge, beige, marine, bleu ou brun est utilisée dans la jaquette Squffle qui est entièrement doublée de taffetas Celanese assorti et offerte en grandeurs 7 à 14 pour fillettes, et 8 à 16 pour adolescentes.

Horoscope

VENDREDI 16 AVRIL

21 mars au 20 avril (Bélier) — Tenez-vous au-dessus des conflits mesquins. La prochaine fin de semaine sera très différente pour les natifs de ce signe, selon le milieu auquel ils appartiennent.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Votre savoir-faire et votre attitude seront deux gages de réussite, aujourd'hui. N'anticipez pas trop sur l'avenir, cependant.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Soyez au courant de la marche du progrès dans votre sphère professionnelle, et allez de l'avant. Prenez le temps de converser avec vos amis.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Accordez votre attention à tous les problèmes que l'on vous pose. Journée sous le double signe de la collaboration et de l'étude.

24 juillet au 23 août (Lion) — La vitesse excessive, les extravagances alimentaires ou les dépenses superfluent sont à éviter. Rayons planétaires stimulants émanants du Soleil.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous connaîtrez de durs moments au début de la journée, mais tout ira pour le mieux sur les derniers milles.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous auriez tort de vous décourager parce qu'on n'apprécie pas votre travail. Continuez de cultiver les détails.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Soyez patient avec ceux qui vous mettent des bois dans les roues, "patience et longueur de temps font mieux que force et rage".

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Perspectives très intéressantes pour les natifs de ce signe. Configurations planétaires stimulantes pour les intellectuels.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Pondération, jugement, courage et sens des responsabilités, il n'en faut pas moins pour réussir, aujourd'hui.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Faites tout ce qui est en votre pouvoir pour éviter les frictions. Votre tact peut même réparer des maladresses.

20 février au 20 mars (Poissons) — Soyez prudent si vous entamez des pourparlers sérieux et engageants. Evitez les imprudences au volant.

SI VOUS ETES NE UN 16 AVRIL

Vous êtes le dépositaire de nombreuses et belles qualités. Votre esprit inventif et votre affabilité sont typiques. Vous avez le courage d'essayer ce qui paraît impossible à d'autres. La flatterie n'a pas beaucoup de prise sur vous. Des orateurs renommés ont vu le jour à pareille date.

Grandeurs 10-18



Même une débutante peut confectionner très facilement cette jolie robe de ligne "A" dans laquelle vous serez à l'aise et toujours bien mise. Vous la ferez de soie, de toile ou de coton.

Le patron 9374 se vend grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres **ne sont pas acceptés.**

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont **pas** échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

L'Association des dames auxiliaires de l'optométrie existe maintenant à Québec

La régionale de Québec de l'Association des dames auxiliaires de l'optométrie, formée récemment, commencera ses activités à l'automne prochain, a annoncé, mardi soir, madame Robert Fournier, présidente, lors d'une réunion.

Différentes activités sociales seront organisées dans le but de faire connaître le mouvement et de ramasser des fonds. Ces fonds serviront à des oeuvres de bienfaisance que mettra sur pied la régionale.

Lors de la réunion, on a également formé un comité directeur. Mme Bernard Sutton fut nommée vice-présidente et madame Laurent Massicotte, secrétaire-trésorière.

L'Association des dames auxiliaires de l'optométrie a pour but d'aider les personnes moins fortunées en créant des cliniques ou des octrois, avec la collaboration des optométristes et d'offrir des bourses aux étudiants en optométrie.

Si l'Association provinciale a déjà dix ans d'existence, la régionale de Québec ne fut fondée que récemment. D'autres régions seront créées prochainement pour compléter la subdivision de la province.



Mme Robert Fournier
présidente

On doit trouver des moyens pour aider les femmes mariées à concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles

PAR BRENDA LARGE

Ottawa (P.C.) — "La place de la femme est au foyer". C'est là un axiome qui cause encore un préjudice, de la part de nombreux employeurs, à plus d'un million de femmes mariées qui assument des emplois au Canada, déclarait la directrice de la section féminine au ministère fédéral du Travail.

Mlle Marion V. Royce faisait ces commentaires en présentant un rapport de 38 pages comportant plusieurs recommandations visant à améliorer les conditions de travail des mères de famille et à modifier à l'endroit de ces dernières, l'attitude du public.

Ces recommandations avaient été formulées au cours d'un colloque tenu à huis clos au mois de février, par une cinquantaine de conseillers dans les domaines de l'éducation, du travail, du bien-être, de l'industrie et des communications. On demandait notamment que le gouvernement fédéral prenne des mesures au sujet des congés de maternité, donnant ainsi l'exemple aux provinces. Ce problème devrait faire l'objet d'une législation et non pas être laissé à des accords de groupes.

GARDERIES D'ENFANTS

Le mémoire souligne la nécessité d'augmenter les garderies, là où elles s'avèrent nécessaires pour les mères ayant des emplois.

On demande aussi de meilleurs services de conseillers professionnels pour les jeunes étudiants de high school et d'université, afin de les inciter à voir au-delà du mariage et à faire des projets d'études et de formation dans un domaine spécialisé.

Des services de conseillers en orientation seraient organisés également pour les femmes d'âge moyen qui veulent reprendre un travail.

NECESSITE ECONOMIQUES

Les conseillers présents au colloque avaient précisé que le but ultime était de pouvoir offrir aux femmes un choix valable entre les revendications familiales et celles qui sont attachées au travail.

Dans son avant-propos, Mlle Royce, directrice de la section féminine depuis sa fondation, en 1954, dit que la plupart des femmes ayant des responsabilités familiales prennent des emplois par nécessité sur le plan économique. D'autres travaillent pour diverses raisons, autres que la première.

Le nombre des femmes mariées qui travaillent a presque doublé depuis les derniers cinq ans, a dit Mlle Royce.

Pour permettre à ces femmes d'assumer adéquatement leurs responsabilités familiales et professionnelles, on doit trouver les moyens de leur aider à concilier les deux rôles, de souligner Marion Royce.

Un jeu qui mettra vos enfants dans l'atmosphère de Pâques

Toronto — (P.C.) — En prévision des vacances de Pâques, on songe à amuser les jeunes en utilisant les oeufs qui, à cette époque de l'année, se retrouvent partout comme décorations, illustrations, sucreries de toute sorte.

Ainsi, par exemple, il est possible de fabriquer une décoration genre mobile avec un cintre en fil de fer et des coquilles d'oeufs conservées de la cuisson. Le cintre sera plié pour former un carré, avec le crochet à l'un des coins. L'objet peut être peinturé, recouvert de papier crêpé ou ruban, ou encore, garni de bandes de plastiques, coupées à même les sacs servant à couvrir les vêtements qui reviennent du nettoyage. La dimension de ces bandelettes est d'environ deux pouces par quatre.

On les attache autour du fil de fer, en alignant lès unes près des autres ces petites bandes de plastique qui peuvent être vaporisées de peinture dorée ou parsemées de touches scintillantes.

Les coquilles seront teintes ou peinturées, pour être collées ensuite sur des morceaux en longueur de fil noir de différentes dimensions, qui seront suspendus sur les côtés du cintre.

Les coquilles s'agiteront dans l'air si le mobile est fixé au plafond ou au-dessus d'une entrée de porte.

Un jeu d'enfants consiste à recueillir des oeufs cuits durs. Il s'agit pour un petit de faire craquer l'oeuf de son adversaire au jeu, avant que ce dernier ne réussisse à frapper le sien. Pour gagner à ce jeu, il faut tâcher de frapper avec la partie la plus pointue de l'oeuf. C'est un jeu que les enfants apprécient surtout si les parents offrent un prix au vainqueur.

RESIDENCE PERSONNES AGEES
Chambre luxueuse incluant logement, pension, entretien, nettoyage de l'apt. service de literie complet, 1 salon, 1 salle à diner.
Mme Vaillancourt
523-0268

Votre choix pour le dîner de Pâques

Voici un menu suggéré par l'CPA pour ceux qui n'ont pas déjà fait leur choix d'un dîner de Pâques.

DINER DE PAQUES

Jus de raisin épicé
Dinde rôtie farcie avec des châtaignes d'eau
Pommes de terre en purée
Fèves vertes
Oignons à la crème
Aspic aux tomates
Petits pains
Gelée
Neige de citron avec sauce costarde
Breuvage.

La châtaigne d'eau ou macre se trouve dans les boutiques de spécialités. Elle est l'un des principaux ingrédients des mets chinois. Elle est croustillante, blanche et plutôt fade. Mais elle ajoute un "croquant" très agréable à la texture de l'apprêt d'une volaille. La farce ordinaire peut être utilisée en lui ajoutant les châtaignes d'eau coupées en moitiés ou quartiers, selon leur grosseur, dans la proportion de ½ tasse pour 8 tasses de farce. Si elles ne sont pas disponibles, on peut leur substituer des pacanes écrasées, un ingrédient qui ajoute également de la saveur et du croustillant.

Dites
Joyeuses Pâques
avec des
FLEURS
PLANTES EN POTS
FLEURS COUPEES
DECORATIONS FLORALES
Fleurissez votre foyer !
Achetez en toute confiance
au
SALON FLEURI INC.
FLEURISTES
J.-C. Coulombe, prés.
135 est, rue St-Joseph, Québec
524-5218
Sélection complète de fleurs et plantes.
Experts fleuristes à votre service.



Pour vous...

qui en avez aussi !

O mes soucis! Si peu jolis que vous soyez, faites au moins mine d'être polis ! Posez vite un sourire sur cette grimace ! Je ne vous reconnais pas le droit d'enlaidir la terre des autres ! J'ai toujours prétendu vous enrober de joies, et je prétends y arriver encore ! Si l'emballage vous incommode, allez faire la moue ailleurs, là où l'on se pare de ses ennuis, comme d'autant de fleurs épineuses et malodorantes !

• • •

O mes soucis, que ne changez-vous de parc, cependant ? Ces lieux ne vous sont-ils pas devenus par trop familiers ? Que diriez-vous d'aller plutôt troubler la béatitude de quelque belle dame aux joues roses, esclave débonnaire d'un caniche qui lui fait prendre l'air, tant et plus ? Vous me direz, sans doute, qu'elle a son quota d'embêtements, et qu'elle s'évertue à les oublier, ce faisant . . . qu'elle les raconte même à son toutou, assurée d'une discrétion que peu d'humains arrivent à tenir en laisse ?

• • •

Grand'mère disait : "Nul ne sait ce qui bout dans la marmite des autres." Est-ce à dire que, de tant de soucis en balade, bien peu de gens font parade ? Et qu'avec pudeur chacun s'en garde sur le coeur bien plus qu'il ne voudrait ?

• • •

O mes soucis bien à moi, qui ressemblent peut-être à ceux des autres, point ne vous échangerais, toutefois ! Ne me devenez-vous pas familiers, au point de me peser moins, tandis que m'inquiètent fort les ennuis vêtus de neuf qui s'acheminent possiblement vers moi ? Comme je voudrais les voir se briser sur un rempart de joie ! Cette joie qui arme et désarme, tour à tour !

• • •

O mes soucis connus et combattus, ô mes soucis inconnus, puisqu'il en vient toujours, est-il journée plus propice que celle-ci pour vous déposer en offrande d'humilité . . . car, quelle piteuse mine vous avez là ! N'étiez-vous vraiment que cela ? Que quelques éclisses de bois au pied de la vaste et lourde Croix ? ô, mes petits soucis à moi !

Francine L. Roy

Les fourrures sont en vedette

Maintenant qu'avril est arrivé, les fourreurs partout dans le monde se réunissent pour présenter à un public empressé leurs plus récentes créations. A Londres, les fourreurs et les grands couturiers présentent leurs collections de printemps. A l'hôtel Royal York de Toronto, le 14e congrès annuel du 'Fur Trade Association of Canada' bat son plein. La foire internationale de la fourrure de Francfort, la plus importante du genre, ouvrira ses portes dans deux semaines.

Des nombreuses fourrures présentées — dans des suites privées et au cours de splendides galas — par les manufacturiers qui participent au congrès canadien, seules les fourrures et les modèles les plus beaux soulèveront l'enthousiasme des détaillants et des acheteurs. L'astrakan de qualité, la plus versatile de toutes les fourrures, possède cet attrait.

Par le passé, l'astrakan était réservé aux dames âgées. Existant en noir seulement, il plaisait aux femmes qui voulaient avant tout un manteau de qualité, durable et pratique.

Récemment, cette attitude a changé du tout au tout. Les fourreurs et même les couturiers apprécient l'astrakan de qualité parce qu'il constitue un matériel fabuleux leur permettant de laisser libre cours à leur imagination. C'est une fourrure qui avantage les femmes de tout âge et de toute taille, et qui est de plus en plus recherchée par les jeunes élégantes.

La raison qui explique ce changement d'attitude se trouve dans la nature même des peaux. C'est grâce au temps et aux sommes énormes qu'ils ont consacrés aux recherches sur l'élevage que les fermiers du Sud-ouest africain peuvent produire les peaux souples et légères pour lesquelles ils sont renommés dans l'univers entier. Dans plusieurs cas, ils ont réussi à faire disparaître les frisures serrées; les peaux ont l'aspect de la soie moirée.

Un manteau en astrakan de qualité est à peine plus lourd qu'un manteau de drap et vu sa souplesse, il s'adapte facilement à tous les styles — ce qui n'est pas possible avec les fourrures plus volumineuses.

De rapides progrès dans le domaine de la mégie et de la teinture, aussi bien que de nouvelles mutations, ont permis d'obtenir les couleurs les plus inattendues. Le blond cendré, le beige, les teintes tabac et café, de même que la gamme étendue des gris, sont particulièrement jeunes d'aspect. Certaines peaux ont des reflets pâles et foncés. Il existe des garnitures peu communes, de tweeds noir et rouge ou ver On voit constamment de nou velles combinaisons de cou leurs. L'une des plus récente en provenance du Sud-oues africain est le Noir Royal, u bleu noir profond avec des re flets argentés qui font ressor tir le lustre naturel de la four rure.



● Une mince jaquette lustrée en astrakan du Sud-ouest afri cain . . . la fourrure idéale pour souligner la jeunesse de celle qui la porte.

● Pour le printemps et l'été, un manteau du soir en broadtail souple et soyeux garni de vison blanc.

Pour le printemps

Des sacs à main plus petits ou qui en donnent l'illusion

Montréal (P.C.) — Un joli sac à main constitue un accessoire important pour compléter les costumes de printemps.

Le style féminisé, qui caractérise les vêtements cette saison, se retrouve dans la section des nouveaux sacs à main comme d'ailleurs pour les autres accessoires printaniers.

Ces nouveaux sacs sont plus petits et souvent se balancent au bout de poignées en longueur.

Toutefois, un grand nombre de femmes ont besoin d'un sac de dimension plus importante et les petits modèles en vogue ne sauraient leur convenir. Elles peuvent trouver la solution au problème en choisi sant des sacs petits d'apparei ce, mais qui, en réalité, sont e mesure de contenir une mult tude d'objets. Grâce à d'ingé nieux empiècements — sou flets et plis accordéon — l contenant prend des propor tions tout en donnant l'illusio de petite dimension. On trouv un vaste assortiment de cuir de style et de couleurs dan les nouvelles collections d sacs à main. Et pour l'élégan te qui suit les décrets de l mode, soulignons que les plu mes d'autruche utilisées pou les sacs constituent le dernie cri parmi les nouveautés ves timentaires.

Du 21 au 24 avril

Le congrès annuel des diététistes

Tel qu'annoncé plus tôt le septième congrès annuel de la Corporation des Diététistes du Québec aura lieu les 21, 22 et 23 avril, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

Cette année les différents sujets discutés durant le congrès, sauront intéresser non seulement les diététistes mais aussi le public en général.

Le congrès sera ouvert par M. Nathan Steinberg, directeur délégué aux concessions et licences pour l'Expo 67. Tous et chacun, nous sommes curieux de savoir quel sera le sort réservé à l'alimentation sur les terrains de notre future Expo. Pourra-t-on y bien manger ? Quels sortes d'aliments ? et les prix ? Quels contrôles seront établis quant à la propreté, la qualité et l'originalité des repas servis ?

Pour faire suite à cette conférence, un colloque sur la nutrition réunira quelques diététistes qui discuteront entre autres du rôle émotif que jouent les aliments chez l'être humain, de même que de l'effet d'une bonne alimentation chez les femmes enceintes et les enfants d'âge scolaire. Participeront à ce colloque, Mme Agnès Higgins, directrice du Montreal Diet Dispensary, Mme Nicole Demers, du Bureau de la Nutrition de la Commission scolaire, Mlle Odette Larue, diététiste à l'hôpital Ste-Justine et le Dr Florence Farmer, assistant-professeur au Collège Mc Donald.

L'avant-midi du jeudi, 22 avril sera consacré surtout à discuter des derniers développements de la science. Le Dr John B. Dossetor du département de médecine de l'hôpital Royal Victoria entretiendra les diététistes de certains aspects thérapeutiques de la greffe du rein, une des dernières et des plus intéressantes techniques de la médecine moderne. L'avant-midi se terminera par un exposé du Dr Joseph Sternberg sur les avantages et les dangers de la nourriture à l'âge atomique. Le Dr Sternberg est professeur à la faculté de Médecine de l'université de Montréal.

Au cours de l'après-midi, M. Robert E.H. Smith, directeur de la publicité à la compagnie Standard Brands Limited, parlera aux diététistes du rôle qu'elles peuvent jouer dans la publicité des produits alimentaires. Pour terminer la journée, M. Jean-André Straehl, gérant de World Travel Plan et Mlle Colette Drouin-Naud, chargée de recherche à l'Institut de cardiologie de Montréal feront rêver les diététistes réunies en leur faisant accomplir par l'imagination une tournée des pays scandinaves, tournée qui aura "réellement" lieu l'été prochain à l'occasion du 4e congrès international de diététique à Stockholm.

Ces journées d'étude seront clôturées par la réunion générale annuelle de la Corporation des diététistes du Québec sous la présidence de Mlle Kathleen M. Gillespie, directrice du service de diététique du Royal Edward Chest Hospital et présidente, pour l'année 1964-65, de la Corporation des diététistes du Québec.

Dans différentes universités canadiennes on organise des cours à l'intention des femmes

Ottawa (P.C.) — A Edmonton, des mères de famille vont conduire leurs bébés dans une garderie située sur le campus, pour aller suivre des cours de français ou de philosophie à l'Université de l'Alberta.

A Winnipeg, des mères et jeunes filles appartenant à des familles moins privilégiées ou désunies peuvent assister à des cours du soir spéciaux sur les données d'économie domestique.

De nombreuses autres possibilités sont offertes à un grand nombre de Canadiennes qui peuvent maintenant continuer ou perfectionner leur instruction grâce à ces cours. Ces détails sont publiés dans le bulletin de la section féminine au ministère fédéral du Travail.

"Aujourd'hui plus que jamais auparavant, les gens sont conscients de la nécessité d'augmenter leurs connaissances, ou d'être au courant de ce qui se passe autour d'eux", souligne-t-on dans cette brochure.

Les organismes d'enseignement, le gouvernement et l'industrie s'efforcent de renseigner le public sur les changements qui s'opèrent dans notre monde moderne.

PROGRAMME

A l'Université de l'Alberta, un enseignement spécial sous la rubrique "Etudes suivies pour les femmes" inscrit au programme l'histoire du Canada, le français oral, la philosophie, la littérature anglaise.

A Toronto, trois cours donnés dans l'après-midi sont destinés spécialement aux femmes. Ces cours à l'université ont pour titres: "La loi et les femmes", "Bernard Shaw, le penseur et le dramaturge", et un troisième traitant de l'Inde moderne et ses relations avec le monde occidental.

L'université McMaster, à Hamilton, et l'université de Waterloo, dans cette ville de l'Ontario, organisent aussi des cours à l'intention des femmes.

Helena Rubinstein a fait de nombreux legs particuliers

New York (P.A.) — Helena Rubinstein, qui fut une personnalité de renommée mondiale dans le domaine des produits de beauté, a légué par testament 121 dons en argent, variant de $500 à $250,000.

Mme Rubinstein est décédée récemment à l'âge de 94 ans. Ces legs à titre particulier vont à des parents, des amis, des associés et des employés dans les entreprises Rubinstein qui comptent des usines, salons de beauté et laboratoires dans 14 pays.



Toutes nouvelles

LAVEUSES-SÉCHEUSES

À VAISSELLE FRIGIDAIRE

Profitez d'une nouvelle liberté avec une toute nouvelle laveuse-sécheuse à vaisselle Frigidaire.

Finies les mains abîmées par l'eau de vaisselle et les détergents! Fini le récurage des casseroles! Finie, à jamais, la façon démodée de laver la vaisselle et de l'essuyer. Finies les longues heures de corvée au-dessus de l'évier. Vous avez plus de temps libre chaque jour.

Venez . . . comparez la vaste gamme des toutes nouvelles laveuses-sécheuses à vaisselle Frigidaire, chez votre marchand, aujourd'hui même! Admirez-en la perfection. Nouveau lavage Super-Tourbillon breveté. Séchage spécial à l'air chaud qui laisse la vaisselle impeccablement propre. Une valeur hors pair!

B-1449

F CINQUANTENAIRE

FRIGIDAIRE
PRODUIT DE GENERAL MOTORS

DOMINIQUE PAQUET
Coin St-Paul et Notre-Dame
Ancienne-Lorette
Tél.: 872-2911

MAGASIN CO-OP MEUBLES
1535, St-Vallier-Ouest
Tél.: 681-6331

AMEUBLEMENT TANGUAY INC.
535, boul. Ste-Anne
Tél.: 661-8865

RENE DION INC.
2854, 1ère Avenue, Québec
Tél.: 623-3826

AMEUBLEMENT TANGUAY INC.
Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2496

NAP. BOILY
4094, boul. Ste-Anne
Ville Montmorency
Tél.: 663-7851

TERREAU & RACINE LTEE
196, rue St-Paul, Québec
Tél.: 692-0220

ROBERT LESSARD INC.
MEUBLES
2065, boul. Charest-Ouest
Ste-Foy - Tél.: 527-7323

QUEBEC ELECTRONIQUE ENR.
621, rue St-Jean, Québec
Tél.: 529-9261

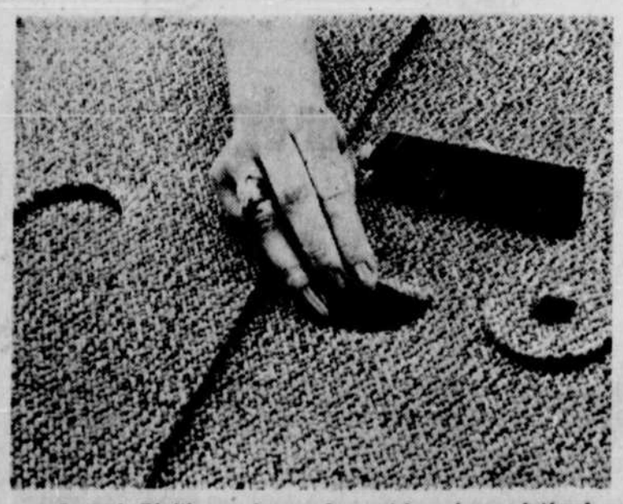
PAUL BEGIN ENR.
MEUBLES
St-Romuald - Tél.: 839-9196

Maguire
1330, rue Maguire
Tél.: 681-4124

Maguire
Place Laurier
Tél.: 653-4038

Maguire
Place Fleur de Lys
Tél.: 529-4915

Claude Lévesque MEUBLES
VILLAGE HURON
LORETTEVILLE
Tél.: 842-4824



● Le tapis Zénith avec dessous de caoutchouc-éponge intégral, peut-être réparé par n'importe qui en quelques instants en employant ce nouvel outil de C.C. Carpet Co. Ltd. Cet outil découpe la partie endommagée et la pièce de rechange de même grandeur. Lorsque cette pièce de rechange est cimentée, les coutures sont invisibles. Le perfectionnement de cet outil élimine le coût assez élevé d'un tissage dans les cas de brûlures ou de taches rebelles sur certaines sections de tapis.

Le tapis Zénith a été développé par Commercial, le plus grand manufacturier au monde de tapis sur base de caoutchouc, pour être mis en valeur surtout dans des endroits à circulation très dense. C'est une ligne de tapis avec dessous en caoutchouc-éponge intégral, dont le fil de nylon à très grande densité est tissé extrêmement serré.

Plus épais et plus résistant que le nylon ordinairement employé pour le tapis résidentiel conventionnel, ce filament de nylon de très grande densité est fait en appliquant un procédé exclusif de traitement au filament ininterrompu de nylon Caprolan. Ce nylon de 15 deniers est l'idéal pour la confection du Zénith. Tissé d'après une méthode unique à Commercial, cet épais fil de nylon donne une fibre très résistante qui se nettoie facilement et réduit au minimum l'usure dans les endroits concentrés.

C'est vraiment une révélation dans le domaine tapis, car Zénith est le premier à combiner le dessous en caoutchouc-éponge intégral avec un filament et un procédé de tissage nouveaux. Son coussin intégral de 3/16 de pouce de caoutchouc-éponge B. F. Goodrich (et non caoutchouc-mousse), garanti sa résilience.

Côtelettes d'agneau Californie

4 côtelettes d'agneau dans l'épaule
½ cuil. à thé de sel
¼ cuil. à thé de poivre
½ cuil. à thé de feuilles de menthe séchées
¾ de tasse de jus d'orange
¼ tasse de sucre granulé
2 cuil. à thé de fécule de maïs
¼ cuil. à thé de sel
¼ cuil. à thé de cannelle
10 clous de girofle entiers
2 cuil. à thé de zeste d'orange
4 oranges tranchées

Inciser à plusieurs endroits le gras qui entoure les côtelettes; frotter la poêle avec le gras ainsi obtenu, et y faire brunir la viande des deux côtés à feu moyen; égoutter l'excès de gras.

Mêler ensemble ¼ cuil. à thé de sel, de poivre, la menthe et ¼ tasse de jus d'orange et verser le tout sur des côtelettes; couvrir et cuire au four à 325°F. pendant environ 45 minutes, ou jusqu'à ce que la viande soit tendre.

Pendant ce temps, combiner le sucre, la fécule de maïs et ¼ cuil. à thé de sel dans un poêlon; ajouter la cannelle, les clous, le zeste d'orange et ½ tasse de jus d'orange; brasser et cuire à feu moyen jusqu'à ce que le mélange soit clair et quelque peu épais retirer les clous et verser cette sauce chaude sur les côtelettes garnies de tranches d'oranges. Donne quatre portions.

L. Daviault nommé directeur régional



Ottawa — Le ministre des Forêts, l'honorable Maurice Sauvé, annonce qu'une nouvelle mesure a été prise dans les cadres de la réorganisation générale du ministère fédéral des Forêts. La Commission du service civil a nommé sept directeurs régionaux, y compris M. Lionel Daviault, âgé de 60 ans, pour la région du Québec, dont le bureau principal est à Sillery.

M. Daviault assumera la responsabilité des programmes régionaux de recherches en matière de science forestière, ainsi que d'insectes forestiers et de maladies des arbres, ces recherches ayant été effectuées auparavant par deux directions distinctes du ministère. Il sera aussi chargé d'assurer la liaison avec le gouvernement provincial en ce qui concerne les recherches et les accords forestiers fédéraux-provinciaux, ainsi qu'avec les industries de produits forestiers.

Cette nouvelle organisation régionale prévoit l'intégration et la coordination complète des services de recherches et autres du ministère dans la région, et elle a pour but d'améliorer la collaboration et les relations avec les autorités forestières de la province, les industries forestières et les universités.

M. Daviault occupe depuis 1952 le poste de chef du laboratoire d'entomologie et de pathologie forestières qui se trouve à Sillery.

A Chambly-Transport: règlement du conflit

Le différend qui opposait la Fraternité canadienne des cheminots et des employés de transport, local 513 et Chambly-Transport a été réglé, lors d'une réunion convoquée sur l'instance de Me Donat Quimper, c.r., sous-ministre associé du Travail. Jeudi, était le dernier jour de l'avis légal de huit jours, prévu au Code du travail pour les services publics.

Le règlement accorde une augmentation de salaire de $0.34, soit $1.66 de l'heure à $2.00. Un contrat de trois ans a été signé et prendra fin en novembre 1967. Ce contrat couvre 92 chauffeurs d'autobus de la rive sud.

Les conducteurs d'autobus recevront une augmentation de $0.06 l'heure à partir de novembre 1964; $0.06 en mai 1965; $0.06 en novembre 1965; $0.08 en mai 1966 et $0.06 en novembre 1966, ce qui constitue une augmentation de $0.34 l'heure.

Les membres de la Fraternité jouiront de trois jours de congé en 1965, soit: la Confédération, la fête du Travail et la fête de Noël; pour 1966 et 1967, la fête du premier de l'An sera ajoutée.

Le ministère du Travail était représenté par M. Maurice Cantin, conciliateur; la Fraternité, par MM. Bellini et Bernier; Me Roger Lacoste représentait Chambly-Transport.

LE SYNDICAT DES EMPLOYES DU TRANSPORT PROVINCIAL (CSN) DEMANDE LA CONCILIATION

Les employés de la compagnie de Transport Provincial, membres du Syndicat des employés du transport provincial (CSN), réunis en assemblée générale ont ratifié à l'unanimité le décision de leurs officiers qui ont demandé au ministre du Travail de la province de Québec l'intervention d'un conciliateur afin de tenter un règlement satisfaisant concernant le renouvellement de leurs conventions collectives de travail.

Le Syndicat et la Compagnie en négociation directe depuis le début de mars, en sont venus à une impasse au cours de la semaine dernière lors de leurs discussions sur les clauses monétaires.

Les employés de la compagnie de Transport Provincial envisagent la nécessité d'une grève tout comme les employés de la Commission de Transport de Montréal. C'est pourquoi la CSN a délégué M. Raymond Couture comme directeur général de la grève dans le secteur du transport. M. Lucien Giroux sera responsable du groupe d'employés de la compagnie de Transport Provincial, tandis que M. Jacques Dupont sera responsable des employés de la Commission de Transport de Montréal.

Il faut se rappeler que les deux groupes d'employés du transport, CTM et PTC, ont joint les rangs de la CSN au cours de l'automne dernier et ils font front commun pour améliorer les conditions de travail dans le secteur du transport.

Toutes sortes de rumeurs ont circulé ces derniers jours quant à l'imminence d'une grève à la compagnie de Transport Provincial. Le président du Syndicat, M. Roland Souchereau, et les conseillers techniques de la Fédération canadienne des employés de services publics (CSN), MM. Georges-E. Hébert et Guy Beaudoin précisent que "pour le moment le Syndicat procède à l'étape de la conciliation et les employés prendront les décisions qui s'imposent en temps opportun; personne d'autre que les membres du Syndicat en assemblée décideront de la grève et du moment où ils devront y recourir".

M. Lucien Giroux procédera à l'établissement d'une structure de grève et à la formation des comités de grève nécessaire afin que le Syndicat des employés du transport provincial (CSN) soit prêt à toute éventualité.

Unité sanitaire de Montmagny

Principales activités:

Lundi, 19 avril: fête légale.

Mardi, 20 avril — Hôpital: clinique de BCG. Daaquam, à 1 h. 30: clinique de bébés. St-Just, à 2 heures: clinique de bébés.

Mercredi, 21 avril — Unité Sanitaire, de 9 à 11 heures: clinique de radiographies pulmonaires. (Avis du médecin). Lac-Frontière, à 1 h. 30: clinique de bébés et vaccination par le SABIN (1ère dose). Ste-Lucie, à 2 heures: clinique de bébés et vaccination par le SABIN (1ère dose).

Jeudi 22 avril — Unité Sanitaire, de 2 à 4 heures: clinique de bébés.

Vendredi, 23 avril — Hôpital: clinique de BCG. Inspections médicales scolaires.



● La présentation des certificats aux gagnants des concours d'art culinaire de la section des forces armées lors du 29ième Grand Salon culinaire annuel de la province de Québec a eu lieu, récemment, au restaurant Desjardins. Ces certificats émis par la "Food Service Executive Association" comprenaient des certificats de compétence se répartissant de mentions d'excellence à distinction. Dans l'ordre habituel, on voit: M. Robert T. Bray, président du comité des forces armées du "Food Service Executive Association"; le sergent Vernon Potter; le caporal Donald Holland; le caporal Jacques Cadorette; le major-général F.-J. Fleury; le capitaine F. Lépine; le caporal D. F. Walsh et le sous-officier Gérald Reid.



Valiant 100: pratique et économique pour plaire



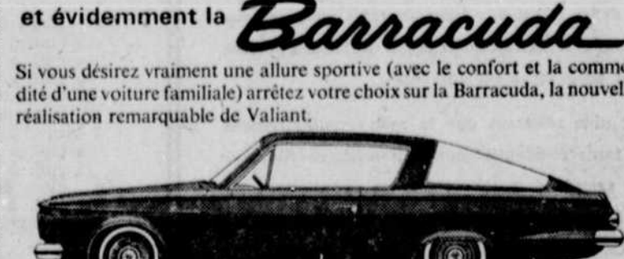
Valiant 200: plus grosse, plus puissante pour satisfaire

Depuis plusieurs années, la valeur de la Valiant est insurpassable. Pendant 1965, la valeur de la Valiant est encore insurpassable *et le choix aussi!* En effet, quel choix pour vous! Il existe deux nouvelles séries complètes de Valiant, la nouvelle série Valiant 100 pour ceux qui aiment le beau mais qui ont un budget limité et aussi la nouvelle série Valiant 200 pour ceux qui aiment épater tout en demeurant dans une catégorie "raisonnable". En tout, vous pouvez maintenant choisir entre 30 Valiant avec moteurs 6 et V8, des hardtops, des sedans, des décapotables et des station-wagons. N'est-ce pas merveilleux? Alors comblez votre désir chez le vendeur Valiant de votre localité.

VALIANT 200 — plus grosse, et plus puissante pour satisfaire



Signet hardtop à 2 portes *(longueur totale 196.4 pouces)*



Custom 200 sedan à 4 portes *(longueur totale 196.4 pouces)*

VALIANT 100 — pratique et économique pour plaire



Custom 100 hardtop à 2 portes *(longueur totale 188.2 pouces)*



100 sedan à 2 portes *(longueur totale 188.2 pouces)*

et évidemment la Barracuda

Si vous désirez vraiment une allure sportive (avec le confort et la commodité d'une voiture familiale) arrêtez votre choix sur la Barracuda, la nouvelle réalisation remarquable de Valiant.



en '65, la valeur de la Valiant est insurpassable et le choix aussi

CHRYSLER CANADA LTD.

LES AUTOS AVEC LA GARANTIE DE 5 ANS-50,000 MILLES DU "ROUAGE D'ENTRAINEMENT"

AUTOS USAGÉES de Qualité

R. TANGUAY AUTOMOBILES, LTEE.
Rond Point, Lévis, P.Q.

CHOUINARD AUTOMOBILES, INC.
150 boul. St-Sacrement, Québec 8, P.Q.

UNIVERSAL AUTO LIMITEE.
777, 1ère Avenue, Québec 3, P.Q.

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES, INC.
Rond-Point, Lévis, P.Q.

AUTOS USAGÉES Dependable

Urgence d'amender l'article 16 du code criminel concernant le droit qu'a un accusé d'invoquer l'aliénation mentale

MONTREAL (P.C.) — Deux psychiatres et deux hommes de loi ont été unanimes, récemment, à reconnaître l'urgence d'amender l'article 16 du code criminel du Canada qui fixe le critère en vertu duquel un accusé peut invoquer "aliénation mentale".

Une table ronde, réunie sous les auspices de la Société de criminologie du Québec, à l'Université de Montréal, comprenait deux médecins, les docteurs J.-B. Boulanger et Denis Lazure, ainsi que deux avocats, Mes Jacques Fortin et Louis-Philippe Landry.

Les participants ont exprimé l'avis que le teste canadien de responsabilité criminelle correspond à des conceptions périmées et ne tient nul compte des développements des sciences de l'homme depuis plus d'un siècle.

Cet article, adopté par le Parlement en 1892, aurait dû être amendé depuis longtemps, ont-ils dit.

"C'est effarant et désarmant à la fois, a dit le Dr Lazure, assistant-directeur des services psychiatriques au ministère de la Santé, de voir une telle unanimité et je ne suis pas du tout satisfait des raisons qu'on a invoquées pour expliquer un tel retard."

Me Landry, substitut du procureur-général, a rappelé pour sa part que le test canadien de responsabilité criminelle s'inspirait de règles édictées par le Parlement britannique en 1843. Selon les conceptions de l'époque, la psychiatrie naissante était "une affaire extrêmement dangereuse qu'il ne fallait pas appliquer aux affaires pratiques", a-t-il dit, en citant un texte de l'époque où l'on fouettait encore les personnes atteintes d'aliénation mentale dans l'espoir de chasser le démon qui les habitaient.

Selon les explications fournies par Me Jacques Fortin, professeur de droit à l'Université de Montréal, le législateur cherchait alors une base à partir de laquelle le jury pourrait juger si l'accusé était atteint de maladie mentale ou non.

L'article 16 propose un critère, à savoir: l'inculpé était-il en mesure de juger de la nature de son acte et d'apprécier si cet acte était bon ou mauvais.

Comme l'accusé est présumé sain d'esprit, la cour lui impose le fardeau de la preuve. Il appartient donc à ses défenseurs de soulever sur ce point un doute à tout le moins raisonnable.

Le Dr Boulanger soutient, pour sa part, que l'application de cet article provoque de véritables crises de conscience chez les médecins qui sont invités à témoigner devant la cour. Il se sent à la fois juge et partie, a-t-il dit.

Comme témoin de la défense, il est porté à s'identifier avec l'accusé. D'autre part, quand arrive la question fatidique et qu'il doit prononcer son diagnostic sur l'état mental de l'accusé, en fonction de critère de discernement du bien et du mal, le problème qui lui est posé est tellement étranger à l'univers de la psychiatrie qu'il perd pied, et crain d'être mal interprété, cherche à se défiler.

Selon le médecin, la situation est pire encore lorsque la couronne à son tour fait appel à ses propres experts. "On assiste aux spectacles pénibles et parfois ridicules où des psychiatres se contredisent devant la cour quant à l'appréciation de l'état mental de l'accusé", a dit le Dr Boulanger.

Le Dr Lazure s'est dit d'accord pour que l'on abolisse les règles actuelles ainsi que l'expertise contradictoire. "Il existe certes des zones d'irresponsabilité chez les individus et le psychiatre peut tenter de déterminer ces zones", a-t-il dit.

Offices du dimanche

Fête de Pâques, 1ère cl., avec oct. de 1ère cl. (blanc). — Messe de la fête, Gloria, Credo, préface et Communicantes de Pâques, Ite Missa est alleluia, alleluia. — II Vêpres de la fête sans mém.

Evangile du dimanche

DIMANCHE DE PAQUES
(S. Marc, XVI, 1-7)

En ce temps-là, Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil. Cependant elles se disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre? Mais, en y regardant, elles s'aperçurent que cette pierre, qui était fort grande, avait été ôtée. Puis, entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles en furent effrayées. Mais l'Ange leur dit: Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité; il n'est point ici: voici le lieu où on l'avait déposé. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit lui-même.

Les Quarante-Heures

AVRIL

18—Notre-Dame-de-la-Garde, Saint-Benoit-Abbé, Notre-Dame-du-Saint-Rosaire de Portneuf-Station.
21—RR. PP. du Saint-Esprit.
23—Couvent de Jacques-Cartier.
24—Couvent de Limoilou.
25—Notre-Dame-des-Victoires, Saint-Emile et RR. FF. du Sacré-Coeur de L'Ancienne-Lorette.

Un concours de rédaction sur le tourisme accessible aux Canadiens

L'Académie internationale du tournoi de Monte-Carlo a annoncé récemment un concours de rédaction sur le tourisme accessible aux Canadiens. Ce concours se divise en deux catégories: une pour les étudiants et professeurs d'universités, ainsi que les étudiants des écoles professionnelles de tourisme; et une pour le public.

Les candidats au concours universitaire sont priés de présenter un essai sur le sujet suivant: "Quel rôle le tourisme doit-il jouer, à votre avis, dans les loisirs que notre civilisation a créées? Donnez les motifs de votre opinion". Les essais ne doivent pas avoir plus de dix pages.

Le concours général offre le sujet de remplacement suivant: "Quelle importance attribuez-vous à la connaissance de votre propre pays dans vos idées sur le tourisme?" Les réponses ne doivent pas être de plus de 100 lignes dactylographiées.

Le premier prix du concours s'adressant aux universitaires est un diplômé honorifique de l'Académie internationale du tourisme et un séjour d'une semaine à l'hôtel à Monaco, ou dans un autre pays.

L'essai couronné sera publié dans la revue de l'Académie.

Le prix du Prince Rainier III sera accordé au gagnant de la catégorie générale. Il comprend un diplôme de l'Académie, une médaille en vermeil, à l'effigie du Prince, un séjour d'une semaine à l'hôtel de Paris de Monte-Carlo, et une prime de 500 francs (soit environ $110 canadiens). Un second prix et des accessits seront accordés dans les deux catégories.

Les concurrents peuvent choisir l'une des cinq langues suivantes: français, anglais, allemand, espagnol ou italien. Prière d'envoyer les demandes d'inscription au Secrétariat permanent de l'Académie, 2 A, boulevard des Moulins, Monte-Carlo, Monaco. La date limite d'inscription est le 20 mai 1965. Aucun essai ne sera remis à son auteur.



● **L'ESCORTEUR COLUMBIA.** — Des marins de l'escorteur d'escadre COLUMBIA se sont joints aux marins britanniques pour former une garde d'honneur pendant que l'amiral Sir Charles Madden, commandant en chef de l'OTAN pour le secteur de l'Est de l'Atlantique, dépose une gerbe au cimetière du Commonwealth à Bergen, en Norvège. Les marins appartiennent à une force anti-sous-marine de l'OTAN formée de quatre navires qui vont travailler ensemble jusqu'à la mi-juillet. Un navire des Pays-Bas et un autre des Etats-Unis complètent l'escadre.

(Photo Défense Nationale)

L'équipage du "Columbia" en tournée pour l'OTAN

Bergen, Norvège (P.C.) — Le jeune marin canadien scruta d'un oeil critique le poste des matelots de sa maison flottante et il déclara en riant de bon coeur: "Après tout, l'intimité est un mot qui n'existe pas dans le vocabulaire de la marine".

Le matelot Don Anderson, de Pembroke, Ont. ne faisait que commenter l'opinion générale au sujet de la vie quotidienne à bord du destroyer d'escorte canadien Columbia qui participe actuellement à des manoeuvres d'envergure dans le cadre des opérations de l'OTAN. Avant de revenir à Halifax, son port d'atache, en juin, le Columbia aura visité une multitude de ports allant de la Norvège au Portugal.

Ce navire qui jauge 2,900 tonnes est relativement gros mais il est après tout limité. Après avoir parcouru le pont long de 366 pieds, il n'y a pas moyen de prendre une marche à la campagne si vous êtes d'humeur massacrante et que les membres d'équipages sont sur les épines.

Mais Anderson, un marin de 22 ans qui est technicien de sonar, dit que ce manque d'intimité ne constitue pas un problème.

"La mer doit exercer un attrait même sur les gars qui aiment vivre en société puisque nous sommes tous amis, tant en mer que sur la terre ferme. Je plaindrais le pauvre type introverti qui se joindrait à notre équipage parce que l'intimité est un mot qui n'existe pas dans le vocabulaire de la marine".

Membre de la Marine depuis deux ans et demi, Anderson est préposé à la surveillance du sonar qui sert à dépister les sous-marins. Il est de faction pendant quatre heures après quoi il jouit de huit heures de congé. Son quart débute souvent après minuit mais peu importe.

"Nous pouvons obtenir un goûter froid à la cafétéria à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et les meilleurs parties de nos tournois de bridge sont jouées durant ce que les parents et amis à la maison appellent les petites heures du jour".

Pour ceux qui souffrent parfois du mal du pays, le comité de bien-être du navire a prévu une variété de passe-temps, y inclus d'excellents films et un merveilleux choix de livres dans la bibliothèque aux rayons bien garnis.

"Mon passe-temps favori est le concours d'amateurs", déclare avec enthousiasme le matelot Anderson. Les concurrents ne sont pas nécessairement tous des amateurs. Il y a par exemple le marin Jerry Cole, âgé de 29 ans, de Kirkland Lake, Ont., qui enregistre des mélodies de cowboy pour la maison d'enregistrement London.

Sous le pont, dans le postes des matelots qu'il partage avec 19 copains, Anderson s'entretient des souvenirs qu'il a conservé des ports qu'il a visités — San Juan, Fort Lauderdale, Londonderry.

CONCOURS D'AMATEURS

"Nous nous proposons d'organiser un concours d'amateurs à Lisbonne des Anglais, des Américains, des Hollandais ainsi que des Canadiens y participeront".

Bien que la vie en mer soit pour le moins restreinte, elle n'est pas dispendieuse. Un barbier amateur vous fera les cheveux pour 50 cents et les cigarettes se vendent 15 cents le paquet à la cantine.

Qui plus est, tous les marins peuvent rêver à l'avenir. Anderson ne cache pas que son avenir est dans la marine mais il cite le cas de ce sous-officier de 38 ans qui compte 20 ans de service et qui, lorsqu'il prendra sa retraite, dans quelque mois, occupera un emploi qui lui rapportera un salaire mensuel de $800.

"Voilà une excellente façon de couronner une vie en mer", de conclure Anderson.



● **PREMIERE TRAVERSEE** — Halifax (Téléphoto UPI) — **Les débardeurs ont photographié abondamment le transatlantique "Oceanic" qui a fait sa première traversée de l'océan. Le vaisseau de 774 pieds de longueur a coûté $35 millions. C'est une véritable villa flottante.**



● **ACCUEIL CHALEUREUX** — Boston (Téléphoto UPI) — **Le brise-glace "USS Glacier" est revenu à son port d'attache après un voyage de six mois dans l'Antarctique où a eu lieu l'opération "Depp Freeze". Les membres d'équipage ont reçu un accueil chaleureux de leurs familles.**



Pour la fillette à la page

Les petites robes en toile !

Dessinées par Suzanne Godart, cette collection est réalisée par Youngland.

A) Robe-manteau de ligne 'A'. Col et poignets en toile blanche. 3 à 6 x 11.98
7 à 12 ..... 13.98

B) Robe-tunique en toile blanche avec ceinture brune sur les hanches. 3 à 6x 10.98
7 à 12 ..... 12.98

C) Costume comprenant la jupe à plis et le blouson blanc. 3 à 6x 14.98
7 à 12 ..... 16.98

D) Robe de ligne 'A' avec taille haute d'où partent des plis. 3 à 6 x 10.98
7 à 12 ..... 12.98

SYNDICAT, 4e ETAGE. AUSSI A PLACE LAURIER

Le Syndicat de Québec

ST-ROCH: 9H. A 5H.30, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H.30 DU SOIR. PLACE LAURIER: 9H.30 A 5H.30 ET MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H.30 DU SOIR - C.P. 1217, QUEBEC 2 — TEL.: 529-7351

Polio éliminée virtuellement

Ottawa (P.C.) — La polio, ce virus qui semait jadis la terreur dans les foyers nord-américains, a été "virtuellement éliminée" au Canada, a déclaré lundi un médecin en autorité au ministère fédéral de la Santé.

Le Dr E.R. Best, chef du service d'épidémiologie du ministère de la Santé, a déclaré dans une interview accordée à l'occasion du 10e anniversaire de la proclamation du vaccin Salk comme étant "sain, efficace et puissant", que la victoire presque complète sur la poliomyélite paralysante est un "exploit d'envergure" dans le développement scientifique et le contrôle de la maladie.

"Avant 1954, a-t-il dit, nous ne connaissions même pas le vaccin et au début des années '50 le monde procédait encore par tâtonnements dans ses efforts pour établir la cause exacte de la terrible maladie".

Le Dr Best a cependant mis une condition au bien-fondé de son verdict optimiste sur l'état de la polio au Canada; il a souligné que la maladie pourrait recommencer à causer de grands ravages si la population ne maintient pas son niveau d'immunisation aussi élevé qu'elle ne l'a maintenu depuis que le vaccin a été mis à la disposition du public.

PROGRES CONSIDERABLES

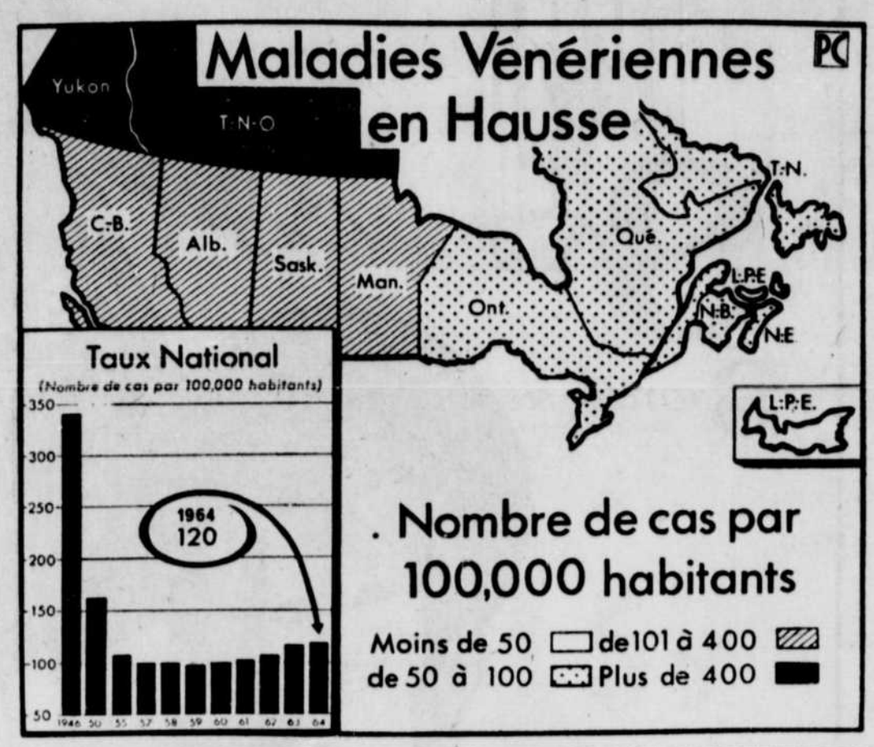
L'an dernier, il y a eu 21 cas de poliomyélite paralysante au Canada. De ce nombre de cas, deux ont été fatals. Le Dr Best a déclaré que c'était la première fois que le Canada avait à déplorer aussi peu de victimes de la polio et que le faible nombre de cas de mortalité atteste bien de l'efficacité des mesures préventives. En effet, ces statistiques se comparent avantageusement aux chiffres de 1955, l'année où le vaccin Salk fit son apparition, alors qu'on enregistra 5433 cas de polio. En 1959, soit l'année de la dernière épidémie d'envergure, on enregistra 1,887 cas; il y eut 3,192 cas de poliomyélite paralysante et 494 morts.

Au cours des trois premiers mois de l'année en cours, aucun cas de polio n'a été rapporté au Canada. Pour la période correspondante de l'an dernier, on avait enregistré quatre cas.

DEPUIS CINQ ANS LES MALADIES VÉNÉRIENNES SONT À LA HAUSSE

Par Michael Gillan
de la Presse Canadienne

Les maladies vénériennes qui se mirent à fléchir après la seconde guerre avec l'apparition de la pénicilline, ont manifesté au cours des cinq dernières années un recrudescence qui n'est pas sans inquiéter les autorités.



On craint qu'à moins de prendre des mesures concertées sur une échelle nationale, la syphilis et la gonorrhée finissent par surpasser l'année de 1946 quand 41,556 cas furent décelés.

Des statistiques préliminaires pour l'année 1964 préparées par la division de la santé publique du Bureau fédéral de la statistique démontrent qu'il y a présentement au Canada 23,414 cas au regard de 16,978 en 1959, une des années les plus basses depuis la guerre.

Les autorités fédérales et provinciales, qui ont été interrogées par la Presse Canadienne au cours d'une enquête menée d'un bout à l'autre du pays, attribuent une bonne part de l'augmentation du nombre des maladies vénériennes aux relations sexuelles devenues courantes chez bon nombre d'adolescents et de jeunes gens.

Ignorance

L'ignorance dans laquelle le public est tenu au sujet de cette maladie — les causes, les effets et la guérison — est l'un des principaux obstacles à la lutte contre ces graves maladies.

L'enquête menée par la Presse Canadienne révèle également que ce ne sont que des semblants de campagne qui sont menées dans la majorité des provinces à l'heure actuelle. Toutefois, il se peut que cela change très bientôt.

Au cours du mois de février, un groupe de fonctionnaires fédéraux et provinciaux se sont réunis à Ottawa pour élaborer une nouvelle stratégie pour lutter contre les maladies vénériennes. Il s'agit de membres du comité consultatif sur les maladies vénériennes mis sur pied en novembre dernier par le Conseil de la santé du Canada. On prévoit que l'une des principales recommandations que le comité formulera, en avril, aura trait à une campagne d'éducation populaire plus poussée.

Maladies guérissables

Les maladies vénériennes, qu'il s'agisse de la syphilis ou de la gonorrhée, sont guérissables. Cependant, lorsqu'elle n'est pas traitée la syphilis peut causer la mort en amenant une insuffisance cardiaque, ou provoquer la cécité, la paralysie et la folie. Quant à la gonorrhée, elle provoque souvent la stérilité ou l'arthrite.

Parce que la syphilis et la gonorrhée sont des maladies infectieuses et contagieuses qui peuvent être contractées sans même qu'on le soupçonne, on conseille de consulter un médecin dès que des symptômes se manifestent. De ces deux maladies, c'est la gonorrhée qui est la plus répandue. Des 23,414 cas de maladies vénériennes décelés l'année dernière, il s'agissait de la syphilis dans 2,787 cas et de la gonorrhée pour les 20,627 autres.

Chez les jeunes

En 1963, alors qu'il y avait 22,199 cas de maladies vénériennes, une proportion inquiétante de ces cas affectait des adolescents et même des enfants, soit 2,632 cas parmi les jeunes de 15 à 19 ans et 110 cas parmi des enfants âgés de 10 à 14 ans.

La réaction des autorités provinciales devant les ravages des maladies vénériennes varient depuis une pancarte-choc en Colombie-Britannique à des déclarations de fonctionnaires de la Nouvelle-Ecosse voulant qu'ils ne se sentent pas libres de discuter de la question trop ouvertement parmi les jeunes.

La C.B., avec 6.443 cas rapportés aux médecins l'année dernière — la proportion la plus élevée de toutes les provinces, soit 363 cas par 100,000 de population — a préparé une pancarte fort discutée qui doit être affichée dans les salles d'aisance publiques.

Le dessin en question fait voir une prostituée appuyée contre un lampadaire attendant patiemment un client. On peut lire sur l'affiche: "Quatre prostituées sur cinq ont une maladie vénérienne — Protégez votre santé".

Mme Lois Haggen, membre de la législature de la C.-B., a qualifié cette pancarte de "pornographie", mais le ministre de la Santé, M. Eric Martin, a dit que son ministère en fera la distribution.

Scrupules?

En Nouvelle-Ecosse, où 545 cas ont été décelés l'année dernière et où la proportion est de 72 cas par 100,000 de population, les craintes des réactions des parents on incité les autorités à limiter pour l'instant l'éducation populaire à distribuer de la littérature préparée par le ministère fédéral de la Santé.

"La population de la Nouvelle-Ecosse ne semble pas encore prête pour l'éducation sexuelle et vénérienne, à quelques exceptions près", a déclaré le Dr Horace B. Colford, directeur provincial de la santé des enfants et des mamans ainsi que des maladies contagieuses.

Il a dit que les directeurs d'école semblent craindre les réactions des parents, "c'est pourquoi les écoles ne font rien au sujet du danger de maladies vénériennes".

Le ministre de la Santé de Terre-Neuve, M. J. M. McGrath, dit qu'entre 8,000 et 10,000 circulaire ont été distribuées l'année dernière. Il a ajouté que les médecins n'ont formulé aucune recommandation et que le système pour lutter contre les maladies vénériennes "est considéré comme raisonnablement efficace".

Avec environ 300 cas connus, soit une moyenne de 61 cas par 100,000 habitants, Terre-Neuve possède le 4e taux le plus bas des 10 provinces. C'est l'Ile-du-Prince-Edouard qui a l'honneur de posséder le taux le plus bas, soit un taux de 19 cas par 100,000 de population. En fait, seulement 21 cas de M. V. ont été rapportés dans l'I.-P.-E.

Le Québec vient au second rang avec 2,952 cas, soit 52 cas par 100,000 habitants, suivi de l'Ontario avec 3,782 cas, soit 57 cas par 100,000 habitants.

La vérité?

Mais les statistiques officielles n'exposent pas toute la situation.

Au Nouveau-Brunswick, avec 431 cas connus et un taux de 69 par 100,000, le Dr C. W. Kelly, sous-ministre intérimaire de la Santé, déclare que le programme de dépistage souffre de ce que les médecins ne rapportent pas tous les cas tandis que les patients taisent souvent leurs "contacts".

Ce problème est d'ailleurs général à tout le Canada de sorte que les fonctionnaires estiment que seulement 10 à 11 p.c. des cas de maladies vénériennes sont connus des autorités médicales.

Une autre difficulté provient de ce que nombre de malades refusent de considérer la maladie aussi grave qu'autrefois, étant sous la fausse impression que la pénicilline a éliminé la syphilis.

Ce point a été souligné par le Dr William Slatkoff, directeur médical de l'Hôpital général juif de Montréal, qui dit: "Qu'un programme continuel d'éducation populaire s'impose, car la maladie n'a pas disparu comme la plupart des gens semble le croire.

En Ontario, certains fonctionnaires médicaux favorisent une campagne d'éducation populaire plus poussée.

Le Dr M. A. Cox qui, pendant 44 ans, a travaillé à la clinique vénérienne de l'Hôpital pour enfants malades de Toronto, affirme: "On fait moins de discernement entre les sexes chez les jeunes de nos jours avec le résultat que les jeunes, ignorant les dangers des maladies vénériennes, prennent des risques.

Dans l'Ouest

L'Alberta est la seule province où il n'existe pas de loi obligeant les personnes affectées d'une maladie vénérienne à se présenter à une clinique ou chez un médecin pour se faire traiter. Tout comme c'est le cas dans les autres provinces, les médecins sont tenus de rapporter tous les cas qui leur sont soumis, mais, en Alberta, une personne n'est obligée de se faire traiter uniquement s'il est prouvée qu'elle propage la maladie.

Si l'une des raisons suivantes vous empêche de nous retourner votre déclaration d'impôt, nous pouvons peut-être vous aider.

1.

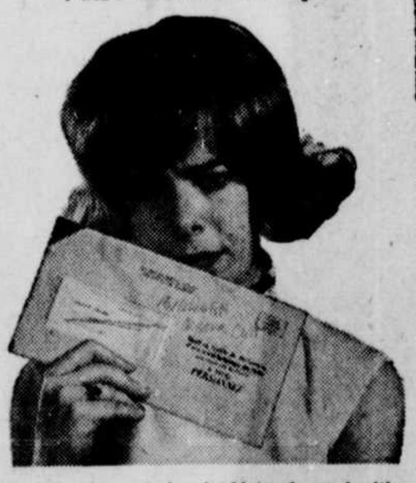
Vous avez perdu votre formule?



Rendez-vous au plus proche bureau de poste. Vous y trouverez toutes les formules T1 nécessaires.

2.

Votre adresse est rayée?



L'explication est simple. Votre formule d'impôt personnelle avait d'abord été envoyée à votre ancienne adresse. Le service des postes l'a donc biffée avant de la réexpédier à votre nouvelle adresse. Remarquez qu'il y a de la place, sur l'étiquette, pour y inscrire la nouvelle adresse (et, pour les nouvelles mariées, leur nouveau nom).

3.

Quelque chose vous tracasse?



Téléphonez ou rendez-vous au bureau de district de l'Impôt. Vous le trouverez dans l'annuaire téléphonique sous la rubrique "Gouvernement du Canada" au chapitre "Revenu national". On se fera un plaisir de vous renseigner.

4.

Vous oubliez constamment de poster votre déclaration?



Essayez ceci. Ce soir, mettez votre déclaration dans une enveloppe affranchie; au moyen d'un ruban gommé, collez cette enveloppe sur votre porte d'entrée à l'intérieur, à la hauteur de vos yeux. Le lendemain, en sortant, prenez l'enveloppe et tenez-la dans votre main jusqu'à la boîte aux lettres la plus proche.

5.

Votre déclaration est prête, mais vous avez à verser une petite somme et vous êtes à court d'argent?



Ne vous en faites pas. Il arrive que l'impôt à payer soit un peu plus élevé que ce que l'on avait prévu. Postez votre déclaration quand même dès maintenant, en l'accompagnant d'un chèque postdaté au 30 avril 1965.

Votre coopération nous est précieuse: elle facilite beaucoup notre travail et nous vous en remercions sincèrement.

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
L'Hon. E. J. Benson, ministre

9662AF

Prêtées, des pièces de matériel de recherches ont été données des universités et collèges

Plus de 1,100 pièces de matériel de recherches, prêtées par le Conseil de recherches pour la défense à huit universités, deux collèges techniques et deux instituts canadiens, ont été cédées officiellement à ces institutions pour leur permettre de continuer et d'étendre leurs programmes de recherches.

Cet équipement scientifique a été prêté pour une période de 15 ans (terminée en 1963) pour permettre la conduite de projets de recherche fondamentale faisant l'objet de subventions de la part du DRB. Ce matériel a joué un rôle important dans une série de programmes de recherche fondamentale. Modifié, entretenu soigneusement et, dans de nombreux cas, incorporé à d'autres pièces appartenant déjà à ces institutions, cet équipement continue d'être utile dans les travaux de recherche fondamentale.

Un grand nombre de ces pièces ont permis aux étudiants de déployer leur initiative dans le laboratoire. Ceci a permis en outre au DRB d'aider les universités au-delà du programme de subventions destiné aux projets de recherche spécifique de longue haleine, pouvant offrir un intérêt à la défense. Depuis le début du programme de subventions du Conseil, en 1947, 37 universités et instituts techniques canadiens ont reçu un total de 29 millions de dollars pour poursuivre divers projets de recherche.

Hôteliers de la Gaspésie contre la taxe

L'Association des hôteliers de la Gaspésie a prié le premier ministre Jean Lesage de révoquer la nouvelle taxe de six pour cent sur les chambres d'hôtel, de motel et de centres de villégiature. Dans son message au premier ministre, l'Association dit ceci: "Nous regrettons d'avoir à désapprouver la nouvelle taxe de six pour cent que le gouvernement désire imposer aux visiteurs de la belle province.

"Nous espérions des mesures plus libérales pour attirer les étrangers à nous visiter. Nous croyons qu'il serait de l'intérêt de la province de révoquer cette taxe avant qu'elle ne fasse un tort irréparable à l'industrie touristique. Autrement, comment le ministère du Tourisme pourra-t-il continuer à publier son thème publicitaire 'Hospitality Spoken Here'?"

La nouvelle taxe, annoncée la semaine dernière, à l'occasion du discours du premier ministre sur les prévisions budgétaires, entrera en vigueur le 1er mai. La taxe, croit-on, est la première du genre imposée au Canada, mais le premier ministre a déclaré qu'elle était commune en Europe et aux Etats-Unis. Les prévisions budgétaires prévoient également l'augmentation de cinq à six pour cent de la taxe sur les repas et les boissons vendus dans les hôtels, motels et restaurants de la province.

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



Satisfaction garantie ou vos achats remboursés

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE

VENTE de DEUX JOURS!

Vendredi et samedi 16 et 17 avril



Toutes de fabrication canadienne réputée !

Pour hommes ! chemises-T en banlon à manches courtes

Profitez de cette offre exceptionnelle pour faire provision de ces pratiques chemises-T en Banlon "Lavez-Portez". Modèles à encolure 3-boutons, manches courtes et coupe ample pour plus de confort. Tons de banane, blanc, bleu ciel, rouge, cognac, avocat, noir, ivoire. Tailles P.M.G. et TG.

Rayon de la mercerie pour hommes



A bas prix ! Nouveau Polaroid 104 pour photos en noir ou en couleur !

Appareil-Photo "Polaroid" 104

S'inspirant de son premier modèle, Polaroid vient de créer le Polaroid 104 ! Il réunit les mêmes qualités que le premier, avec la seule différence qu'il est économique puisqu'il se vend à moitié prix du modèle original. Il est également muni d'un oeil électrique — Développe les photos en couleur en 60 sec. — les photos noir-et-blanc en 10 sec.

NOUVEAUX BAS PRIX SUR FILMS POLAROID : Type 107 - Noir et blanc - 8 poses ..... **2.47** Type 108 - En couleur - 8 poses **4.97**

Mlle Polaroid se tiendra dans chaque magasin Miracle Mart pour faire une démonstration des appareils Polaroid, et par la même occasion, elle prendra votre photo ! Vendredi et samedi, 16-17 avril.



Economisez 5.11 !

Casseroles en corning ware à bas prix exceptionnel !

Complétez votre service ou commencez-en un ! Les fameuses casseroles Corning Ware passent du four au réfrigérateur sans se détériorer, elles sont plus pratiques et plus fonctionnelles que tout autre service ! Ensemble de 8 pièces comprenant : 3 casseroles de 32, 48 et 56 on. chacune — 3 couvercles — 1 poignée — 1 support.

Rayon des ustensiles de cuisine



Pour enjoliver votre jardin, votre patio et pour vos bains de soleil...

Attrayantes chaises de jardin

Voici pour les beaux jours, une solide petite chaise fabriquée en aluminium brillant, très léger, entièrement pliable pour rangement facile. Achetez-en plusieurs pour disposer autour de votre table de jardin ou pour le patio. Coloris d'été.

Et pour compléter votre ensemble, Miracle Mart vous offre à bas prix la chaise longue, également avec cadre en aluminium tubulaire léger et entièrement pliable. Elle est facile à transporter et facile à ranger !

Rayon des meubles

Sacs à main en cuir fin

11 modèles différents, tous à un seul bas prix. Cuir : noir, brun, marine, rouge, brun mode dans le groupe. Verni : noir.

Rég. 9.95 **$5.00**

Draps et taies Homestead

Draps et taies d'un blanc éclatant. 128 fils au pouce carré.
Plat 81 x 100 — Plat 72 x 100
Contour 54 x 75 — Contour 39 x 75
Taies d'oreillers 42". La paire 1.37

Spécial **$2.77**

Socquettes pour enfants

En paquet de 3, solides socquettes en coton. Revers. Blanc, rose, bleu. Pt. : 4 à 6½. Une aubaine à ne pas manquer.

3 paires **57¢**

Réveille-matin importés

Faits en Allemagne. Boîtier en acier dans 5 couleurs : bleu, vert, gris, ivoire, rouge. Garantie 1 an. Lumineux.

Rég. 3.77 **$2.77**

Pendentifs à prix unique

Pendentifs en verre taillé avec fleurs ou caméo. Toutes sortes de couleurs du topaze au cristal. Chaîne argentée ou dorée.

Valeur jusqu'à 2.00 **77¢**

Verrerie à motif taillé

Verre à eau 12 on. Old fashion 9 on. Verre à cocktail, à liqueur, à jus, coupe à fruits, assiette 6", verre à vin, verre à pied. Tous de forme moderne.

Rég. 1.37 **77¢**

Sacs nylon "Air Canada"

Faits en nylon résistant. Couleur marine avec bordure blanche. Dim. : 14 x 9 x 6". Courroie ajustable. Fini caoutchouté et imperméable.

Rég. 1.97 **$1.47**

Grille-pain automatiques

Grille-pain 2 tranches. Automatique, contrôlé par thermostat. Plateau ouvrable pour nettoyage. Beau fini chromé. Boutons en plastique.

Rég. 8.77 **$7.77**

Friteuses électriques 4½ Pt.

Attention; quantité limitée. Cadran automatique, base émaillée noire. 1150 watts, 115 volts, A.C. seulement. Avec corde de 6 pieds.

Rég. 9.97 **$7.77**

Gants de voltigeurs

Gant de voltigeur, cuir de vache. 4 doigts. Entièrement doublé de cuir. Taille pour adolescent. AUBAINE INTERESSANTE.

Rég. 2.97 **$2.47**

Gants de premier but

Gant de baseball. Belle qualité de cuir de vache, brun. Entièrement doublé de cuir. Bien formé et rembourré. Courroie ajustable.

Rég. 5.97 **$4.77**

Radio de table 5 lampes

Radio R.C.A. Victor. 5 lampes. Puissant haut-parleur de 5 pouces. Modèle de table qui se transporte facilement pour la maison ou le camp.

Rég. 24.97 **$19.97**

Notre plus bas prix sur des pneus d'une telle qualité !

670 x 15	14.97
750 x 14	17.97
590/600/12	13.97

Equipez votre voiture pour les beaux jours à venir, en faisant l'achat de ces robustes pneus en nylon Dupont, dotés du même rendement que les pneus à 4-plis et renforcés de polybutadiene, pour plus de résistance.

- Garantie de 18 mois
- Aucun échange requis

Rayon des accessoires d'auto



Brouettes pneu caoutchouc

Faites en acier résistant. Capacité 3½ pieds cubes. Roue à pneu semi-pneumatique 10 x 1.75. Bras en plastique. Prix hautement réduit.

Rég. 10.97 **$7.77**

Engrais "Green Diamond"

Gros sac de 65 lb. Formule 7-7-7. Composition équilibrée; 7% d'azote, 7% d'acide phosphorique, 7% de potasse. Pour des gazons vigoureux.

Rég. 3.95 **2.97**

Tuyaux d'arrosage 50'

Solide tuyau d'arrosage en plastique noir. Long. 50', diamètre 7/16. Souple et facile à manier.

Spécial **.77**

Sacs de couchage no 763

Sac de couchage en terylène doublé écossais. Dim. : 36 x 72, et 100" ouvert. Fermé par une glissière. Peut s'accoupler à un autre sac.

Spécial **9.77**

Raquettes tennis et balles

Une raquette de tennis faite à la main, et 3 balles importées. Raquette 5 plis. Poignée en cuirette perforée, cordes en nylon.

Rég. 2.97 **2.47**

Cruches de pique-nique

Faites en polyéthylène 100%. Anse et bec verseur. Elégant fini aux couleurs variées. Isolant épais.

Rég. 3.47 **2.77**

Tentes touriste standard

Murs en coutils vert foncé (10 on.) toit (8½ on.). Moustiquaires en nylon. Tapis de sol cousu. Mats et piquets en acier. Dim. : 9 x 9 x 7'.

Rég. 39.97 **33.77**

Grands sacs à vêtements

Solide construction en acier. Sac en lourd plastique. Peut contenir jusqu'à 20 vêtements. Avec un sac de 10 on. de cristaux anti-mites.

Spécial **4.47**

Couvertures de camping

Chaude, pratique, peu salissante, 80% laine, 20% nylon. Dimensions : 60 x 80". Faite au Canada. Bords surjetés pour la consolider.

Spécial **2.97 ch.**

Shampoing-colorant

Shampoing en crème de "Richard Hudnut". Colorera les cheveux pour un mois environ. Toutes teintes. Vente SPECIALE POUR 2 JOURS.

Rég. 1.95 **1.33**

Permanente "Richard Hudnut"

Permanente à faire à la maison. Contrôlée par les salons. Incorporée au shampoing, avec neutralisant préparé. Légère, régulière, forte.

Rég. 1.79 **1.33**

Balances de salle de bain

Ligne moderne. Capacité 300 lbs. Fini émaillé blanc. Chiffres facilement lisibles. Bords chromés. Poignée pour la déplacer facilement. Quantité limitée.

Rég. 6.97 **4.77**

Ampoules électriques G.E.

40-60-100 watts. Une aubaine remarquable. La quantité est limitée. Seulement 12 ampoules par client. Arrivez-tôt.

Rég. 2/.52 **2/.37**

OUVERT CE SOIR, DEMAIN SOIR ET SAMEDI JUSQU'A 10 HEURES P.M.

Simpsons-Sears contribue 1½ million au fonds de pension des employés

Plus d'un million et demi de dollars provenant des profits de 1964 ont été versés par Simpsons-Sears au fonds de pension des employés vient-on d'annoncer au siège social de la compagnie

La contribution qui est de $1,669,974. est la plus considérable dans les 46 ans d'existence du fonds. C'est $385,948 de plus qu'en 1963 et plus que le double du montant versé en 1962.

Depuis 1962, la contribution de la compagnie n'a cessé d'augmenter. L'échelle prévoit une contribution minimum de 5% allant jusqu'à un maximum de 10% le tout dépendant des profits gagnés. Autrefois, la contribution était fixe à 5% et au cours des trois ans d'application du nouveau plan basé sur les profits, la compagnie a versé $1,355,532 de plus qu'elle n'aurait contribué suivant l'ancien plan du 5% fixe.

La balance au crédit des comptes des membres à la fin de 1964 est de $17,704,633, une augmentation de $3,166,-953 sur 1963. Les membres détiennent 510,720 actions Classe "A" de Simpsons-Sears Limited et 202,652 actions de Simpsons Limited. Tout employé qui a été au au service de Simpsons-Sears pendant un an est éligible au fonds. Ils y déposent 5% de leurs revenus jusqu'à un maximum annuel de $500. Les 8,779 membres ont déposé $1,722,044 au cours de l'an dernier. 98% des employés éligibles participent au fonds et ce dernier étant basé sur les profits, il permet de participer d'une façon intéressante au développement de la compagnie tout en s'assurant un revenu au moment de la retraite.

TABLES SOLUNAIRES

Le calendrier ci-dessous des **Périodes Solunaires** est tiré des **Tables Solunaires** de John Alden Knight. Si vous désirez chaque jour profiter du meilleur sport, fixez d'avance votre partie de pêche au bon endroit ou de chasse à la bonne période. Le temps le plus propice pour la pêche ou la chasse, est indiqué en caractère **gras** et dure environ une heure et demie à deux heures. Le moment le moins favorable, de plus courte durée est indiqué en caractère ordinaire. Basez-vous sur l'heure avancée de l'Est.

Reproduction interdite: The Register and Tribune Syndicate

AVRIL		A. M.		P. M.	
Date	Jour	Mineures	Majeures	Mineures	Majeures
17	Samedi	5:40	**11:30**	7:50	**11:55**
18	Dimanche	6:15	— —	9:00	**12:25**
19	Lundi	6:50	**12:50**	9:40	**1:20**
20	Mardi	7:30	**1:45**	10:10	**2:10**
21	Mercredi	8:20	**2:40**	10:40	**3:05**
22	Jeudi	9:15	**3:35**	11:05	**4:00**
23	Vendredi	10:10	**4:25**	11:35	**4:50**
24	Samedi	11:05	**5:15**	— —	**5:35**

M. J. Boucher directeur du Conseil des Arts

OTTAWA. (P.C.) — M. Jean Boucher, membre de la commission de la fonction publique et ancien directeur du service de la citoyenneté, a été nommé directeur du Conseil des arts du Canada, a annoncé hier le premier ministre Pearson.

Il succède à M. W. W. Trueman, qui a donné sa démission en vue d'assumer les fonctions de principal du University College de l'Université de London, en Ontario. M. Boucher est âgé de 45 ans.

M. Pearson a également annoncé que M. Peter Dwyer qui était directeur associé de la section des arts devient directeur associé du Conseil en remplacement de M. Eugène Bussière, qui a été nommé consul général canadien à Marseille, France. M. Dwyer est âgé de 50 ans.

La nouvelle émanant du cabinet du premier ministre déclare que M. Pearson endosse la lettre que le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, a adressée à M. Trueman e t dans laquelle "il le remercie notamment pour les services inestimables qu'il a rendus au Canada". La lettre ajoutait:

"En créant les rouages administratifs du Conseil, vous avez mis sur pied un organisme aux dimensions modestes en fonction de ses lourdes responsabilités, organisme qui a gagné le respect et l'admiration de tous ceux qui ont transigé avec lui ou qui sont au fait de son activité.

"L'acceptation unanime du Conseil dans toutes les parties du Canada est attribuable dans une large mesure à votre administration sage et éclairée".

M. Trueman était directeur du Conseil des arts depuis sa fondation en 1957, alors que le Parlement avait réservé des crédits de $100 millions à cette fin.

Originaire de Québec, M. Boucher est diplômé en droit de l'Université Laval et a suivi des cours de perfectionnement en administration publique à l'Université de Chicago.

Après avoir été chargé de cours de science politique pendant quatre ans à l'Université Laval, il a rallié le ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration en 1950.

De 1957 à 1963, il a été directeur du service de la citoyenneté canadienne et, depuis lors il était membre de la commission de la fonction publique. Il a été membre du Conseil des Territoire du Nord-Ouest et délégué à plusieurs conférences de Nations unies.

Il est membre du Conseil canadien des recherches en sciences sociales, de l'Institut canadien d'éducation des adultes, de l'Institut d'outre-mer et du Conseil du bien-être d'Ottawa.

M. Dwyer est né en Angleterre et y a fait ses études.

Depuis son arrivée au Canada en 1950, il a rempli des fonctions administratives au Conseil national de recherches et au comité du Conseil privé. Il est attaché au Conseil des Arts depuis 1958.



● **INDUSTRIALISATION EN EUROPE — Le Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec métropolitain, en collaboration avec la Société des architectes de la région de Québec, l'Institut canadien des ingénieurs; le chapitre de Québec de la Corporation des ingénieurs du Québec; l'Association des constructeurs de Québec et la Société des constructeurs d'habitation du district de Québec a organisé hier une soirée d'information technique sur la préfabrication et l'industrialisation du bâtiment d'habitation en Europe, et particulièrement en France. M. Marcel Tessier, au centre sur la photo, ancien élève de l'Ecole Polytechnique de Paris, directeur de la Société Tracoba qui est une importante société qui exploite les procédés d'industrialisation du bâtiment dans un grand nombre de pays européens; ainsi que M. Albert Bosquet, à droite, ingénieur de l'Omnium technique de l'habitation qui est un grand organisme d'études techniques qui s'appuie sur l'Omnium technique de l'urbanisme et la Société des mathématiques appliquées, ont présenté des conférences et des projections lumineuses qui a été suivie d'une période de questions. A l'extrême gauche, sur la photo, on remarque M. Robert Desprez, trésorier du Bureau de l'Industrie et du Commerce de Québec métropolitain Inc. (Photo l'Action, Marcel Laforce)**



BOURSIERS DE L'HYDRO-QUÉBEC

année académique 1965-1966

Quinze universitaires se sont qualifiés pour obtenir une bourse d'études avancées, douze pour le doctorat et trois pour la maîtrise.

Les bourses offertes il y a quelques mois visent à favoriser des études avancées dans les domaines suivants:

a) **Sciences sociales, politiques et économiques;**

b) **Finance, commerce et administration;**

c) **Sciences pures et sciences appliquées, (génie, mathématiques, physique, chimie).**

Le Comité de sélection se composait de M. Henri Gaudefroy, ing., qui agissait comme président du Comité, et de MM. Aurélien Noël, c.a., J. G. Notman, O.B.E., ing. et Gérard Plourde, l.s.c.

LES BOURSIERS:



André BEAUCHAMP
Doctorat en Chimie, à l'Université de Montréal.



Gérard BÉLANGER
Doctorat en Sciences Économiques, à l'Université de Princeton (New-Jersey).



Jean BERNIER
Doctorat en Sociologie du travail, à l'École des Hautes Études Pratiques, de l'Université de Paris.



Robert BERTRAND
Doctorat en Administration (finance publique), à l'Université Harvard.



Claude-Edmond FORGET
Doctorat (Ph.D.) en Économique, à l'Université Johns Hopkins (Baltimore).



André GALARNEAU
Doctorat en Génie civil, à l'Université du Colorado (Colorado State University)



Steven GERO
Doctorat en Mathématiques appliquées (Ph.D. degree in Applied Mathematics), à l'Université Stanford (Californie).



Roch-Édouard MERCIER
Maîtrise en Physique nucléaire (Master degree in Nuclear Physic), au "Massachusetts Institute of Technology", Boston.



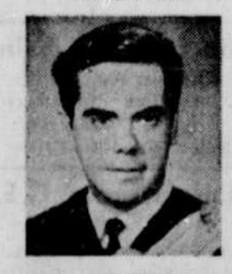
Georges-J. MICHAUD
Maîtrise en Astrophysique, à une université américaine. (Indécis)



André NORMANDEAU
Doctorat (Ph.D.) en Criminologie, à l'Université Pennsylvanie (Philadelphie).



Yvon OUELLET
Doctorat (Ph.D.) en Génie civil, au "Massachusetts Institute of Technology", Boston.



Jacques PRUD'HOMME
Doctorat en Chimie, à l'Université de Montréal.



Michel RIGAUD
Doctorat en Génie métallurgique, à l'Université de Montréal (École Polytechnique).



Stephen David SILVER
Doctorat (Ph.D.) en Administration, à l'Université Berkeley (Californie).



Jean-Claude THERRIEN
Maîtrise en Génie civil (Master degree), à l'"Institute of Transportation and Traffic Engineering" de l'Université de Californie.

HYDRO-QUÉBEC

Loi scolaire révoltante pour des Canadiens français de l'Ouest

SASKATOON. — (P. C.) — Un groupe de parents de petits Canadiens français ont gardé leurs enfants chez eux mercredi en guise de protestation contre une loi provinciale vieille de 60 ans et imposant l'anglais comme unique langue d'enseignement pendant les heures de scolarité.

M. Ernest Bourgault, porte-parole des protestataires, annonce que la grève durera tant que la législature n'aura pas amendé la loi scolaire de la Saskatchewan de façon à tolérer l'enseignement du français au moins une partie de l'horaire.

M. Bourgault, 45 ans, est gérant d'une entreprise électronique. Il chiffre à 45, dont trois de ses enfants, le nombre des élèves appartenant à 15 familles qui ne se sont pas présentés aux écoles séparées qu'ils fréquentaient.

M. Walter Podiluk, assistant surintendant des écoles séparées élémentaires, a déclaré que 37 des 49 élèves français de l'école Saint-Paul manquaient ainsi que cinq élèves de l'école Saint-Philippe. La plupart de ces enfants suivent les premiers cours.

$10 par jour

La loi scolaire de la province stipule que les parents qui refusent d'envoyer leurs enfants à l'école entre sept et 16 ans, sauf pour raisons de maladie ou d'infirmité, sont passibles d'une amende de $10 par jour. La loi laisse au visiteur des écoles la décision de sévir ou non.

"Il se peut que des sanctions soient prises mais nous en prenons le risque. L'autorité ne comprend pas combien le problème est urgent", dit M. Bourgault.

"Lorsqu'un enfant ne peut parler une langue en première et en deuxième année, il l'oublie. Parler le français à la maison ne suffit pas. Il faut l'employer à l'école tout aussi bien".

Le ministre de l'Education, M. George Trapp, soutient qu'aucune protestation n'a été portée à la connaissance de son département et qu'il ne pouvait approuver le moyen utilisé par les parents pour faire reconnaître leurs revendications.

"J'ai toujours pensé que c'était mal agir que d'avoir recours aux enfants pour réaliser un objectif de cette nature".

J'espère que le groupe va recourir à l'Association d'éducation de langue française de la province, à l'Association des instituteurs de langue française et à l'Association des commissaires d'écoles de langue française.

Une solution

"Probablement d'une conférence de ces groupes pourrait naître un mémoire au département de l'éducation que nous pourrions prendre en considération".

M. Bourgault déclare de son côté: "L'article 203 de la loi scolaire comporte des conséquences pratiques immédiates pour nos enfants. Ceux-ci sont obligés de rester à l'école après les heures de classe et retourner à l'école le samedi matin, au lieu de jouer, pour apprendre le français. Cela coûte aux familles de $100 à $800 d'extra par année".

Il existe, à son avis, suffisamment d'enfants d'ascendance française à Saskatoon pour organiser une école élémentaire et suffisamment d'instituteurs bilingues pour dispenser l'enseignement.

"La grève scolaire durera tant que le gouvernement n'aura pas amendé la loi actuelle ou promulgué de nouvelles lois garantissant les droits des Canadiens français de la Saskatchewan comme ceux dont jouissent les Anglophones du Québec".

La loi scolaire prévoit un délai de quatre jours avant qu'il ne soit procédé contre les parents retenant leurs enfants à la maison sans raison valable. Les écoles seront fermées pour le congé de Pâques, jeudi, de sorte qu'aucune action ne sera probablement prise contre les parents sauf si la grève est prolongée après Pâques.

40 morts prévues

OTTAWA (P.C.) — Le Conseil canadien de la sécurité routière prédit que 40 personnes au moins trouveront la mort dans des accidents de la circulation au Canada durant le congé de Pâques.

L'an passé, 42 personnes, avaient été tuées accidentellement sur les routes entre six heures le jeudi saint à minuit le soir de Pâques.

Le Conseil lance l'avertissement que le nombre des véhicules sera plus considérable sur les routes, si, comme on le prévoit, il fait beau et froid presque partout au Canada durant le temps pascal.

"L'expérience a démontré que lorsque les conditions de conduite sur les routes sont idéales, les automobilistes sont plus négligents," a-t-on noté.

Inutile de racheter nos industries des mains de l'étranger (McCutcheon)

VANCOUVER. — (P. C.) — Pour le sénateur Wallace McCutcheon les possibilités d'essor du Canada sont handicapées par de trop vieux épouvantails.

Dans un discours devant l'Institut des comptables agréés de la Colombie-Britannique, il a réprouvé l'idée de ceux qui prétendent que notre économie serait consolidée par le rachat des industries canadiennes aux mains d'étrangers.

"Agir de la sorte, dit-il, ne créerait pas un seul emploi nouveau."

Le sénateur conservateur de Toronto, qui fut ministre du Commerce dans le gouvernement Diefenbaker avant la défaite de ce dernier en 1963, a aussi critiqué le régime de retraite adopté par le parlement il y a quelques jours et le projet d'assurance médicale recommandé par une commission royale.

"Le transfert de l'argent du secteur privé au secteur public diminuerait dans une proportion significative les ressources financières disponibles pour l'investissement privé et augmenterait notre dépendance envers les sources étrangères de capitaux", dit-il.

DE L'EMPLOI

Ce qu'il faut le plus au Canada c'est trouver des emplois pour les 1,500,000 nouveaux arrivants sur le marché du travail d'ici 1970. Il faut aussi porter une plus grande attention à l'accès à l'éducation.

Certaines de nos idéologies, publiques et privées, ne paraissent pas tenir compte de ces considérations.

Ce qui le préoccupe le plus c'est la somme des capitaux qui resteront dans les mains des particuliers pour investissements dans l'expansion économique. Aussi de savoir si le gouvernement va employer l'argent qu'il perçoit à l'usage le plus productif.

C'est pour ces motifs qu'il s'oppose à la création de la Société canadienne de développement, proposition avancée par le ministre des Finances, M. Gordon, dans son premier budget et renouvelée dans le dernier discours du trône. Cette société aura pour fonction de canaliser les investissements dans de nouveaux développements industriels et assurer que les Canadiens seront propriétaires de leurs entreprises.

Pour supprimer la gêne
DES DENTIERS
qui bougent

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bascule. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alkaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

9 et 10 juin à Québec

Séances de l'enquête sur le bilinguisme à Québec

OTTAWA. (P.C.) — La commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme tiendra des séances publiques dans cinq villes en mai et en juin pour discuter des mémoires présentés par des sociétés ou des particuliers.

Un porte-parole de la commission a annoncé mercredi que ces séances avaient été ainsi fixées:

11 et 12 mai, Vancouver, salle de bal de l'hôtel Georgia.
17 au 19 mai, Winnipeg, salle 254 de la législature.
9 et 10 juin, salle de bal du Château Frontenac.
14 juin, Halifax, Citadel Inn.
16 juin, Moncton, hôtel Brunswick.

La première série des audiences de la commission eut lieu en mars à Ottawa, Montréal et Toronto. La commission se propose de retourner dans ces trois villes à l'automne pour prendre connaissance des mémoires retardataires. Aucune date n'a été fixée pour ces séances.

Des audiences publiques seront aussi tenues à l'automne en Saskatchewan et en Alberta. La commission a reçu de nouveaux mémoires de l'Ile du Prince-Edouard et de Terre-Neuve. Il n'est pas question pour le moment d'audiences publiques dans ces deux provinces.

Il se peut que la commission tienne des séances privées à Saint-Jean et Charlottetown à l'automne pour recevoir les mémoires de Terre-Neuve et de l'Ile du Prince-Edouard.

La commission a été saisie de 340 mémoires venant de toutes les parties du pays. Elle s'attend d'en recevoir 40 autres.

Délégués de l'Association Coopérative du Lac-Edouard au Parlement du Québec

Au début de la semaine une importante délégation, organisée par l'Association Coopérative du Lac-Edouard, s'est rendue au parlement du Québec pour témoigner leur reconnaissance à l'endroit de notre député Me Jean-Jacques Bédard, pour le magnifique travail qu'il accomplit dans son comté et tout spécialement pour celui fait dans notre paroisse, qui au point de vue géographique est éloignée des grands centres, perdue dans les montagnes.

Nous désirons tout spécialement souligner la construction du chemin reliant Lac-Edouard au tronçon LaTuque - Lac Bouchette, ceci fait sans aucune promesse électorale, bien que depuis près de vingt ans de nombreuses pressions aient été faites auprès des dirigeants du temps, pour nous donner cette communication nécessaire avec l'extérieur. Les faits nous le prouvent, grâce à cette sortie, des vies purent être sauvées dû au transport d'urgence, par automobile, de nos malades, à l'hôpital St-Joseph de LaTuque. Chose qui ne se faisait autrefois que par chemin de fer.

Cependant un problème qui n'est pas le moindre doit être réglé, c'est l'économie de notre paroisse qui ne possède aucune industrie rentable. Autrefois, le chemin de fer possédait une usine pour la réparation des locomotives où la majorité de la population trouvait leur subsistance. Cette usine ayant fermé ses portes dû au progrès de cette compagnie, il ne reste que le commerce du bois pour pourvoir aux besoins de notre population, le terrain étant trop accidenté pour être cultivé, mais riche en ressource forestière.

Connaissant le dévouement de notre député, nous lui avons donc demandé son appui pour nous obtenir du ministère des Terres et Forêts, le droit d'exploiter notre seule richesse naturelle d'une façon rentable pour notre population, qui, actuellement, doit diriger ses regards vers l'extérieur pour travailler, obligeant ainsi des familles à nous quitter. C'est sans hésitation que cet appui nous fut accordé et qu'il nous dirigea vers le ministère des Terres et Forêts, et nous apprécions grandement la compréhension des dirigeants de ce ministère pour avoir prêté une oreille attentive à nos demandes, dont une partie fut réglée sur place, tout en nous assurant que le tout sera définitivement réglé très prochainement.

Nous profitons de l'occasion pour souligner d'une manière toute particulière le dévouement inlassable que notre bon curé met dans l'exercice de son ministère dont ses paroissiens sont fiers.

L'Association Coopérative du Lac Edouard,
par Roland Simard,
secrétaire-gérant.

(ann.)

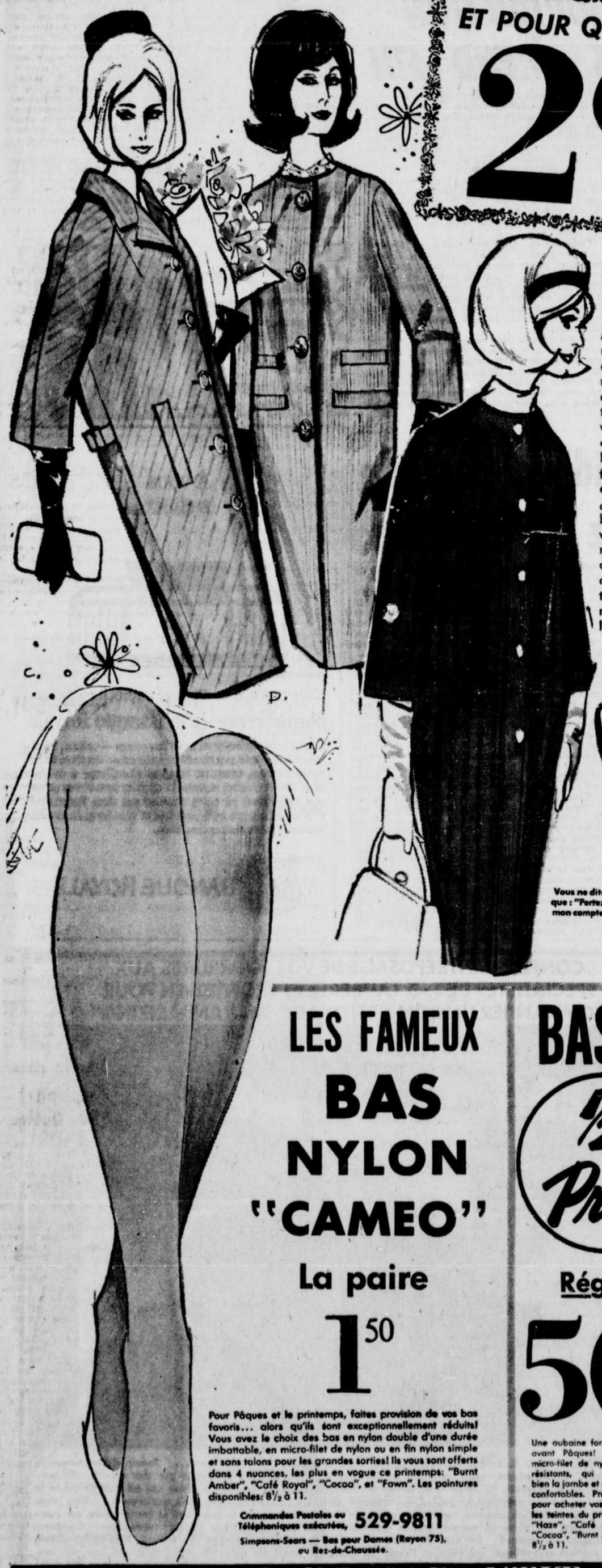
DEMAIN, VENDREDI SAINT, LE MAGASIN OUVRE A 10h. A.M.

SIMPSONS-SEARS



Vente DE Pâques

DES SILHOUETTES JEUNES ET SEDUISANTES DANS DES LAINAGES AUX TISSURES NOUVELLES!



ET POUR QUEL BAS PRIX!

29.98

Mesdames et Mesdemoiselles, ne vous laissez pas tromper sur la qualité, par le trop bas prix! Venez les voir. Ils sont tellement élégants! Et leurs lignes fluides, très flatteuses, ne peuvent qu'avantager votre silhouette! Il y a aussi des modèles amples aux lignes gracieuses. Les cols ont des formes variées: "Chelsea", taillé, etc. Ce qui ajoute à leur charme, c'est le choix de tissures: worsted bouclé, tricot à point natté très en vogue, worsted tissé à la diagonale, "Chandella". Les teintes, dans leur nuances pastel, sont aussi très attrayantes: rose, turquoise, beige, bleu, blanc, jaune, corail, menthe et marine. Tailles: 5 à 15, 8 à 18.



Vous ne dites que : "Portez à mon compte".

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p. Simpsons-Sears — Manteaux pour Dames (Rayon 17), au Rez-de-Chaussée.

JUPES DE LAINAGE

Rég. 12.98 à 17.98

43 seulement! Faites vite votre choix! Jupes fourreau dans une variété de teintes pastel: vert, rose, bleu, etc., mais non dans toutes les tailles: 10 à 18.

9.99

FUSEAUX EXTENSIBLES

Spécial!

145 seulement! Des pantalons extensibles, entièrement proportionnés à la stature: régulière ou élancée. Dans une gabardine viscose et nylon. Tailles: 10 à 20.

5.99

VESTES SPORT

Rég. 12.98 à 17.99

16 seulement! Et de longueurs variées: courtes et 3/4. En velours, terylene et cuir. Des modèles très à la mode et dans des coloris variés. Tailles: 10 à 16.

9.99

2 ET 3 PIECES

Rég. 14.98 à 19.98

18 seulement! Des costumes très élégants en joli tricot d'Orlon, d'autres en toile. Des ensembles tout à fait à la mode ! Aqua, marine, rose, rouge. Tailles: 10 à 16.

9.99

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.
Simpsons-Sears — Vêtements Sport pour Dames (Rayon 7), au Rez-de-Chaussée.

JOLIS CHAPEAUX

A UN PRIX TRES AVANTAGEUX!

Rég. 6.98 à 19.98 **$5 et $10**

Vous aussi, Madame, vous pourrez étrenner à Pâques un chapeau à-la mode, qui vous aura coûté si peu! Venez voir notre choix. Ils sont en paille unie ou garnie de fleurs, ou tout en fleurs, en soie et autres tissus. Dans des coloris très vivants.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.
Simpsons-Sears — Chapeaux (Rayon 78), au Rez-de-Chaussée.

LES FAMEUX BAS NYLON "CAMEO"

La paire

1.50

Pour Pâques et le printemps, faites provision de vos bas favoris... alors qu'ils sont exceptionnellement réduits! Vous avez le choix des bas en nylon double d'une durée imbattable, en micro-filet de nylon ou en fin nylon simple et sans talons pour les grandes sorties! Ils vous sont offerts dans 4 nuances, les plus en vogue ce printemps: "Burnt Amber", "Café Royal", "Cocoa", et "Fawn". Les pointures disponibles: 8½ à 11.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, 529-9811

Simpsons-Sears — Bas pour Dames (Rayon 75), au Rez-de-Chaussée.

BAS NYLON ½ Prix

Rég. $1

50¢ pai.

Une aubaine formidable avant Pâques! Bas en micro-filet de nylon très résistants, qui moulent bien la jambe et sont très confortables. Profitez-en pour acheter vos nouvelles teintes du printemps: "Haze", "Café Royale", "Cocoa", "Burnt Amber". 8½ à 11.



Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
529-9811
Simpsons-Sears — Bas pour Dames (Rayon 75), au Rez-de-Chaussée.

CUIR VERNI ET PASTEL UN JOLI MELANGE POUR PAQUES!

5.98

A) Le fourreau garni de la boucle "Tom Jones". Talon sport ¼". En bleu, naturel et aussi noir. 6-9 AA, 5-10 B.

B) Le genre sandale. Motif à carreaux sur l'empeigne. Joli talon adagio ¾". Bleu ou naturel. 6-9 AA, 5-10 B.

C) Elégant et très confortable! Talon bottier très en vogue. Courroie réglable et boucle. Naturel, blanc. 6-9 AA, 5-10 B.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées, 529-9841 loc. 254

Simpsons-Sears — Chaussures pour Dames (Rayon 54), au Rez-de-Chaussée.



SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

Lors d'un prochain remaniement ministériel

M. Eric Kierans se verrait accorder le portefeuille du ministère de la Santé

(P. C.) — M. Erik Kierans, ministre du Revenu dans le cabinet Lesage, changera tout vraisemblablement de portefeuille lors d'un remaniement ministériel qui se produira probablement à la fin de la présente session, soit au mois de juillet.

De hautes personnalités politiques sont d'avis que le premier ministre songe sérieusement confier à M. Kierans le portefeuille du ministère de la Santé, ministère dont le budget dépasse les $400 millions, soit de beaucoup le plus élevé au Québec.

M. Kierans a été nommé ministre du Revenu en août 1963, avant même qu'il ne soit élu à l'Assemblée législative comme député de Notre-Dame-de-Grâce, en septembre de la même année.

Les observateurs sont d'avis qu'après avoir réorganisé le ministère du Revenu et après avoir trouvé les moyens de récupérer des sommes assez fantastiques en arrérage de taxes, M. Kierans pourra abattre excessivement de besogne au sein du ministère de la Santé.

L'annonce de la formation d'un comité chargé d'étudier tout ce qui se rapporte à l'assurance-santé, et d'en faire ensuite rapport à l'Assemblée législative, semble être un autre atout favorisant la nomination de M. Kierans à la Santé. M. Kierans est l'ancien président de la Bourse canadienne et de la Bourse de Montréal.

Le ministre actuel de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, 61 ans, a eu passablement de pain sur la planche au cours des quatre dernières années avec l'instigation du plan d'assurance-hospitalisation. Député de Rivière-du-Loup depuis 1956; il est militant de la Fédération libérale du Québec et de la Fédération libérale canadienne depuis nombre d'années, ce qui en fait un candidat sérieux au sénat.

M. RICHARD HYDE

Par contre, le président de la chambre, M. Richard Hyde, député de Westmount, accéderait au poste laissé vacant par le départ de M. Kierans et continuerait la tâche commencée par son prédécesseur.

M. Hyde est président de la chambre depuis 1962 et l'on croit que le premier ministre songerait sérieusement à lui confier le portefeuille du Revenu.

On prévoit que d'autres ministères seront touchés par le remaniement ministériel, bien que, comme à l'accoutumée, M. Lesage n'ait aucunement exprimé ses intentions à ce sujet.

Ainsi, le premier ministre songerait à soulager le leader de la chambre, M. Pierre Laporte, qui détient en plus deux ministères, soit ceux des Affaires municipales et des Affaires culturelles.

On a suggéré le nom de M. Guy Lechasseur, adjoint parlementaire au secrétaire de la province, pour accéder au portefeuille des Affaires culturelles.

M. EMILIEN LAFRANCE

D'un autre côté, il est possible qu'on enregistre une vacance au sein du conseil de la régie des alcools comprenant l'abolition du repas obligatoire du dimanche pour l'achat de boissons alcoolisées.

M. Emilien Lafrance, le titulaire du ministère de la Famille et du Bien-être, a déclaré à maintes reprises, même pendant la session actuellement en cours, qu'il démissionnerait si le repas obligatoire était aboli.

Cette loi du repas obligatoire du dimanche a été largement critiquée et on se plaint, un peu partout à travers la province, qu'elle est inapplicable.

CHASSE ET PECHE

L'adjoint parlementaire de M. Lafrance est M. Gérald Harvey, député de Jonquière, et il reste dans le domaine du poste de ministre.

Cette possibilité se trouve renforcée du fait qu'il n'y a aucun ministre dans les régions du Saguenay, du Lac-St-Jean et de la côte nord du Québec.

Certains employés civils ont également exprimé l'opinion que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, dont M. Gérard Cournoyer est le titulaire, couvre un champ beaucoup trop vaste et cette idée a été partagée par l'assistant parlementaire de M. Cournoyer, le député de Hull, M. Oswald Parent.

On n'a cependant pas parlé de l'introduction, au cours de la présente session, d'une loi visant à diviser ce ministère.

Directoire pastoral

MONTREAL — (P.C.) — La province ecclésiastique de Montréal a lancé, hier, un directoire pastoral établissant pour la première fois, sous forme de codes, les normes liturgiques pour la construction et le réaménagement des églises et des chapelles.

Dans ce directoire, la célébration de la messe face au peuple, l'aménagement de "l'autel de la Réserve" et de l'ambon lieu de parole, la localisation du baptistère en un endroit visible de tous et les diverses autres mesures reçoivent l'approbation officielle des autorités ecclésiastiques des diocèses de Montréal, Joliette, Valleyfield, St-Jean et St-Jérôme.

Par contre, on interdit l'opulence, le faste et la somptuosité dans les églises et on prône l'esprit de pauvreté, sans pour autant sacrifier une certaine magnificence qui convient au sacré, ni l'authenticité des matériaux, ni la place qui revient à un art sacré rénové et contemporain.

Le président de la commission diocésaine de liturgie de Montréal, Mgr Henri Gagnon, qui a présidé au lancement, hier, a précisé que cette "législation ecclésiastique" sera une orientation et non pas une camisole de force.

Ce directoire servira désormais de guide aux architectes, aux artistes, aux constructeurs, aux curés et aux fidèles soucieux de se conformer aux directives conciliaires sur le renouveau liturgique.

LE CONFLIT DE LA JURIDICTION DE LA PLACE DES ARTS PREND FIN

MONTREAL. (P.C.) — L'Actors' Equity a annoncé hier qu'elle a mis fin à sa bataille judiciaire avec l'Union des artistes et a ordonné à ses membres de respecter les contrats avec la Place des Arts de Montréal.

A la même occasion, l'Actors' Equity a rappelé à ses membres qu'il est interdit de "payer des cotisations ou de se soumettre à tout règlement, caprice ou n'importe quoi imposé par l'Union des Artistes ou n'importe quelle autre union".

La décision a été annoncée sous forme de déclaration faite par Larry McCance, du bureau canadien de direction d'Actors' Equity. La décision a été rendue publique la journée même où expirait une injonction obtenue en janvier dernier par l'Equity pour empêcher l'Union des artistes de jouir en exclusivité de juridiction syndicale à la Place des Arts.

Un porte-parole de l'Equity, un organisme international, a déclaré qu'une fois l'injonction expirée, son groupe ne compte pas avoir d'autres recours devant les tribunaux. Il a précisé que les artistes de l'Actors' Equity respecteront les contrats à la Place des Arts "sans égard" à la juridiction exclusive de l'Union des artistes. L'Union des artistes restreint ses activités à la province de Québec.

SORTE DE DEFI

"Nous sommes d'avis que ce contrat de l'Union des Artistes est illégal et nous n'avons nullement l'intention de le respecter", a déclaré le porte-parole. "Si l'Union des Artistes veut empêcher ces artistes de réputation mondiale de se produire à la Place des Arts, qu'elle aille de l'avant et qu'elle tente de le faire".

L'Equity et l'Association American Guild of Musical Artists (AGMA) représentent la plupart des grands artistes de concert du monde, de même que les principaux corps de ballets, les compagnies d'opéra, les grands acteurs de réputation. L'Union des artistes est en grande partie formée d'artistes et de réalisateurs de langue française.

M. McCance, dans sa déclaration, dit que l'Equity "ne privera pas Montréal de la riche culture apportée par ses membres au public canadien.

"D'autre part, a-t-il ajouté, nous ne permettons pas que nos membres soient sujets à la perte de leurs droits à cause d'obstruction apportée par une autre union".

L'Actors' Equity a ajouté que même si le travail de médiateur du juge François Chevalier, de la Cour supérieure, a pris fin, elle est prête "à entreprendre des négociations et à régler le différend à la satisfaction de toutes les parties en cause".

Plus de carnage dans la chasse aux phoques

MONTREAL. (P.C.) — Il n'y a plus de carnage, dans la chasse aux phoques, car une action efficace a été entreprise par le ministère des Pêcheries réglementant la chasse aux phoques dans le golfe du St-Laurent. Cette année, le ministère que dirige M. Hédard Robichaud avait invité des représentants de diverses associations, qui se consacrent à la protection des animaux, à se rendre aux Iles-de-la-Madeleine pour assister à la saison de chasse aux phoques.

MM. Alex MacLaurin, président de la Société canadienne protectrice des animaux, Montréal, et Jacques Vallée, gérant général, ont tenu hier une conférence de presse, dans la métropole, pour souligner que cette chasse se pratique actuellement d'une manière plus humaine.

Les représentants de la SPCA ont affirmé que la chasse ne s'effectue plus avec des carabine .22, mais avec des .303 et des 30-30. Ces derniers calibres ont cependant le désavantage de gâter quelque peu la peau par le trou que provoquent les balles.

Autrefois, les jeunes phoques étaient écorchés vifs, et il s'en perdait un nombre considérable. Aujourd'hui, ils sont morts au moment où la peau est enlevée.

De plus, chaque navire qui se livre à cette chasse dans le golfe transporte à son bord un inspecteur du ministère des Pêcheries, qui ne le quitte qu'au moment où il s'engage dans les eaux internationales.

Au cours de la dernière saison, le gouvernement a ramassé quelque 80 carcasses de jeunes phoques, pour fins d'expertise. Il a trouvé qu'une seule carcasse n'accusait pas de fracture du crâne, ce qui démontre clairement que les animaux étaient bien morts avant d'être écorchés.

La saison de cette chasse rapporte aux Iles-de-la-Madeleine environ $650 000.

La Sidbec possède assez de terrains

MONTREAL (P.C.) — M. Gérard Filion qui est à la tête de l'acierie québecoise qui doit être construite à Bécancour, déclare qu'il sont "imbéciles" ceux qui croient pouvoir réaliser certains profits en achetant des terres et en les revendant dans la région environnant le projet sur la rive sud du Saint-Laurent.

M. Filion, président de la Sidbec, la compagnie qui gèrera le complexe sidérurgique de $225,000,000, a déclaré au cours d'une interview que Sidbec avait acheté suffisamment de terrains jusqu'ici pour loger tout l'important ensemble industriel.

Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire de la Société générale de financement, dont le directeur général est également M. Filion, a dépensé quelque $2,000,000 pour acquérir 11 milles carrés de superficie à Bécancour et aux environs.

M. Filion a dit que la sidérurgie, qui doit être en marche à la fin de 1956, occupera deux milles carrés de ce territoire. L'espace supplémentaire sera mis à la disposition d'autres industries qui seraient intéressées à venir s'installer près de la sidérurgie.

Le président de la Sidbec a ajouté qu'il y avait un danger qu'on spécule sur les terrains en vue de projets domiciliaires. Mais ce problème doit être pris en main par les autorités municipales, non pas par Sidbec.

M. Filion a précisé à cette occasion que Sidbec n'avait pas l'intention de former une "ville de compagnie" et qu'elle n'était pas intéressée à mener les conseils municipaux de cette région par le bout du nez.

Il a dit que, toutefois, les municipalités pouvaient bien constituer un conseil inter-municipal pour percevoir et redistribuer les taxes que devra payer Sidbec. A ce moment, Sidbec fournira en effet 95 pour cent des revenus de ces municipalités.

La Société générale de financement est une compagnie formée grâce à une participation financière du gouvernement québecois et la participation de sources privées. Son but est d'aider au développement économique de la province. Cette société prend part étroitement au projet de Bécancour.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Six personnes envoyées à leur procès devant les Assises dans une cause d'incendie criminel

Six personnes de St-Tite-des-Caps accusées en rapport avec deux incendies criminels survenus en 1962 et en 1964 dans cette localité ont été envoyées, hier, à leur procès aux Assises criminelles par S. H. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix.

La preuve faite à l'enquête préliminaire a révélé que la grange-étable qui a brûlé en mai 1962 et la maison de deux logements qui a subi le même sort en mars 1964 appartenaient au même homme, un cultivateur d'une cinquantaine d'années.

Après le premier incendie, le propriétaire a bénéficié d'un dédommagement de $1,000 de la compagnie d'assurance Mutuelle de Château-Richer.

La seconde fois, une réclamation verbale a été faite pour une somme de $3 000, montant qui protégeait sa maison contre le feu ainsi que pour $2,000 pour ses meubles.

Un de ses fils, qui occupait l'autre logement de la maison, avait placé une réclamation de $3,500 pour son mobilier.

A la suite de ce second incendie, des investigateurs de compagnies d'assurance firent enquête et aucun versement ne fut fait aux requérants.

Six personnes, soit le père, ses deux fils, un gendre et ses deux filles ont été mis en accusation après une enquête du Commissariat des Incendies présidée par M. P.-E. Thériault et menée par Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne.

Plusieurs témoignages faits à l'occasion de cette préenquête furent versés au dossier de l'enquête d'hier.

Cinq des accusés furent admis à cautionnement moyennant $950 garantis par une personne solvable.

Lorsque le procureur de la défense souleva la question d'un cautionnement pour le père, Me Anatole Corriveau suggéra au juge un montant de $4,000 sur immeuble.

Le juge Garon acquiesça faisant observer que l'offense dont il était accusé était grave et que les incendies criminels étaient trop fréquents et que cette épidémie causait de grands préjudices à la société, mettant souvent des vies en danger et contribuant à faire hausser de plus en plus les taux des primes d'assurance pour tout le monde.

Le procureur de la défense invoqua, entre autres arguments le fait que son client subira un préjudice s'il ne peut trouver de cautionnement puisqu'il devra séjourner en prison jusqu'en octobre prochain, date des prochaines Assises criminelles.

Obtenir la permission d'avoir un cautionnement constitue une faveur que le Tribunal fait, lui répondit-on, et ce n'est pas parce qu'un accusé ne peut trouver un cautionnement de $100 qu'on doit le laisser aller sur parole.

Plusieurs vols dans des chalets lui valent 3 ans de pénitencier

Un accusé de 34 ans qui a plaidé coupable, hier à 21 chefs d'accusation de vols avec effraction dans des chalets de la région de Québec a été condamné, hier, à trois ans de pénitencier par S. H. le juge Paul Roy.

Dans sa preuve sur la sentence, Me Jean Grenier, procureur de la poursuite, a rappelé au juge que Harold Gale vendeur de Québec, était un récidiviste et qu'il avait commis ses offenses en compagnie d'un jeune homme de 24 ans environ et d'un autre, un enfant qu'il a sûrement entraîné à faire ces crimes.

Le procureur de la défense a plaidé que le dossier antérieur de son client remontait à six ans et que, depuis, il avait gagné sa vie.

Oui, mais il a recommencé raide, 24 vols avec effraction en 15 jours et il s'agit de montants assez considérables, a remarqué le juge.

BUREAUX FERMÉS

Demain, vendredi saint, nos bureaux seront fermés toute la journée.

Compagnie QUEBEC POWER

FILIALE DE L'HYDRO-QUEBEC



PÂQUES 1965

Château Frontenac

DANSE
SALLE DE BAL
Samedi soir, le 17 avril, de 9h. 30 à la fermeture.
Musique continuelle avec
ROLAND-MARTEL et son orchestre de 10 musiciens.
BOB PARADIS et son quartet.
Admission : 2.00 par personne, taxes incluses.
Réservations : 522-3861 ext. 80
BOUGIES SURPRISES

DANSE
SALLE TERRASSE
de 9h. à la fermeture.
avec BUDDY COUTURE et son quartet.
Admission : 1.00 par personne

Samedi le 17 et dimanche le 18 avril, à 4 h. 30
THE de L'APRES-MIDI
SALON CHAMPLAIN
Musique par PIERRE MARCHAND et son ensemble 18e siècle.

Dimanche de Pâques, de midi à 3 h.
BUFFET GASTRONOMIQUE
SALLE A DINER PRINCIPALE
3.75 le couvert, plus taxes
Musique par PIERRE MARCHAND et son ensemble 18e siècle.
Réservations : 522-3861, demander matre d'hôtel.

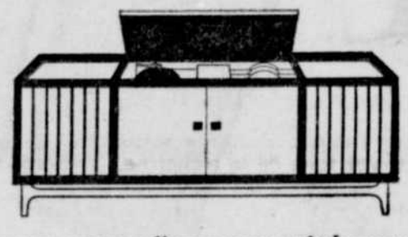
DINER de PAQUES
SALLE A DINER PRINCIPALE
à compter de 6 h. p. m. Menu de circonstance
Musique par PIERRE MARCHAND et son ensemble 18e siècle
$5.00 le couvert, plus taxes
Rés.: 522-3861, demander maitre d'hôtel.

BUFFET DE PAQUES
PLACE DE LA FONTAINE
DIMANCHE SOIR : $3.50 le couvert, plus taxes.
AUSSI MENU DE CIRCONSTANCE
Musique par BOB PARADIS et son accordéon magique

Château Frontenac



A vous le choix...



...car vous avez eu d'avance un prêt économique

plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse — ou toute autre grosse dépense, comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt; vous verrez qu'un prêt plan-à-Terme ne coûte *vraiment* pas cher. Empruntez d'avance la somme qu'il vous faut et vous serez en mesure d'obtenir de meilleures conditions.

BANQUE ROYALE

CONFIEZ L'ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES AUX SPECIALISTES DE J.-B. LALIBERTE ET PROFITEZ-EN POUR COMMANDER UN BON NETTOYAGE "MARANDARIZING"



Seuls les spécialistes de J.-B. Laliberté donnent à vos fourrures autant de petits soins... Avant d'être suspendu dans une voûte ultra-moderne, votre manteau de fourrure subit un examen minutieux par des experts. Et comme on le voit sur cette photo, le manteau en entier est introduit dans un aspirateur géant qui en extirpe toute la poussière et les saletés accumulées. Seul J.-B. Laliberté offre un tel service, sans frais additionnels. Vous avez l'assurance d'une protection absolue contre les mites, le vol, le feu et la chaleur, car la température est constamment contrôlée. De plus, un estimé gratuit est fourni sur les réparations jugées nécessaires. Composez 525-4841 aujourd'hui même! Profitez de l'occasion pour commander un bon nettoyage MARANDARIZING, ce fameux procédé scientifique qui élimine l'excès de graisse, détruit les oeufs de mites et donne une vie nouvelle à votre fourrure, tout comme un bon shampooing ranime votre chevelure. N'hésitez pas! Composez 525-4841 maintenant. Nous irons chercher vos fourrures.

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.



● UN NOUVEAU NAVIRE. — La compagnie Hall Corporation of Canada Ltd lançait, hier, un nouveau navire, le "Lawrencecliffe Hall", uncargo géant préposé au transport en vrac sur les Grands Lacs, construit par la Davie Shipbuilding Ltd de Lauzon. C'est Mme Maurice Bourget, l'épouse du président du Sénat qui a été la marraine du nouveau cargo. On l'aperçoit ici venant de couper le ruban qui a permis à la bouteille de champagne de se fracasser sur la coque du navire; à sa droite on voit M. Takis Veliotis, gérant général de la Davie Shipbuilding. Des invités de marque assistèrent à la cérémonie du lancement de même qu'au banquet offert dans la salle du bal du Château Frontenac, dont entre autres, M. Frank A. Augsbury Jr., président de Hall Corporation Ltd; M. A. Pullin, vice-président exécutif et gérant général ainsi que M. W. H. White, gérant des opérations. Assistaient aussi, des hauts fonctionnaires du ministère des Transport et de la Production pour la défense, des membres du Parlement et des représentants des cercles canadiens et internationaux de constructeurs et de propriétaires de navires. Le "Lawrencecliffe Hall" est le cinquième navire construit par la Davie Shipbuilding pour la Cie Hall et un sixième est déjà en chantier. Le navire projeté pour le transport en vrac du grain, du charbon ou du minerai de fer, a une coque d'acier entièrement soudée. Il a été construit sous la surveillance de la Société Lloyds et en conformité avec les règlements d'inspection maritime. Il jaugera environ 17,800 tonneaux.
(Photo Eclair Enrg.)

Situation scandaleuse des bibliothèques publiques au Québec selon Henri Demers

Par André Villeneuve

Le responsable de la semaine des bibliothèques 1965, M. Henri Demers a décrit la situation actuelle de scandaleuse en ce qui a trait à l'existence et à l'importance des bibliothèques publiques dans les diverses municipalités du Québec. M. Demers qui parlait devant les membres du club Richelieu-Québec a vertement blâmé l'attitude actuelle des conseils municipaux "qui se complaisent dans l'indifférence".

"Nous sommes passablement arriérés en ce qui concerne la lecture au Québec a dit M. Demers. Nous n'avons pas assez le culte du livre. Nous aurions tout avantage à prendre exemple des "grands enfants" américains qui eux ont entré et depuis longtemps la bibliothèque dans leur vie.

Selon les statistiques que le conférencier s'est plu à citer les autres provinces canadiennes ont fait un effort beaucoup plus grand que le nôtre pour l'instauration de bibliothèques publiques. L'Ontario, par exemple compte 562 bibliothèques publiques tandis que le Québec n'en possède que 251 dont plus de la moitié ne sont pas proprement organisées et relèvent principalement de la générosité des citoyens. La seule bibliothèque de la ville de Toronto administre un budget qui dépasse le budget total de nos bibliothèques. Mais ce qui est plus grave, c'est que la circulation des volumes de bibliothèques dans la province atteint difficilement 15% de la circulation des livres dans une province voisine.

Des progrès

Le conférencier a rappelé les efforts qui ont été faits depuis la parution du rapport Tremblay en 1965. Ce rapport notait les carences actuelles et suggérait des solution. Le gouvernement l'a compris et a versé depuis ces quelques années plus de 2½ millions de dollars pour la création et le maintien de bibliothèques. Mais la responsabilité ne saurait reposer sur les seules épaules gouvernementales. Il faut que les conseils municipaux fassent leur large part et cessent d'envisager la création d'une bibliothèque municipale aux seules fins de la rentabilité possible.

Mais nous sommes en démocratie et les citoyens ont leur mot à dire. C'est dans cet esprit que M. Demers a reproché aux citoyens et aux adultes en général de mousser plusieurs autres projets mais de ne pas lancer ou appuyer suffisamment les campagnes en faveur des bibliothèques. Nous n'avons à peu près rien fait à date. Les parents donnent un exemple mauvais aux enfants puisqu'ils sont trop souvent étrangers aux préoccupations de l'esprit.

Rapport Parent

La pédagogie nouvelle prônée dans le rapport Parent recommande de centrer de plus en plus l'enseignement sur la bibliothèque au niveau secondaire. Elle exige également l'enrichissement des actuelles bibliothèques universitaires. Il faut à tout prix suivre le mouvement et doter notre population de bibliothèques publiques adéquates. Nous avons trop souvent considéré la bibliothèque comme un luxe. "Qu'on accepte que la vie culturelle se développe chez nous même s'il faut y mettre le prix".

Le bibliothécaire : artisan du progrès spirituel selon le chanoine Pierre Sage

Le bibliothécaire doit être un artisan du progrès spirituel et de la civilisation chrétienne. Il doit être le serviteur du livre et en même temps regarder le livre comme le serviteur de la collectivité. Spiritualité d'humanisme et de service fraternel telle est celle du bibliothécaire dont la fonction est essentiellement un service, affirmait hier soir le Chanoine Pierre Sage, chargé de cours de littérature à la Faculté des Lettres de l'Université Laval. Parlant devant les membres de la section de Québec de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, à l'occasion de la semaine des bibliothèques canadiennes, M. le Chanoine Sage a posé quelques notions sommaires de la spiritualité propre du bibliothécaire.

Serviteur du livre, le bibliothécaire doit avoir un grand respect pour "ce moment unique de l'expérience d'un auteur ou d'un siècle". Le livre est un instrument de pensée, et il doit circuler de main à main, en partant d'abord de celle du bibliothécaire qui est ainsi plus apte à aider les autres dans leur recherche de savoir et de beauté.

Le Chanoine Sage a énuméré trois dangers qui guettent le professionnel du livre: fonctionnarisme, quand le livre devient un simple objet de distribution; scepticisme, quand l'indifférence s'empare de celui qui doit éclairer le lecteur, et qui a perdu le goût de la vérité par une lecture trop superficielle ou trop abondante et sans jugement; enfin l'égoïsme de ceux qui profitent de l'horaire de leur fonction pour effectuer des recherches ou des travaux d'érudition, et se tiennent éloignés des lecteurs. Le bibliothécaire doit être habité d'une spiritualité d'humanisme, c'est à dire d'un amour large, éclairé et chrétien de la vérité et de la beauté révélées dans les livres. Cette spiritualité doit aussi être de service fraternel, le bibliothécaire étant en définitive un guide du lecteur.

Pour de meilleures recherches

En terminant, le Chanoine Sage a souhaité retrouver dans toutes les grandes bibliothèques générales un licencié ou un spécialiste en lettres, en histoire et en théologie afin de permettre une recherche plus active des étudiants ou des lecteurs. L'efficacité de ceux-ci est souvent diminué par l'absence de guides sûrs en ces domaines.

OUVERTURE
SAMEDI 8 P.M.



Le chef du restaurant La Chaumière vous invite maintenant à ses nouvelles caves

les caves de la chaumière
18 HAMEL, COIN COUILLARD
OUVERT DE 8 P.M. A 2 A.M.
(FERME LE DIMANCHE)

BUREAUX A LOUER
Chambre 808, 350 est, boul. Charest, grande salle plus trois petites pièces très bien décorées.
Tél. : 529-9247

LOGEMENTS
CHAUFFES DE 4 PIECES
2575-2595, rue Mgr Gosselin
St-Pie X
s'adresser
le jour à : 683-3628
le soir à : 523-9246

Aujourd'hui

RICHELIEU STE-FOY — au Grand Boulevard, à 6h. 30 p.m. conférence de M. Pierre Matte, directeur-adjoint du Service des Bibliothèques publiques.

VENDREDI

THEATRE DE LA BASOCHE — pour la 11e année consécutive on présente "Le Chemin de la Croix" de Henri Ghéon, dans le choeur de l'église Notre-Dame de la Garde, rue Champlain, à 7h. 30 p.m.

Dernier comité formé,

le comité de planification de Tilly est des plus actifs

Par André Villeneuve

Le dernier né de tous les comités de planification régionaux, le comité de la régionale De Tilly qui couvre les secteurs de Ste-Foy et des environs des deux rives demeure un des plus actifs. Trois réunions seulement ont été tenues jusqu'à cette date et pourtant on peut facilement se rendre compte de l'énormité accompli.

Comme tous les autres du genre, le comité de planification doit dans une période assez restreinte, faire l'inventaire complet des ressources humaines du territoire de la régionale, établir les populations scolaires actuelles et faire des projections pour l'avenir. De plus, le comité doit déterminer quels sont les équipements scolaires qui peuvent être utilisés par les commissaires de la régionale. Ils doivent enfin prévoir un plan complet d'écoles et d'équipement scolaire qui seront réalisés avant le 1er avril 1967.

8 zones

Le comité, présidé par M. Arthur Fréchette, conseiller en orientation scolaire a déjà constitué huit sous-comités qui prendront la direction et entreprendront l'étude de huit zones d'analyse. Ces zones sont réparties comme suit: 1) Ste-Foy; 2) Cap-Rouge et St-Augustin; 3) Charny, Breakeyville et St-Lambert; 4) St-Nicholas, St-Etienne et St-Rédempteur; 5) St-Agapit, St-Gilles, Ste-Agathe et Dosquet; 6) St-Apolinaire, Issoudun, Laurier, St-Flavien et St-Janvier de Joly; 7) St-Edouard, Leclercville et Lotbinière; 8) Ste-Croix et St-Antoine de Tilly.

Entre le 3 et le 15 mai prochain, les sous-comités siégeront dans les endroits respectifs de leur région d'analyse afin de rencontrer la population et de faire un inventaire complet des diverses possibilités offertes par ces régions scolaires.

Sous-comités

A l'heure actuelle, des sous-comités ont été nommés pour se charger d'études plus spécialisées. Ces comités feront ensuite rapport au comité de planification régionale par l'entremise de son secrétaire M. P. E. Jacob. Ces divers comités ont été chargés de se pencher plus spécialement sur 1) les données démographiques de la région de la régionale de Tilly, 2) l'inventaire de l'équipement scolaire de la région, 3) les possibilités d'emplois dans la région et 4) l'enfance exceptionnelle.

La régionale de Tilly est la 55e et dernière commission scolaire régionale à direction catholique. Elle a été sanctionnée par le gouvernement en janvier dernier. La régionale qui groupe 23 commissions scolaires dessert une population de 72,357 âmes.

Autres projets de l'Expo acceptés

MONTREAL (P.C.) — M. Robert Shaw, sous-commissaire général de l'Expo 67, a annoncé hier l'approbation, par le gouvernement fédéral, de l'achat d'un réseau de transport monorail et d'un télécanapé, qui seront installés sur l'emplacement de l'exposition internationale.

La compagnie Habegger, dont le siège social est à Tun, en Suisse, sera chargée de l'installation de ces deux réseaux de transport. La même compagnie a installé le minirail et le télécanapé à l'exposition de Lausanne, en 1964.

Le minirail est un monorail en miniature, dont les wagons sont à ciel ouvert. Quant au télécanapé, il s'agit d'une série de wagons qui roulent sur deux rails, à l'instar des wagons ordinaires, mais dans lesquels les voyageurs sont assis de côté.

Le minirail roulera sur six milles de longueur, d'un bout à l'autre de l'île Ste-Hélène. Il pourra transporter 15,000 personnes à l'heure. Un autre minirail, beaucoup plus important sera installé dans l'île Notre-Dame et relié au métro. Le télécanapé fera la navette entre l'île Ronde et le monument Paris-Montréal.

Le coût global de ces travaux est de $9,000,000.

Inquiétude des omnipraticiens

MONTREAL (P.C.) — La Fédération des omnipraticiens du Québec s'inquiète de l'esprit que révèlent les premiers gestes du gouvernement québecois en vue d'établir l'assurance-santé. C'est ce qu'a affirmé hier le vice-président de la fédération, le Dr Jean Guertin, qui a ajouté que son organisation reproche au premier ministre d'avoir totalement ignoré la profession médicale lorsqu'il a créé le comité de l'assurance-santé, la semaine dernière, en choisissant de ne pas faire appel aux représentants officiels de cette profession pour coopérer à une étape préliminaire, mais essentielle.

"Le premier ministre, a-t-il affirmé, pose un premier geste de nature à faire revivre au Québec les événements disgracieux provoqués en certains pays par des conflits opposant la profession médicale à l'Etat".

"Nous sommes d'avis, a-t-il terminé, que la création par le gouvernement de tout comité chargé, à quelque étape que ce soit, d'étudier ou de recommander des mesures concernant l'assurance-santé, doit prévoir des représentants de la profession médicale choisis par elle, si l'on veut éviter des conflits inutiles et établir dans l'harmonie des organisations responsables de la distribution des services de santé".

La sobriété encore possible de nos jours

La Pocatière. (DNC). — "La sobriété est-elle encore possible au sein de notre population québecoise"? tel était le titre de la conférence prononcée par M. le Dr Réginald Grandmaison, président national de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, devant les membres du Club Richelieu de la région de La Pocatière. Le souper groupait la presque totalité des membres, sous la présidence de M. le Dr Marcel Bélanger.

Nécessité d'un permis pour circuler en forêt

Le ministre des Terres et Forêts, l'honorable Lucien Cliche, annonce que pour pénétrer ou circuler en forêt sur les terres vacantes de la Couronne, les forêts affermées ainsi que les forêts privées d'une étendue d'au moins 2,000 acres, toute personne devra, au préalable, obtenir un permis de circulation en forêt.

Tous ceux qui circulent en forêt devront, à la demande d'un garde-feu, d'un constable ou tout autre officier de la paix, exhiber leur permis de circulation sous peine de sanctions prévues par la loi.

A partir du 1er mai 1965 un tel permis sera exigé pour circuler en forêt dans les régions de la Côte Nord, la Basse Côte Nord, l'Abitibi ,le Témiscamingue, l'Outaouais, le Nord de Montréal, Saint-Maurice-Ouest, Saint-Maurice-Est, les Laurentides, le Lac Saint-Jean, les Cantons de l'Est, la Chaudière, la Rive Sud, la Gaspésie. En ce qui a trait aux régions de l'Ungava, Ashuanipi et Mistassini, le permis sera exigé à partir du 15 mai prochain.

Fermeture des routes du Québec à la circulation lourde le 18

Le ministère provincial de la Voirie avise les propriétaires de véhicules lourds que toutes les routes du Québec seront fermées à la circulation lourde, dimanche soir, le 18 avril 1965, à minuit.

Les propriétaires de véhicules lourds doivent prendre note que, pour cette période, les permis spéciaux et généraux accordés par le ministère des Transports et Communications sont annulés.

Ces règlements sont décrétés durant la période du dégel dans le meilleur intérêt du public voyageur et c'est avec la coopération de tous les propriétaires de véhicules lourds que le ministère de la Voirie pourra, après le dégel, rétablir le bon état du réseau routier du Québec dans le plus court délai possible.

Nouvelle administration choisie à la Société de Géographie de Québec

Les membres de la Société de géographie de Québec ont réélu à l'unanimité hier soir, lors d'une réunion qu'ils ont tenu à l'université Laval, Maître Paul Bouchard à la présidence de leur organisme.

Le Dr René Pomerleau fut élu à la vice-présidence, tandis que M. Henri Dorion s'est vu confier le poste de secrétaire-trésorier.

Trois nouveaux directeurs furent aussi nommés. Ce sont Mlle Aline Bussière, M. le notaire Gustave Guay et M. Pierre Camu.

La Société de géographie de Québec compte maintenant 638 membres réguliers. Dans une courte allocution, le président réélu a fait mention des progrès considérables qu'a fait, depuis quelques années, la Société.

La réunion s'est terminée après que M. André Boucher, un jeune instituteur de Québec, eut fait bénéficier les membres de la société de ses recherches sur les expositions de New-York et de Montréal.

L'exposition qui se tiendra à Montréal en 1967 sera la première en Amérique à garder un caractère universel, a-t-il fait ressortir.

L'exposition se tiendra sur un terrain d'une superficie de 950 acres.

Calendrier

JEUDI, 15 AVRIL 1965
JEUDI SAINT

Demain :
VENDREDI SAINT

SOLEIL: Lever: 5.00 Coucher: 6.33
LUNE: Lever: 5.17 Coucher: 5.10

Les marées de jeudi le 15 avril
Hautes: 5.56 a.m. — 6.23 p.m.
Basses: 1.22 a.m. — 1.42 p.m.
Les marées de vendredi le 16
Hautes 6.29 a.m. — 6.59 p.m.
Basses: 1.57 a.m. — 2.24 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN AVRIL
Nouvelle lune le 1er, à 7h. 21 p.m.
Premier quartier le 8, à 7h. 40 p.m.
Pleine lune le 15, à 6h. 02 p.m.
Dernier quartier le 23, à 4h. 07 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"SON BONHEUR EST LE NOTRE"
Pas un papa pas une maman ne désire voir son enfant devenir une victime de l'alcoolisme, du dévergondage ;
Que fait chacun ou chacune pour prévenir de telles catastrophes ?
Espace payé par H. Péloquin.

SOCIOLOGUES
Sociologues demandés pour enseigner à l'Université de Moncton et faire de la recherche. Diplôme minimum requis : licence ou maîtrise.
Traitement : $5,500 - $8,000 — selon l'expérience et le diplôme.
Pour tout renseignement écrire à
Prof. Jean Cadieux,
Université de Moncton,
80, rue Church,
Moncton, N.-B.

Docteur REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit, vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne — Tél. : 524-2413
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — Soir, sur rendez-vous
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

de nouveau...



prix spéciaux
pour
FABRIQUES et INSTITUTIONS
TAPIS
TUILES - LINOLEUM - "CORLON"
VINYL - CAOUTCHOUC - LIEGE
EMILIEN ER ROCHETTE
550 EST, RUE ST-VALLIER, Québec.

Externat classique St-Yves
BEAUPORT
L'examen d'admission à la section classique, (garçons et filles) de l'école Saint-Yves de Beauport aura lieu samedi, le 24 avril, à l'Académie Sainte-Marie, 10, rue de l'Académie, Beauport.
Horaire : 9.00 heures a.m. à 11.00 a.m. et de 1.00 heure p.m. à 3.30 p.m.
Frais d'examens $4.00

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 522-2556
Dr André Crevier, o.d.
OPTOMETRISTE

ECOLE BERLITZ
langues vivantes
- Anglais
- Français
- Allemand
- Italien
- Espagnol
- Russe
- Portugais

- Enseignement individuel
- Enseignement en groupes
- Cours accélérés
- Cours spécialisés
- Programmes pour compagnies
- Traductions

• *toute autre langue*

Inscription à tout moment de l'année. Renseignez-vous immédiatement.
500 EST, GRANDE-ALLEE QUEBEC
(angle Claire-Fontaine)
529-6161

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	vent	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	3000	19½	18½	19½
Aliminex	2850	465	455	450
Am Leduc	238500	16	12	13
Anchor	2000	13	13	13
Ang U Dev	8200	73	72	73
Asamera	2233	59	56	59
Banff	87628	695	615	680
Cal Ed	1915	23¾	23¼	23¾
Calvert	5500	33	32½	33
C S Pete	2200	283	280	283
C Delhi	100	335	335	335
C Ex Gas	23050	183	176	176
C High Cr	500	23	23	23
C Homestd	6735	103	96	103
C L I Pete	1085	19	19	19
Cdn Sup Oil	1727	20½	20¼	20⅝
Cent Del	16675	980	940	950
C West P	1100	17⅞	17⅜	17¾
Dynamic	333500	75	57	66
Fargo	1100	285	285	285
Gr Plains	4925	13¾	13	13¼
Gridoil	4300	94	92	94
Midcon	3500	52	52	52
Mill City	64099	68	59	62
Murphy	1600	465	4656	465
N Concord	2000	8	8	8
N Cont	800	26	26	26
N Davies	500	22	22	22
N C Oils	1300	330	325	330
N C O pr	5	42½	42½	42½
N C O wts	1040	4	4	4
Numac	3000	140	138	138
Okalta	48900	20	15	18
Pailliser	4000	40	40	40
Permo	20560	31	29	30
Petrol	4600	72	70	71
Place	2800	68	67	68
Ponder	1000	44	44	44
Prairie Oil	1600	355	350	350
Stanwell	1350	51	50	50
Triad Oil	5303	247	243	243
Union Oil	1055	18¾	18	18¼
Unisphere	4500	20	19½	19½
U Canso	2100	340	330	340
Un Reef pr	1000	31	31	31
vandoo	4500	5½	5	5
Wespac	3222	20	17½	20
Westates	780	555	550	555
W Decalta	9200	305	295	297
MINES				
Acora	4000	24	24	24
Advocate	1250	610	605	610
Agnico	3800	154	152	154
Akaitcho	500	82	82	82
All Pitch	3000	23	22	22
Amal Rare	1325	15	15	15
A Am Moly	6400	245	240	245
Ang Rouyn	73000	225	211	220
Ansil	10500	14½	14	14½
Area	2875	330	320	325
Arjon	27200	11	10	10
Argosy	2500	36½	36½	36½
Armore	1817	27½	25	25
A Arcadia	500	18½	18½	18½
A Arcad Bw	1000	6	6	6
Atl C Cop	3300	118	117	118
Bankeno	3000	22	22	22
Bankfield	7533	15	14	15
Barnat	5700	73	72	73
Bary Expl	2100	25	24½	24½
Bethlm	2045	735	730	730
Beveon	2000	11½	11½	11½
Bidcop	1200	9½	9½	9½
Big Nama	2500	50	49½	50
Black Bay	9000	13	12	31
Bralorne	740	540	525	540
Brunswick	1600	17	16¾	16¾
Buff R L	500	7	7	7
Bunker H	7000	33½	32½	32½
Cable	3666	23	21	23
Cadamet	118000	13½	12	13½
Camflo	15850	320	305	305
Camp Chib	500	405	400	400
C Tung	5700	108	105	108
Cam Mines	1125	22	22	22
C Austral	17500	6½	6	6
C Dyno	300	160	160	160
C Keeley	6650	28	27	27
C Lencourt	6250	24½	24	24
Cantri	1125	38½	38½	38½
Candore	3500	14½	14	14½
Captain	11000	15	14½	14½
Cariboo	2000	67	65	65
Cassiar	2010	14	13⅞	14
Cent Pat	2400	134	132	134
Chester	19000	20	19½	20
Chib Kay	287400	30	23½	28
Chib M	2000	60	60	60
Chimo	8300	145	143	145
Coch Will	3745	285	275	285
Coin Lake	1800	20	19½	19½
Comb Met	6534	30	29	29
Conagas	1200	102	102	102
Con Key	15500	14½	13½	13½
Con Shaw	5500	17½	16	17½
C Bellek	71500	14½	13	14
Conigo	10400	45	43½	44
Comb rts	41668	2	2	2
C Callinan	69100	20½	19	19
C Fen	1614	19½	19½	19½
Con Gillies	2500	9	9	9
C G Arrow	1000	26½	26½	26½
C Halli	9750	45	45	45
C Marben	500	190	190	190
C Mogul	7400	545	515	545
C Morrison	10200	165	161	164
C Moaher	1500	146	145	145
Con Negus	7000	16	15	16
Con Nichol	6500	14	13½	13½
C Northld	2500	14	13½	13½
C Northld	2500	19½	19	19
C Rambler	3650	220	215	215
C Sannorm	4507	8½	8	8½
Conwest	210	550	545	550
Cop Corp	3200	35	33	33
Cop Fields	2325	137	135	135
Cop Man	6716	14	12½	14
Cowich	5300	50	49	49
Craigmnt	920	15⅜	15⅝	15⅜
Croinor	8000	11½	11	11½
Crowpat	2000	9½	9½	9½
Daering	3000	14	13½	14
D'Aragon	2000	17	17	17
Deer Horn	7500	68	62	68
D'Eldona	8115	17	16½	17
Delhi Pac	1000	22	22	22
Denison	3906	27½	27	27¼
Discovery	1600	310	305	305
Dome	110	39¼	39¼	39¼
Donalda	4000	10½	9½	9½
Duvan	5500	10	9½	9½
East Mal	500	215	210	210
East Sull	4600	650	640	650
Falconbrdge	430	96	96	96
Fam Play	175	24¼	24¼	24¼
Fleetwood	150	21⅝	21⅝	21⅜
Fraser	1105	32	32	32
G Dynam	355	45¼	45	45¼
G M C	25	116	116	116
G L Paper	2525	22½	21½	22½
Hawk Sid	675	6⅝	6⅝	6⅝
Hollinger	100	31⅜	31⅝	31⅝
Home A	292	21⅝	21⅝	21⅜
Home B	133	23¼	23¼	23¼
Hud Bay	472	75½	74¾	75½
H B C	1025	13¼	13¼	13¼
Husky Oil	4550	13½	13⅜	13½
Imp Oil	838	56½	56⅜	56½
Imp Tob	1500	14⅜	14½	14⅝
Ind Accept	1765	24⅝	24¼	24⅝
Int Nickel	1626	95⅜	94½	95⅝
Int Pap	370	36¼	36	36¼
Int Util	800	32¼	31⅝	32
Inter P L	1220	90½	89⅜	90½
Jamaica P C	150	13¼	13¼	13¼
Laur Fl n	400	18½	18½	18½
Loblaw A	1100	10	10	10
Loblaw B	750	10⅝	10½	10⅝
Loeb M	500	14⅜	14½	14⅜
Mac Lean H	105	26⅜	26⅝	26¾
MB and PR	1066	28	37½	37½
Maritim Tel	660	22⅜	22⅜	22⅜
Mass Fer	2040	34	33⅝	34
Met Stores	100	10	10	10
Miron 6 pc	1225	14	14	14
Mitch R A	100	10½	10½	10½
Molson A	200	40	39	39
Moore Corp	1200	71	70¾	70⅝
Morse R A	400	16⅜	16¼	16⅜
Nat Rrug	100	13	13	13
Nfld Light	700	10¼	10¼	10¼
Noranda	1575	56½	56	56¼
Maralgo	1150	12	12	12
Marchant	2800	220	215	215
Martin	1000	80	77	80
Matatch	1000	16	16	16
Mattgmi	4160	21	20¾	21
Maybrun	6000	14	13½	14
Mc Adam	35200	98	94	95
Mc Intyre	385	76½	75	76½
Mc Ken	7300	11	10½	11
Mc Mar	6000	6	5½	5½
Mc Wat	43700	65	45	58
Mentor	8760	48	46½	48
Merrill	9500	65	62	64
Meta Uran	1000	14	14	14
Metal Mine	300	180	180	180
Midrim	100100	69	62	67
Min Ore	11800	13	12½	13
Mt Wright	3417	60	57	60
Multi M	4000	45	44	45
Nat Expl	500	14½	14½	14½
Nealon	48500	14	13	13½
New Alger	2000	5½	5½	5½
New Ath	2000	27½	27	27
New Bid	1500	6	6	6
New Cal	1700	97	95	95
Newconex	400	575	570	570
N Conex w	500	170	165	165
N Goldvue	5000	9	9	9
N Harri	5000	9	9	9
N Harri	1500	11	10½	10½
N Hosco	9300	31 0	300	310
N Kelore	2000	12½	12½	12½
Newlund	17500	19	18	19
N Mylama	383000	24	20½	22
Newnor	2000	13	13	13
N Rouyn	9000	8	7½	7½
New Taku	1100	40	40	40
Nick Rim	2850	15	14½	14½
Nisto	9000	10	9½	9½
Norbeau	3400	264	256	262
Norgold	16100	13	10½	13
Norlex	21000	17½	16	17
Normetal	1500	445	430	445
Norpax	4500	14	14	14
N Bordu	500	16½	16½	16½
North Exp	500	185	185	185
N Coldstrm	1825	85	85	85
N Goldert	4000	16½	16	16½
N Rank	1500	31½	31	31
Northcal	4617	85	81	84
Northgte	8575	840	830	835
Norsp A w	14000	63	62	63
Nudul	1500	18½	18	18½
Obaska	1000	14	14	14
O'Leary	2000	13	13	13
Opemiska	1208	845	840	845
Orchan	3575	590	545	575
Osisko	1200	43	43	43
Pamour	1100	220	218	218
Parmaq	20300	14	13½	14
Patino	1447	910	910	910
Pax Int	1000	32	32	32
Pce Expl	500	25	25	25
Peerless	12000	15	14½	15
Perron	500	11	11	11
Pick Crow	1685	52	52	52
Placer	1050	25⅝	25½	25⅜
Pore Pay	1433	40	39	39
Preston	6875	900	890	900
Purdex	16000	19	18	18
Probert	4625	39	37	38
Probert rts	17334	1½	1	1
Que Chib	800	18½	18½	18½
Que Lith	1000	360	360	360
Que Man	194500	28	22½	25½
Queston	4000	15	14	14
Quemont	1405	11¾	11	11
Quonto	10200	14	13½	13½
Radiore	7200	42	40	40½
Raglan	5200	173	170	171
Rayrock	2100	100	99	99
Realm	55500	16	15	15½
Rexspar	500	11	11	11
Rio Algom	24164	16½	16¼	16¼
Rix Athab	1600	24	23	23
Rockwin	14550	70	67	69
Roman	8600	745	720	745
Ryanor	500	16½	16½	16½
Salem	3050	25	24½	25
San Ant	5700	26	25	25
Sarimco	1000	20	20	20
Satellite	2000	12½	12½	12½
Sheep Cr	1000	140	140	140
Sherritt	29420	690	660	685
Sil Eureka	790	275	270	275
Silvmaq	41750	34½	33½	34½
Sil Miller	13165	20½	20	20
Siscoe	1100	280	275	279
Starratt	2500	6½	6	6
Stanrck	100	115	115	115
Steep R	48430	790	750	760
Sud Cont	36000	34	33	33
Sullivan	2300	425	420	420
Teck Corp	3110	635	620	620
Texmont	23800	176	173	175
Texxore	1000	41	41	41
Tex Sol	14100	35	32	34½
Thom L	1000	50	50	50
Tombill	800	125	125	125
Torbrit	1500	60	60	60
Tormont	12538	22	21	22
Towag	1000	10	10	10
Tribag	9585	335	325	335
U Mining	500	26	26	26
U Asbestos	5850	290	285	290
Un Buffad	33300	71	67	69
U C L Mine	1500	15½	15½	15½
Un Keno	156	930	930	930
U Mindam	1000	20½	20½	20½
Un Fort	15500	24½	23	23
Utd Fore	1000	17½	17½	17½
Upp Can	1300	160	155	153
Urban Q	54000	21	17½	19½
vauze	12500	80	76	76
vespar	3333	37	37	37
violam	2600	257	251	256
Werner	2500	6½	6	6
W Malar	5500	5	5	5
W Beaver	2000	18½	18½	18½
West Mines	3950	570	540	550
W Surf I	3000	16	16	16
Willroy	1500	165	162	162
Winch	2000	9½	9	9½
Windfall	3050	29	28½	28½
Wr Harg	550	71	71	71
Wisconsin	1675	24	23	23
Yale Lead	2500	12½	12	12
Yellorex	5000	10	10	10
Yk Bear	1700	173	170	170
Yukeno	2000	7	7	7
zenmac	19346	39½	39	39½
zulapa	16100	36	35	35

Total des ventes: 5,685,900.

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	200	13	13	13
B C Forest	100	31	31	31
Con Gas	30	14	14	14
Clairtone	100	7⅞	7⅞	7⅞
G L Pap	100	24	24	24
Inglis	200	5½	5½	5½
MB and PR	25	38	38	38
Utd Steel	200	165	165	165
Agnico	100	175	175	175
Bralorne	600	545	535	545
Cent D Rio	500	10¼	10¼	10¼
Coch Will	200	315	315	315
C Marben	800	205	205	205
Dicknsn	100	535	535	535
Gunnar	100	535	535	535
Gr Plains	300	13	13	13
Kilembe	200	11⅜	11⅜	11⅜
Langis	2500	56	53	53
Leitch	100	540	540	540
Lorado	2250	155	150	155
Macassa	4000	300	285	285
Mc Mar	2000	7	7	7
Madsen	300	245	240	245
N Mylama	500	24	24	24
Northcal	200	103	103	103
Provo	700	259	259	259
Que Chib	1000	20	20	20
Sherritt	2300	750	700	745
Siscoe	300	320	315	320
Steep R	2800	800	770	800
Teck Corp	100	670	670	670
Triad	200	252	252	252
Un Keno	300	995	980	995
Upp Can	300	200	200	200
violamac	500	275	275	275
Yk Bear	500	175	175	175
zenmac	500	42	42	42

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
B C F	16990	31	30	30⅞	+ ⅛
C Brew	16292	9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
Mass F	13640	34½	33⅞	34½	+ ¼
Steel C	13561	33⅝	32⅞	33⅝	+ ⅜
Tone C	10350	9	8⅝	8⅝	
PETROLES					
Dynm	333500	75	57	66	—12
A Led	238500	16	12	13	+ 1½
Banff	86728	695	615	680	+25
Okalta	48900	20	15	18	+ 4½
M City	64699	68	59	62	— 6
MINES					
M Wt	437000	65	45	58	+12½
N Myl	382000	24	20⅜	22	+ ½
Chib K	287400	30	23½	26	+ 4
Heath	207500	9	7	8	+ 1
Q Mn	194500	28	22½	25½	+ 1½

Vos affaires

Possibilité d'un rabais de taxes pour les services

John Meyer

Traduit de l'anglais par Jean d'Autane



Il existe des possibilités, quoique plutôt minces, de voir M. Gordon abolir la discrimination fiscale contre les services publics de propriété privée. Des pressions en vue de cette abolition sont faites depuis des années et, quoique la justesse de la demande a été reconnue en 1947, le soulagement fiscal a été limité. Avec le développement des chutes Churchill (Hamilton) pesant dans la balance, il est raisonnable de croire à un rabattement.

Cette possibilité est renforcée par la reprise récente des pourparlers entre la British Newfounland Corp. qui détient les droits de développement, et le gouvernement du Québec.

L'absence de démarches pour poursuivre l'affaire de la part de M. Smallwood, après son enthousiasme initial et sa défense pour le moins persuasive d'un programme alternatif pour le développement des chutes, est aussi significative. Tout au moins, les intéressés dans le développement semblent avoir raison d'attendre le budget avant de procéder plus avant.

L'OBSTACLE DU PAIEMENT DES TAXES

Le fait d'inclure dans le coût du pouvoir vendu par Brinco au Québec, le paiement de l'impôt sur le revenu fédéral, est le principal obstacle au développement. Québec est ferme sur ce point la solution logique est de faire développer le pouvoir par la couronne ce à quoi s'opposent et Brinco et Terre-Neuve. Si les compagnies privées d'une partie du fardeau fiscal alors, naturellement les exigences des trois parties sont satisfaites. Le coût du pouvoir au Québec en est d'autant réduit et le caractère privé du développement est maintenu.

Le développement des chutes Churchill dramatise la position des compagnies privées d'énergie électrique. Toutefois, cela ne doit pas contribuer à noircir la position des autres compagnies privées, et leurs clients, qui ont été mis dans une position désavantageuse relativement aux compagnies gouvernementales qui produisent et distribuent du pouvoir. La taxe fédérale levée contre les premières et non les secondes, représente un coût additionnel de 15% qui doit finalement être payé par le consommateur.

L'application discriminatoire de la taxe a été reconnue initialement en 1947 et aussi plus tard en 1952 lors des nouveaux arrangements qui incluaient un article stipulant que le fédéral accorderait un rabattement de 50% aux provinces, de la taxe payée par les compagnies privées. Ces arrangements ont aussi reconnu le caractère provincial des services dans la mesure où elles originent d'une ressource provinciale Ce rabattement, quoi qu'établissent un précédent pour un soulagement, était loin d'être satisfaisant.

Ayant accordé un rabattement de 50%, il n'y a pas de raison pourquoi le fédéral ne devrait pas simplement se rendre jusqu'au bout et abolir totalement la taxe. Le fait qu'il ne l'ait pas fait a sûrement été pris en considération lors de la nationalisation de l'électricité de la Colombie Canadienne et du Québec, quoique le processus de la nationalisation se serait sans doute fait de toute façon. Mais ceci mis à part, le simple fait que la taxe existe constitue la continuation de l'existence d'une discrimination et ne serait-ce que pour cette raison, devrait être abolie.

CERTITUDE QUE LE CLIENT Y GAGNERA

Une des principales objections présentées par le fédéral était l'absence de tout organisme assurant que les épargnes réalisées par l'abolition de la taxe se rendraient bel et bien au client celui qui en fin de compte souffre de la taxe discriminatoire. Un certain nombre de propositions a été présenté par les compagnies. La plus attrayante a été celle demandant que le fédéral accorde le rabattement aux gouvernements provinciaux lesquels, par leurs agences, pourraient s'assurer que le client en profite par des taux plus bas.

Ceci est rendu possible à cause de la facilité avec laquelle les compagnies peuvent calculer le coût proportionnel de la taxe, comme partie de la note du client. L'opération est beaucoup plus simple dans leur cas que dans celui d'un manufacturier pour qui le coût de la taxe doit être réparti dans tous les secteurs de l'entreprise. En effet, c'est précisément cette simplicité qui fait considérer que ce serait la meilleure façon d'exempter les compagnies de la taxe en laissant entre les mains des provinces qui verraient à ce que l'exemption profite directement aux clients.



● La direction du Laboratoire de Matériaux Enr., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Gaston Asselin, Ingénieur, au poste de directeur-administrateur. M. Asselin est membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec. (**)

VILLE DE SAINT-NICOLAS

TRAVAUX DE VOIRIE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

(Contrat 65-A-150)

Le soussigné recevra jusqu'à 8 heures p.m., le 3 mai 1965, au bureau municipal de la Corporation de la Ville de SAINT-NICOLAS, des soumissions pour des travaux de voirie, comprenant : mise à l'infrastructure et gravelage de rues, chaines de rues et des puisards ainsi que le pavage permanent, ces travaux ayant été décrétés par le règlement no 150.

Les plans, devis et formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau de M. LOUIS-P. COUTURE, ingénieur-conseil de Sainte-Foy, Edifice Lacroix, Rond-Point, Pont de Québec. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de $50.00 lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté des soumissions et ce, sur remise en bon état desdits documents dans les dix jours de l'octroi du contrat. Les soumissions devront être scellées et marquées : "SOUMISSION CONTRAT 65-A-150".

Lesdites soumissions seront ouvertes et lues à la séance régulière du Conseil qui sera tenue le même soir, soit le 3 mai 1965, à huit heures p.m., en l'Hôtel de Ville de St-Nicolas.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié égal à 10% du montant de la soumission.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger Moreau,
secrétaire-très.

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes que LA TRAVERSE DE LEVIS LIMITEE a présenté une requête à la Régie des Service Publics pour obtenir une augmentation des tarifs qu'elle est autorisée à charger. La dite requête peut être examinée aux bureaux des greffiers des cités de Québec, de Lévis et de Lauzon, et au bureau de la Régie des Services Publics, 1305 Chemin Ste-Foy, Québec, et toute opposition à ladite requête devra être formulée par écrit et produite au susdit bureau de la Régie des Services Publics, à Québec, dans un délai de huit jours de la publication du présent avis.

QUEBEC, 12 avril 1965.

LA TRAVERSE DE LEVIS LIMITEE
par ses procureurs
GAGNON, d eBILLY, CANTIN & DIONNE.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 137-897

DANS LA COUR SUPERIEURE

DAME RITA ROUSSEAU, ménagère, de Ste-Agathe, comté Lotbinière, veuve non remariée de Clément Martineau, en son vivant garagiste de Ste-Agathe, tant personnellement qu'en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs MARISA et STEPHANE,

Demanderesse,

vs

VAILLANCOURT INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social en la cité de Québec, et qui avait été constituée sous le nom de JOS. VAILLANCOURT INC., avant l'émission des lettres patentes supplémentaires du 8 avril 1964 changeant son nom,

et

HEBERT PARADIS, chauffeur, 334½, rue Marie de l'Incarnation, cité de Québec,

Défendeurs.

(1) HEBERT PARADIS
un des défendeurs

Il est ordonné au Défendeur (1) de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre savoir :

"L'ACTION" & QUEBEC CHRONICLE TELEGRAPH"

Bureau du Protonotaire,
QUEBEC, le 9 avril 1965.
(signé) **IRENEE BOURBEAU,**
D.P.C.S.D.Q.

COPIE CONFORME
Bouffard, Turgeon, Amyot,
Parent, Choquette & LESAGE
PROCS. DE LA DEM.

FONDS COLLECTIF 'A'

Dividende No 16

La compagnie donne avis qu'un dividende de douze cents (12 cents) l'unité, payable le 15 avril 1965, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "A".

Ce dividende sera payé comme suit :

a) aux détenteurs de certificats nominatifs enregistrés et immatriculé le 1er avril 1965, soit par chèque, soit sous forme d'unités de participation additionnelles, au gré du détenteur.

b) aux détenteurs de certificats au porteur, sur présentation et remise, le ou après le 15 avril 1965, du coupon no 16, à l'une des succursales de la Banque Canadienne Nationale ou de La Banque Provinciale du Canada.

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.
Le président et directeur général,
Gustave Boulanger.

Montréal, le 1er avril 1965.

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1935	13	12⅞	13
Algoma	800	81	79½	81
Alumin	4195	30¾	29⅞	30¼
Alum 4¼ pr	175	41⅝	41½	41⅝
Alcan 2 pr	450	49	48⅝	49
Ang 4½ pr	145	45	45	45
Arg 2.50 pr	25	52½	52½	52½
Arg 2.70 pr	175	50½	50½	50½
Arg C pr	100	15	15	15
Asbestos	2581	29	28½	28⅝
Atl Sug	300	18	18	18
Bank Mont	410	65⅝	65½	65½
Bank N S	100	783/4	78⅝	78⅝
Banq C N	585	76	75⅜	75⅜
Banq P C	305	54⅛	54	54
Bath P	765	28¼	27½	28¼
Bath P A	25	63	63	63
Bell Phone	1639	61	60⅜	60⅝
Bowater	50	6	6	6
Brazil	622	6⅜	6⅜	6⅜
B A Oil	165	31⅝	31⅝	31⅝
B C Forest	50	30⅝	30⅜	30⅜
B C Phone	625	68	68	68
Brinco	12135	6½	6¼	6⅜
Brockvl pr	200	7	7	7
Brown	303	15	15	15
Cal Pow	250	21⅝	21⅜	21⅜
Can Cem	320	58	57½	58
C Dom Sug	200	24½	24½	24½
Can Iron	35	53⅜	53¾	53⅜
C S L	510	33	33	33
C S L pr	900	6⅜	6⅜	6⅜
Cassiar	2010	14	13⅞	14
Cent Pat	2400	134	132	134
Chester	19000	20	19½	20
Chib Kay	287400	30	23½	28
Chib M	2000	60	60	60
Chimo	8300	145	143	145
Coch Will	3745	285	275	285
Coin Lake	1800	20	19½	19½
Comb Met	6534	30	29	29
Conagas	1200	102	102	102
Con Key	15500	14½	13½	13½
Con Shaw	5500	17½	16	17½
C Bellek	71500	14½	13	14
Conigo	10400	45	43½	44
Comb rts	41668	2	2	2
C Callinan	69100	20½	19	19
C Fen	1614	19½	19½	19½
Con Gillies	2500	9	9	9
C G Arrow	1000	26½	26½	26½
C Halli	9750	45	45	45
C Marben	500	190	190	190
C Mogul	7400	545	515	545
C Morrison	10200	165	161	164
C Moaher	1500	146	145	145
Con Negus	7000	16	15	16
Con Nichol	6500	14	13½	13½
C Northld	2500	14	13½	13½
C Northld	2500	19½	19	19
C Rambler	3650	220	215	215
C Sannorm	4507	8½	8	8½
Conwest	210	550	545	550
Cop Corp	3200	35	33	33
Cop Fields	2325	137	135	135
Cop Man	6716	14	12½	14
Cowich	5300	50	49	49
Craigmnt	920	15⅜	15⅝	15⅜
Croinor	8000	11½	11	11½
Crowpat	2000	9½	9½	9½
Daering	3000	14	13½	14
D'Aragon	2000	17	17	17
Deer Horn	7500	68	62	68
D'Eldona	8115	17	16½	17
Delhi Pac	1000	22	22	22
Denison	3906	27½	27	27¼
Discovery	1600	310	305	305
Dome	110	39¼	39¼	39¼
Donalda	4000	10½	9½	9½
Duvan	5500	10	9½	9½



● **EDUCATION AU VOLANT — Ottawa (Téléphoto UPI) — Un jeune garçon de 10 ans, Steven Kennedy a été invité à piloter un avion léger à l'occasion du vol du Timbre de Pâques organisé par le club Rotary et l'Aéroclub d'Ottawa. L'argent amassé est destiné à aider les enfants infirmes. Le député Erik Nielsen du Yukon est en fait le véritable pilote de l'avion.**

PAULINE

JULIEN

Mardi, le 20 avril
à 8h. 30

billets :
2.50 - 2.00 - 1.75 - 1.50

529-0786

PALAIS MONTCALM



ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Le dernier des Vikings (A) à 7.15. Eté et fumée (AR) à 8.50. Fin à 10.50. Vendredi: L'enfer est pour les héros (A) à 7.15. L'increvable Jerry (AA) à 8.50. Fin à 10.15.

CAPITOL. — Signpost to Murder (A) à 1.00, 4.20, 7.40. 36 Hours (AA) à 2.25, 5.40, 9.05. Fin à 11.00. Vendredi: Golden Arrow (A) à 1.05, 4.25, 7.40. Girl Happy (AR) à 2.40, 6.00, 9.20. Dernier spectacle complet à 7.35.

CANARDIERE. — Sables brûlants (A) à 2.00, 5.05, 8.05. Médecin pour femmes (AR) à 12.40, 3.45, 6.40, 9.20. Fin à 11.15 hres. (7e semaine). Vendredi: Barbara (D) à 3.45, 6.40, 9.45. Comme s'il en pleuvait (A) à 5.10, 8.05. Fin à 11.10 hres.

CARTIER. — Le voleur de millions (A) à 1.00, 4.25, 7.50. Dédée d'Anvers (P) à 2.45, 6.10, 9.48. Nouvelles, annonces, à venir à 9.35. Fin à 11.28. Vendredi: Enbascado (?) à 4.42, 8.02. Nouvelles à 4.20, 7.40. A venir à 6.02, 9.22. Nick Carter va tout casser (AA) à 6.08, 9.28. Fin à 11.00 hres.

CINEAC. — Le dingue du Palace (AA) à 1.30, 4.00, 7.30. Garçonnière pour quatre (AR) à 2.45, 5.15, 9.00. Court métrage à 7.10. Fin à 11.00. Vendredi: Le piment de la vie (AA) à 1.30, 5.16, 9.22. Nouvelles à 3.18, 8.52. Le roi des imposteurs (A) à 3.22, 7.04. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Les veinards (AR) à 1.15, 4.35, 8.05. Samson l'invincible (AA) à 3.10, 6.25, 9.45. Fin à 11.10. Vendredi: Espions contre services secrets (AA) à 6.15, 9.30. Maciste contre le fantôme (A) à 8.00. Fin à 11.05.

EMPIRE. — Jeudi: La vie conjugale (Jean-Marc) (AR) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Vendredi: La vie conjugale (Françoise) (AR) à 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.10.

IMPERIAL. — Sujet court à 1.00, 6.05. L'espionne des Ardennes (AR) à 1.07, 6.12. Dans les griffes du tigre (AR) à 2.50, 7.55. Les travaux d'Hercule (AA) à 4.25, 9.30. Fin à 11.10. Vendredi: Trahison sur commande (A) à 4.00, 9.10. Dans la gueule du loup (AR) à 6.19. Sujets à 7.36. Les Call Girls (D) à 7.42.

LAIRET. — Le voleur de millions (A) à 1.00, 4.25, 7.50. Dédée d'Anvers (P) à 2.45, 6.10, 9.48. Nouvelles, annonces et à venir à 9.35. Fin à 11.28. Vendredi: Enboscado (?) à 4.42, 8.02. Nouvelles à 4.20, 7.40. A venir à 6.02, 9.22. Nick Carter va tout casser (AA) à 6.08, 9.28. Fin à 11.00 hres.

LAURIER. — Les Mongols (AR) à 1.30, 5.15, 9.20. Nouvelles à 1.15, 3.25, 7.10, 9.05. Confidences sur l'oreiller (A) à 3.40, 7.30. Fin à 11.15. Vendredi: Jumbo la sensation du cirque (T) à 6.05, 9.45. La vengeance d'Hercule (AA) à 8.05. Fin à 11.45 hres.

LEVIS. — Les vierges de Rome (A) à 7.30. Un direct au coeur (AA) à 9.00. Vendredi: Le trésor des S (A) à 7.30. Nouvelles à 9.07. Le gendarme de St-Tropez (A) à 9.17 hres.

LIDO. — Le gendarme de St-Tropez (A) à 6.00, 9.25. Le trésor des SS. (A) à 7.42. Vendredi: Chechez l'idole (A) à 6.10, 9.29. Baionnette au canon (A) à 7.45 hres.

PARIS. — Les veuves (AR) à 12.05, 3.20, 6.25, 9.55. Le temps des copains (AA) à 1.35, 5.00, 8.25. Actualités à 3.15 et 8.15. Vendredi: Le temps des copains (AA) à 5.00, 8.25. Les veuves (AR) à 6.25, 9.55. Actualités à 8.15 hres.

PIGALLE. — Actualités à 12.30, 4.27, 8.24. Sujet court à 12.40, 4.37. Une gueule comme la mienne (D) à 1.00, 4.50, 8.30. L'Aiglon (?) à 2.30, 6.20, 10.00. Vendredi: Une gueule comme la mienne (D) à 4.50, 8.30. L'Aiglon (?) à 6.20, 10.00 hres.

PRINCESSE. — Sujet court à 1.00, 6.05. Jack l'éventreur (AR) à 1.15, 6.16. Le pigeon qui sauva Rome (A) à 2.44, 7.45. Nefertiti, reine du Nil (A) à 4.24, 9.25. Fin à 11.00. Vendredi: Bagarre aux King Creole (AR) à 4.00, 9.17. Dans les griffes du tyran (?) à 5.53. Sujet court à 7.21. Eté et fumée (AR) à 7.27.

RIALTO. — Les veinards (AR) à 1.10, 4.27 7.44. Nouvelles et annonces à 2.49, 6.06, 9.23. Samson l'invincible (AA) à 3.04, 6.21, 9.38. Fin à 11.01. Vendredi: Espions contre services secrets (AA) à 4.27, 7.44. Nouvelles à 5.58, 9.15. Maciste contre le fantôme (A) à 6.13, 9.30. Fin à 11.01 hres.

SILLERY. — Quinze jours ailleurs (AR) à 7.30. Ne mangez pas des marguerites (A) à 9.27. Fin à 11.15. Vendredi: La bataille de Naples (AA) à 7.30. Garçonnière pour quatre (AR) à 9.31. Fin à 11.15 hres.

ST-ROMUALD. — Un soir par hasard (D) à 7.30. Le gendarme de St-Tropez (A) à 9.05 hres.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'en mai.

VICTORIA. — Samson l'invincible (AA) à 1.10, 4.35, 8.05. Les veinards (AR) à 2.55, 6.05, 9.30. Fin à 11.10. Vendredi: Maciste contre le fantôme (A) à 6.15, 9.30. Espions contre services secrets (AA) à 8.00. Fin à 11.05.

ARTISTES DU T.L.N.F. A MONTREAL



● **Un groupe d'artistes du Théâtre Lyrique de la Nouvelle-France a été invité à participer au programme "A LA CATALOGNE", qui passera à Québec, Canal 4, lundi le 19 avril, à 8 heures. Cette visite coïncide avec la production prochaine de l'opéra "Mireille" qui sera donné à Québec les 24 et 29 avril et le 1er mai. On voit ci-dessus le groupe des invités de Steinberg Limitée, commanditaires de l'émission. Assis, de gauche à droite : Pierre Hétu, chef d'orchestre du Théâtre Lyrique de la Nouvelle-France; Roger Gosselin, directeur général et artistique; Réjeanne Cardinal, qui jouera le rôle de "Taven". Debout : Gaston Germain, interprète du rôle de "Ramon"; Jacques Thierry, artiste invité du programme; Mme Margot Lefebvre, hôtesse; Pierre Marcotte, animateur, et Charles Dumas, chef des choeurs.**

Droit du public à compulser certains documents légaux

OTTAWA. — (P. C.) — Le député néo-démocrate Barry Mather a déposé aux Communes une proposition de loi qui autoriserait la cour de l'échiquier à obliger le gouvernement fédéral à communiquer tous dossiers et renseignements requis par les intéressés.

Le bill, qui sera probablement débattu au cours de la présente session, exigerait que toute commission administrative, ou ministérielle, pouvoir public et autorité, mette ses archives et ses informations concernant ses agissements à la disposition de toute personne à la demande de celle-ci, d'une manière et dans un laps de temps raisonnable.

Il serait fait exception pour les documents affectant la sécurité nationale, les questions considérées comme secrètes par une loi spéciale, les secrets de métier ou l'information commerciale obtenue confidentiellement de particuliers et les questions d'intérêt privé dans la proportion où le droit au secret personnel exclut l'intérêt public.

M. Mather, député de New Westminster, Colombie-Britannique, déclare que son bill est calqué sur celui des Etats-Unis qui a été homologué par le Sénat et qui attend l'approbation de la Chambre des représentants.

"Ce bill a pour but de reconnaître le droit du public de savoir de quelle façon un gouvernement s'acquitte des fonctions dont l'a chargé le peuple . . . Le bill donne suite au principe parlementaire qui veut que les affaires publiques soient traitées publiquement."

Il permettrait à la cour d'échiquier de décider si un document ou un renseignement doit être révélé.

L'on ne pourrait porter appel de ses décisions à la Cour Suprême du Canada.

Une demande des employés de pénitenciers

OTTAWA (P.C.) — Les délégués à la conférence des employés de pénitenciers ont recommandé que la peine de mort soit conservé pour les personnes convaincues du meurtre d'un policier ou d'un employé de pénitencier.

La conférence convoquée pour protester contre l'insuffisance des augmentations de salaires récemment accordées ne s'est pas prononcée sur le principe général de l'abolition de la peine capitale.

M. Cal Best, président de l'Association du service civil, a fait connaître que les employés estimaient qu'à part les conséquences de la suppression de la peine de mort sur le service pénitentiaire la question ne les préoccupait point de façon générale.

Le discours du trône annonçait la semaine dernière que les députés seraient libres de voter pour ou contre la suppression de la peine capitale au cours de la présente session.

Un certain nombre de délégués ont déclaré qu'un meurtrier est souvent moins dangereux pour un employé de pénitencier qu'un autre qui n'a pas tué mais qui s'estime frustré et qui donne libre cours à ses sentiments.

Cinéastes soumis à l'excommunication

CITE DU VATICAN (AFP) Faut-il excommunier les cinéastes auteur des films immoraux ? Répondant à cette question posée par un lecteur, L'Osservatore della Domenica estime qu'une telle idée ne devrait pas être écartée à priori, le code de droit canon prévoyant l'excommunication pour des délits beaucoup moins graves que celui qui consiste à organiser, dit-il, des spectacles qui corrompent les valeurs traditionnelles de toute civilisation.

Certes l'application d'une sanction aussi grave comporte de nombreuses difficultés, estime l'hebdomadaire. Il faudrait éviter notamment des appréciations arbitraires dictées par un rigorisme excessif. "D'autre part, ajoute-t-il, on ne peut exclure que les cinéastes auteurs de films immoraux puissent afficher de l'indifférence à l'égard d'une mesure telle que l'excommunication, et y trouver même un prétexte publicitaire".

"Quoi qu'il en soit, conclut l'Osservatore della Domenica, l'histoire nous a montré qu'à la longue les bons effets de la peine ne manqueraient pas. L'exclusion des coupables de la communion des fidèles mettrait au moins l'Eglise à l'abri du danger d'être compromise dans la production de films scandaleux dus à des fils dégénérés qu'elle aurait considérés comme indignes de continuer à lui appartenir."

Festival de Vienne: "L'Art en liberté"

Vienne, ville de rêve et joyeuse capitale de l'Autriche, est intéressante à visiter n'importe quand, mais elle l'est davantage à l'époque du grand festival annuel de musique et d'arts, du milieu de mai jusqu'à la fin de juin.

"L'art en liberté" est le thème du 15e festival qui doit être inauguré le 22 mai par le président de l'Autriche, en face du Rathaus illuminé, et qui doit se poursuivre par des concerts multiples dans les magnifiques décors de la ville.

Pour les amateurs des arts de la scène et de la musique, ce festival est un événement à ne pas manquer.

XIe ANNEE

PETIT THEATRE DE LA BASOCHE

présente

Vendredi Saint

à 7 h. 30 p.m.

"LE CHEMIN DE LA CROIX"

de

HENRI GHEON

en l'église

NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE

(rue Champlain)

(Entrée libre)

AUJOURD'HUI, 10 h. à 5 h.

PALAIS MONTCALM

VENTE DES BILLETS

pour celle que Paris a surnommée "La Déesse Moderne de la Fantaisie"



Annie CORDY

qui présentera son nouveau spectacle intitulé :

ANNIE CORDY EN 2 ACTES

au Palais Montcalm

les 3 et 4 mai

comprenant maintes chansons inédites, des sketches chorégraphiques, un mimodrame, répartis en 35 tableaux, avec les comédiens-musiciens : VASSEUR, PAQUINET, LALUE et FRANÇOIS.

DEUX HEURES DE RIRE !
Location : $2., $3., $3.50, $4.

LE THEATRE LYRIQUE DE NOUVELLE FRANCE

présente

"MIREILLE"

Le célèbre Opéra de Charles Gounod

avec

Jacqueline Martel
Réjane Cardinal
Andrée Thériault
Pierre Boutet
Gilles Lamontagne
Gaston Germain

Au pupitre :

Pierre HETU

Salle de l'Académie de Québec
les 24-29 avril et 1er mai
à 8 h.

Billets en vente à partir du 12 avril au :
100, rue d'Youville

$2.50 à $4.00

RESERVATIONS :
529-7242

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

SERVICE AUDITIF MAICO
895 Côte d'Abraham

VENTE D'APPAREILS AUDITIFS
LABORATOIRES DE REPARATIONS
BATTERIES DE TOUTES SORTES
Stationnement gratuit au garage White Rose

AUJOURD'HUI

JEUDI

CANAL 9 h. 30 a.m.
5—Music

10 heures
5—Canadian Schools
11—Musique

10 h. 30
5—Across Canada

10 h. 58
11—Aujourd'hui à CBVT

11 heures
4—Musique
5—Friendly Giant
11—Long métrage — "Douze hommes en colère" drame psychologique, avec Henry Fonda, Lee J. Cobb et Edward G. Robinson. Un jeune Porto-ricain est accusé de meurtre. Douze jurés doivent rendre leur verdict. Adultes et adopescents.

11 h. 15
5—Chez Hélène

11 h. 30
5—Butternut Square

11 h. 50
5—CBC-TV News

12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés

12 h. 15
4—Nouvelles

12 h. 25
4—Nouvelles sportives

12 h. 30
4—Nécrologie

12 h. 40
4—De tout, de tous

12 h. 55
11—Téléjournal

1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "La ballade du soldat" comédie dramatique, avec Vladimir Ivachev et Jeanna Prokhorenko. Un jeune soldat russe ayant accompli un acte de bravoure préfère, à la décoration que lui offre son général, la permission d'aller passer deux jours avec sa mère. Adultes et adolescents.

1 h. 45
4—Cinéroman — "Le vertige"

2 heures
4—Féminité

2 h. 30
4—La sieste — "Les vacabonds des mers" — Version française de "The Master of Ballantrae". Aventures avec Errol Flynn, Roger Livesey et Anthony Steel. Ce film conte les aventures d'un gentilhomme écossais qui, à la fin du 17e siècle, lutta contre les troupes anglaises, s'expatria et devint flibustier. Scènes épiques et dynamiques. Adultes.
5—Music

2 h. 55
5—Opening

3 heures
5—Moment of Truth
11—La bonne fourchette — La gastronomie.

3 h. 30
5—Take Thirty
11—Le quotidien magique

4 heures
4—Capitaine Bonhomme
5—As the World Turns
11—Bobino

4 h. 30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise

5 heures
4—Télé-Popeye
5—Cartoons
11—Cadets de la forêt

5 h. 30
4—Les Boucaniers
5—The Bowery Boys
11—Les Croquignoles

CANAL 6 heures
4—Télé-Québec
11—Jeunesse oblige — Des jeunes de Matane discutent des loisirs

6 h. 30
4—Nouvelles sportives
5—Spring Edition
11—Téléjournal

6 h. 40
4—La météo

6 h. 43
11—Supplément régional

6 h. 45
4—Nouvelles

6 h. 48
11—Rond-point

7 heures
4—Invitation de Fernand Gignac
5—McHale's Navy
11—Aujourdhui

7 h. 30
4—Mots de passe — Questionnaire sur la langue française.
5—Candid Camera

8 heures
4—Les hommes volants — Ted McKeever et Jim Buckley.
5—Gomer Pyle
11—Série Stanley — Semi-finale : Chicago à Détroit (7e partie)

8 h. 30
4—Cinéma Kraft — "La ronde des heures" ou "L'enfant perdue" : Mélodrame, mettant en vedette Jacques Jansen, Micheline Francey et Denise Grey. Tous.
5—The Serial — Comedy Playhouse

9 heures
5—The Defenders

10 heures
4—Adam ou Eve
5—The Rogues

10 h. 30
4—Dernier recours
11—Téléjournal

10 h. 44
11—Supplément régional et météo

10 h. 53
11—Nouvelles sportives

11 heures
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Le Concile oecuménique Vatican II — Documentaire réalisé par Antonio Petrucci. La cérémonie d'ouverture du concile Vatican II.

11 h. 10
4—Nouvelles sportives

11 h. 14
5—Viewpoint

11 h. 15
4—Heure exquise — "Sous la griffe" — Drame. Constant Rémy et Madeleine Ozeray. Mariée à un dompteur qu'elle n'aime pas, une jeune femme s'éprend bientôt d'un acrobate. Adultes, avec réserves.

11 h. 20
5—Sign Off

12 h. 30 a.m.
11—Fin des émissions

12 h. 45
4—Fin des émissions

DEMAIN

VENDREDI

CANAL 9 h. 30 a.m.
5—Music

10 heures
5—Longing for Companions
11—Musique

10 h. 30
5—Across Canada

10 h. 58
11—Aujourd'hui à CBVT

11 heures
4—Musique
5—Friendly Giant
11—Long métrage — "Tu es Pierre", documentaire de Philippe Agostini. Commentaires de Daniel-Rops. — L'histoire de la papauté.

11 h. 15
5—Chez Hélène

11 h. 30
5—Butternut Square

11 h. 50
5—CBC-TV News

12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés

12 h. 15
4—Nouvelles

12 h. 25
4—Nouvelles sportives

12 h. 30
4—Nécrologie

12 h. 40
4—De tout, de tous

12 h. 55
11—Téléjournal

1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "Le grand jour", conte, avec Miguelito Gil et Julito Martinez. Un écolier espagnol retarde volontairement le jour de sa première communion. Tous.

1 h. 45
4—Cinéroman — "Le vertige"

2 heures
4—Féminité

2 h. 30
4—La sieste — "La furieuse chevauchée" — Western, avec Randolph Scott et Dorothy Malone. Après plusieurs années d'absence, un homme revient se venger de celui qui l'avait chassé à coups de fouet. Adultes.
5—Music

3 heures
5—Behold The Lamb
11—... et Dieu s'est fait homme. La vie et les souffrances du Christ.

3 h. 30
5—Take Thirty

4 heures
4—Capitaine Bonhomme
5—Exultation of Matter
11—La boîte à surprise

4 h. 30
5—Razzle Dazzle

5 heures
4—Télé-Popeye
5—The King's Outlaw
11—Office du Vendredi Saint

5 h. 30
4—Remous — Aventures sous-marine.
5—This Friday
11—L'enfant du cirque

6 heures
4—Télé-Québec
5—Cartoons

6 h. 30
4—Nouvelles sportives
5—A Secret Joy

CANAL 6 h. 40
4—La météo

6 h. 45
4—Nouvelles

7 heures
4—Théâtre O'Henry
5—77 Sunset Strip
11—Téléjournal

7 h. 20
11—Nouvelles sportives

7 h. 30
4—En première — "Le roi des rois" ("The King of Kings")—Drame religieux avec H. B. Warner, Ernets Torrence et Jacqueline Logan. La vie et la passion du Christ. Tous.
11—Emission religieuse — "Car j'ai eu faim"

8 heures
5—The Man Born to Be King
11—Crucifixus

8 h. 30
11—"Dieu a besoin des hommes" —Drame religieux, avec Pierre Fresnay et Madeleine Robinson. Les paroissiens de l'île de Sein, ne pouvant se résigner à vivre sans prêtre, supplient le sacristain de prendre la place du curé — Adultes.

9 h. 30
4—Alors raconte : deux sketches comiques.
5—Telescope

10 heures
4—La famille Stone
5—The Journey

10 h. 30
4—Télé-policier
11—Téléjournal

10 h. 45
11—Supplément régional et météo

10 h. 54
11—Nouvelles sportives

11 heures
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Les Couche-tard

11 h. 10
4—Nouvelles sportives

11 h. 14
5—Viewpoint

11 h. 15
4—Heure exquise — "Fiesta" (Senorita Toreador) Comédie, avec Esther Williams, Ricardo Montalban et Cyd Charisse. Une jeune fille se substitue à son frère jumeau comme toréador. Le film offre quelques belles scènes de danses et de corridas. Adultes et adolescents

11 h. 20
5—Penthouse 5 : "Constantine and the Cross"

11 h. 30
11—"Le procès de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus" — Dramatisation du procès en béatification de sainte Thérèse. — Emission de Marcelle Maurette, avec Henri Crémieux Renée Devillers et Renée Faure.

12 h. 45
4—Fin des émissions

1 heure
11—Fin des émissions

1 h. 14
5—Sign Off

SAMEDI

CANAL

8 h. 30 a.m.
11—Musique

9 h. 13
11—Aujourd'hui à CBVT

9 h. 15
11—Cours universitaires — Le monde nordique.

10 heures
11—Cours universitaires — Principe de science politique.

10 h. 45
11—Cours universitaires — Urbanisme.

11 h. 30
4—Musique
11—Tour de terre —

12 heures p.m. (midi)
11—La souris verte — Maternelle.

12 h. 30
4—Nécrologie
11—Pépinot

12 h. 40
4—De tout, de tous

1 heure
4—Safari
11—Golf et tennis sur table

1 h. 30
4—La sieste — "La belle du Montana": (Belle Legrand). Film d'aventures, avec Vera Ralston, John Carrel et Hope Emerson. Les aventures financières et sentimentales de la tenancière du "Montana" à San Francisco aux prises avec ses deux associés. Adultes.
5—Music

2 heures
5—World of Sport
11—Magazine féminin

2 h. 30
11—Tire l'aiguille

3 heures
4—Grands moments du sport
5—World of Sport —
11—F=MA — Questionnaire pour étudiants.

3 h. 30
4—Invitation — "Le bébé de Mademoiselle" : Version française de "Bundle of Joy". Comédie musicale, avec Eddie Fisher, Debbie Raynolds et Adolphe Menjou. Une jeune fille passe pour la mère d'un bébé qu'elle a trouvé. Adultes.

4 heures
5—Bowling
11—Les uns les autres — Réforme de l'Eglise au Québec : pourquoi des soeurs

4 h. 30
11—Images en tête — "L'éclipse" — Drame psychologique, avec Monica Vitti et Alain Delon. Une jeune fille quitte son amant et se dérobe à l'amour d'un autre homme. Subtile étude psychologique. Rythme lent et expressif. Interprètes bien dirigés. Amoralisme et amour libre. — Adultes, avec réserves.

5 heures
4—Western
5—Forest Rangers

5 h. 30
5—Bugs Bunny

6 heures
4—La chorale de l'Ecole normale de Beauceville : chants de circonstance dans le cadre de la fête de Pâques.
5—Teen Club

CANAL

6 h. 30
4—Revue sportive
11—Téléjournal

6 h. 45
4—Nouvelles
11—Langue vivante

7 heures
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—The Beverly Hillbillies
11—Jeunesse oblige — Invités : Michel Louvain, Nicole Lord et Les Têtes Blanches.

7 h. 30
5—T.B.A.

8 heures
4—Comment ? Pourquoi ? avec Janette Bertrand.
5—N.H.L. Hockey — Stanley Cup Final
11—Hockey — Finale de la coupe Stanley

8 h. 30
4—A la brunante — "Adorables démons" : Comédie, avec Rellys, Claudine Dupuis et Dora Doll. Une jeune comédienne entre dans la vie d'un industriel et lui crée des difficultés. Adultes, avec réserves.

10 h. 10
4—Les nouvelles

10 h. 15
5—Juliette
11—Votre choix — M. Daniel Johnson et ses invités : Yoland Guérard, Suzanne Valéry et Les Petits Chanteurs du mont Royal.

10 h. 20
4—Nouvelles sportives

10 h. 30
4—Adagio — "Souvenirs perdus" : Film à sketches, avec Edwige Feuillère, Pierre Brasseur et François Périer. L'histoire de quatre objets perdus qui ont été les témoins muets d'une aventure tragique. A déconseiller.

10 h. 44
5—Sports Unlimited
11—Téléjournal

11 heures
5—CBC-TV News
11—Nouvelles sportives

11 h. 06
11—Cinéma — "Il faisait nuit à Rome", drame de guerre, avec Léo Genn et Giovanna Ralli. Durant la guerre, une jeune Italienne recueille trois soldats alliés. Adultes.

11 h. 09
5—Penthouse 5 : "April in Paris"

12 h. 25 a.m.
4—Fin des émissions

1 heure
11—Fin des émissions

12 h. 50
5—Sign Off

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.
Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**
"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.
Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez
522-4771
et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "l'ACTION"
Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois $4.25, 3 mois.

Par la poste
Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3:50
Ailleurs au Canada:
1 an $15.00, 6 mois $7.75; 3 mois $4.25
Etats-Unis et pays étrangers:
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée
Une insertion de 25 mots ou moins 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception de avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 hres a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535 Garnier 681-2802. Soir : 523-9620.
50202 18-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
50364 23-3 (1 ms.. 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES: Québec, Lévis et banlieue; DEMERS, FORTIER, DEMERS, 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.
50589 3-4 (mar.j.s. au 1-6) 15

NOTRE GARANTIE
UNE entrevue franche avec Québec Finance. Prêts 1ère, 2ième hypothèques, résidentiel, commercial, industriel. Notre politique : donner les meilleures conditions celles qui vous conviennent. Vous êtes le client, alors à nous les déplacements. Composez simplement : Jour : 529-9759 — Soir : 661-7076.
(12-15-20-23-27-30-4) (4-7-5) 15

A vendre — Divers

LIT CONTINENTAL complet $29.90 — Assortiment de matelas à ressorts $15.90 — Set de salon 2 pcs, Airfoam, bras noyer $59.90 — Set de cuisine 4 chaises $38.90 — Aussi à prix de gros, Poêle — Refrigérateurs — T.V. — Laveuse — Sécheuse, etc. . . Acceptons vos échanges. Bonnes conditions de paiement. Ouvert jusqu'à 10.00 heures, le Mardi — Jeudi et Vendredi soir. — FOYER DU MEUBLE Inc., 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
50232 26-3 (1 ms) 21

2 sets de studio, frigidaire et poêle électrique, balayeuse et cireuse électriques, cadres, argenteries, lampes sur pied, statues de bronze, radio combiné. — Informations: 371, Père Marquette Appt 5.
9-4 (10-15-17-4) 21

LOT de télévision garanties 1 an, refrigérateur, poêles inveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest — S'adresser à Tél. : 529-3522.
50770 9-4 (1 ms) 21

LIVRES tout genre Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeon romans d'amours, marabouts Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est Tél : 525-6402.
50103 16-3 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offertes pour balance de compte, payable $8 par mois. 7 stéréos meubles, 3 stéréos portatifs, 6 tourne-disques ordinaires, 12 téléviseurs, 5 sets de chambre, 2 sets de salon, 4 sets de cuisine, 2 poêles, 2 laveuses, 2 sécheuses, 2 machines enregistreuses, une machine à écrire + annexe, 1 orgue électrique, 3 balayeuses, 1 polisseuse 27 machines à coudre 9 meubles pour machines à coudre. Toutes marchandises bien emballées garanties. Service de voiture pour aller chercher et reconduire gratuitement les clients et sans aucune obligation. Demandez le Gérant du crédit. 663-7243 ou 661-7298.
50198 19-3 (1 ms) 21

CONCENTRES DU CHEF indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier si non appelez à : 663-3548.
50881 12-4 (1 ms) 21

LESSIVEUSE, de marque Beatty, poêle de marque Gurney. Appelez pour informations à Tél.: 683-8145.
51000 13-4 (6 fs) 21

LITS JUMEAUX et lit 4 pieds, miroirs, table téléphone, écran, cadre, trépied pour foyer, tenture, 2 drapeaux de 4 x 8 en laine, lingerie. Tél.: 523-3019.
51084 15-4 (3 fs) 21

A vendre — Divers

COFFRE-FORTS, usagés avec sceaux des "Underwriters" B. Dimensions intérieures 34 de hauteur x 18 largeur x 19 profondeur. En parfaite condition. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
59296 20-3 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART, Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatisseur. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.
50776 10-4 (mar.j.s. au 6-5) 21 j.n.o.

ROBE de Mariée gr. 13-14 ans, en faille, avec traine, voile et diadème. — Appelez pour informations à Tél.: 822-1079.
50999 16-4 (2 fs) 21

TRES BAS PRIX SUR MEUBLES NEUFS
Obtenez les plus bas prix sur meubles neuf. Tel que Mobiliers chesterfields, Mobiliers Divan-lit, Fauteuils, Mobiliers de chambre, Mobiliers de cuisine et de dinette, Lits superposés, Lits superposés, Lits continentaux, Lits pliants, Matelas à ressorts, poêles, Lessiveuses, Sécheuses, Refrigérateurs, Radio-Stéréo, Téléviseurs. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. — Tél.: 529-3365.
51072 15-4 (4 fs) 21

VENTE DE TAPISSERIE
2500 rouleaux-doubles de tapisserie dans un grand choix de teintes et de motifs, convenant pour chambres à coucher, salon, cuisine, etc. 0.50 le rouleau double. QUINCAILLERIE LAJEUNESSE, 103 Ouest, St-Vallier, Québec. (Stationnement facile).
50899 9-4 (1 ms) 21

MEUBLES
ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25 St-Joseph-Est, Québec. Tél.: 525-9426.
50769 9-4 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 692-0317.
50768 9-4 (1ms) 21

A BAS PRIX
EQUIPEMENT usagé de restaurant, aussi machine à crème glacée molle, poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
50575 2-4 (1 ms) 21

ACHETONS - VENDONS
Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies Royal Bargains, 5 rue HERMINE, Québec. — Tél.: 523-9804.
50785 12-4 (1 ms) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches Fils Limitée. 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
50782 12-4 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs, pots, Breeze, Kemac. Réparation carburateurs, pompes. Service à domicile. Pièces assorties. Parent, 198, 3e Avenue. 524-4990.
50631 5-4 (1 ms) 35A

Chambres à louer

ST-ROCH, chambre ensoleillée, permis de cuisine, pour jeune fille, entre Dorchester et de la Couronne. S'adresser à 70 de la Salle.
51050 14-4 (2 fs) 44

Chambres demandées

PIECE assez grande pouvant servir, atelier, sculpture, 1er plancher, près Quartier Latin, Parlement ou Château. Si possible donnant sur un coin de cour. Tél.: 522-1072.
50996 13-4 (6 fs) 45

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER. Québec. — Tél. : 525-5158.
50259 22-3 (1 ms) 60.

E LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA, Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
50303 23-3 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT inc., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
51010 15-4 (1 ms) 60

Commerce à vendre

CONVIENDRAIT pour garage ou entrepôt 24 x 48. S'adresser à 408, Avenue Plante, Québec-Ouest. Tél.: 527-9439.
50901 9-4 (6 fs) 66

A DONNER commerce de matériaux de construction, chiffre d'affaires $1,700,000. Conditions: achat des propriétés neuves et ultra-modernes. Informations: M. PAUL DOLBEC, courtier, 1114, Brown. Tél.: 683-4795.
50922 10-4 (1 ms) 66.

ST-SAUVEUR, Restaurant comptoir-lunch à vendre. Appelez pour plus d'informations à Tél.: 529-5970.
51086 15-4 (6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6358
50107 16-3 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 371, 3ième Avenue, Québec, 3. Tél. : Bur. : 524-3312. — Rés.: 527-3375.
51009 15-4 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non. Tél : 663-3548.
50881 12-4 (1 ms) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
50570 1-4 (1 ms) 81

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à "ECOLE FEDERALE DE COMMERCE". Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué.
50603 1-4 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean. 524-8220. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées)
51011 15-4 (1 ms) 81 j.n.o.

Ecoles

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New York avec modéliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE 294½, ST-STANISLAS — 524-6271.** (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
50766 9-4 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél. : 529-3751 — 681-2808.
50761 8-4 (1 ms) 81

BART SCHOOL
731, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC
Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889. — 522-6160 — 653-1853.
50568 1-4 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE. Eléments latins à Philo 11, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3784.
50379 26-3 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

OPERATRICES de machine à coudre demandées. S'adresser à: PERFECTION CORSET, 38 Champlain Québec.
51029 14-4 (12 fs) 90

FILLES demandées pour travail très intéressant au téléphone, salaire et commission. Pour entrevue, se présenter en personne au COLISEE de Québec, local 102, mardi de 10 heures à 4 heures. Tél.: 522-8378.
15-4 (2 fs) 90

Hommes demandés

METEOR BRUSH désire prendre application pour position de vendeurs, Québec, environs. Expérience non requise, 5 à $6,000.00 par année. Pour entrevue: 1423 GARNIER, Québec. 681-8012.
50642 5-4 (1 ms) 105

AJUSTEUR D'ASSURANCE
FEU, VOL, collision, investigation intitierait nomme 20 à 35 ans, 11e année ou équivalent pour devenir ajusteur d'assurance de compagnie cours de 6 mois par correspondance en français. Ecrire ECOLE PROFESSIONNELLE ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 E, Montréal 11.
50158 17-3 (1 ms) 105

OPERATEUR DE LINOTYPE ET COMPOSITEUR
D'expérience demandé par atelier progressif du Nord de la Ville. — $3.00 de l'heure 38¾ heures par semaine. Excellent plan de pension, assurance-vie, assurance-maladie. Location Montréal 739-1554 collecte (frais virés) de 9 heures a.m. à 6 heures p.m. seulement.
50912 12-4 (6 fs) 105 j.n.o.

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE
TEST d'aptitude et d'orrentation précédent ce cours de six mois, par correspondance. L'endroit où vous demeurez n'a pas d'importance. Pour connaitre qualifications requises: Ecrire à: Ecole Professionnelle ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 E. Montréal 11.
50159 17-3 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés

Vendeurs demandés. Hommes ou femmes étant bilingues, possédant automobile. Bonne instruction pour un nouveau produit. Salaire et commission. S'adresser: LES PRODUITS VENI-CO ENR., de 9 à 12 neures a.m. et de 2 à 8 heures p.m., 434 BURTON, Québec 4. Tél.: 523-2673.
50903 9-4 (6 fs) 106

Hôtels à vendre

MAGNIFIQUE hôtel à vendre, avec ameublement complet, comprenant 11 chambres, plus 9 cabines et 9 chalets, parking pour roulottes. Lac artificiel, amusements divers, grand terrain, situé à 30 milles de Québec et à 3 milles du Mont Ste-Anne. Pour informations: AUBERGE DU LAC St-Ferréol. — Tél.: 263-3312.
50971 15-4 (j.v.s.l. au 26-4) 110

Logements à louer

ST-PASCAL, 3 pièces plus chambre de bain, douche, thermostat dans chaque pièce. Très central, près église, hôpital, centre d'achats, épiceries, arrêt autobus, banques, bureau de poste. Conviendrait pour personne seule. Références exigées. Tél.: le soir entre 6½ et 9 heures p.m. à: 661-1821.
50342 23-3 (1 ms) 118

ST-PASCAL, 3 grandes pièces, moderne, 220, eau chaude électrique, galeries avant, arrière. Libre le 1er mai. Informations Tél.: 661-1163.
50405 25-3 (1 ms) 118

RIVE-SUD, disponible immédiatement dans quartier résidentiel neuf, endroit agréable, 211A rue Pierre Arthur, St-Romuald d'Etchemin, 6 pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année $90.00 par mois. Tél. : 839-8740.
12-4 (6 fs) 118

BEAUPORT, 4 pièces, ultra-moderne, 1er plancher, entrée laveuse et sécheuse, remise cave, stationnement, $80.00. Tél.: 623-2701.
50630 1-4 (12 fs) 118

6 ST-STANISLAS, 2 pièces, plus chambre de bain, cuisinette, chauffé, eau chaude. Libre le 1er mai. Informations à Tél.: 524-7585.
51031 14-4 (8 fs) 118

LOGEMENT a louer à: 492 Boulevard Bastien, paroisse St-André à NEUFCHATEL. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-3234.
51002 13-4 (6 fs) 118

A 675 BELVEDERE appt 2, 1er étage, 5 pièces, plus bain, chauffé, eau chaude, $88.00 — Aussi 755 BEDVEDERE, appt 5, 2ième étage, 6 pièces, plus bain, chauffé, eau chaude. Informations, M. JOBIN. Tél.: 522-5593.
50978 13-4 (6 fs) 118

806 Avenue DELAGE, Ste-Foy, 5 pièces, chauffées, modernes, style suisse, près école, église, centre d'acnats. Toutes taxes comprises. Libre le 1er mai. — Tél.: 653-1396 ou 653-2980.
51004 13-4 (6 fs) 118

STE-ODILE, 4 pièces, chauffées, stationnement. Appelez pour informations à Tél.: 623-2571.
50974 13-4 (3 fs) 118

CHARLESBOURG, 3 petites pièces, 220, près de l'église, $38.00 par mois. Appelez pour informations à Tél.: 623-1314.
50973 14-3 (6 fs) 118

STE-FOY, logement moderne, 5 pièces, chauffé, thermostat individuel, commodités complètes. Appelez pour informations à Tél.: 653-9996.
50979 13-4 (6 fs) 118

ST-SACREMENT, 2ième étage, chauffé, 7 pièces, plus salle de bain, eau chaude à l'année. Informations à Tél.: 681-2831.
50998 13-4 (6 fs) 118

970 des ERABLES, petit appartement, meublé, moderne, pas d'escalier, eau chaude fournie, balcon, jardin, proximité autobus, église. $80.00. Informations Tél.: 529-5311.
50918 10-4 (6 fs) 118

LIMOILOU, 4 pièces, moderne, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, fini plâtre, plancher de bois dur. — Tél.: 661-7094 ou 1130, Goupil.
15-4 (6 fs) 118

ANCIENNE-LORETTE, 5 pièces, chambre de bain, système eau chaude. Pour informations, s'adresser à Tél.: 872-2602.
51061 15-4 (2 fs) 118

LIMOILOU, à 630 Oller, 2ième étage, 3 pièces, chauffé, 220, bain, frais peinturé, libre. Appelez pour informations à Tél.: 663-0703.
51063 15-4 (6 fs) 118

STE-FOY, logement de 4 appartements, chambre de bain, "220", pas chauffé, très propre. Pour informations, Tél.: 653-3765.
51064 15-4 (2 fs) 118

LOGEMENT chauffé à louer, 4 appartements, cuisinette et salle de bain, $40.00 par mois. Libre immédiatement. Tél.: 822-1868 ou s'adresser à 50 rue BEDARD, Boischatel.
50975 16-4 (2 fs) 118

Logements à louer

ST-PIE X, 4 pièces, chauffé, 2ième plancher, libre vers le 20 avril, $75.00. Visite s'adresser à 3520, Avenue Renault, Tél.: 529-3841.
51085 15-4 (6 fs) 118

A SOUS-LOUER dans St-Rodrigue, 4 pièces chauffées, moderne, $75.00 — S'adresser téléphone 626-0309.
(2 fs) 118

MONTMORENCY, neuf, 4 pièces, 1er étage, non chauffé, $55.00 par mois. — Appelez pour informations à Tél.: 663-6195.
51074 15-4 (2 fs) 118

RUE FRANCOIS 1er, sous-sol, 4 pièces, salle de bain, libre le 1er mai. Appelez pour informations à Tél.: 523-9592.
51069 15-4 (3 fs) 118

ST-RODRIGUE, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, couple de préférence, $75.00 par mois. Appelez pour informations à Tél.: 626-2448.
51070 15-4 (6 fs) 118

ANCIENNE-LORETTE, 3 pièces, 220, eau chaude, libre. Appelez pour informations à Tél.: 872-2798.
51058 15-4 (2 fs) 118

ST-FIDELE, 3½ pièces, chauffé, plus bain, eau chaude fournie à l'année, $65.00 par mois, 2ième étage, libre immédiatement. S'adresser à 1691, 4ième Avenue. Tél.: 661-5710.
51025 14-4 (6 fs) 118

ST-ALBERT-LE-GRAND, 2 grandes pièces, chauffées, salle de bain, eau chaude fournie, 110, 2ième étage, $55.00 et $0.75 vidanges, libre le 1er mai. — Tél.: 623-0198.
51024 14-4 (6 fs) 118

SILLERY, 3 pièces, semi-meublé, plus chambre de bain, entre autobus Sillery et Québec. Stationnement gratuit. Informations à Tél.: 527-6740.
51048 14-4 (6 fs) 118

STE-ODILE, 5 pièces, moderne, chauffé, armoire tournante dans cuisine, vanité-lingerie dans chambre de bain, entrée laveuses, sécheuse, stationnement, compartiment de cave. Tél.: 626-3521 ou MU 1-2103.
51044 14-4 (4 fs) 118

STE-ODILE, 5 pièces, moderne, chauffé, armoire tournante dans cuisine, vanité-lingerie dans chambre de bain, entrée laveuse, sécheuse, stationnement. Adultes. Compartiment de cave. Tél.: 626-3521 ou 626-2630.
51045 14-4 (4 fs) 118

LE BEAUVOIR, Bâtisse neuve, 2592 Chemin Ste-Foy, près centre paroissial, centre d'achat, Académie, Hôpital Laval, Université, 3-5 pièces. Occupation immédiate. Tél.: 527-0519.
50412 25-3 (1 ms) 118

PAROISSE St-Coeur de Marie, logement de 6 chambres, libre le 1er mai. Appelez pour informations à Tél.: 525-5216.
50826 9-4 (12 fs) 118

ST-PASCAL, 3 pièces chauffées, 2e étage, planchers de tuile, thermostat individuel, $65.00 par mois. S'adresser à Tél.: 523-9490.
50880 9-4 (6 fs) 118

ANCIENNE-LORETTE, logement moderne, chauffé, 4 appartements. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-5740 ou 872-7066.
50888 9-4 (6 fs) 118

PLACE PHILIPPE, 6 et 7 pièces, modernes, thermostat et prise de courant, concierge, clair de neige et vidanges. Visible sur appointement. Tél.: 525-4909 — soir: 623-1300.
50896 9-4 (12 fs) 118

ST-PASCAL, près de l'Enfant-Jésus et du Mont Thabor, demi sous-sol, 3 grandes pièces, chauffées, modernes, plus chambre de bain, $65.00. S'adresser à 1775, HENRI-BOURASSA, Tél.: 522-6555.
50935 12-4 (6 fs) 118

GRAND 4 PIECES
LIMOILOU, Ste-Odile, neuf, centre strictement résidentiel. Parcours autobus no 3. Luxueux. Installation laveuse et sécheuse. Entièrement couvert de tuile. Seulement $85. Chauffé. Tél.: 623-5974.
51065 15-4 (3 fs) 118

GRAND BACHELOR
LIMOILOU, Ste-Odile, neuf. Centre strictement résidentiel. Parcours autobus no 3. Luxueux. Entièrement couvert de tuile. Seulement $60., chauffé. Principe Motel. Tél.: 623-5974.
51065 15-4 (3 fs) 118

ST-JEAN BAPTISTE
Logement à 640 St-Patrice, 3 pièces, bain, débarras, $78.00 — Visible de 2 à 3 heures p.m. Soir de 6 à 8 heures. Concierge appt 1.
51051 14-4 (2 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE
925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radioactivité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces: $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
50105 16-3 (1 ms) 118

2 MOIS DE LOYER GRATUIT
Nous avons de magnifiques logements dans Ste-Foy: 1 ou 2 chambres à coucher à partir de $92.00. Logements modernes, concierge, stationnement. TRUST ROYAL. Tél.: 529-0171. — Le soir: A. FERLAND: 626-0790.
50612 2-4 (1 ms) 118

STS-MARTYRS
1050, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin, 1½, 2½, 3½ 4½ et 6 pièces avec 1½ salle de bains, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge, $80 et plus. Tél.: jour: 681-6201; soir: 681-3815.
50258 22-3 (1 ms) 118 j.n.o.

Local à louer

LOCAL pour Boucherie, équipé, à louer dans le village à 6 milles du Mont Ste-Anne, ainsi que local pouvant servir pour manufacture ou pour associations de jeunes, à vendre. Tél.: 263-3383.
51066 15-4 (6 fs) 119 A

Machinerie

PAY LOADER 1960 "Hough" 2¼ verges, Pelle Unit ¾ verge. Camion International Modèle "200" avec boite d'acier et dompeuse. Machinerie Maheux, 500, Ave St-Sacrement Québec. Tél. : 683-8940.
50262 22-3 (1 ms) 120

2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf, 1 "bulldoser", avec "winch", 1 "Loader", aussi "float", 4485, 3e Avenue Ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 623-1931.
50367 24-3 (1 ms) 120

Machines à coudre

REPARATIONS machines à coudre, toutes marques. Estimé gratuit, vendeur autorisé "Necchi". Aussi meubles machines à coudre style nouveau. Prix gros et détail. GERARD MERCIER, ex-représentant PFAFF, 545 rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-4323.
50804 7-4 (1 ms) 120 A

ATTENTION MESDAMES. — Service et réparation de machines à coudre de toute marque. Aussi vente de machines neuves et usagées de marque Singer. L.-J. Roy, ex-gérant de la Cie Singer, 120, rue St-Georges, Lévis. — Tél. : 837-6217.
51060 15-4 (1 ms) 120 A

Magasins à louer

MAGASIN à rénover, ameublement possible si désiré. Fluorescent éclairage compris, plancher de tuile 70 x 15, garde-soleil moderne, prix raisonnable. Libre mai. Pour visiter Tél.: 527-8269.
51055 14-4 (6 fs) 123 A

Maisons à louer

BEAUPORT
MAISON seule, à louer, au commencement de Beauport, près de la Bastogne, 6 pièces. Pour informations: s'adresser à 20 ST-YVES ou Tél.: 663-6868.
50997 13-4 (3 fs) 126

Maisons à vendre

RUE STE-URSULE, maison 10 unités (flats) revenu $138.00 par semaine. A vendre à termes faciles. Comptant requis $6,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 Est St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5352.
50183 19-3 (1 ms) 127

QUARTIER Notre-Dame de Ste-Foy, belle résidence, 4 chambres à coucher, cuisine, dinette, salon, près école, transport, beau terrain, arbres, pelouse $15,000. M. L. S. Charles Rouleau, courtier. Tél.: 653-9112.
50468 29-3 (1 ms.. 127

CHARLESBOURG, 3 logements, neuf, Boulevard Henri-Bourassa, garage double ,5 grandes pièces, parking pour 6 voitures, gazonné, asphalté, plusieurs arbres, près église. Directement du propriétaire à Tél.: 623-7216.
50591 31-3 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur, dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou rénovées. Conditions faciles et échange possible. EUG. CHALIFOUR INC., Tél.: 681-6389.
50895 9-4 (1 ms) 127

PLAIN-PIED, 7 grandes pièces finies très moderne, construction 1ère qualité, terrain boisé. Situé 935 Avenue Toronto Ste-Foy. S'adresser ARTHUR BOUCHER, constructeur. Tél.: 681-1594.
5076 9-4 (1 ms) 127

QUEBEC, rue St-Pierre, 3 étages, 12 revenus, tous occupés, belle construction, parfaite condition, centre commercial, bon revenu, conditions faciles. Pour informations Tél.: 524-0176 ou Ecrire au Casier 1821 L'ACTION Québec.
51053 14-4 (6 fs) 127

CHARLESBOURG, 8140 de Marseille, (Place Beau Site), 5 appartements plus salle familiale, construction 3 ans. Conditions faciles 30 ans. Terrain 100 x 115. Informations, jour: 529-2181, soir: 626-1359.
50778 10-4 (6 fs) 127 j.n.o.

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél. : 653-3163 ou 653-4945.
50106 16-3 (1 ms) 127

VILLE LES SAULES, plain-pied, comprenant 6 pièces. Cause départ. Directement du propriétaire. Informations à Tél.: 527-5726.
50869 9-4 (6 fs) 127

LEVIS
MAISON en pierre, 44 pieds par 28 pieds, 6 pièces, abri d'auto, quartier résidentiel, près du terrain de Golf. Informations à Tél.: 837-2760.
50931 14-4 (3 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6 à 12 logements ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6358.
50783 12-4 (1 ms) 128

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
50569 7-4 (1 ms) 128

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.
50634 5-4 (1 ms) 138

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION
DEMANDEZ notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandise à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857 - 859, rue St-Joseph est, Québec, P. Q.
50614 5-4 (1 ms) MDSES SECHES

LINGERIE GENERALE
ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
50567 1-4 (1 ms) MDSES SECHES

Matériaux de construction

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1095. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisines de restaurants. Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455.
51008 15-4 (1 ms) 137

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél. : 842-1969.
50765 9-4 (1 ms)137

400 PORTES de Veneer, largeurs 24 à 32 pouces, 150 caloriférères, 100,000 pds de bois 2 x 4, 3 x 4, planches, soliveaux, 100 chassis anglais, bains toilettes, lavabos. S'adresser sur les lieux: Hôpital Laval, passer par rue des Quatre Bourgeois. MARCEL FORTIN, ENTREPRENEUR en Démolition. Tél.: 523-9609.
50409 25-3 1 ms) 137

QUEBEC Démolition, matériaux de construction de toutes sortes, neufs, et usagés, plomberie, chauffage électrique. — Tél.: 872-9520.
50953 13-4 (1 ms) 137

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures — Tél.: 524-4061.
50635 5-4 (1 ms) 140

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
Dr RENE BEAUSEJOUR, optométriste, examen de la vue, lunettes, 1118 est, rue St-Jean, Québec. Sur rendez-vous, le jour ou le soir. Tél.: 522-1803.
50762 8-4 (1 ms) 154 j.n.o.

On demande à acheter

ON ACHETE vieux meubles antiques en paire : commode, vaisselle



● QUYON, Québec (Téléphoto UPI) — A moins de trente milles de la riche capitale fédérale, la misère poursuit son oeuvre patiente. Depuis deux semaines, la famille Millejour, dont la demeure a été incendiée, vivent dans la misère à l'intérieur d'un cabanon non-isolé mesurant 8 pieds par 12 pieds. En fait quatre adultes et trois enfants partagent ce camp de misère. Sur la photo, prise alors que le père était absent, on remarque, Roméo, Mme Georges Millejour, Denis et la grand-mère, Mme Larose; au second plan, on voit Roger, 8 ans et Gérard, 10 ans.

Six enseignants sur le point de faire la grève

RIVIERE-A-MARTHE, Qué. (P.C.) — Les six instituteurs de cette localité ont avisé la Commission scolaire catholique de ce centre gaspésien de leur intention d'arrêter le travail à compter du 20 avril, à moins que les arrérages de trois mois de salaires qui leur sont dûs n'aient été acquittés à cette date.

M. Lorenzo Roy, président de la commission, a déclaré que les instituteurs, parmi lesquels se trouvent trois religieuses de la communauté de l'Enfant-Jésus, n'ont pas été payés pour les mois de janvier, février, mars et avril et qu'il leur revient une somme totale de $8,000 en salaires.

La commission scolaire a fait une demande d'emprunt et espère être en mesure de verser dès cette semaine l'argent dû aux instituteurs.

ECHANGES COMMERCIAUX CHINE COMMUNISTE ET ETATS-UNIS

Vancouver (P.C.) — Les Etats-Unis entameront les échanges commerciaux avec la Chine communiste d'ici deux à cinq ans, a déclaré hier M. Alvin Hamilton, ancien ministre canadien de l'Agriculture.

L'établissement de relations interdisant aux entreprises derait la cause de la paix mondiale, a-t-il ajouté.

M Hamilton a précisé que sa visite à Vancouver avait un caractère politique et qu'elle visait à aider la cause du parti conservateur.

En 1961, alors qu'il était ministre dans le gouvernement Diefenbaker le Canada avait effectué sa première vente massive de blé à la Chine.

M. Hamilton a noté qu'il avait porté sa campagne en faveur de l'établissement de relations commerciales avec la Chine jusqu'aux Etats-Unis, où il a tenté de gagner à sa cause des sénateurs, des membres de la Chambre des représentants, des hommes d'affaires, des éducateurs et des personnages-clefs du secteur des affaires culturelles.

"J'ai bon espoir que d'ici quelques années le sens pratique des Américains se traduira par une actions positive" a-t-il déclaré au cours d'une interview.

Ce qu'il désire avant tout c'est l'abolition des dispositions interdisant oaux entreprises américaines de faire affaire avec la Chine.

Une telle décision, a-t-il dit serait également favorable au Canada parce que de nombreuses filiales canadiennes ne craindraient plus la concurrence des sociétés-mères des Etats-Unis.

SERVICES SPÉCIAUX

DIAMANT GARANTIE
PLANS DE CREDIT
Epargnez de 20% à 50% au comptant
OMER ROUSSEAU
BIJOUTIER - IMPORTATEUR DIAMANTAIRE
802 ST-JOSEPH — QUEBEC
50954 13-4 (4 fs) S.S.

ENTREPOSAGE DE FOURRURES
Réparation manteaux sur ordre
ESTIMES GRATUITS - ECHANGES.
VAILLANCOURT & FRERE
246, des Oblats. Tél.: 524-3747.
50104 16-3 (mar.j.s. au 13-5) S.S

Gardenia LTEE
FLEURISTE
872 Côte d'Abraham
QUEBEC. TEL : 525-4853
STATIONNEMENT GRATIS EN FACE
(j. au 10-4) S.S. j.n.o.

Achetez directement de L'IMPORTATEUR
ECONOMIES jusqu'à..... 50%
SUR MONTRES
françaises, allemandes, suisses, etc.
Marques reputées :
LONGINES — BULOVA
ACCUTRON — OMEROUSO etc.
SPECIAL Montre 17 pierres. Rég. $18.00 pour $9.95
SPECIALITES :
Réparation de montres, horloges et bijoux par un expert SUISSE
Omer Rousseau
BIJOUTIER IMPORTATEUR DIAMANTAIRE
802 est, St-Joseph, Qué.
Tél. : 524-1372
50977 13-4 (15-17-4) S.S.

avis de décès

BOILARD. — A Ste-Foy, le 13 avril 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Adélard Boilard, époux de feu dame Clémentine Provençal, demeurant à 864, route de l'Eglise ,Ste-Foy.

Un libera sera chanté vendredi, le 16 avril, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Foy et de là au cimetière paroissial.

Un service funèbre sera chanté mercredi, à 10 heures, à l'église Notre-Dame de Foy.

Le trajet se fera en automobile. 13-4 (3 fs)

BROUSSEAU. — A Québec, le 14 avril 1965, à l'âge de 95 ans, est décédé M Joseph - Louis Brousseau, ébéniste, époux de feu dame Delphine Roy, demeurant à 365, rue Latourelle.

Un libera sera chanté samedi, le 17 avril, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 9 heures 50, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile.

Un service funèbre sera chanté mardi, le 20 avril, à 9 heures a.m., en l'église St-Jean-Baptiste. 15-4 (1 fs)

BROWN. — A Québec, le 13 avril 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Aline Labarre, épouse de feu M. J.-Albert Brown, demeurant à 251, de la Colombière ouest.

Un libera sera chanté vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles.

Le service sera annoncé plus tard.

Le trajet se fera en automobile. 13-4 (3 fs)

CANTIN. — A Québec, le 14 avril 1965, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Gabrielle Bélanger, épouse de M. John Cantin, hôtellier, demeurant à 600, avenue Laurier.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 St-Cyrille ouest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Notre-Dame de Foy. Le trajet se fera en automobile. 15-4 (2 fs)

LEGARE. — A Ste-Foy, le 12 avril 1965, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédée dame Léa Plamondon, épouse de M. Edgar Légaré, demeurant à 2874, Chemin Ste-Foy.

Un libera sera chanté vendredi à 11 heures

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 10 heures 30, pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière St-Charles.

Le service sera chanté mercredi, le 21, à 9 heures. 13-4 (3 fs)

LEPAGE. — A Lévis, le 14 avril 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Bernadette Bolduc, épouse de feu M. Alonzo Lepage, demeurant à 26, rue St-Laurent, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 25, avenue Bégin, Lévis, à 8 heures 45, pour l'église Ste-Jeanne d'Arc de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie. 15-4 (3 fs)

LEVIE - DEMERS. — A Québec, le 13 avril 1965, est décédée dame Marie Lévie-Demers, demeurant au 1125, Avenue du Parc.

Un libéra sera chanté vendredi, à 1 heures 30.

Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, St-Cyrille Ouest, à 1 heure 15, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Colomb. Le trajet se fera en automobile.

Son service aura lieu lundi à 4 heures p.m. en l'église de St-Dominique. 14-4 (2 fs)

PAGE. — A Québec, le 13 avril 1965, à l'âge de 60 ans et 6 mois, est décédée dame Lelly Seaborn, épouse de M. Raoul Pagé, demeurant à 1250, 2e Avenue.

Un libéra sera chanté vendredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Le service sera chanté lundi le 19 à 9 heures 14-4 (2 fs)

PARE. — A Honfleur, cté Bellechasse, le 13 avril 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Emile Paré, époux de feu dame Dalila Roy.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Gaston Breton, à 9 heures 30, pour l'église de Honfleur et de là au cimetière paroissial. 15-4 (2 fs)

PAQUET. — A Québec, le 14 avril 1965, à l'âge de 38 ans et 7 mois, est décédé subitement M. Roger Paquet, débardeur, fils de feu M. Omer Paquet et de dame Delphine Cloutier, demeurant à 265, 4e Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 324, 5e Rue, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 14-4 (3 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 14 avril 1965, à l'âge de 55 ans et 11 mois, est décédé M. Pierre-Oscar Tremblay, époux de dame Jeanne Lafleur, demeurant à 2655, Pierre Boucher, appt 5.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, Bardy, d'où la dépouille mortelle sera transportée vendredi, le 16 avril, à 5 heures p.m. au salon Naud & Girard de Grande-Baie. L'inhumation aura lieu au cimetière de Grande-Baie

Le trajet se fera en automobile. 15-4 (1 fs)

Exposition présentée par la Galerie Hébert

La galerie de Camille Hébert de Montréal présente actuellement au bureau de l'architecte Maurice Mainguy une exposition de peintures et sculptures d'une grande variété. Des artistes de réputation mondiale tels que : Riopelle, Borduas, Dumouchel, qui vient d'être reçu membre honoraire de l'Académie de Dessin de Florence, DeTonnancourt, Letendre, Vaillancourt et plusieurs autres.

Parmi les quelques quatre-vingts oeuvres exposées, une tapisserie de Mariette Rousseau-Vermette nous éblouit par son jeu de couleur; Riopelle nous étreint par la force de sa composition et les nuances de ses coloris.

On remarque aussi une gouache de 1942 de Borduas et les céramiques si délicatement colorées de Jordi Bonet. On admire la diversité des toiles de Dumouchel, la puissance de l'oeuvre de Rita Letendre, la délicatesse de Maltais, Fauteux-Massé et autres et la fougue de Charles Gagnon. Paul Beaulieu dans ses huiles et aquarelles nous apporte un peu de soleil de Provence. Il y a aussi une trentaine de gravures d'un intérêt exceptionnel.

Quelques toiles figuratives de Dallaire, Lyman et Roberts complètent la collection.

Cette exposition peut être visitée tous les jours, jusqu'au 30 avril, de 2h. à 10h. p.m., au bureau de l'architecte Mainguy, 1510 chemin Ste-Foy.

Les paraplégiques appuient la prévention routière

Reconnaissant les accidents de la route comme la cause principale de paraplégie au Canada, les paraplégiques du pays se consacrent de plus en plus à la prévention routière. En mai prochain, deux éminentes victimes de la paraplégie, au pays, témoigneront de cet enthousiasme à l'occasion du forum national de sécurité routière, à Winnipeg. Il s'agit du Dr M. C. Misick, de Halifax, président du Comité d'Education de l'Association canadienne des Paraplégiques, et de Mlle Diane Crowe, "Miss Paraplegia", de Brookfield, en Nouvelle-Ecosse, qui se rendront à Winnipeg par Air Canada pour prendre part au 11e Congrès annuel du Conseil canadien de la sécurité routière, les 3, 4 et 5 mai.

Condamnée en permanence à une chaise roulante, par suite d'un accident de circulation survenu en 1963, Mlle Crowe consacre tout son temps libre à un effort national qui a pour but de prévenir toute répétition de tragédies semblables chez les adolescents. Pour sa part, le Dr Misick met de nombreux voyages à entraver de son mieux cet état de paralysie physique. Elle a déclaré que les résultats d'une enquête effectuée récemment en Nouvelle-Ecosse démontraient que, dans 92 pour cent des cas à l'étude, les victimes avaient été atteintes de paraplégie ou de quadriplégie (paralysie des bras aussi bien que des jambes) par suite d'accidents, dont 54 pour cent impliquaient l'automobile.





● L'honorable C. M. Drury ministre de l'Industrie, annonce la nomination par la Commission du service civil de M. William H. Huck au poste de sous-ministre adjoint, Service des approvisionnements du gouvernement canadien, et celle de M. Robert M. Keith au poste de sous-ministre adjoint, préposé aux finances et à l'administration, tous deux au ministère de la Production de défense.

Décès de Mme John Cantin

Mme Gabrielle Bélanger, épouse de M. John Cantin, hôtelier, est décédée le 14 avril à l'âge de 59 ans. Elle demeurait au 600 avenue Laurier.

Outre son époux, Mme Cantin laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres : MM. et Mmes Guy Cantin (Louise Plamondon) de Montréal, John Sleeth (Louise Cantin) de Thetford-Mines, Jean Cantin (Lucie Tourangeau), Mlle Odette Cantin, I.L., M. Robert Cantin, sa mère, Mme Joseph - Edouard Bélanger de Lévis, sa belle-mère, Mme Johnny Cantin de Charny, son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Mme Olivette Hanse de Houston, Texas, MM. et Mmes Paul Bélanger, Maurice Robert (Madeleine Bélanger) de Montréal, Mme Marie-Louise Jean (Marcelle Bélanger) de Lévis et MM. et Mmes Maurice Gingras (Suzanne Bélanger), Ernest Dussault de Charny, Mme Ernest Bouchard de Montréal, MM. et Mmes Francis Cantin de Charny, Achille Cantin de St-Romuald, Alfred Robitaille de St-David, Lucien Cantin de Charny, Mlle Marie-Jeanne Bélanger de Lévis ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits - enfants.

Mme Cantin repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 St-Cyrille ouest.

Les funérailles auront lieu lundi le 19 avril en l'église St-Coeur-de-Marie et l'inhumation au cimetière Notre-Dame-de-Foy.

Brise-glace utilisé dans les Grands Lacs

OTTAWA (P.C.) — Le ministère fédéral des Transports a envoyé un de ses gros brise-glaces dans les Grands Lacs pour aider la marche des navires à travers une couche de glace inaccoutumée. C'est la première fois qu'un de ses gros brise-glaces se rend à l'intérieur de la Voie maritime.

Le N. B. McLean, jaugeant 5,000 tonnes et naviguant d'ordinaire dans le golfe Saint-Laurent, a atteint le canal Welland ce matin. Il se rend dans le lac Huron et dans le bas du lac Supérieur.

Il y a déjà deux brise-glaces moins lourds dans les Grands Lacs : l'Alexander Henry et le Simcoe.

Du forum au pénitencier

OTTAWA (P.C.) — Azarie Touchette, 47 ans, d'Ottawa a été cité à son procès le 27 avril alors qu'il devra répondre d'une accusation de meurtre qualifié relativement à la mort de Mme Jeannette Lapointe, âgée de 44 ans.

Un officier de police a déclaré que le meurtre avait été commis à la suite d'une querelle portant sur la partie de mardi soir dernier opposant les Canadiens de Montréal aux Maple Leafs de Toronto dans la série B de la coupe Stanley.

Lors de sa comparution devant le juge Glenn E. Strike, ce dernier avait demandé qu'on fasse subir un examen mental au prévenu.

Mme Lapointe a été atteinte d'une seule balle en pleine poitrine.

La police, apparemment mandée sur les lieux par Touchette lui-même a appréhendé le chambreur dans l'appartement qu'il habitait avec la victime. La police a également saisi une carabine de calibre .22.

Evaluation des tâches exigée

OTTAWA. (P.C.) — Les employés des pénitenciers fédéraux, qui sont tracassés à la suite de leurs récentes augmentations de salaires, ont demandé qu'une nouvelle évaluation des tâches soit effectuée par des conseillers à l'extérieur du système des pénitenciers.

M. Cal Best, président de l'Association du service civil du Canada, a déclaré au cours d'une conférence de presse, qu'il fallait une nouvelle classification parce que les augmentations qui ont été accordées de façon arbitraire détruisaient les moyens traditionnels d'accéder à des postes supérieurs et mieux rémunérés.

Une réunion d'urgence d'un groupe d'employés a de plus demandé au gouvernement d'accorder immédiatement $300 d'augmentation annuelle à tous les employés des pénitenciers qui n'avaient rien reçu le mois dernier ou auxquels on a accordé moins de $300.

Des représentants des employés de pénitenciers de sept provinces ont rencontré lundi le président du Conseil privé, M. George McIlraith, et le ministre du Revenu national, M. Edgar J. Benson.

Réal Caouette se porte bien

OTTAWA (P.C.) — Réal Caouette se porte bien. Son médecin s'attend que le chef du ralliement du crédit social quitte l'hôpital vendredi, informe-t-on au bureau de M. Caouette.

Le chef créditiste, âgé de 47 ans, est à l'hôpital du Sacré-Coeur, de Hull, depuis qu'il s'affaissa lundi dans son bureau à la Chambre des Communes.

On appréhenda une affection cardiaque mais les examens qu'on lui a fait subir ont démontré qu'il n'en était rien. On lui a recommandé un peu de repos. On s'attend qu'il soit de nouveau sur pied lors de la rentrée des Communes le 26 avril, après le congé de Pâques.

M. Caouette souffre de diabète depuis quelques années.

Le revenu personnel s'est chiffré par $31 milliards 612 millions en 1964, soit une hausse de 5.8 pour cent au regard de 1963. Toutefois, l'augmentation de revenu agricole en 1964 à $1 milliard 472 millions, accusait une diminution de 14.7 pour cent par rapport à 1963.

MOTS CROISES

PROBLEME No 74

HORIZONTAL

1—Ancienne sorte de lath — Graminée.
5—Bière anglaise — Mot turc signifiant grand — Emploi subalterne au théâtre.
8—Pronom personnel — Partie antérieure.
9—Pointe de corne derrière le pied du paon — Adj. démonstratif.
8—Fin qu'on se propose — Choisi — Instrument qui sert à vanner les grains.
6—Pourriture des arbres — Maladie cryptogamique des céréales.
7—Câble auquel est attachée la bouée d'une ancre — Sis — Note de la gamme.
8—Adj. possessif — Partie de la charrue — Venus au monde — Longueur d'une enjambée.
9—Préfixe — Habiter — Obscurité.
10—Faire tort — Espèce, genre.
11—Etonner, se faire remarquer — De peu de valeur — Venue au monde.
12—Cri sourd d'un homme qui frappe un coup — Région viticole de la France.
13—Difficile à conduire — Note de la gamme.
14—Rendre moins dur — Titre anglais de noblesse — Fraude, tromperie.
15—Maigre, décharné — Qui jouit d'un grand renom.

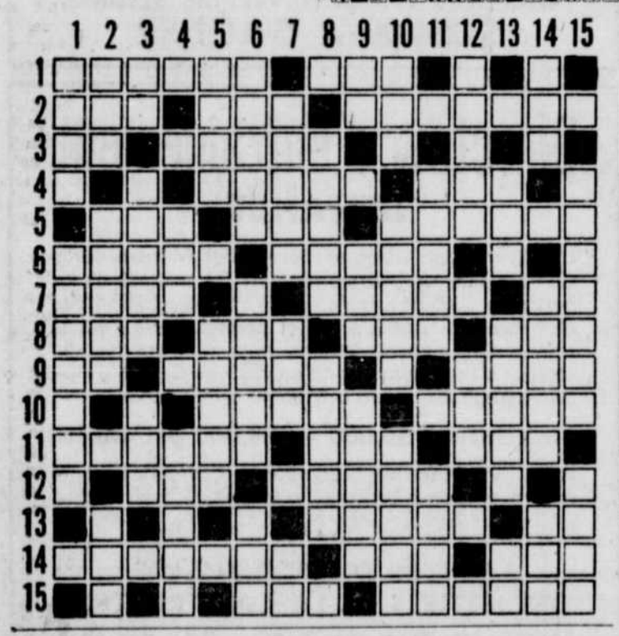
VERTICAL

1—Dent ou saillie d'engrenage — Payer sa quote-part.
2—Terre entourée d'eau — Titre de noblesse — Poil des paupières.
3—Pronom personnel — Ciseau d'acier trempé pour couper les métaux — Interjection.
4—Bois pour soutenir les tonneaux — Mettre à sec.
5—Plante potagère — Mollusque.
6—Troublé, hagard — Prénom masculin — Art. contracté.
7—Coin, encoignure — Adj. démonstratif — Note de la gamme.
8—Anc. capitale de la Touraine — Songer.
9—Parcouru des yeux — Eau-de-vie de grain — Plis du visage.
10—Et le reste — Chef-lieu de c. (Seine-Maritime) — Partager par lots.
11—Chef-lieu de c. (Lot) — Enduit de cire.
12—Courber, fléchir — Négation.
13—Figure héraldique — Gêne, misère (Pop) — Article contracté.
14—Lettre grecque — Sommet — Rivière de France.
15—Ravagé, ruiné — Brun, bronzé.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 73

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	A	S	E	R	■	P	R	O	U	E	■	D	■	C
2	A	■	T	R	I	P	L	E	■	R	■	B	A	S	E
3	B	I	E	R	E	■	I	M	A	G	E	■	M	U	R
4	A	T	R	E	■	C	I	S	E	R	E	■	C	A	■
5	N	O	E	■	P	A	L	■	A	N	S	■	M	■	S
6	O	N	■	D	I	L	U	E	■	T	■	V	E	N	T
7	N	■	B	E	T	O	L	N	E	■	R	I	D	E	E
8	■	D	E	V	O	T	■	T	■	B	I	S	E	T	■
9	J	U	N	O	N	■	R	E	P	O	S	E	E	■	C
10	O	R	I	N	■	P	■	R	A	S	E	E	■	M	I
11	N	■	N	■	F	I	L	■	S	S	E	■	L	I	T
12	C	A	■	F	A	G	O	T	E	■	B	O	N	E	■
13	H	I	E	■	T	E	T	U	E	■	C	A	V	E	R
14	E	R	S	E	■	O	■	B	U	R	E	L	E	■	N
15	R	■	E	■	I	N	N	E	E	■	T	E	R	M	E



LES ECHECS

CHAMPIONNAT LOCAL

Deux rondes avant la fin du tournoi, on ne sait pas encore qui l'emportera, des deux meneurs en ce moment. Lacroix a un demi-point d'avance, mais Dion dispute encore un point dans une partie ajournée où il a au moins une nulle en perspective. Le tournoi se continuera ce soir, avec deux parties importantes : Blouin-Lacroix et Leprohon-Dion. La semaine dernière, les résultats ont été lès suivants : Leprohon (6-5) 1, Rompré (3-8) 0; Dion (9-1) — Nadeau (6-2), ajournée; Tordion (5-6) 1, Lemieux (3-8) 0; Guay (1-10) 0, Fleury (7-3) 1; Girard (3-6) — Blouin (4-6), remise; Lacroix (9½-1½) 1, Beaulieu (6½-4½) 0; Bilodeau (7-4) 1, Paré (3½-7½) 0.

N.140465 PHN



Grande reconnaissance pour faveur obtenue à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier

PRIERE EFFICACE A MARIE REINE DES COEURS

O Marie Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toutes espérances demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (2 fs)

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Mme R. C.

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore





● UNE BONNE REVISION — Santa Monica, Californie (Téléphoto UPI) — Le capitaine Peter Ahrens et Rosalind Merrifield font une revision de leur avion Piper avec lequel ils feront un vol en solo de 8,000 milles au-dessus de l'océan Pacifique pour se rendre en Australie. Ahren est un pilote d'expérience qui a effectué plusieurs vols au-dessus de l'océan.

Washington fait un accueil glacial au plan de paix en 4 points proposé par le Nord Viet-nam

PC, selon PA et AFP

WASHINGTON — Washington a fait un glacial accueil au plan de paix en quatre points du Nord Vietnam. Un porte-parole de la secrétairerie d'Etat a affirmé qu'accepter ces conditions ce serait livrer le Sud Vietnam pieds et poings liés au Nord Vietnam.

Il s'est abstenu toutefois de dire que la proposition nord-vietnamienne avait été rejetée carrément.

"Nous l'étudions, dit-il, comme de fait nous examinons tout ce qui vient du Nord Vietnam..."

L'administration Johnson considère tout à fait inacceptable la proposition en quatre points que vient de formuler le premier ministre du Nord Vietnam, Tham Van Dong, en vue de trouver une solution éventuelle à la crise en Asie du Sud-Est. Ce point de vue a été exprimé par une personnalité qui garde l'anonymat.

Ce fonctionnaire qui participait à une série d'exposés sur la situation internationale à l'intention des directeurs de journaux réunis en conférence annuelle à Washington, a souligné que cette proposition visait au retrait pur et simple des forces américaines au Sud Vietnam et signifiait la poursuite de l'agression par le Viet Cong.

L'autre proposition

Les Etats-Unis ont déjà remis leur réponse à l'appel lancé par 17 pays non-engagés préconisant l'ouverture de négociations inconditionnelles et il a ajouté : "nous attendons à présent celles d'autres nations, y compris celle du Nord Vietnam".

La proposition de M. Tham Van Dong, telle qu'elle a été rendue publique par l'agence Chine Nouvelle, préconise notamment le retrait des forces militaires américaines au Vietnam. Elle demande également que soit reconnue l'intégrité territoriale du Vietnam dans son ensemble et que la question de la réunification du pays soit réglée par les Vietnamiens eux-mêmes à l'abri de toute ingérence étrangère.

Ces conditions, souligne-t-on dans les milieux officiels, ne peuvent en aucune façon être considérées comme une base de négociation acceptable. En attendant, ces mêmes milieux front valoir que l'hostilité apparente de Moscou et de Pékin à la récente proposition du Président Johnson en vue de discussions sans conditions préalables, ne doit pas être forcément considérée comme une fin de non-recevoir définitive fermant la porte à toute négociation.

Les raids

Il semble toutefois qu'il faille s'attendre dans les semaines à venir à une intensification importante à la fois des opérations militaires au Sud Vietnam et des raids aériens américano-sud-vietnamiens des deux côtés du 17e parallèle.

Les personnalités du gouvernement qui se sont adressées aux directeurs de journaux pour leur faire le point de la situation ont déclaré que la destruction systématique de divers objectifs et installations militaires au Nord Vietnam était susceptible de leur forcer la main et de les obliger à accepter, à son tour, le principe de discussions sans conditions préalables.

Ces mêmes fonctionnaires estiment qu'une intervention de la Chine communiste est peu probable mais que l'éventualité d'une guerre terrestre sur une échelle comparable à celle de la Corée dépend en fin de compte de Pékin et d'Hanoi. Ils ont fait remarquer à l'appui de leur thèse que l'équipement militaire chinois, notamment dans le domaine de l'aviation, est très inférieur à celui des Etats-Unis.

Enfin, ces personnalités soulignent que, malgré l'approche de la mousson, les activités aériennes ne seront pas ralenties dans la mesure où les principales cibles militaires visées sont situées sur le littoral alors que les pluies affectent surtout l'intérieur du pays.

Guérilleros

Du côté militaire, les représentants officiels des Etats-Unis informent que le nombre des unités de guérilleros communistes et les infiltrations en provenance du Nord Vietnam se sont accrus considérablement au cours des six derniers mois et que les guérilleros sont maitres maintenant de plus de la moitié du Sud Vietnam.

Les statistiques cependant indiquent une amélioration du moral sud-vietnamien depuis le commencement des raids aériens américains en février.

Les troupes du gouvernement de Saigon abattent maintenant trois hommes du Viet Cong contre un soldat du gouvernement. La proportion était égale il y a six semaines. Les armes capturées forment une proportion de 4 à 1 au lieu de 1 à 1 précédemment.

Si on mettait fin aux infiltrations et à la direction des opérations par le Nord Vietnam, le gouvernement sud-vietnamien pourrait avoir raison des guérilleros.

La mission Lodge

M. Henry Cabot Lodge partira aujourd'hui pour une tournée de l'Asie afin de rallier d'autres pays à la politique vietnamienne des Etats-Unis. L'ancien candidat républicain à la vice-présidence voyagera à bord d'un avion spécial à titre d'envoyé personnel d'un Président démocrate.

On a ajouté l'Inde à son itinéraire. Il se rendra aussi en Nouvelle-Zélande, en Australie aux Philippines, en Chine nationaliste, au Japon et en Corée.

Il n'est pas supposé rencontrer l'ex-ministre britannique des Affaires étrangères, M. Patrick Gordon Walker, également en mission diplomatique en Asie.

Les Etats-Unis, d'autre part, n'ont pas encore pris de décision au sujet de la proposition cambodgienne de conférence à Genève pour garantir la neutralité du Cambodge. Moscou appuie l'idée.

La proposition cambodgienne, reçue en mars dernier, est toujours à l'étude.

Au dire de l'officier de presse J. McCloskey, il appartient à la Grande-Bretagne et à l'Union soviétique, co-présidents de la conférence de Genève, de répondre les premières.

Depuis le discours de Johnson la position des USA et celle de la France ne sont plus opposées

PARIS (AFP) — "Depuis le discours du président Johnson proposant une solution négociée du problème vietnamien, la position des Etats-Unis et celle de la France ne sont plus opposées", a déclaré hier dans une interview M. Tran Van Tuyen, vice-président du gouvernement sud-vietnamien.

M. Tran Van Tuyen a en outre indiqué que le gouvernement des Etats-Unis avait consulté Saigon avant la publication du discours de M. Lyndon Johnson qui fut bien accueilli dans la capitale sud-vietnamienne.

Interrogé sur l'issue du conflit vietnamien, le vice-président sud-vietnamien a déclaré: "Il faudra bien arriver à une solution. Nous ne rejetons aucun moyen pour arriver à une paix qui maintiendra notre indépendance et notre liberté". Il s'est néanmoins déclaré absolument hostile à toute discussion avec le front de libération opérant au Sud-Vietnam. "Pour nous, a-t-il expliqué, il est une émanation du communisme international et plus particulièrement de Hanoi, mais c'est avec Hanoi directement qu'il faut discuter. Le problème posé par la place d'un mouvement d'extrême gauche dans la nation est un problème politique et il se posera dans un cadre démocratique quand la paix sera revenue. Il ne peut en aucun cas être lié à l'action terroriste actuelle.

DIX OU QUINZE ANS

"Tous les Vietnamiens aspirent à la réunification de leur pays, a encore indiqué M. Tran Van Tuyen, mais elle ne peut se faire immédiatement, car il est impossible de concilier un régime communiste, comme celui du Nord, avec un régime libéral, comme celui du Sud. Cela ne sera possible que dans dix ou quinze ans, quand avec l'évolution du communisme international, le régime de Hanoi se démocratisera et que le nôtre, devenant toujours plus social, s'en rapprochera".

Commentaire sur "Pacem in Terris"

CITE DU VATICAN. — (A.F.P.) — Le deuxième anniversaire de l'encyclique "Pacem in Terris" de Jean XXIII inspire à l'Osservatore Romano un commentaire sur l'actualité permanente de ce document.

Après avoir relevé que la situation internationale est toujours aussi sombre, le journal souligne que le Pape avait alors adressé un appel à tous les hommes de bonne volonté. Il fait valoir ensuite qu'il n'est pas possible de dire que l'on approuve l'oeuvre de paix de l'Eglise "si l'on repousse la doctrine morale chrétienne qui est à la base des valeurs naturelles et qui est essentielle à une paix véritable".

Il n'en faut pas moins accueillir avec faveur toute preuve de bonne volonté en vue du bien commun, ajoute le journal.

"C'est à ce bien commun que Jean XXIII pensait, poursuit l'Osservatore Romano, lorsqu'il encourageait une rencontre avec les hommes, pourvu que cela ne soit pas en contradiction avec la conscience."

Le journal rappelle enfin les paroles de ce Pape contenues dans un appel en faveur de la négociation pour la paix, ainsi que celles du président Kennedy disant: "Mieux vaut une rencontre au sommet qu'au bord de la catastrophe", et celles, toutes récentes de Paul VI: "La paix est possible si le Christ est accueilli par nous, si son Evangile devient le code de la civilisation, de la vie."

Sera-t-il élu à vie ?

CITE DU VATICAN (A.F.P.) — Le nouveau préposé général de la Compagnie de Jésus sera-t-il élu à vie, suivant les règles vieilles de quatre siècles, ou bien pour sept ans, comme le souhaiteraient un grand nombre de Pères ?

Cette question sera abordée, croit-on, au cours de la congrégation générale qui s'ouvrira le 5 mai à Rome avec la participation de 225 électeurs représentant les quelque 36,000 Jésuites. Il appartiendra au pape, en tout cas, de prendre une décision définitive si la Congrégation générale se prononce en faveur d'un mandat limité dans le temps, plus conforme, fait-on valoir, à l'esprit de rénovation du Concile, c'est-à-dire l'"aggiornamento".

Les travaux de la Congrégation générale dureront deux mois et porteront sur les nombreux problèmes qui se posent à la Compagnie de saint Ignace, notamment dans les domaines de l'éducation, de la formation des clercs et des missions. L'élection du nouveau préposé général appelé à succéder au Père Jean-Baptiste Janssens, décédé l'année dernière, aura lieu deux semaines après l'ouverture de la Congrégation générale.

Quatre jours avant l'entrée en "conclave" des électeurs, le vicaire général, le Père John Swain, suscite des consultations qui facilitent l'élection. C'est cette procédure qui fait que l'élection est en général acquise dès les premiers tours de scrutin, les électeurs y trouvant un avantage certain car la règle veut que leur régime alimentaire, jusqu'à l'élection du nouveau général, soit limitée au pain et à l'eau.

La subversion communiste continue à être une menace en Amérique latine

LA SUBVERSION. (AFP). — Malgré les échecs subis par le communisme international en Amérique latine pendant les 18 derniers mois, la subversion communiste continue à être une "menace très réelle".

Telles sont les conclusions d'un rapport publié hier par la sous-commission interaméricaine de la Chambre des représentants que préside M. Armistead Seden, démocrate de l'Alabama. Le rapport est basé sur une série de témoignages par de hauts fonctionnaires du Département d'Etat et du "CIA", les services américains de renseignement.

"L'ultime réponse à la menace communiste en Amérique latine réside dans la solution des problèmes économiques et sociaux et dans l'établissement de régimes démocratiques et stables", déclare le rapport qui ajoute: "Dans la période intérimaire, les forces de sécurité des pays individuels continueront à constituer le principal obstacle à la saisie du pouvoir par les communistes.

CUBA

Le rapport déclare par ailleurs que la formation d'agents subversifs par Cuba a jusqu'à présent été limitée aux pays d'Amérique latine, mais qu'il existe la possibilité qu'elle sera étendue aux pays africains.

Parmi les recommandations de la sous-commission parlementaire figurent les suivantes :

1. L'aide militaire américaine doit être concentrée davantage sur le matériel destiné à des programmes civiques;
2. Les Etats-Unis doivent être préparés à recevoir des demandes accrues d'appui en personnel et en matériel pour la lutte contre la subversion communiste;
3. Les efforts du gouvernement des Etats-Unis pour décourager le commerce avec Cuba doivent être intensifiés, tant sur le plan unilatéral que par le truchement de l'Organisation des Etats Américains et de l'OTAN.

Le conflit n'est pas encore réglé dans les 11 aciéries

Pittsburgh, Penn. (AFP) — En dépit du fait que les négociations en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail ont commencé au début de l'année, les entretiens entre les 11 grandes aciéries américaines et le syndicat "United Steel et le syndicat "United Steel Workers of America" qui groupe 450,000 ouvriers de cette industrie sont tombées dans une impasse.

On apprenait cependant mercredi à Pittsburgh que l'industrie sidérurgique a fait deux propositions dans le but d'activer les négociations.

La première garantirait certaines améliorations dans le nouveau contrat de travail en échange d'une prolongation de trois mois du contrat actuel, au 1er août.

La deuxième prévoit un règlement immédiat du litige mais qui pourrait donner lieu à un nouvel examen à n'importe quelle date, par les aciéries ou le syndicat.

Les milieux syndicalistes qui donnent ces informations ne fournissent aucun détail au sujet de ces deux propositions.

Les aciéries ont demandé à plusieurs reprise que le contrat qui vient à expiration le 1er mai soit prorogé.

GREVE

Les observateurs sont d'accord pour dire que si le syndicat accepte la demande des aciéries, il devra se prononcer avant le 23 avril car c'est à cette date limite que les aciéries devront commencer à éteindre les fours en prévision d'une grève car ils doivent être refroidis lentement afin d'éviter qu'ils ne subissent de graves dégâts.

On ignore encore quelles seraient les conditions économiques contenues dans la première proposition des aciéries. On sait que les revendications totales syndicales — hausse de salaire et améliorations diverses — équivalent à un coût d'un dollar par heure de travail, réparti sur 3 ans.

Un DC-3 s'écrase et fait 26 morts à l'aéroport de Jersey

Londres (AFP) — Un bimoteur de type DC-3 de la British United Airways transportant 23 passagers et quatre membres d'équipage s'est écrasé hier soir près de l'aéroport de Jersey et seule l'hôtesse de l'aérobus a survécu à l'accident.

Un communiqué émis par la British United précise que l'appareil s'est écrasé avant l'atterrissage, à quelque 3,000 pieds de l'aéroport de Jersey, au moment où la visibilité était très mauvaise. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de la catastrophe.

Le pilote et le co-pilote ont été éjectés de l'avion, mais sont morts presque aussitôt.

Toute la soirée, les sauveteurs ont travaillé pour dégager les corps des débris de l'appareil éparpillés sur tout l'aérodrome.

Selon les dernières informations, les passagers de l'avion seraient surtout des travailleurs hôteliers saisonniers de nationalités française, italienne et portugaise venus commencer leur saison à Jersey.

C'est la première fois, depuis novembre 1938, qu'un accident mortel d'aviation civile se produit à Jsersey. Ce dernier accident avait fait quatorze morts.

C'est également le premier accident survenu à un appareil de la "British United Airway".

Un porte-parole du ministère de l'Air britannique a indiqué ce soir que des experts se rendraient demain sur les lieux de l'accident pour conduire l'enquête.

LOGEMENTS MODERNES
4 PIECES
St-Paul Apôtre
Tél.: 681-2379 — 681-5006

POUR VOTRE CUISINE : L'ÉMAIL SUPER-BLANC National
LA PEINTURE QUI DURE
PNP
EN VENTE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE

REHAUSSEZ LA BEAUTE DE VOS PEINTURES, GRAVURES ET PHOTOS avec un...
ENCADREMENT approprié
Vaste assortiment de MOULURES
299 D'AIGUILLON
J.-Rolland SÉGUIN

INSTRUCTEURS DEMANDES
La Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Québec requiert les services de personnes qualifiées, âgées de 30 à 45 ans, et possédant de l'expérience dans les métiers ci-dessous mentionnés, pour agir comme instructeur de cours de jour lors de la prochaine année scolaire.
• PLOMBERIE-CHAUFFAGE
• ELECTRICITE
Pour renseignements additionnels, veuillez communiquer par téléphone d'ici le 30 avril 1965 avec le
CENTRE D'APPRENTISSAGE DES METIERS DE LA CONSTRUCTION
1010, rue Borne, Québec 8, Qué.
Tél.: 681-4621

AVANT D'ACHETER, APPRENEZ LA VÉRITÉ SUR LE DIAMANT
TEL. 524-4848
J.-R. MASSICOTTE
MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER
239 Est, BOUL. CHAREST, QUÉBEC
(à la Gare Centrale d'Autobus)

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMÉTRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

ARTICLES ET ÉQUIPEMENT POUR LE SPORT
SERVICE ET QUALITÉ SONT NOTRE PUBLICITÉ
GUY MASSICOTTE Sports Inc.
915 est, rue ST-VALLIER, Québec — 529-4956

AVIS A NOS ABONNÉS
LORSQUE VOUS DESIREZ FORMULER UNE PLAINTE AU SUJET DE LA LIVRAISON DE VOTRE JOURNAL, SIGNALEZ
522-4771
ENTRE 8h. 30 A.M. à 7h. P.M. DU LUNDI AU VENDREDI
LE SAMEDI JUSQU'A 1h. P.M.
Nous vous assurons d'une attention immédiate.
l'Action

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX
LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399, de la Canardière
Tél. : 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

COMPTABLE DEMANDE
Une entreprise établie depuis de nombreuses années se spécialisant dans les travaux d'excavation recherche un candidat pour prendre charge de sa comptabilité.
Toute offre devra être faite spécifiant l'âge, l'état civil, expérience, degré d'instruction et devra être adressée au :
CASIER No 1822, L'Action, Québec.
Toute application sera gardée confidentielle.

QU'ON COURE... ? à L'ACTION
4 AUTOMOBILES A GAGNER
L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,232 Valide en avril 1965
L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,260 Valide en avril 1965
L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,321 Valide en avril 1965
DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS
$1280.00 A GAGNER

Directeur d'entraînement DEMANDE
La Commission d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Québec requiert les services d'une personne qualifiée, âgée de 30 à 45 ans, détenteur d'un brevet en pédagogie et possédant de l'expérience dans l'enseignement, pour agir comme directeur d'entraînement (d'études) au Centre d'Apprentissage lors de la prochaine année scolaire.
Traitement : $6,000 — $8,000 par année.
Pour renseignements additionnels, veuillez communiquer par téléphone, d'ici le 30 avril 1965,
avec le
CENTRE D'APPRENTISSAGE DES METIERS DE LA CONSTRUCTION
1010, rue Borne, Québec 8, Qué. Tél. : 681-4621

RESPONSABLE
de la
PROMOTION ET EDUCATION COOPERATIVES
FONCTIONS
Sous la responsabilité immédiate du directeur général :
— Assurer la promotion du coopératisme par les média d'information.
— Favoriser la coordination de l'enseignement de l'économie coopérative parmi les organismes coopératifs.
— Préparer des programmes de cours et établir des contacts avec les institutions qui se préoccupent de diffuser le coopératisme.
QUALIFICATIONS
Le candidat possède les qualifications suivantes :
— Formation universitaire (ou l'équivalent sur le plan des expériences) en sciences humaines ou administratives.
— Expérience du système coopératif et familiarité avec les techniques d'éducation des adultes.
— Facilité d'expression écrite et verbale (langues française et anglaise).
— Dynamisme, entregent.
Bénéfices marginaux courants. Salaire initial à $8,000.00. Discrétion absolue assurée à ceux qui écriront à :
LE DIRECTEUR GENERAL
Le Conseil de la Coopération du Québec
2020, boul. Père-Lelièvre
Québec 8.

A VOTRE MAGASIN CO-OP
FESSE DE JAMBON CUIT
UN BOUT OU L'AUTRE prêt à manger
lb. .53
C'est à la suite d'une erreur typographique que cet item était annoncé à .35 mercredi dans ce journal.

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures



● **GEOGRAPHIE LUNAIRE — Il y a quelques années seulement, la lune était "une terre" tellement inaccessible à l'homme que l'expression "être dans la lune" avait encore cours et signifiait quelque chose placé hors de notre portée. Aujourd'hui, ce n'est plus vrai. Alors les enfants peuvent dire à leurs maitres d'école de surveiller leurs paroles. La lune est devenue une cible facile pour les satellites. Ce bambin étudie la géographie lunaire à la TV en regardant des images transmises directement par un satellite qui approchait de la lune. A noter que le costume du bambin est d'époque. (Téléphoto UPI)**

École de récréation active dans la province d'Ontario

(Tiré du Bulletin "Temps Libre"

Je ne prétends pas pouvoir analyser en ces quelques lignes, et encore moins évaluer à sa juste valeur un système d'éducation dans le domaine de la récréation qui a mûri et jailli dans la Province d'Ontario depuis quelque quinze ans.

—Je préfère naturellement à la nouvelle Ecole de Récréation instituée en septembre 1963 et située dans les cadres de l'Université de Guelph, Ontario.

L'Ecole de Récréation remplaçait en 1963 les cours par correspondance existant depuis plus de douze ans. Ces cours par correspondance avaient été institués temporairement pour améliorer et préparer un plus grand nombre de spécialistes dans la profession.

On a cru bon d'instituer un cours en récréation de deux ans pour les non gradués et un cours d'un an pour gradués universitaires désirant se perfectionner en récréation.

Pour être accepté à ces cours, le candidat doit posséder une moyenne de 60% après sa douzième année. On procède par la suite à un interview; on fait une étude de son expérience antérieure surtout pendant ses vacances. On exige en outre trois lettres de référence et on demande au candidat d'écrire brièvement ses raisons pour lesquelles il a choisi le domaine de la récréation.

En septembre 1964, 34 des 122 candidats ont été acceptés pour le cours de deux ans.

Le curriculum traite principalement de cinq matières :

a) histoire de la récréation — ses principes, sa pratique, ses théories, sa philosophie

b) terrains et facilités

c) programmes de récréation

d) "leadership" en récréation

e) techniques de communicationss

Ces matières sont abordées sous tous les aspects tels que cours théorique, débats, rencontres, projets, stages, examens oraux et par écrit, enquêtes, etc.

Il importe de souligner que les cours de deux ans préparent l'étudiant à des responsabilités variées dans la récréation quoique les buts le destinent plutôt en vue de responsabilités comme administrateur de facilités (manager) et aussi comme directeur de programme dans le cadre municipal.

Le cours pour gradués universitaires prépare l'étudiant pour fonctions plutôt administratives dans la récréation.

Il est donc intéressant de faire notes comparatives de ces cours et de ceux offerts par nos deux universités canadiennes.

Sur cette même note, je termine en ajoutant pourquoi ne pas aussi comparer ces cours à ceux offerts par l'Aviation Canadienne.

Jean-Noël HOULE.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER



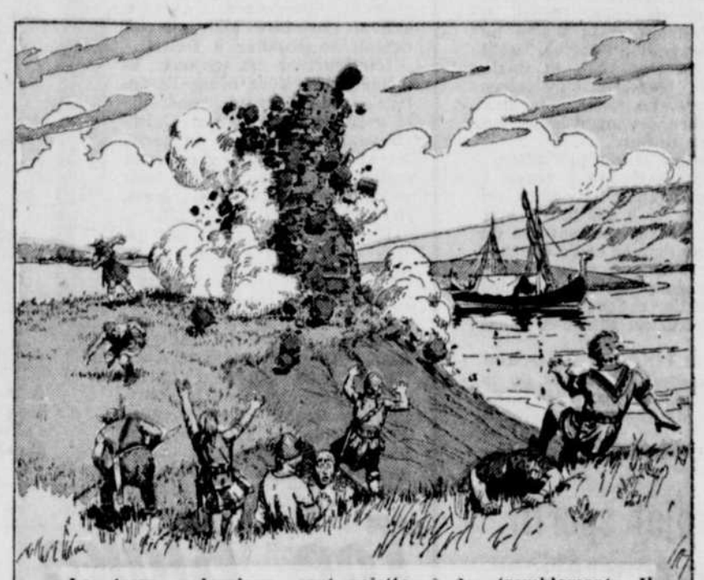
Résumé : Le prince Arn et Hatha font rapport de leur exploration. "Il y a beaucoup de saumon dans les rivières, et les lacs sont remplis de gibier d'eau, mais à part des buissons de saules et quelques bouleaux rabougris, il n'y a pas de bois pour nos feux.



Les deux guerriers qui les accompagnaient ne veulent pas paraitre timides alors ils exagèrent grandement les choses qu'ils ont vues.



Il y a beaucoup de phoques, alors Gundar envoie des chasseurs et fait préparer une marmite débordante. Si le bois est rare, il leur faudra brûler de l'huile de phoque dans la soute.



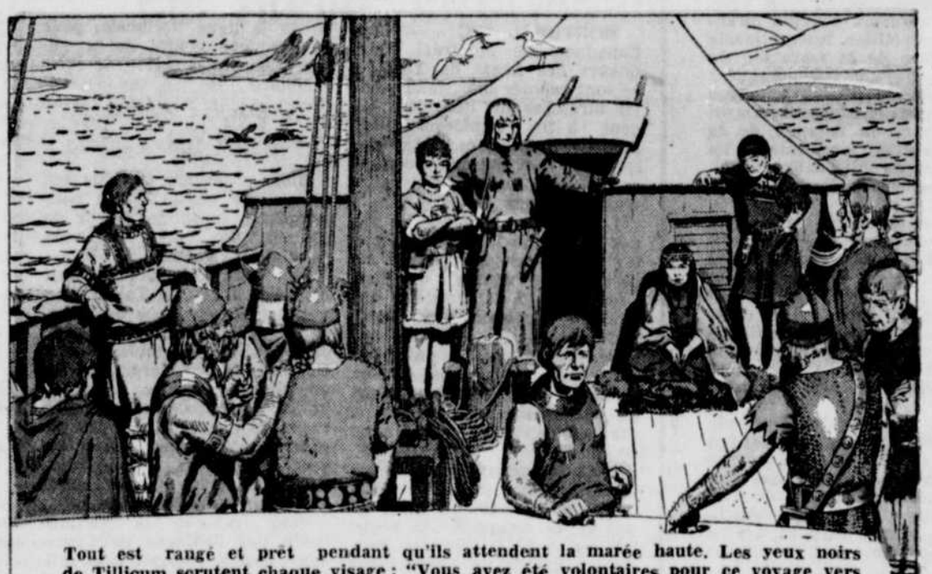
Les terres volcaniques sont sujettes à des tremblements. Il arrive qu'un tel tremblement démolit la haute tour que Gundar Harl avait bâtie pour réclamer cette terre au nom du roi de Thulé. Les histoires que les hommes ont entendues raconter tournent leur crainte en panique.



De braves jeunes guerriers qui iraient se battre en riant, ne craignent que l'inconnu et se ruent vers le bateau. Tillicum va à leur rencontre : Ce sera une pauvre histoire à raconter près du feu pendant les longues soirées de l'hiver que celle de ces braves guerriers pris de frayeur, laissant là tout leur attirail alors qu'aucun d'eux n'a pas seulement été même blessé".



Honteux, ils retournent chercher le chaudron, les nets et les outils, et ils rament jusqu'au bateau.



Tout est rangé et prêt pendant qu'ils attendent la marée haute. Les yeux noirs de Tillicum scrutent chaque visage : "Vous avez été volontaires pour ce voyage vers l'inconnu, mais vous avez manqué de cran lorsque venu le moment d'y faire face. Un capitaine de vaisseau infirme, deux garçons et une femme iront jusqu'au bout de cette aventure. Ferez-vous moins qu'eux ?"

Prochainement : LES MAUVAISES POMMES.





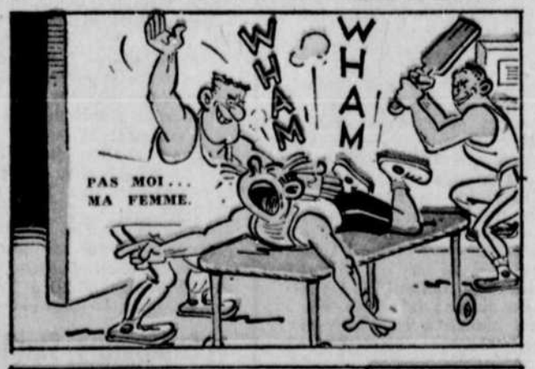






















● **LOISIR FUMANT —**

Fumer la pipe constitue l'un des loisirs préféré d'une grande quantité de citoyens répandus sur la caiotte terrestre (et même dans les océans). Fumer la pipe de façon sportive est un trait peu commun. Récemment dans la métropole se tenait le concours de fumeurs engagés dans le championnat canadien. Un fumeur de grande classe, Fred Maser, est sorti vainqueur du tournoi. Il a fumé pendant 78 minutes et 10 secondes. (Téléphoto UPI)



Qui passera avec son club dans la finale: BOBBY ou GORDIE?



L'issue de l'ultime confrontation de ce soir entre les Red Wings de Détroit et les Black Hawks de Chicago écartera irrémédiablement des écrans de télévision l'une des plus grandes vedettes du hockey professionnel car, si le club de Sid Abel arrache une quatrième victoire comme nous l'anticipons, le fameux Bobby Hull redevenu une fulgurante comète blonde n'agrémentera pas le spectacle de la finale. Par contre, si Billy Reay et ses joueurs parviennent à triompher sur la glace de l'Olympia, c'est l'incomparable Gordie Howe qui ne figurera pas dans la série décisive.

Même si les porte-couleurs de la capitale de l'automobile éliminent ceux de la ville des vents, leurs plus chauds partisans regretteront tout de même la disparition de Bobby Hull, un joueur que tout le monde aime voir évoluer sur une patinoire et dont les fougueuses montées sont souvent stupéfiantes. Relancé dans une autre chasse au record, il sera en mesure d'en pulvériser plusieurs si la saison ne s'achève pas ce soir pour lui. On peut s'imaginer qu'il désire ardemment se hisser avec son club dans la finale pour relever son prestige que des blessures successives ont légèrement terni en bloquant net son formidable élan dont la continuité lui aurait peut-être permis d'égaler ou de surpasser le "50-50" de Maurice Richard.

Une finale sans Gordie Howe serait privée par ailleurs du plus prestigieux des athlètes du hockey qui a réussi à conduire son équipe jusqu'au championnat, en dépit de ses 37 ans. Le rusé et combien habile No 9 des Red Wings fut, on s'en souvient, l'un des plus ardents animateurs de la finale de l'an passé. Son style si particulier et l'étonnante endurance lui permettant de demeurer efficace sans presque jamais quitter la glace feraient encore de lui l'un des principaux points de mire de la finale, comme ce sera le cas de Jean Béliveau et Henri Richard, du côté des Canadiens.

Le match fatidique de ce soir à l'Olympia de Détroit que l'on pourra voir à la TV sera donc le dernier de la saison pour l'un ou l'autre de ces deux super-grands du hockey et, comme les admirateurs de Gordie Howe sont pour la plupart aussi impressionnés par Bobby Hull, sa disparition ou celle du plus grand compteur de tous les temps en décevra beaucoup.

Un autre grand projet sportif va probablement se concrétiser

Un vieux projet qui est né à peu près en même temps que celui des Jeux Interprovinciaux dans la vieille capitale semble aussi sur le point de se réaliser. Dans un communiqué en provenance du Lac St-Jean et publié hier dans l'Action on a annoncé en effet qu'un grand marathon nautique aura probablement lieu à Québec cet été. Il y a trois ans au moins, le Dr Paul Desruisseaux nous avait confié qu'il tenterait d'attirer les meilleurs nageurs étrangers par la tenue d'une grande compétition internationale comparable à celle désormais célèbre de la traversée du Lac St-Jean.

C'est d'ailleurs en tirant profit de l'attraction que suscite ce marathon le Dr Desruisseaux, Jacques Amyot et plusieurs autres fervents amateurs de natation de la Vieille Capitale ont envisagé de greffer leur ville à un circuit d'épreuves autiques d'envergure internationale et, après bien des démarches, voici que leur audacieux projet va se concrétiser.

Selon les plans étudiés lors d'une assemblée tenue cette semaine à Roberval, le futur marathon de Québec serait disputé une semaine après celui du Lac St-Jean, soit vers la mi-août. Il aurait lieu dans le bassin Louise qui est suffisamment grand pour offrir les facilités voulues au déroulement d'une épreuve en circuit fermé. Les quais qui l'entourent constitueraient de magnifiques promontoires permettant à des milliers de spectateurs de maintenir une constante et proche vision sur les nageurs engagés dans l'épreuve et nécessitant l'accomplissement de nombreux tours de bassin.

La plupart des concurrents de la prochaine traversée du Lac St-Jean, notamment le grand vainqueur, consentiront sans aucun doute à prendre part au marathon de Québec doté probablement d'intéressantes primes. Cette course sera en fait une épreuve revanche pour les vaincus du Lac St-Jean et elle s'inscrira dans le cadre d'une série de quatre compétitions successives, les deux autres prévues devant se dérouler à La Tuque et Trois-Rivières dans le courant du mois d'août également.

Un tel événement ne manquera pas d'attirer du monde dans la Vieille Capitale habituellement très calme au coeur de l'été. Avis aux "gros" commanditaires que les foules intéressent . . .

Les "6 jours" de Québec seront lancés devant une grosse foule



René Paquin veut lancer les deuxièmes "6 Jours" de Québec dans un Colisée plein à craquer alors que le tourbillon cycliste débutera dans l'après-midi du dimanche 16 mai avec ses super-vedettes internationales venues de Belgique, d'Italie, d'Allemagne, de Suisse, du Luxembourg et de France, dont l'incomparable Rick Van Steenbergen, le roi des vélodromes.

Pour remplir l'amphithéâtre sportif de la Vieille Capitale dès la première journée de l'épreuve, son promoteur mettra les prix des billets à la portée du grand public et surtout des enfants, comme la direction du tournoi international pee-wee rend facilement accessibles les gradins du Colisée. René Paquin sait que le spectacle offert par "sa" course de "6 jours" enthousiasmera tous les Québécois si on les plonge sans trop de frais dans l'unique ambiance de cette compétition. Il a donc décidé de normaliser les tarifs d'admission aux guichets pour abattre la principale barrière ayant retenu à l'écart trop de gens qui désiraient pourtant voir les coureurs tournoyer comme des écureuils autour d'une piste aux virages presque aussi verticaux qu'un mur.

L'un des principaux réseaux de télévision des Etats-Unis doit expédier une équipe de cinéastes à Québec dans le but d'effectuer des expériences en vue d'un grand reportage filmé prévu lors des "6 jours" de New York devant avoir lieu au début du prochain automne. C'est pour que les objectifs des caméras américaines puissent être braqués sur une piste encerclée de gradins noirs de monde que René Paquin veut faire un grand "boum" pour son ouverture et il serait très douteux qu'il n'obtienne pas la réussite désirée. Quand les Québécois auront vécu dans l'atmosphère envoûtante de la course et frissonné malgré eux en voyant les coureurs s'entrecroiser à folle allure en défiant les pires dangers, ils reviendront tous les jours jusqu'à la fantastique soirée de clôture. René Paquin est assuré à ce point du succès anticipé cette année et nous partageons son optimisme.

En souplesse . . .

● Pour avoir un meilleur aperçu d'ensemble du rendement des As de Québec au cours de la dernière saison il est intéressant de jeter un coup d'oeil sur le schéma graphique paraissant en haut de la page suivante. La ligne brisée indique très bien les fluctuations du club durant l'hiver qui a débuté par une montée vertigineuse jusqu'à la ligne de 1,000 et pris fin par un affaissement jusqu'au niveau le plus bas, celui de 200. Ce dessin réalisé en tenant compte des résultats de chaque partie indique clairement que les As ont effectué deux grandes poussées victorieuses, soit au mois d'octobre et au mois de mars.

Quelle équipe ressortira victorieuse de l'Olympia?

Les Red Wings ou les Black Hawks?

DETROIT (PC) — L'instructeur Billy Reay a fait une prédiction la semaine dernière que la série semi-finale quatre de sept, pour la coupe Stanley, entre ses Black Hawks de Chicago et les Red Wings de Détroit, se rendrait à la limite.

Et le pilote du Chicago a eu tellement confiance en sa prédiction que les réservations avaient été faites à Détroit, avant même que son équipe ne commence la sixième partie à Chicago, mardi dernier, alors qu'elle trainait de l'arrière 3-2.

Il semble que la décision ait été sage puisque les Hawks ont blanchi les champions de la ligue Nationale au pointage de 4-0, pour égaliser la série.

Et maintenant, au tour de Sid Abel, l'instructeur des Wings, décimés par les blessures.

Abel a prétendu, avant la série, que les Wings avaient l'avantage si sept parties étaient nécessaires, parce qu'une rencontre additionnelle devrait se disputer à Détroit.

L'instructeur est toujours du même avis. "Nous avons l'avantage", a-t-il répété vendredi. Il avait souligné que si Chicago voulait remporter la série, les Hawks devaient gagner au moins une partie ici. En trois rencontres, ils n'ont pas réussi.

INFLUENCE DE LA FOULE

Mais les Wings n'ont pas gagner non plus sur la glace du Chicago.

"Les Hawks semblent jouer un jeu magnifique à Chicago et nous jouons magnifiquement à Détroit", a ajouté Abel. "Je ne sais pas pour quelle raison. Probablement la foule. Chicago semble voler, à cause de sa foule. Je sais que c'est notre cas à Détroit, à cause de nos partisans".

Abel a une autre explication aussi pour dire que les Wings ont l'avantage.

Les Wings n'ont pas compté mardi soir, a souligné Abel, tandis que les Hawks ont enfilé trois buts dans les huit dernières minutes. "Je préfère être battu par 4-0 que par 1-0", dit-il. "En fait, je préférerais être battu par 4-0 que par 4-1, parce qu'alors, ils devrait y avoir quelques buts à nous revenir. Pourquoi les gaspiller"?

Les quatre buts ont enchanté Reay, il va sans dire.

"C'est ce que nous attendions", a-t-il dit. Les compteurs pour cette victoire se sont également mérité les éloges de Reay. Stan Mikita, Ken Wharram, Phil Esposito et Bill Hay ont été les responsables. Sauf pour Hay, les trois autres joueurs avaient désappointé.

FIN DE LA LETHARGIE

Mikita, le champion compteur de la ligue, cette saison, et le centre Esposito, n'avaient réussi qu'un filet chacun en cinq parties, tandis que Wharram n'avait pas encore trouvé le fond du filet.

Tout en étant quelque peu désappointé du comportement de ses joueurs, avant la rencontre de mardi, Reay semblait avoir confiance qu'ils éclateraient et enlèveraient ainsi le fardeau sur les épaules de la super-vedette Bobby Hull, qui y est allé de sept buts.

"Les autres joueurs devaient commencer à faire quelque chose", a dit Reay. "Je ne pourrais dire que c'est une espèce de rédemption", a expliqué Wharram l'ailier droit, quand on l'a interrogé au sujet de la léthargie de la ligne "scooter" — formée de Mikita, Wharram et Doug Mohns.

"Nous avons eu des chances dans les autres parties. Mais il n'y a aucun doute, nous étions dus. C'est magnifique d'avoir enfin réussi".

Abel concède que ses Wings fatigués devront faire mieux ici, s'ils veulent remporter la série. "Vous ne pouvez gagner si vous ne comptez pas de buts", a-t-il dit après la partie. "Il nous faudra tout simplement nous regrouper".

Il n'a eu que des éloges pour le gardien vétéran du Chicago, Gleen Hall, qui a effectué 33 arrêts pour réussir ainsi son cinquième blanchissage dans les séries finales.

"Nous lancions bien, a dit Abel, mais Hall a effectué des arrêts incroyables".

LES BLESSURES

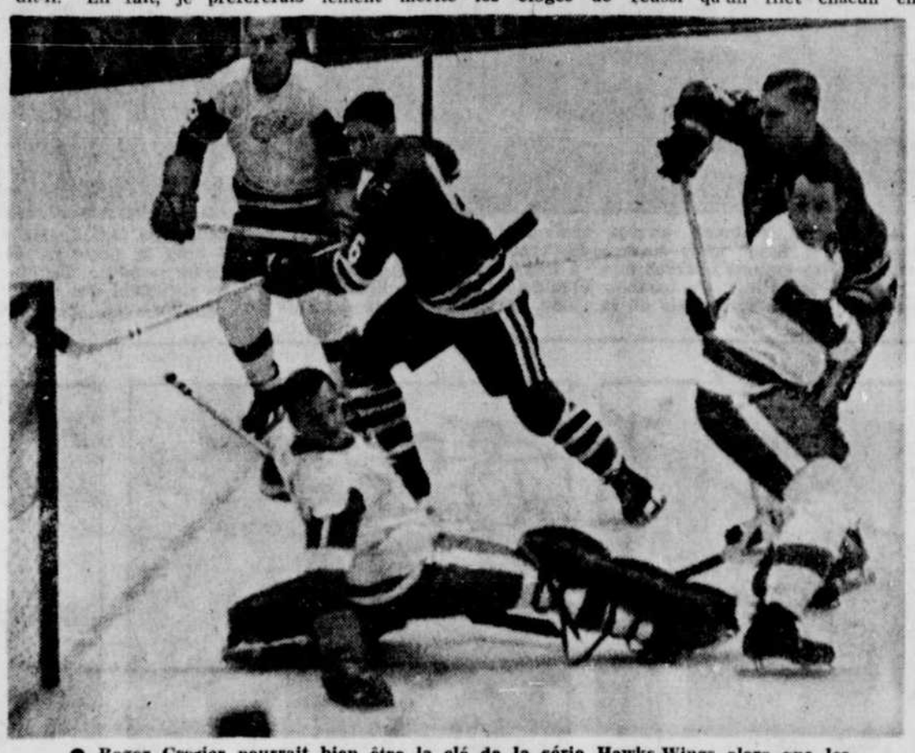
Les Wings qui devaient se réunir à leur retraite de Toledo, tard hier, n'ont pas échappé à la sixième partie sans blessures, comme ce fut le cas durant toute la série.

Le joueur de défense vétéran Warren Godfrey a besoin de traitements au coude et la recrue Bob Dillabough s'est blessé au genou. Les deux joueurs, rappelés des Hornets de Pittsburgh, de la ligue Américaine de hockey, pour les séries ont été mis de côté.

Marcel Pronovost, un 'vieux' joueur de défense, a terminé la partie avec neuf points de suture à la lèvre supérieure, après avoir reçu un disque en plein visage, dans la première période.

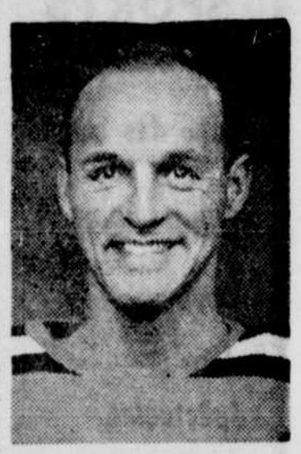
Toutefois, Abel espère que le joueur de défense Doug Barkley, dont les services ont été perdus pour une partie, sera prêt pour la rencontre finale. Barkley a reçu son congé de l'hôpital mardi. Il avait été blessé à la tête dimanche, après être entré dans la clôture, et son épaule avait été ébranlée. Elle est encore douloureuse.

Les Hawks, qui sont arrivés à Détroit après la partie de mardi, n'ont pas encore été touchés par les blessures.



● Roger Crozier pourrait bien être la clé de la série Hawks-Wings alors que les deux équipes qui ont gagné chacune trois parties et marqué chacune 17 buts s'affrontent dans la joute décisive à l'Olympia ce soir. Ici Roger arrête une attaque de Fred Stanfield (6) et Bill Hay avec l'aide de Gary Bergman et Bill Gadsby. (Téléphoto U.P.I.)

La ligne "scooter" des Hawks



Doug MOHNS



Stan MIKITA



Ken WHARRAM

Toe Blake se demande par qui il doit remplacer Laperrière

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal, vainqueurs des Leafs de Toronto, se sont reposés hier, tandis que les stratèges de l'équipes songent à un remplaçant pour Jacques Laperrière, dont les services sont perdus pour le reste des séries, par suite d'une fracture de la jambe.

Laperrière qui a été le premier choix de la première moitié de la saison, pour faire partie de l'équipe d'étoiles, s'est blessé à la troisième période de la rencontre de mardi, à Toronto.

Les Canadiens ont défait les Leafs au pointage de 4-3, en surtemps, pour éliminer ainsi les champions de la coupe Stanley de l'année dernière en six parties.

C'est la première fois que les Canadiens se rendent en finale depuis 1960. L'équipe tentera de remporter la coupe Stanley pour la sixième fois, sous la tutelle de l'instructeur Toe Blake et pour la 11e fois dans sa pittoresque histoire.

Laperrière, qui a contribué un but à la seconde période de la partie victorieuse de mardi, a recueilli 84 voix, sur un total possible de 90, comme meilleur joueur de défense de la ligue Nationale, pour la première moitié de la saison. L'année dernière, il avait remporté le trophée Calder décerné à la meilleure recrue de la LNH.

PLUSIEURS POSSIBILITES

Blake a déclaré qu'il ne sait pas encore ce qu'il fera pour remplacer le solide joueur de 23 ans, de Rouyn. Plusieurs possibilités s'offrent à lui.

La plus plausible serait d'utiliser Jean-Guy Talbot comme quatrième joueur de défense régulier, en compagnie de Jean-Claude Tremblay, Ted Harris et Terry Harper. Talbot un vétéran versatile, qui a été utilisé principalement comme tueur de temps, durant les punitions, dans les rencontres contre les Leafs, a joué régulièrement à la défense mardi et a fourni un bel effort.

Pour remplir la vacance créée par l'absence de Laperrière, Blake pourrait aussi utiliser Noël Picard, un géant et recrue qui a joué durant les quelques dernières parties de la saison régulière, mais qui n'a pas encore endossé l'uniforme jusqu'ici, pour les finales. Ou encore, il pourrait profiter des règlements des finales et rappeler un visage nouveau de l'une des équipes fermes de Montréal.

Picard a patiné au Forum hier, en compagnie du gardien Charlie Hodge, immobilisé depuis une blessure à l'aine, subie dans la seconde partie des semi-finales, et avec le joueur d'utilité Gary Peters, qui joue à l'avant. Le reste de l'équipe s'est reposé toute la journée. La plupart sont retournés dans leur famille.

"Picard n'est pas en très bonne condition parce qu'il n'a pas eu l'occasion de jouer", a dit Blake. "Je l'ai laissé à Montréal pour pratiquer, plutôt qe de le faire asseoir à Toronto à surveiller la partie".

ELOGES DE LA DEFENSE

L'instructeur du Montréal a refusé de commenter la possibilité que Picard soit inscrit dans l'alignement, pour la série finale contre les Red Wings de Détroit, ou les Black Hawks de Chicago. Les finales débuteront soit à Montréal samedi, soit à Détroit dimanche.

Blake n'a eu que des éloges pour le comportement de ses gendarmes à la ligne bleue, contre Toronto.

"Tous ont bien joué . . . J.C. a connu une magnifique série", a dit Blake.

"Naturellement, nous allons manquer Jacques . . . nous sommes chanceux que les autres aient joué aussi bien et peut-être pourront-ils combler le vide".

"Harris a fait du bon travail pour nous", a-t-il ajouté. "Talbot a fait double emploi jusqu'ici et il a bien travaillé".

Blake a utilisé Talbot comme tueur de temps, durant les punitions, comme joueur de défense et à l'occasion, il l'a envoyé à l'aile gauche pour renforcir la défense, durant la série contre Toronto.

Harper est demeuré sur le banc durant la seconde période de la partie de mardi mais il a mérité, lui aussi, les éloges de Blake.

"Terry ne connaissait pas une bonne soirée, je l'ai donc laissé sur le banc", a dit l'instructeur. "Mais quand il s'est rendu compte qu'il avait un travail à accomplir, après la blessure de Jacques, il a sauté sur la glace et il l'a fait ce travail. C'est le genre de besogne que cette défense est capable d'accomplir".

Alors que la série Détroit-Chicago se poursuit, Blake a dit que les Canadiens reprendront les pratiques régulières aujourd'hui.

Il a ajouté que l'équipe retournera dans les Laurentides entre les pratiques.

Campbell est rentré à Montréal

TORONTO (PC) — Clarence Campbell, âgé de 60 ans, président de la ligue Nationale de hockey, a reçu son congé hier après-midi de l'hôpital Sunnybrook et s'est dirigé vers Montréal.

M. Campbell avait été admis à l'hôpital jeudi dernier, après s'être senti mal au Maple Leaf Gardens, peu avant la rencontre entre les Canadiens de Montréal et les Leafs de Toronto, dans la série semi-finale de la coupe Stanley.

On a diagnostiqué un ulcère de l'estomac. Il a été gardé sous observation jusqu'à hier. M. Campbell sera hospitalisé à Montréal, non loin de sa demeure.

"Il sera à l'hôpital durant encore 10 jours au moins", a dit le Dr Hugh Smythe, qui a soigné M. Campbell à Toronto.

Compteurs Stanley

	B	A	Pts
Bobby Hull, Chicago	7	4	11
Ullman, Detroit	5	4	9
Richard, Montréal	4	4	8
Rousseau, Montréal	4	3	7
Maki, Chicago	2	5	7
Béliveau, Montréal	3	3	6
Kelly, Toronto	3	2	5
Mikita, Chicago	2	3	5
Provost, Montréal	2	3	5
Howe, Detroit	3	1	4
Delvecchio, Detroit	2	2	4
Esposito, Chicago	2	2	4
Keon, Toronto	2	2	4
Wharram, Chicago	1	3	4
Pilote, Chicago	0	4	4
Tremblay, Montréal	0	4	4



● LOS ANGELES (PA) — Elston Howard, receveur vétéran des Yankees de New York, qui a conservé une fiche de .313 au bâton la saison dernière, sera perdu pour 10 jours peut-être pour les champions de la Ligue Américaine, a déclaré hier le gérant Johnny Keane. Howard s'est blessé le coude droit lorsqu'il a glissé en lançant une balle à San Juan, Porto Rico, le 3 avril, puis s'est blessé de nouveau lundi dernier, lors de la défaite des Yankees, après 11 manches, aux mains des Twins de Minnesota.

GOLF

HOUSTON PA — Mike Souchak, le champion dont le titre est en jeu, a déclaré hier qu'un vent fort et capricieux devrait faire de Billy Casper le favori pour remporter le premier prix de $12,000 dans la classique du golf à Houston.

Un vent de ce genre est normal sur le parcours de 7,244 verges, à la normale 71, où un total de 144 professionnels et amateurs s'engagent aujourd'hui dans le tournoi de 72 trous.

Cinq des grands noms du golf — Jack Nicklaus, Arnold Palmer, Gary Player, Tony Lema et Ken Venturi — seront absents, mais la 19e classique est déjà assurée d'un succès financier. La vente des billets a dépassé la somme de $122,000 la semaine dernière.

Souchak, le vainqueur de 1964 avec une fiche de 278, six sous la normale, estime que Casper est le favori logique, bien que le Californien n'ait jamais joué sur le parcours de Sharpstown.

Casper a remporté la classique Bob Hope et s'est classé deuxième dans le tournoi de San Diego.

Morgan Baker, le professionnel de Sharpstown, croit qu'une fiche de 274 remportera le premier prix cette année. Baker a prédit avec justesse, il y a un an, que le vainqueur de 1964 aurait une carte de 278.

Dates conditionnelles de la finale STANLEY

MONTREAL (PC) — La série finale pour la coupe Stanley débutera soit à Montréal samedi, soit à Détroit dimanche, selon le résultat de la semi-finale entre Chicago et Détroit.

Les Red Wings, qui doivent jouer une septième et dernière partie contre les Black Hawks, ce soir, seront sur leur glace pour les deux premières rencontres de la finale — et pour une septième partie, également si nécessaire — parce qu'ils ont terminé en première place du classement durant la saison régulière de la ligue Nationale de hockey.

Si Chicago est l'autre finaliste, toutefois, Montréal disputera les deux premières parties sur sa glace, plus une septième partie, si nécessaire.

Les Canadiens, qui ont défait Toronto en six parties, dans l'autre série semi-finale, ont terminé au deuxième rang, dans la saison régulière, alors que les Hawks se sont classés au troisième rang.

Voici la nomenclature des parties de la série finale quatre de sept, selon l'équipe qui sortira vainqueur de la semi-finale Détroit-Chicago.

Détroit vs Montréal

Première partie : dimanche, 18 avril, Montréal à Détroit.
Deuxième partie : mardi 20 avril, Montréal à Détroit.
Troisième partie : jeudi 22 avril, Détroit à Montréal.
Quatrième partie : samedi 24 avril, Détroit à Montréal.
Cinquième partie, si nécessaire : mardi 27 avril, Montréal à Détroit.
Sixième partie, si nécessaire : jeudi 29 avril, Détroit à Montréal.
Septième partie, si nécessaire : dimanche 2 mai, Montréal à Détroit.

Chicago vs Montréal

Première partie : samedi 17 avril, Chicago à Montréal.
Deuxième partie : mardi 20 avril, Chicago à Montréal.
Troisième partie : jeudi 22 avril, Montréal à Chicago.
Quatrième partie : samedi 24 avril, Montréal à Chicago.
Cinquième partie, si nécessaire : mardi 27 avril, Chicago à Montréal.
Sixième partie, si nécessaire : jeudi 29 avril, Montréal à Chicago.
Septième partie, si nécessaire : samedi 1er mai, Chicago à Montréal.

TILDEN
rent-a-car
Nouveaux modèles 1965
à louer
AUCUNE COMPLICATION — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE —
DEPOT LEGER
ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LTEE
1030, RUE ST-JEAN Tél.: 529-9978





DEUXIÈME VICTOIRE DES BISONS DE PHIL WATSON

Ils gagnent par 3-1 à Hershey

HERSHEY, Penn. (P.C.) — Pat Hannigan et Jerry Melnyk ont compté des buts à la première période à Hershey hier soir, pour mener les Bisons de Buffalo à une victoire facile de 3-1 sur les Bears de Hershey, dans une partie de la série semi-finale pour la Coupe Calder.

Cette victoire laisse Buffalo avec une avance de 2-1 dans la série de trois de cinq, dans la Ligue Américaine de hockey. La quatrième partie sera disputée ici samedi soir.

A compter du milieu de la première période, les Bisons ont dominé complètement le jeu, lançant 31 fois, contre 22 pour Hershey. La mise en échec de Buffalo a limité Hershey à seulement neuf lancers contre le gardien Ed Chadwick, dans les 40 dernières minutes.

Melnyk a compté le but vainqueur à 17:06 du premier engagement, lorsque son lancer de 40 pieds a bondi à environ 10 pieds devant le gardien Claude Dufour, a changé de direction et est allé se loger dans les filets. Peter Conacher avait donné l'avance au Hershey à 4:39, mais moins de quatre minutes plus tard Hannigan comptait à son tour. Melnyk a également préparé le jeu pour le but final de Buffalo lorsqu'il a refilé le disque à Ian Cushenan qui a lancé à bout portant à 11:24 de la deuxième période.

Première période

1—Hershey, Conacher (Stankiewicz, Nykoluk) ... 4.39
2—Buffalo, Hannigan (Miszuk) ... 7.19
3—Buffalo, Melnyk (Lunde, Hannigan) ... 17.08

Punitions: Cushenan 1.11, Yanosik 5.13, Van Impe 7.56, Draper 8.51, Keller 15.21.

Deuxième période

4—Buffalo, Cushenan (Melnyk) ... 11.24

Punitions: Popeil 17.47.

Troisième période

Aucun but

Punitions: Awrey, mineure, majeure Cullen, mineure, majeure 0.27, Stratton 4.57, Keller 7.26, Johns 11.40.

Arrêts

Chadwick	12	5	4	— 21
Dufour	10	11	7	— 28

Assistance: 5,726.

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

UN PLAN EN TROIS POINTS

Quand les Canadiens se firent assommer au printemps 1961 par les Black Hawks de Chicago en semi-finale de la coupe Stanley, ils mirent de l'avant un plan en trois points pour réussir à remettre un jour la main sur la coupe qu'ils venaient de garder cinq saisons.

Le premier plan était de ramener le hockey au style du Canadien et le sénateur Molson commença une campagne pour l'assainissement de notre sport national, pour le rejet du jeu rude. Il fit "patate". Les clubs américains qui commençaient enfin à être assez robustes pour rendre le change aux clubs canadiens n'étaient sûrement pas pour perdre cet avantage si longtemps recherché, par un changement de règlement.

La stratégie numéro deux était donc d'obtenir un policier pour le Canadien et d'avertir les dépisteurs de porter à l'avenir leur attention sur les garçons gros, grands et peu scrupuleux. Le premier policier Lou Fontinato fut victime d'un malheureux accident et la chasse était à recommencer. C'est alors que sur les conseils de Floyd Curry, les Canadiens mirent la main d'abord sur John Ferguson, un joueur qui se faisait un devoir de dénombrer avec son bâton les côtes de Charley Hodge, puis sur Ted Harris, un gars qui peut en imposer dans un combat général.

La troisième partie du plan était de développer un jeu de puissance mortel qui enlèverait à l'adversaire toute idée de jouer dur, tout en possédant soi-même deux excellents tueurs de punitions qui permettraient aux policiers d'accomplir sans dommage leur travail extracurriculaire.

Jim Roberts et Jean-Guy Talbot furent la différence de la série en empêchant les Leafs de profiter du plus grand nombre de punitions du Canadien.

Le problème d'Imlach est maintenant de trouver deux tueurs de punition qui permettraient à ses chasseurs de tête de passer à l'action, sans qu'il en coûte une douzaine de buts par série. S'il ne trouve pas ces perles rares, tous ses colosses des Marlboros ne lui serviront de rien.

Ne le comptez pas pour battu.

PAS FACHES DU TOUT

En principe, quelqu'un qui se réjouissait de la victoire du Rochester sur les As devrait déplorer l'échec du Toronto devant Canadien. Il en est du moins ainsi pour les gens des deux grandes organisations qui s'affrontaient à peu près dans toutes les ligues cette année.

Mais il y a deux promoteurs qui ne sont pas fâchés que le hockey professionnel ait cessé dans la Vieille Capitale et dans la Ville-Reine, même s'ils ne sont jamais alliés jusqu'à souhaiter une mort rapide des Leafs et des As.

René Paquin et René Cyr ont en effet le chemin libre maintenant pour préparer leurs Six-Jours qui auront lieu du 4 au 10 mai au Maple Leaf Gardens et du 16 au 22 mai au Colisée. Paquin est déjà établi à Québec et Cyr à Toronto pour préparer la publicité de la venue du plus grand maître des Six-Jours, Rik Van Steenbergen.

Paquin a rencontré de façon non formelle quelques membres de la presse écrite et il tiendra vraisemblablement au milieu de la semaine prochaine sa conférence de presse qui réserverait une agréable surprise aux jeunes supporteurs des pistards.

LA 7e AURA LIEU

Chaque fois où une série se rend à la limite de sept parties, il y a des gens pour crier à la malhonnêteté.

Pour ceux que la chose intéresse, disons que la finale de la ligue Intermédiaire se rendra à une 7e partie dimanche, signifiant peut-être une recette supplémentaire de $500.

Par contre, la 7e partie de la semi-finale Toronto-Canadiens n'a pas eu lieu, ce qui signifie une recette de $45,000 en moins.

Sans commentaire !

ILS FINISSENT EN LIONS

Pour les As qui semblent avoir un don pour finir leurs saisons en queue de poisson, il sera intéressant de constater qu'au moins une équipe de la vaste organisation a terminé la saison de façon très honorable.

Il s'agit du Royal de Lac-Mégantic qui a gagné 23 de ses 27 dernières parties. Cette équipe est le club-ferme numéro un des Eperviers de Thetford Mines qui ont une entente avec les As de l'Américaine.

Lac-Mégantic, qui aligne plusieurs athlètes qui ont suivi l'entrainement avec les As juniors, a finalement accroché ses patins en finale provinciale Junior B après une partie nulle de 3-3 qui lui faisait perdre le titre provincial par 7 à 6 contre Verdun.

L'ANECDOTE DU JOUR

Un chroniqueur newyorkais qui suit les Mets a expliqué pourquoi il pouvait dire que l'équipe était améliorée cette année.

"Je crois, dit-il, que cette année si nous commençons la dernière manche avec une avance de trois points, nous avons 50 pour 100 des chances de l'emporter."

Ici et là

Les dates probables de la finale de l'Est de la coupe Allan sont les 19 et 21 avril à Woodstock, les 23, 25 et 26 à Sherbrooke, et les 28 et 30 à Woodstock, si nécessaire. —

Est-ce que le Colisée chargera la nouvelle taxe de six pour cent sur les chambres où coucheront les cyclistes pendant les Six-Jours ? — Le chroniqueur qui a monté l'histoire d'une chicane entre Keane, Ford et Mantle n'est pas retourné au dug-out des Yankees depuis lors.

Pat Haché nous a dit qu'il n'y aurait pas de détail provincial intermédiaire, parce que les ligues finissaient à des dates trop éloignées. — Raymond Huot ne tarit pas d'éloges sur l'efficacité des cours de conditionnement physique donnée par Georges Maranda. — Le Rosemont qui a remporté le championnat pee-wee de la Q.A.H.A. est la même équipe qui s'était retirée du tournoi de Trois-Rivières, parce qu'elle affrontait les Castors.

Toronto a été éliminée en allouant 17 buts, soit le même nombre que Détroit et Chicago.

Compteurs Calder

	B	A	Pts
Harris, Roc.	8	8	11
Pappin, Roc.	5	4	9
Toppazzini, Roc.	2	6	8
Gamble, Roc.	3	4	7
Hannigan, Buf.	3	4	7
Cullen, Buf.	1	6	7
Conacher, Her.	5	1	6
Gaudet, Buf.	4	2	6
LaForge, Pit.	4	2	6
Lunde, Buf.	2	4	6
Stanfield, Buf.	2	4	6
DeJordy, Her.	2	4	6
Stankiewicz, Her.	2	4	6
Harvey, Her.	1	5	6
Nykoluk, Her.	0	6	6

Autre succès des Marrons de Lachine

SYDNEY, N.-E. (PC) — Les Maroons de Lachine sont devenus les favoris dans le tournoi de l'est entre trois équipes, pour la coupe Memorial, en défaisant les Bears de Smiths Falls au pointage de 5-2, dans la seconde partie hier soir.

La victoire place le Lachine en tête avec une fiche de 1-0, une victoire et aucune défaite. Smiths Falls a une fiche de 1-1 et Sydney, 0-1.

Le club vainqueur rencontrera le finaliste de la ligue Junior de l'Ontario. Pete Morin a mené le bal pour les Maroons avec deux buts et les autres ont été comptés par Richard Pumple, George Norton et Serge Roy. Don Carmichael et Brian McKenney ont compté pour Smiths Falls.

Arlon Popkey a effectué 25 arrêts dans la partie, soit un de plus que Cliff Rose, du Lachine.

Première période

1—Lachine, Pumple (Maybury, Bruder) ... 4.04
2—Lachine, Morin ... 9.01

Punitions: Smith 2.11, Haskins 6.43.

Troisième période

3—Lachine, Morin (M. Lapalme, R. Rose) ... 6.28
4—Smith, Falls, Carmichael (Churchill, Ellis) ... 13.14
5—Smiths Falls McKenney (Payette, Barnes) ... 15.37
6—Lachine, Norton (Pumple) ... 17.47

Aucune punition.

Troisième période

7—Lachine, Roy (Davis) ... 2.45

Punitions: Roy 4.13, Ward 8.58, Norton et Smith 14.48, C. Rose, purgée par Morin, 15.36.

Balle-molle

La ligue de balle-molle de Loretteville, qui doit faire l'ouverture de la saison 1965 le 16 mai prochain, compte actuellement 5 équipes sur les rangs. La direction de la ligue accepterait volontiers une 6e équipe. Les clubs n'ont aucun déboursé à faire concernant les frais d'opération de la ligue, soit location du terrain, paiement des arbitres et du statisticien, car tous les frais d'opération de la ligue sont à la charge de la commission municipale des sports de Loretteville. Toute équipe intéressée à participer aux activités de cette populaire ligue de balle-molle est priée de communiquer immédiatement avec le président, M. Norbert Renaud, 223 Racine à Loretteville.

Assemblée du Comité Olympique

LAUSANNE (AFP) — Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à Lausanne, à l'issue des réunions de la commission exécutive du CIO, M. Avery Brundage, président du CIO, a rappelé tout d'abord que les réunions de la commission exécutive ne se terminent par aucune décision et que l'on y met au point les résolutions qui seront soumises à la session plénière que le CIO tiendra à Madrid en octobre prochain.

M. Brundage a annoncé qu'à l'unanimité la commission exécutive du CIO avait voté des félicitations et des remerciements aux jeux olympiques d'Innsbruck et de Tokyo, en précisant : "Les jeux de Tokyo ont été les plus extraordinaires que nous ayons jamais vécus, grâce à l'enthousiasme de tout le peuple japonais".

La commission exécutive a examiné et accepté les rapports préliminaires sur les jeux de 1968, rapports présentés par les délégués des comités d'organisation des jeux de Mexico et de Grenoble.

M. Brundage a ensuite rappelé que les fédérations internationales, siégeant également à Lausanne avaient adopté, à l'unanimité la résolution prise à Lausanne en 1963, concernant l'ingérance politique dans le sport. En 1963, cette résolution n'avait pu être adoptée en raison de l'absence de certaines fédérations internationales sportives.

Rappelons que cette résolution marque l'opposition du CIO et des fédérations internationales à toute discrimination dans le sport pour des raisons politiques, religieuses ou raciales et que le CIO n'accordera pas l'organisation des jeux olympiques aux pays qui ne pourraient garantir la libre entrée de tous les participants d'où qu'ils viennent.

Le président Brundage a annoncé que la commission exécutive du CIO accordait le patronage de cet organisme aux premiers jeux africains de Brazzaville, aux jeux de l'Amérique centrale de Porto - Rico et aux jeux asiatiques de Bangkok.

Enfin, le président Brunddage a annoncé que c'est à Lausanne, en 1966, que seront choisies les villes qui organiseront les jeux olympiques d'hiver et d'été de 1972.

Au cours d'une autre conférence de presse, le colonel R. H. Russel, président des fédérations internationales sportives, a déclaré que les fédérations internationales avaient demandé au Comité International Olympique, 33 pour cent des droits que ce comité perçoit de la télévision quant à la retransmission des jeux olympiques.

Patinage artistique

Prague. — (AFP) — Les Tchécoslovaques Eva et Pavel Roman, soeur et frère, quatre fois champion du monde et deux fois champions d'Europe de danse sur glace, deviendront officiellement professionnels le 15 mai prochain.

Ils effectueront une dernière tournée comme amateur entre le 16 avril et le 15 mai en Allemagne de l'Est, et aux Etats-Unis.

Ils deviendront ensuite "étoiles" d'une revue de glace américaine.

Douze quilleurs québécois ont remporté le tournoi provincial

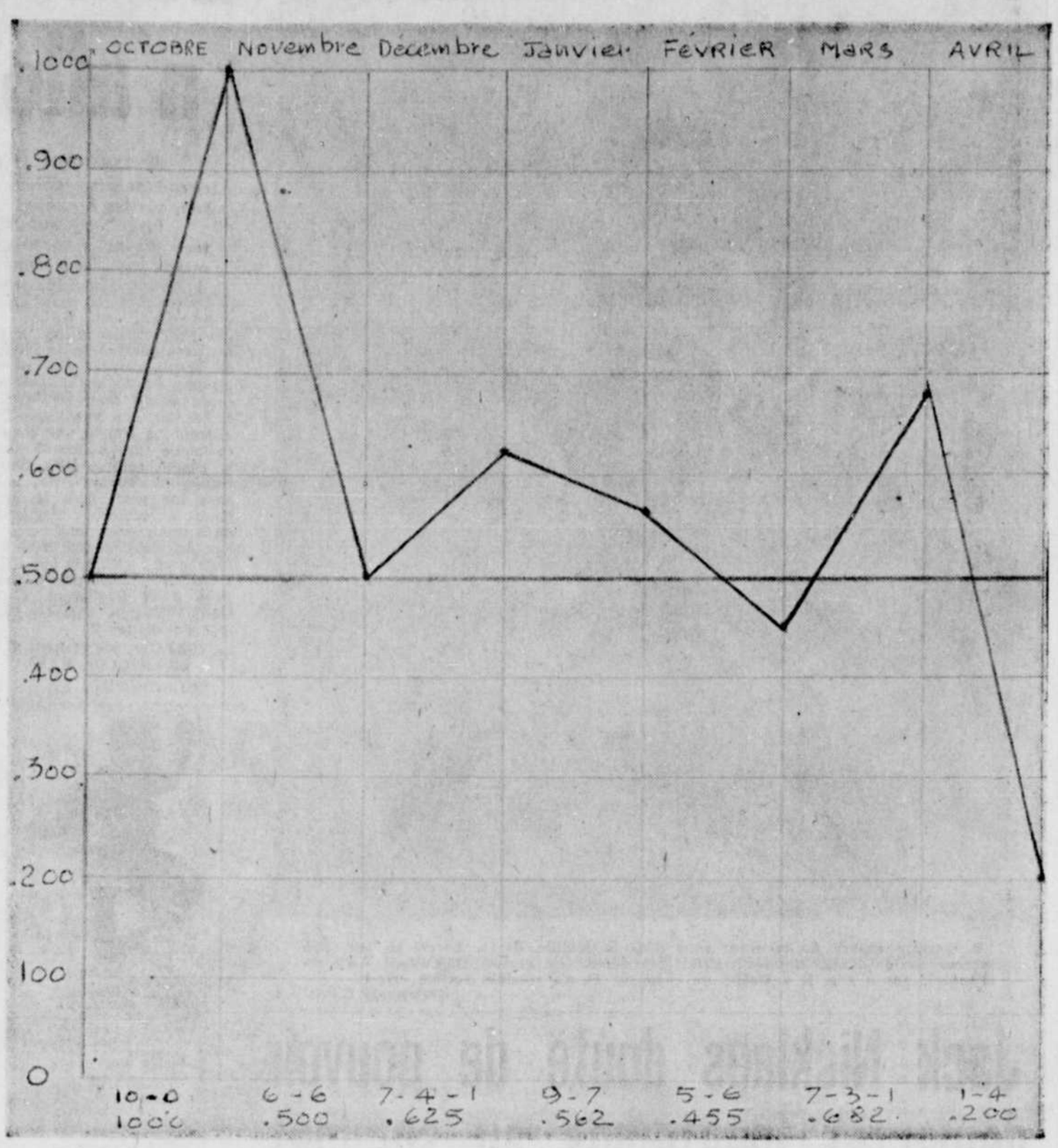
Les activités du 25e Tournoi Provincial débuteront dimanche le 25 avril prochain, au Centre Mgr Marcoux, Inc., à St-Pascal, et déjà plus de 80 groupements totalisant plus de 1,600 quilleurs et quilleuses sont inscrits, venant de notre ville, de Montréal Trois-Rivières, Acton Vale, Drummondville, Thetford-Mines Plessisville, Riv.-du-Loup, Beauceville, Ste-Marie de Beauce, Tring Jonction, St-Casimir, St-Raymond, Montmagny, Lévis, Côte de Beaupré, Granby, pour ne nommer que celles-là. En plus des nombreux prix de groupes de riche valeur et aussi des prix aux organisateurs, des prix de classements, d'allées, des "big-six" il y a aussi les honneurs du championnat où le vainqueur se voit octoryer quatre trophées emblématiques en plus d'un autre à garder en sa possession définitivement et les nombreux autres prix attachés au championnat que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner.

Depuis les débuts du Tournoi Provincial, en 1941, les honneurs ot échoué à 12 reprises en 24 ans et nos quilleurs valeureux de la vieille capitale seront encore en lice en 1965 pour le 25e anniversaire. Nous donnons ci-dessous, les tableaux des vainqueurs des 24 premières années: Montréal l'a emporté à 9 reprises et on y remarque ensuite les villes de St-Jean Iberville, Granby, et St-Hyacinthe. Voici donc ce tableau :

LES ANCIENS CHAMPIONS DE LA PROVINCE

Année	Titulaires et ville	moy.
1941	Henri Corriveau, Québec	154.1
1942	Pierre Pichette, Québec	160.7
1943	Ray. Joncas, Québec	169.0
1944	John Grégory, Québec	159.4
1945	Willie Ross, Montréal	166.4
1946	L.-Alain Jaouen, Montréal	163.4
1947	René Dupuis, Québec	170.6
1948	J.-L. Lemieux, Québec	170.0
1949	Raymond Tanguay, Québec	165.1
1950	Y. Charbonneau, Montréal	181.0
1951	Lucien Leduc, Montréal	197.7
1952	Chs Verret, Québec	200.0
1953	Chs Verret, Québec	184.1
1954	Fermand Bérubé, Québec	180.7
1955	J.-Marc Dumas, Québec	192.4
1956	Red McHarg, Montréal	190.6
1957	Gaston Tessier, Montréal	198.3
1958	Maurice Boyer, Montréal	203.3
1959	Guy Paradis, Québec	190.5
1960	Janvier Tétreault, Iberville	196.7
1961	Jos. Delibero, Montréal	193.1
1962	André Morissette, Granby	197.1
1963	Léopold Morin, St-Hyac.	190.7
1964	Réal Deblois, Montréal	210.2

Tableau de température des As de Québec



Lévis égalise les chances 3-3 en finale intermédiaire Molson

Par JEAN POULIOT

Le restaurant Chez Roland de Lévis a égalisé les chances 3 à 3 dans la finale 4 de 7 de la ligue Intermédiaire Molson grâce à une victoire décisive de 5-1 sur le restaurant Baladin hier soir. La 7e et dernière rencontre sera disputée dimanche après-midi à 2h.30 à l'Aréna de l'O.T.J.

Gaston Hamel, Nick et Jean-Louis Samson, Marc et Jacques Breton furent les compteurs des vainqueurs, alors que Jacques Gravel sauvait son club du blanchissage. Les vainqueurs réussirent 51 lancers contre 17 et seule la tenue spectaculaire d'Yvon Lachance dans les buts des perdants a empêché les Lévisiens d'atteindre les deux chiffres.

21 MINUTES DECIDENT

Le Chez Roland prit une avance de 4-1 en 21 minutes et ne fut plus en danger par la suite.

Nick Samson profita d'une punition à Gaston Gagnon pour surprendre Lachance avec lancer de derrière le but, au moment où le cerbère surveillait surtout la passe possible. Lachance devait briller contre Samson une minute plus tard lors d'une échappée à deux pendant une mineure à Michel Breton.

Jean-Louis Samson porta le compte 2-0 avec un lancer voilé de 35 pieds qui se logea entre les jambières d'une défense et celles du cerbère. C'est à Jacques "Coco" Gravel que revient l'honneur de remettre le Baladin dans la partie en saisissant devant les filets de Lapointe une passe parfaite entre les défenses pour lever le disque à bout portant.

Mais Lévis continua son attaque dévastatrice couronnée par un but de Gaston Hamel qui n'eut aucune difficulté à expédier à côté du cerbère étendu le retour du lancer de Jean-Louis Samson. Les Lévisiens terminaient la première période avec une avance de 3-1 ayant réussi 21 lancers contre trois.

Ils devaient d'ailleurs marquer un autre but seulement 58 secondes après le début du deuxième engagement grâce à Marc Breton qui convertit une courte passe-fantôme de Jacques.

RALLIEMENT INEXISTANT

Après avoir atteint la mi-temps avec seulement quatre lancers contre 28, le Baladin lança un peu plus souvent dans la deuxième demie, mais fut rarement dangereux. Gaston Gagnon perdit la plus belle chance quand il s'échappa pour voir la rondelle debout rouler soudainement au loin au moment où il venait pour lancer.

Jacques Breton compléta le pointage à mi-chemin au troisième vingt avec un bel effort individuel après avoir enlevé le disque à un joueur du Baladin qui tentait de dégager sa zone.

Avec quatre buts de différence, l'arbitre Roland Paquet eut un peu de difficulté à empêcher quelques joueurs de régler leurs comptes, mais il s'en tira bien avec des mineures à Crépault et Hamel, ainsi que des majeures à Dubé et D. Breton.

Chez Roland (Lévis) 5 — Baladin 1

Première période

1—Lévis, N. Samson ... 5.57
2—J.-Ls Samson ... 8.46
3—Balladin, J. Gravel (J. Dolbec, J. Dubé) ... 10.22
4—Lévis, G. Hamel (J.-Ls Samson, H. Roy) ... 16.05

Punitions: G. Gagnon 4.27, M. Breton 6.38, G. Doré et J.-Ls Samson 11.15.

Deuxième période

5—Lévis, M. Breton (J. Breton) ... 0.58

Punitions: J. Dixon 2.26, G. Delamarre 4.45, J. Dubé 15.30, G. Hamel 16.09.

Troisième période

6—Lévis, J. Breton ... 10.39

Punitions: G. Doré 4.42, G. Poiré 8.59, G. Hamel et P. Crépault 11.06, J. Dubé D. Breton majeure 15.25, J. Gravel, G. Poiré 16.00, G. Gosselin 16.46.

Arrêts

Lapointe	2	6	8	— 16
Lachance	18	14	14	— 46



HIER

Coupe Calder
Semi-finale 3 de 5
Buffalo 3, Hershey 1
(Buffalo mène 2-1)
Coupe Memorial
Semi-finale Est; round robin
Lachine 5, Smith Falls 2
(Lachine et Smith Falls, 1-1)
Ligue Intermédiaire
Finale 4 de 7
Lévis 5, Baladin 1
(chances égales 3-3)

AUJOURD'HUI

Coupe Stanley
Semi-finale 4 de 7
Chicago à Détroit
(chances égales 3-3)
Coupe Memorial
Semi-finale Est; round robin
Lachine à Sydney
O.H.A. Junior
Finale 4 de 7
Marlboros à Niagara
(Niagara mène 3-1)

VENDREDI

Aucune joute.

Lanceurs probables

(Par la Presse Associée)

LIGUE NATIONALE

Houston, Johnson 11-16 à New York, Fisher 10-17
Chicago, Jackson 24-11 à Milwaukee, Sadowski 9-10
San Francisco, Hendley 10-11 ou Herbel 9-9 à Philadelphie Herbert 6-7, soir
Los Angeles, Podres 0-2 à Pittsburgh, Cardwell 1-2, soir
Cincinnati, Tistouris 9-13 à St-Louis, Purkey 11-9, soir

LIGUE AMERICAINE

Washington, Daniels 8-10 à Chicago, Buzhardt, 10-8
Détroit, Wickersham 19-12 à Minnesota Pascual 15-12
Cleveland, Donovan 7-9 à Kansas City, Pena 12-14, soir
New York, Stottlemyre 9-3 à Los Angeles, Lopez 0-0, soir

Le meilleur !



M. Gonzague Larochelle

Votre garage de confiance MONTCALM AUTOMOBILES a le plaisir d'aviser sa nombreuse clientèle que M Gonzague Larochelle s'est classé le meilleur vendeur du mois de mars pour la vente d'automobiles et camions usagés. Je désire remercier mes nombreux clients de la confiance qu'ils m'ont témoignée dans le passé et les assurer, ainsi qu'à tout le public de mon entier dévouement à leur procurer le meilleur service possible. N'oubliez pas que pour un "MEILLEUR ACHAT", voyez votre garage de confiance "MONTCALM AUTOMOBILES", 901, 1ère Avenue, Limoilou.



● C'est ainsi que commença la bataille entre Jacques Dubé et Denis Breton dans la 6e partie de la finale Baladin-Lévis hier soir. Guy Poiré (2e de droite) venait de mettre en échec Jacques Dolbec (assis) quand Denis Breton (tête cachée) décida d'aller voir la situation de plus près. Il fut accueilli par Jacques Dubé (7) et les gants tombèrent. Comme il ne restait pas cinq minutes, les deux belligérants s'en tirèrent avec des majeures et purent immédiatement regagner leur chambre. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)



● Il reste encore un receveur actif dans la famille Berra. Larry, 15 ans, une recrue à l'Académie Montclair a fait ses débuts en battant le College High de l'endroit par 6 à 5. Il a frappé un coup sûr et n'a commis aucune erreur. (Téléphoto U.P.I.)

Le nouveau Dodger Osteen n'alloue que 2 coups sûrs

PITTSBURGH (P.A.) — Claude Osteen a lancé une partie de deux coups sûrs et Ron Fairly a cogné un circuit de deux points pour permettre aux Dodgers de Los Angeles de remporter une victoire de 3-1, hier soir, sur les Pirates de Pittsburgh, dans une partie de la Ligue Nationale.

Jusqu'à ce que Bob Bailey cogne un circuit, avec deux hommes retirés dans la neuvième manche, Osteen n'avait accordé qu'un double à Jim Pagliaroni dans la cinquième manche. Osteen, qui en est à sa première apparition depuis que les Dodgers l'ont obtenu de WWashington l'hiver dernier, dans l'échange de Frank Howard, a retiré 13 frappeurs d'affilé au bâton, entre les deux coups sûrs.

Le circuit de Bailey, son deuxième de la saison, a été frappé au-dessus de la clôture du champ gauche. Le lanceur gaucher de 25 ans n'avait accordé aucun coup sûr durant 4 1-3 manches, avant que Pagliaroni ne frappe une longue chandelle profondément dans le champ centre. Dick Smith recula et attrappa la balle dans son gant, mais la balle tomba et permit à Pagliaroni de franchir deux buts.

Los Angeles 000 020 010-3 6 1
Pittsburgh 000 000 001-1 2 1

Osteen et Roseboro; Gibbon, Face 9 et Pagliaroni. G-Osteen. P-Gibbon. Cir: LA-Fairly 1 Pgh-Bailey 2.

CIRCUIT VICTORIEUX DE WILLIE MAYS

PHILADELPHIE PA — Le circuit de deux points de Willie Mays a permis hier soir aux Giants de San Francisco de remporter une victoire de 5-2 sur le Philadelphie devant une foule de 31,923 personnes la plus considérable pour une partie d'ouverture, depuis cinq ans.

Le deuxième circuit de Mays en deux soirs a lancé les Giants sur le chemin de leur première victoire de la saison, après deux défaites à Pittsburgh. Il a reçu un lancer de Jim Bunning — le spécialiste de la partie parfaite — dans la troisième manche et a catapulté la balle par-dessus la toiture du champ gauche, permettant ainsi à Matty Alou, qui avait frappé un simple, de revenir au marbre.

Les Giants ont eu raison de Bunning, vainqueur de 19 parties la saison dernière, dans la quatrième manche lorsque Jose Pagan a frappé un double et a compté sur le simple de Matty Alou, avec deux hommes retirés.

Gaylord Perry a contenu les Phillies jusqu'à la sixième manche, alors que John Callison a frappé un simple et Wes Covington un circuit par-dessus le mur du champ droit, réduisant ainsi la marge à 3-2. Les Giants ont toutefois ajouté deux points aux dépens de Ray Culp, lanceur de relève, dans la septième manche.

San Fran. 002 100 200-5 14 3
Philadel. 000 002 000-2 2 1

Perry, Shaw 7 et Bailey; Bunning, Culp 4 Roebuck 7 Duren 8 et Dalrymple. G-Perry 1-0. P-Bunning 0-1. Cir: SF-Mays 2; Phi-Covington 1.

SPAHN CHASSE A LA 9e

NEW YORK (P.A.) - Warren Spahn a dû être relevé, à ses débuts avec les Mets de New York, hier, à la suite d'un circuit dans la neuvième manche, mais le club a accordé quatre points, à la suite d'un effondrement coutumier dans la 11e manche et a été défait au pointage de 7-6 par les Astros de Houston.

Un contre-ralliement de New York, dans la dernière manche — ce qui est également coutumier — a raté d'un seul point.

Joe Christopher avait nivelé le pointage 3-3 avec le circuit et le lanceur de relève Dennis Ribant a contenu les Astros dans les neuvième et dixième manche. Mais dans la 11e, contre Larry Bearnarth, Houston a capitalisé sur deux erreurs, deux lancers erratiques, trois buts sur balles, un coup retenu simple et le vol du marbre, pour un total de quatre points.

Les Mets sont revenus dans leur moitié de la manche avec trois points grâce à un circuit de la recrue Ron Swoboda, trois simples et un lancer erratique, mais Jim Owen a déjoué Charlie Smith, qui fut le troisième homme retiré.

Spahn a cogné un double alors qu'un homme avait été retiré dans la huitième et fut remplacé par le coureur d'urgence Billy Cowan, qui a été laissé au deuxième but.

Houst. 000 000 300 04-7 9 1
N York 000 200 001 03-6 10 3

Farrell, Woodshick 11 Owens 11 et Brand, Sphan, Ribant 9 Bearnarth 11 Cisco 11 et Cannizzaro, Gonder 9. G-Farrell P-Bearnarth. Cir: NY-Kranepool 1 Christopher 1 Swoboda 1.

CARDS ENCORE VAINCUS

CHICAGO PA — Deux circuits de Ron Santo et un de George Altman ont aidé les Cubs de Chicago à infliger une défaite de 7-3 aux Cardinals de St-Louis, dans une partie de la Ligue Nationale hier.

Roberto Pena, une recrue de grand prix jusqu'ici, a brisé la glace dans ce qui a commencé par être un duel de lanceurs gauchers, Ray Sadecki, des Cards et Dick Ellsworth, des Cubs. Penna a fait compter son cinquième point de la série de trois parties jusqu'ici. Il a frappé un simple dans la troisième manche, pour donner une avance de 1-0 aux Cubs.

Santo a cogné son premier circuit de l'année, contre Sadecki, dans la quatrième manche et son second dans la huitième.

Les Cards ont porté le pointage à 2-1 à la suite du circuit de Lou Brock dans la sixième, circuit dans la septième, aux mais Altman y est allé d'un dépens du lanceur de relève Ron Taylor.

St-Louis 000 001 002-3 10 0
Chicago 001 100 32x-7 10 1

Sadecki, Taylor 7 Stallard 7 Carlton 8 et Ricketts; Ellsworth et Bertell. G-Ellsworth 1-0. P-Sadecki 0-1. Cir: StL-Brock 1; Chi-Santo 2 Altman 1.



LIER

Ligue Américaine
Boston 4, Washington 6
Chicago 0, Baltimore 6
Détroit à Minnesota (pluie)
Cleveland à Kansas City (pluie)
New York 3, Los Angeles 4

Ligue Nationale
Houston 7, New York 6 (11 man.)
St-Louis 3, Chicago 7
Los Angeles 3, Pittsburgh 1
San Francisco 5, Philadelphie 2

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Washington à Chicago
Détroit à Minnesota
Cleveland à Kansas City (soir)
New York à Los Angeles (soir)

Ligue Nationale
Chicago à Milwaukee
Houston à New York
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
San Francisco Philadelphie (soir)
Cincinnati à St-Louis (soir)

VENDREDI

Aucune joute

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	2	0	1.000	—
Cleveland	1	0	1.000	½
Minnesota	1	0	1.000	½
Baltimore	1	1	.500	1
Boston	1	1	.500	1
Chicago	1	1	.500	1
Washington	1	1	.500	1
Los Angeles	1	1	.500	1
New York	0	2	.000	2
Kansas City	0	2	.000	2

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	2	0	1.000	—
Los Angeles	2	0	1.000	—
Pittsburgh	2	1	.667	½
Cincinnati	1	1	.500	1
Houston	1	1	.500	1
Milwaukee	1	1	.500	1
Philadelphie	1	1	.500	1
San Francisco	1	2	.333	1½
New York	0	2	.000	2
St-Louis	0	2	.000	2

Jack Nicklaus doute de pouvoir demeurer longtemps au sommet

AUGUSTA PA — Il semble que les difficutlés ne feront que commencer pour Jack Nicklaus maintenant qu'il a remporté son deuxième titre des Maitres et est devenu le golfeur no 1 au monde à l'âge de 25 ans.

C'est du moins l'avis de Ben Hogan et Nicklaus l'admet modestement.

"Quand vous atteignez ce sommet, il est très difficile d'y demeurer", a dit Hogan, fameux pro des années 1950, en parlant du fabuleux 271 de Nicklaus dans le tournoi des Maitres lequel a amélioré le record de Hogan, établi il y a 12 ans, par trois coups.

"La tension est colossale", a ajouté Hogan. "Il n'est pas tellement difficile de prouver la chose au public comme ce l'est de la prouver à vous-même".

"Je suis tout à fait de son avis", a admi Nicklaus.

"Chaque fois que vous vous avancez au premier tertre de départ, vous réalisez vos responsabilités. Les gens attendent beaucoup de vous et vous devez produire. De plus, vous devez également produire pour votre satisfaction personnelle ou bien votre confiance commence à être ébranlée.

"La situation est très dure pour un homme et c'est pourquoi je pense qu'un golfeur ne peut demeurer au sommet pendant longtemps".

Hogan

Au cours des dernières années 1940 et des premières années 1950 où il a remporté quatre omniums des E.-U., la PGA, l'omnium britannique et deux tournois des Maitres, Hogan était le favori à chaque tournoi auquel il prenait part.

La même situation, impliquant la même tension grandissante, est maintenant l'apanage de Nicklaus, reconnu le roi indiscutable du golf.

Ce dernier ne vise pas un but en particulier, pas même le grand "slam", qui a toujours été l'objectif d'Arnold Palmer. Il veut simplement remporter le plus grand nombre de tournois possible, tout en s'avérant le meilleur golfeur de l'histoire.

"Le 'slam' ne me dit rien", a dit le jeune champion. "Je participerai à tous les tournois importants, mais mon intention est de les considérer un à la fois".

Ainsi, il prendra part au tournoi des Champions, à l'omnium américain, à l'omnium britannique et au tournoi de la PGA, en plus d'autres compétitions choisies dans la tournée de la PGA.

Aucun golfeur n'a encore réussi le grand "slam", soit remporter les quatre tournois les plus importants. Hogan a triomphé dans les omniums américains et britannique, en plus des Maitres, en 1953. En 1950, Palmer a commencé avec les Maitres et l'omnium américain, mais a raté l'omnium britannique par un coup et a failli dans le tournoi de la PGA, après avoir mené par un coup.

Les Yankees perdent 4-3 un duel que Chance et Ford n'achèvent pas

Whitey Ford et Dean Chance ont été incapables de compléter leur premier duel de la nouvelle saison, alors que les Angels de Los Angeles ont disposé des Yankees de New York 4 à 3 sur un double de deux points de Jim Fregosi à la 7e manche. Hal Reniff fut le lanceur perdant et George Brunet le vainqueur. Les Yankees avaient les buts remplis avec un seul mort à la 9e manche quand Brunet força Kubek à frapper une haute fausse balle, puis retira le frappeur de relève Phil Linz au bâton.

La recrue Jose Cardinal frappa quatre en cinq dont un circuit pour les vainqueurs, alors que deux des points des perdants survinrent sur un circuit de Tom Tresh.

New York 000 020 100—3 7 0
Los Ange 100 001 20x—4 12 1

Ford, Reniff (6), Mikkelsen (7) et Blanchard; Chance, B. Lee (7), Brunet (7) et Rodgers.

BLANC POUR PAPPAS

BALTIMORE (PA) — Milt Pappas, qui a manqué la partie d'ouverture à cause d'un coude endolori, a lancé une partie de six coups sûrs de la seconde partie du Baltimore, et les Orioles ont blanchi les White Sox de Chicago au pointage de 6-0 hier, dans une partie de la ligue Américaine.

Pappas s'est blessé le coude droit le 1er avril en Floride et a été au repos jusq'à samedi dernier, alors qu'il a essayé son bras durant une partie hors-concours.

Le lanceur droitier de 25 ans a également frappé un double au début de la troisième manche des Orioles et a compté le premier point du Baltimore aux dépens de Joel Horlen.

Chicago 000 000 000—0 6 1
Baltimore 001 011 12x—6 11 0

Horlen, Locker 7 et Romano; Pappas et Orsino. G-Pappas 1-0. P-Horlen 0-1.

RADATZ DEBUTE MAL

WASHINGTON (PA) — Le triple de Don Blasingame, au-dessus de la tête de Lennie Green, au champ centre, a culminé un ralliement de trois points contre Dick Radatz, dans la septième manche, hier, et les Senators de Washington ont remporté une victoire de 6-4 sur les Red Sox de Boston, dans une partie de la ligue Américaine.

Les lanceurs du début, Earl Wilson, des Red Sox et Buster Narum, des Senators, ont cogné chacun un circuit, mais ils ont été les seuls de la partie, après l'avalanche de sept, de la part des deux clubs, lors de la partie d'ouverture lundi.

Willie Kirkland a commencé la septième manche des Senators avec un double au centre gauche, aux dépens de Radatz, qui a remplacé un Wilson fatigué après cinq manches. Le frappeur d'urgence Jim King a fait compter Kirkland.

Boston 002 101 000—4 6 0
Washing. 000 210 30x—6 7 1

Wilson, Radatz 6 et Tillman; Narum, Kline 8 et Brumley. G-Narum 1-0. P-Radatz 0-1. Cir: Bos-Wilson 1; Was-Narum 1.

Les Castors de Sherbrooke vont se relancer vers la coupe Allan

SHERBROOKE (PC) — Les finales de l'est de la coupe Allan débutent dimanche et les Castors de Sherbrooke les attendent avec impatience.

Les Castors se sont qualifiés pour ces finales en défaisant New Glasgow, N.-E. et Kingston, Ontario, dans les séries trois de cinq.

L'équipe est inactive depuis qu'elle a éliminé Kingston en fin de semaine dernière. L'instructeur Georges Roy a dit que l'inactivité est mauvaise pour l'équipe.

Sherbrooke attend le résultat de la série semi-finale entre Rouyn-Noranda et Woodstock.

Woodstock a une avance de 2-0 sur Rouyn-Noranda, dans la série trois de cinq. Le vainqueur de cette finale sera l'hôte de Sherbrooke pour les deux premières parties, les 19 et 21 avril, de la série finale quatre de sept.

Les trois rencontres suivantes, ni nécessaires, seront disputées à Sherbrooke les 23, 25 et 26 avril.

EDMONTON (PC) — L'Association canadienne de hockey amateur a rejeté une protestation des Pats de Regina, à la suite de la défaite de l'équipe au pointage de 3-1, lundi soir contre les Oil Kings, d'Edmonton, dans la série semi-finale de l'ouest pour la coupe Memorial.

Art Potter, président de l'Association et responsable des séries, a déclaré hier que la protestation a été rejetée sur les deux points: à savoir que l'instructeur substitut d'Edmonton était inéligible et qu'une punition à Greg Tomalty, d'Edmonton, était une erreur.

Potter a dit que Fred Page, de Port Arthur, vice-président de l'ACHA, lui a télégraphié que les deux protestations ont été rejetées parce qu'Allen possède une carte d'instructeur de l'ACHA et que Tomalty était en dehors de la zone des buts, quand il a écopé d'une punition mineure. Les Pats soutenaient que la mise en échec d'un gardien de but entraine automatiquement une punition majeure.

Regina mène 2-1 sur Edmonton, dans la série quatre de sept. Allen a remplacé Buster Brayshaw comme instructeur d'Edmonton par suite de la mort du fils de 25 ans de Brayshaw, en Ontario, en fin de semaine.

Cyclisme

André Longchamps domine toujours au classement général des courses cyclistes du printemps en totalisant 43 points et détenant une avance de 7 points sur son plus proche rival Yves Landry.

La quatrième course permet un déroulement intéressant alors que Jacques Deguise, Jean Garon, Denis Racine et André Cloutier talonnent ces deux jeunes cyclistes. Cette épreuve partira à 10 hres a.m. en face de la maison de retraites Jésus-Ouvrier en direction du Lac Sergent et retour, une distance de 35 milles.

On croit généralement que le jeune Yves Landry, après son magnifique exploit de dimanche dernier se contentera de talonner André Longchamps qui est présentement en mauvaise posture. En effet, le coureur de Québec-Ouest est constamment surveillé pendant qu'une dizaine de participants ont la possibilité de gagner.

CLASSEMENT APRES 4 COURSES

	pts
1—André Longchamps	43
2—Yves Landry	36
3—Jacques Déguise	31
4—Jean Garon	30
5—Denis Racine	29
6—André Cloutier	28
7—Jean Pouliot	25
7—Michel Verreault	25
9—André Gosselin	16
10—Claude Garon	15
11—Pierre Dunéré	10
12—Gilles Hains	10
13—André-Marc Longchamps	9
14—Maurice Gagné	6
15—Guy Drapeau	4
16—Jean-Marc Gagnon	4
17—Gaston Gosselin	4
18—Pierre Tremblay	4
19—Robert Piccanin	3
20—Richard Bossé	3
21—Jean-Pierre Picard	3
22—Germain Deost	3
23—Roger Denys	3
24—Jacques Pépin	2
25—Richard Bédard	2
26—Richard Naud	2
27—Gaston Bélanger	2
28—Yvan Pouliot	2
29—Yvon Saillant	2
30—Yvon Savard	1
31—Yvon Guillou	1
32—Gilles Voyer	1
33—Jacques Paquet	1
34—Jean Patenaude	1
35—Claude Longchamps	1
36—Richard Pépin	1
37—Richard Bédard	1
38—Michel Bélanger	1
39—André Dunéré	1
40—Pierre Patenaude	1
41—France Baizer	1
42—Gilles Rouleau	1

Calendrier de la ligue Provinciale de baseball

CEDULE DE LA SAISON 1965

Dimanche, 23 mai à 2 hres p.m.
Acton Vale vs Plessisville
Sherbrooke vs Granby
Drummondville vs Coaticook
Québec vs Thetford Mines

Dimanche, 23 mai, 8.30 hres p.m.
Plessisville vs Acton Vale
Granby vs Sherbrooke
Coaticook vs Drummondville
Taetford Mines vs Québec

Mardi, 25 mai, 8.30 hres p.m.
Lachine vs Sherbrooke
Québec vs Drummondville
Coaticook vs Acton Vale
Plessisville vs Thetford Mines

Mercredi, 26 mai, 8.30 hres p.m.
Sherbrooke vs Lachine

Jeudi, 27 mai, 8.30 hres p.m.
Lachine vs Granby
Drummondville vs Québec
Acton Vale vs Coaticook
Thetford Mines vs Plessisville

Samedi, 29 mai, 8.30 hres p.m.
Québec vs Lachine

Dimanche, 30 mai, 2 hres p.m.
Lachine vs Québec
Plessisville vs Coaticook
Granby vs Thetford Mines
Sherbrooke vs Drummondville

Dimanche, 30 mai, 8.30 hres p.m.
Lachine vs Plessisville
Québec vs Acton Vale
Thetford Mines vs Granby
Drummondville vs Sherbrooke

Mardi, 1er juin, 8.30 hres p.m.
Acton Vale vs Drummondville
Québec vs Plessisville
Sherbrooke vs Thetford Mines
Granby vs Coaticook

Mercredi, 2 juin, 8.30 hres p.m.
Drummondville vs Lachine

Jeudi, 3 juin, 8.30 hres p.m.
Plessisville vs Québec
Thetford Mines vs Sherbrooke
Coaticook vs Granby
Acton Vale vs Drummondville

Samedi, 5 juin, 8.30 hres p.m.
Acton Vale vs Lachine
Coaticook vs Québec
Sherbrooke vs Plessisville
Granby vs Thetford Mines

Dimanche, 6 juin, 2 hres p.m.
Coaticook vs Québec
Drummondville vs Granby
Lachine vs Acton Vale
Thetford Mines vs Plessisville

Dimanche, 6 juin, 8.30 hres p.m.
Coaticook vs Thetford Mines
Granby vs Drummondville
Lachine vs Sherbrooke

Mardi, 8 juin, 8.30 hres p.m.
Lachine vs Coaticook
Granby vs Acton Vale
Plessisville vs Sherbrooke
Thetford Mines vs Drummondville

Mercredi, 9 juin, 8.30 hres p.m.
Drummondville vs Plessisville
Coaticook vs Lachine
Coaticook vs Lachine
Québec vs Sherbrooke

Jeudi, 10 juin, 8.30 hres p.m.
Acton Vale vs Granby
Drummondville vs Thetford Mines
Sherbrooke vs Coaticook

Samedi, 12 juin, 8.30 hres p.m.
Thetford Mines vs Lachine
Québec vs Coaticook
Plessisville vs Drummondville
Acton Vale vs Sherbrooke

Dimanche, 13 juin, 2 hres p.m.
Thetford Mines vs Acton Vale
Québec vs Coaticook
Granby vs Plessisville

Dimanche, 13 juin, 8.30 hres p.m.
Lachine vs Drummondville
Thetford Mines vs Sherbrooke
Québec vs Granby

Mardi, 15 juin, 8.30 hres p.m.
Coaticook vs Plessisville
Lachine vs Thetford Mines
Sherbrooke vs Acton Vale
Granby vs Québec

Mercredi, 16 juin, 8.30 hres p.m.
Plessisville vs Lachine
Coaticook vs Sherbrooke
Acton Vale vs Thetford Mines

Jeudi, 17 juin, 8.30 hres p.m.
Plessisville vs Granby
Sherbrooke vs Québec
Drummondville vs Acton Vale
Thetford Mines vs Coaticook

Samedi, 19 juin, 8.30 hres p.m.
Granby vs Lachine
Drummondville vs Sherbrooke
Coaticook vs Plessisville

Dimanche, 20 juin, 2 hres p.m.
Lachine vs Thetford Mines
Drummondville vs Granby
Québec vs Sherbrooke
Coaticook vs Acton Vale

Dimanche, 20 juin, 8.30 hres p.m.
Lachine vs Plessisville
Sherbrooke vs Québec
Acton Vale vs Coaticook

Lundi, 21 juin, 8.30 hres p.m.
Thetford Mines vs Drummondville

Mardi, 22 juin, 8.30 hres p.m.
Plessisville vs Thetford Mines
Québec vs Acton Vale
Sherbrooke vs Drummondville
Granby vs Coaticook

Mercredi, 23 juin, 8.30 hres p.m.
Québec vs Lachine
Drummondville vs Plessisville

Mardi, 29 juin, 8.30 hres p.m.
Coaticook vs Drummondville
Lachine vs Acton Vale
Québec vs Plessisville
Sherbrooke vs Thetford Mines

Mercredi, 30 juin, 8.30 hres p.m.
Drummondville vs Lachine
Acton Vale vs Québec

Jeudi, 1er juillet, 8.30 hres p.m.
Acton Vale vs Québec
Thetford Mines vs Granby
Plessisville vs Coaticook

Vendredi, 2 juillet, 8.30 hres p.m.
Sherbrooke vs Lachine

Samedi, 3 juillet, 8.30 hres p.m.
Coaticook vs Lachine
Granby vs Sherbrooke
Acton Vale vs Plessisville
Québec vs Thetford Mines

Dimanche, 4 juillet, 2 hres p.m.
Québec vs Drummondville

Dimanche, 4 juillet, 8.30 hres p.m.
Thetford Mines vs Acton Vale
Drummondville vs Coaticook
Sherbrooke vs Québec
Plessisville vs Granby

Lundi, 5 juillet, 8.30 hres p.m.
Thetford Mines vs Drummondville

Mardi, 6 juillet, 8.30 hres p.m.
Lachine vs Drummondville
Granby vs Plessisville
Acton Vale vs Thetford Mines
Québec vs Sherbrooke

Mercredi, 7 juillet, 8.30 hres p.m.
Plessisville vs Lachine
Thetford Mines vs Québec

Jeudi, 8 juillet, 8.30 hres p.m.
Québec vs Granby
Sherbrooke vs Acton Vale
Lachine vs Coaticook
Thetford Mines vs Plessisville

Samedi, 10 juillet, 8.30 hres p.m.
Thetford Mines vs Lachine
Québec vs Coaticook
Sherbrooke vs Granby
Plessisville vs Drummondville

Dimanche, 11 juillet, 8.30 hres p.m.
Coaticook vs Québec
Lachine vs Thetford Mines
Granby vs Sherbrooke

Lundi, 12 juillet, 8.30 hres p.m.
Thetford Mines vs Drummondville

Mardi, 13 juillet, 8.30 hres p.m.
Québec vs Plessisville
Granby vs Acton Vale
Drummondville vs Thetford Mines
Coaticook vs Sherbrooke

Mercredi, 14 juillet, 8.30 hres p.m.
Acton Vale vs Lachine
Plessisville vs Sherbrooke

Jeudi, 15 juillet, 8.30 hres p.m.
Plessisville vs Québec
Coaticook vs Granby
Sherbrooke vs Drummondville
Lachine vs Acton Vale

Vendredi, 16 juillet, 8.30 hres p.m.
Granby vs Lachine

Samedi, 17 juillet, 8.30 hres p.m.
Coaticook vs Thetford Mines
Granby vs Québec
Sherbrooke vs Lachine
Plessisville vs Drummondville

Dimanche, 18 juillet, 8.30 hres p.m.
Lachine vs Plessisville
Drummondville vs Sherbrooke
Thetford Mines vs Coaticook
Québec vs Acton Vale

Mardi, 20 juillet, 8.30 hres p.m.
Drummondville vs Granby
Thetford Mines vs Québec
Sherbrooke vs Coaticook
Acton Vale vs Plessisville

Mercredi, 21 juillet, 8.30 hres p.m.
Drummondville vs Lachine

Jeudi, 22 juillet, 8.30 hres p.m.
Granby vs Drummondville
Québec vs Thetford Mines
Coaticook vs Sherbrooke
Plessisville vs Acton Vale

Samedi, 24 juillet, 8.30 hres p.m.
Québec vs Lachine
Granby vs Coaticook
Sherbrooke vs Plessisville
Drummondville vs Acton Vale

Dimanche, 25 juillet, 8.30 hres p.m.
Acton Vale vs Granby
Sherbrooke vs Thetford Mines
Lachine vs Québec

Mardi, 27 juillet, 8.30 hres p.m.
Acton Vale vs Sherbrooke
Coaticook vs Granby
Plessisville vs Thetford Mines

Mercredi, 28 juillet, 8.30 hres p.m.
Plessisville vs Lachine
Coaticook vs Acton Vale
Granby vs Québec

Jeudi, 29 juillet, 8.30 hres p.m.
Granby vs Plessisville
Acton Vale vs Coaticook
Québec vs Drummondville

Samedi, 31 juillet, 8.30 hres p.m.
Québec vs Granby
Acton Vale vs Lachine
Coaticook vs Thetford Mines
Plessisville vs Sherbrooke

Dimanche, 1er août, 8.30 hres p.m.
Thetford Mines vs Sherbrooke
Coaticook vs Drummondville
Granby vs Acton Vale

Lundi, 2 août, 8.30 hres p.m.
Acton Vale vs Drummondville

Mardi, 3 août, 8.30 hres p.m.
Coaticook vs Plessisville
Lachine vs Drummondville
Thetford Mines vs Granby

Mercredi, 4 août, 8.30 hres p.m.
Granby vs Lachine
Sherbrooke vs Acton Vale

Jeudi, 5 août, 8.30 hres p.m.
Acton Vale vs Thetford Mines
Granby vs Drummondville
Plessisville vs Coaticook
Lachine vs Sherbrooke

Samedi, 7 août, 8.30 hres p.m.
Coaticook vs Lachine
Thetofrd Mines vs Acton Vale
Plessisville vs Granby
Drummondville vs Québec

Dimanche, 8 août, 2 hres p.m.
Drummondville vs Coaticook
Lachine vs Granby

Dimanche, 8 août, 8.30 hres p.m.
Granby vs Thetford Mines
Drummondville vs Plessisville
Acton Vale vs Québec

Les sports à LAVAL

Suite de la revue de l'année

Au curling, l'équipe participa pour une troisième année au tournoi interuniversitaire de l'O.Q.A.A. tenu à Kitchener sous les auspices de l'Université de Waterloo. Nos représentants, André Fafard, Jean Boivin, Michel Blanchet et Richard McCluskey firent une belle lutte aux cinq autres équipes sans pouvoir dépasser la semi-finale de la ronde consolation.

Dans le domaine de l'escrime, des matches contre le Collège Militaire Royal, l'Université de Montréal et le Royal Military College ont permis à Jean Olivier, l'instructeur de l'équipe de se mettre en vedette en ne subissant aucune défaite. Les autres porte-couleurs de Laval dans ces rencontres hors-concours étaient Louis Morin, Laurent Savoie, Paul-André Roy et Guy Olivier.

C'était la première année de compétition de notre équipe de Volleyball et les porte-couleurs des Universités de Montréal et de Sherbrooke ont démontré une supériorité sur nos porte-couleurs qui étaient, outre les co-gérants Pierre Bégin et Gilles Dontigny, Benoit Rioux, Hugues Caron, Hector Caron, Henri Ouellet, Pierre Crépault, Jean Lemieux et Jacques Gravel.

Le badminton est passé au niveau interuniversitaire cette saison et des rencontres contre Sherbrooke, Bishop's Loyola, C.M.R. en plus d'une participation aux tournois de l'O.Q.A.A. tenus à Waterloo ont prouvé que ce sport avait aussi ses vedettes. Laval, sous la gérance de Claude Parent, se classa au sixième rang sur un total de huit équipes lors des concours de l'O.Q.A.A. remportés par McGill. Les porte-couleurs de Laval étaient alors Claude Méthot, Marc Morel, Yves Vaillancourt, Marc Boucher, et Jacques Gagnon.

Parmi les autres membres de l'équipe qui portèrent les couleurs Rouge et Or tant à Québec qu'à l'extérieur, on relève les noms d'Emile Amirault, Serge Parent, Jean-Jacques Noël, André Pageot, Paul Dugal, Yves Martel, Louis Roberge Michel Lainesse, Louise Côté, Michèle Dallaire et Diane Goulet.

Dans le domaine de la natation, Laval participa à des rencontres contre l'Université de Montréal, l'Université McGill, le Collège Militaire Royal de St-Jean, en plus de participer aux concours de l'O.Q.A.A. tenus à McGill. Le bilan de la saison fut d'une victoire en quatre rencontres et une dernière place sur sept lors des concours de l'O.Q.A.A. auxquels Laval participait pour la première fois.

L'instructeur de l'équipe était Benoit Roy et le gérant René Emond, tandis que les membres de cette équipe étaient Marc-André Allard, Gaudry Delisle, François Dussault, Marc-André Girard, Jean-Guy Lacroix, Marcel Rhéaume, Robert Simard, François Vachon, Hermann Vallée, André Plamondon, Jean-Marie De Koninck, Joseph-Marie De Koninck, Jacques Rioux, Guy Bégin et Marc Garneau.

Dans le domaine de la natation féminine, deux rencontres ont opposé nos porte-couleurs aux nageuses de l'Université de Montréal et dans chaque cas la lutte fut des plus vive, mais à l'avantage de Montréal. Diane Auger, Claire Laliberté, Lise Couture, Zita De Koninck, Lise Laberge, Hélène Giroux et Lucille Beaudet formaient l'équipe de Laval.

Dans le hockey interuniversitaire, c'était la 15e saison de Laval dans la ligue de l'O.Q.A.A. et la saison se clôtura par une cinquième position sur neuf équipes. De plus, l'équipe a remporté deux de ses trois rencontres d'exhibitions contre les équipes interuniversitaires. Reynald Dufour a terminé au premier rang des compteurs de l'équipe pour les 16 joutes de ligue. Jean-Paul Poulin était le pilote du club pour la douzième année consécutive, tandis que Gérald Lessard agissait comme gérant et Paul Barrette était l'entraineur. Les membres de cette équipe étaient Gratien Guimond, capitaine, Jacques Métras et Michel Roy, assistants-capitaines, Normand Arsenault, Jacques Lafontaine, G.B. Maughan, Gaston Vandal, Reynald Dufour, Roger Blake, André Hébert, Yvon St-Pierre, Jean-Claude Paquet, Mike Carroll, Claude Desmarais, André Côté, Michel St-Pierre, Michel Normand, Jacques Guimont, Denis Giroux, Claude Poulin et Pierre Crépault.

Nous avons inscrit pour la première fois la gymnastique dans le domaine interuniversitaire. Laval divisa ses rencontres contre l'Université de Montréal avant de se classer troisième sur cinq équipes lors des concours de l'O.Q.A.A. disputés à Kingston sous les auspices de l'Université Queen's.

André Bédard avec comme assistant Roger Dion, était l'instructeur de cette équipe, tandis que le gérant était Richard Plamondon, Reynald Guérin, Marcel Tremblay, Donald Michaud, Daniel Bélanger, Laurent Aubin et Pierre Crépault étaient les membres de cette équipe.

Dans le domaine du ski, l'équipe "Rouge et Or", dirigée par André Bertrand a obtenu, pour la troisième année consécutive, la première position sur 8 équipes, lors des concours de l'O.Q.A.A. tenus au Lac Beauport sous les auspices de Laval. C'était la sixième fois que Laval s'assurait ainsi le trophée "Université de Montréal".

De plus, pour la deuxième année consécutive, Pierre Lebrun, à la suite de sa performance dans les quatre épreuves du concours, a obtenu le meilleur total de points, soit 365.8 pour ainsi être déclaré le "Skimeister" du concours et remporter le trophée "Paul Allen".

LA FA... TERRIBLE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



SPECIAUX de PAQUES
dans toutes nos lignes



NAP. COTE SPORTS
GROS ET DETAIL

Visitez le merveilleux
"Chalet de Pêche"
— à notre magasin!

GRATIS! SIX MAGNIFIQUES **MOUCHES** Modèles exclusifs

Choisies par les experts de Nap. Côté, ces mouches sont des modèles exclusifs et éprouvés, offertes gratuitement SUR TOUT ACHAT D'UNE VALEUR DE $5.00 ou plus.





Telle qu'illustrée

NOUVELLE TENTE FAMILIALE

"La Canadienne"

- **CHARPENTE EXTERIEURE** en métal solide.
- **MATERIEL** bleu Woods, résistant à l'eau; tissu de 1ère qualité, 10 onces.
- **PLANCHER** cousu.

QUANTITE LIMITEE

Val. $95

$69.95

AUCUN COMPTANT



ENSEMBLE DE GOLF
"JACK NICKLAUS"

- 5 fers, 2 bois
- Modèle de 1965
- Sac en simili-cuir américain
- Voiture Parking

Val. $140

$95



ENSEMBLE "CAMPBELL"

- 4 fers, un bois
- Voiture américaine Rolling
- Sac en simili-cuir américain

Val. $60

$44.95



EQUIPEMENT COMPLET

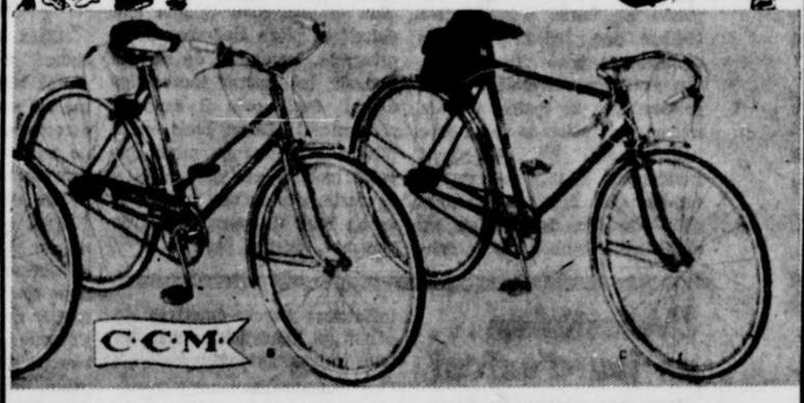
Tel qu'illustré

- **TENTE** 9' x 9' x 7'3"
- **GRATIS!** 2 sacs de couchage
- **GRATIS!** Batterie de cuisine de 12 pièces.

AUCUN COMPTANT

VAL. $80

$49.95



BICYCLETTE DE COURSE "CCM"

POUR GARCON ET FILLE

Couleurs variées. Garantie de 90 jours. Fournie avec $15.00 d'équipement: ● DYNAMO ● SAC ● LUMIERE avant et arrière ● LAMPE ● GARDE-CHAINE (fille).

GRATIS!

$54.95



SEUL NAP. COTE peut vous offrir la

QUALITE FRANCE

14' x 10'

RACLET
TENTE FRANCAISE

- Tente 14' x 10' entièrement climatisée.
- Matériel de coton égyptien très résistant, bleu.
- Plancher de vinyl, cousu en cuvette.
- Armature en acier - léger 'Cadmié', relié.

VAL. $250

$179.00



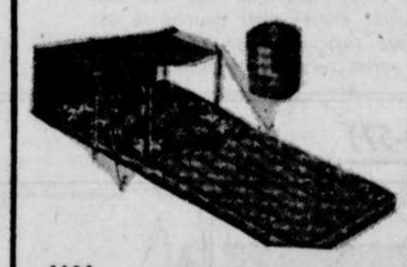
CHARPENTE EXTERIEURE

TENTE "TOURISTE"

- Charpente extérieure
- Grandeur 9'x9'x7'3"
- Porte hollandaise, avec fermeture éclair
- Plancher cousu

Une valeur de $55.00

$39.95



VAL. $18.00

Sac de Couchage

en nylon, avec toile imperméable.

$8.95

Fameuses **TENTES-REMORQUES**

NIMROD, LAKESIDER et LE VOYAGEUR

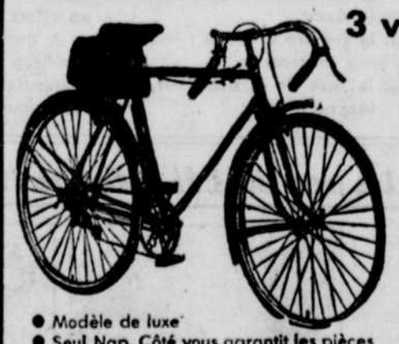
$290 à $1300

CHAISE-LIT
DESSUS IMPRIME

$8.95 VAL. $15

BICYCLETTE DE COURSE POUR GARCON ET FILLE

3 vitesses
Prix unique au Canada!



- Modèle de luxe
- Seul Nap. Côté vous garantit les pièces et vous offre une GARANTIE DE 6 MOIS.

AUCUN COMPTANT

$38.88

C·C·M·

BICYCLETTE DE COURSE "CCM"

POUR GARCON ET FILLE

Couleurs variées. Garantie de 90 jours. Fournie avec $15.00 d'équipement: ● DYNAMO ● SAC ● LUMIERE avant et arrière ● LAMPE ● GARDE-CHAINE (fille).

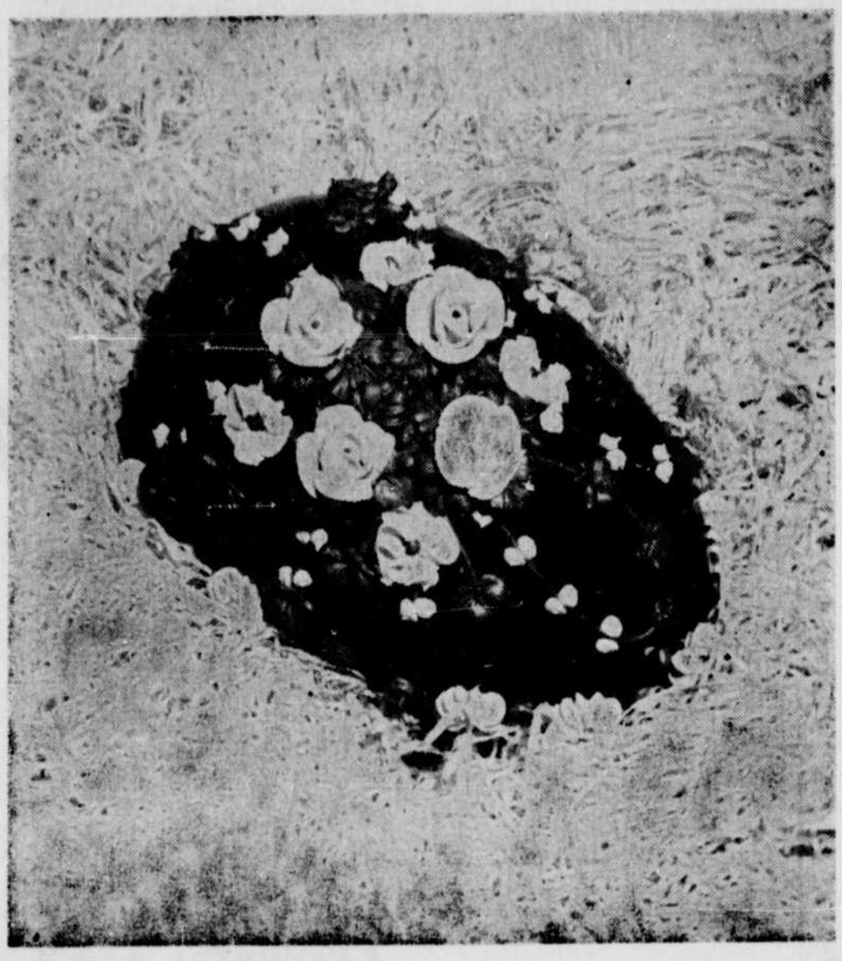
GRATIS!

$54.95



JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

L'aventure des...



OEUFS DE PÂQUES

AUTREFOIS, les oeufs de Pâques étaient de vrais oeufs, des oeufs de poule tout simplement.

Les chrétiens, qui, pendant les quarante jours du Carême, avaient dû s'abstenir non seulement de viande, mais de laitage et d'oeufs, s'empressaient au matin de Pâques, après la messe, de gober des oeufs frais, dont les coquilles étaient teintes de vives couleurs. Pieuse gourmandise que le contraste avec la privation rendait plus délectable.

A mesure que le jeûne devenait moins rigoureux et que les goûts se compliquaient, les humbles oeufs de Pâques ont été détrônés par des oeufs en sucre ou en chocolat, voire par des poules chocolatées couvant des petits oeufs pleins de liqueur. La gourmandise a commencé à se détacher du Carême.

* * *

AUJOURD'HUI, la rupture est consommée. Les confiseurs vendent leurs oeufs de Pâques dès la Quinquagésime et tout le monde, y compris les chrétiens, se met à en consommer dès leur mise en vente . . .

Ainsi ce qui appartient à un folklore religieux, lié à une vie spirituelle, évolue-t-il en folklore tout court, laïcisé et, s'il m'est permis d'employer ce terme pompeux, profané.

Pourquoi m'attarder à l'évolution des oeufs de Pâques ? . . . Par amour béat du passé ? . . . Par respect du folklore ? . . . Par rigorisme de rabat-joie ? . . . Ou par esprit de contradiction ?

Pour rien de tout cela. Tout simplement parce que l'aventure des oeufs de Pâques me paraît symbolique.

* * *

DANS UN MONDE laïcisé, les coutumes religieuses se changent en coutumes tout court et les pratiques spirituelles se dégradent en superstitions folkloriques . . .

Pour combien de nos contemporains les fêtes pascales ne seront-elles que des jours de vacances printanières, dont le sens profond a disparu ? . . .

Oubliant la signification de la fête, ils en perdront aussi la joie, même s'ils cueillent au passage quelques plaisirs vite fanés.

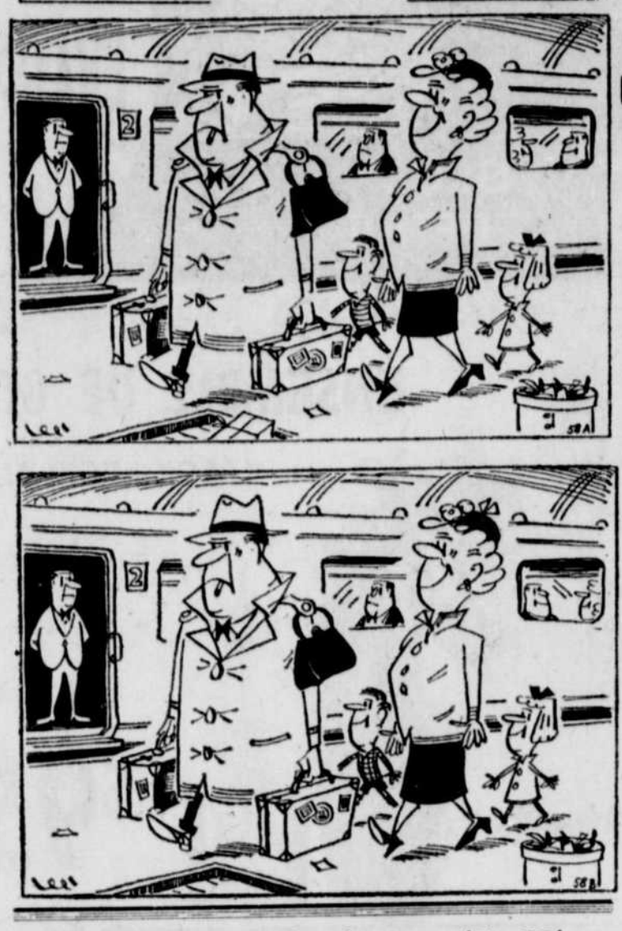
Nous, chrétiens, sachons accepter à plein coeur la lumière de Pâques et, si nous donnons aux petits les oeufs qu'ils convoitent, faisons-leur comprendre la raison de ce cadeau.

J. Folliet

(Cf. La Vie cath. illustrée)

Où sont les 8 erreurs ?

** Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais . . . avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.*



Petites expériences de physique (No 57)



Deux sous avec un seul sou

D'un seul sou tu peux faire deux exemplaires. Pour cela prend un verre d'eau, laisse tomber une belle pièce de monnaie et pose sur le verre une soucoupe renversée. Mets prudemment ta main sur la soucoupe et saisis le verre avec l'autre main. En renversant rapidement le tout — fais attention que l'eau ne s'écoule pas — la pièce de monnaie est maintenant tombée sur la soucoupe. Regarde-la bien, elle n'est pas seulement beaucoup plus grande, mais il y a une deuxième pièce au-dessus de la première. Dommage de ne pas pouvoir les retirer toutes les deux ! Pour cela il faudrait retourner le verre, mais en le faisant la deuxième pièce disparaît comme par miracle et il ne reste plus qu'une seule pièce au fond du verre. Un truc amusant, n'est-ce pas ?

L'Anesthésie . . . un jeu d'enfant

Dans une clinique de Cracovie (Pologne), les petits malades qui doivent subir une intervention chirurgicale se prêtent à l'anesthésie comme à un jeu, sans manifester la moindre crainte; à titre d'exemple, rapportons qu'au moment où une enfant est allongée sur la table d'opération, on lui remet une grande poupée dont le tronc est muni d'un masque en matière plastique. Lorsque la petite patiente serre la poupée contre elle, la fiole qu'elle recèle sécrète une substance qui endort immédiatement la fillette sans qu'elle éprouve la moindre sensation désagréable.

Cette solution originale est due au Dr Stanislaw Jarosz; elle lui a permis d'éliminer les influences psycho-émotives du début de l'anesthésie chez les tout jeunes enfants.

Où sont les 8 erreurs ?

REPONSES

1. **le chapeau de l'homme**
2. **la forme du sac à main est différente.**
3. **la valise est plus grande**
4. **le petit paquet au premier plan a disparu.**
5. **la chemise à carreaux du garçonnet.**
6. **le noeud sur le chapeau de la dame.**
7. **la fenêtre à droite a été posée autrement.**
8. **la jupe de la dame est plus longue.**

Une ancienne coutume :

L'EAU DE PÂQUES



Rappelons en quelques mots une fort ancienne coutume dont on ne connait pas précisément l'origine, mais qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours : celle de recueillir de l'eau de Pâques, que beaucoup de chrétiens ont considérée et considèrent encore comme un remède sans égal contre les maux corporels.

Cette eau avait la réputation de guérir les maladies de la peau; elle constituait, selon l'opinion populaire, un médicament merveilleux pour les troubles de la vue. Plus d'un "vieux de la vieille" n'a-t-il pas aussi prétendu s'être de la même façon débarrassé de ses rhumatismes ? Celui qui possédait chez lui une bouteille d'eau de Pâques ne se trouvait-il pas aussi protégé contre les incendies ? Une croyance générale voulait que les flammes s'éteignissent dès qu'on en jetait quelques gouttes dessus.

Nous avons souvenance d'un vieillard, un certain Désiré Pigeon, qui, tous les matins de Pâques, ne manquait pas d'aller se jeter dans les eaux encore glaciales de la rivière des Prairies, inaugurant religieusement la saison balnéaire.

Mais la jouissance d'une vertu aussi peu commune ne pouvait s'obtenir sans qu'on se soumette rigoureusement à certaines règles; ainsi, le précieux liquide ne pouvait être tiré n'importe où. L'eau provenant d'un robinet, d'une mare, d'un étang, d'un puits ou d'une carrière n'avait aucune qualité curative. Seule l'eau courante pouvait la posséder, c'est-à-dire celle puisée dans un fleuve, un rivière ou un ruisseau.

Mais encore cette eau devait-elle être recueillie avant le lever du soleil. Ceux qui suivent encore cette touchante tradition se voient donc obligés de quitter leur chambre avant les trois heures du matin. Arrivés au bord du cours d'eau, ils boivent, se lavent ou emplissent des bouteilles. Les anciens allaient jusqu'à prétendre que cette eau se conservait toute l'année, tout comme l'eau bénite.

R. P.

Chez les... 13 à 18



avec Pauline BEAUDRY

Le vocabulaire ordurier

J'ai rencontré à Noël une charmante jeune fille d'une excellente famille. Je l'aimais profondément depuis et je crois qu'elle aussi éprouvait beaucoup d'affection pour moi mais nous venons de nous séparer à la suite d'une chicane que je regrette mais qui était inévitable. Je déplorais chez elle une bien mauvaise habitude que je trouve très répandue parmi toutes les jeunes filles de notre groupe. Elles ne peuvent pas parler, semble-t-il, sans jurer constamment ou sans employer un vocabulaire grossier et vulgaire. J'ai pensé vous signaler cette mauvaise habitude pour que vous leur fassiez comprendre combien cela est désagréable et combien elles devraient éviter ce vocabulaire scatologique et déplaisant qui ne fait que les diminuer et leur faire perdre le respect que l'on devrait avoir pour elles.

R. S. V. P.

Où pensez-vous que cette jeune fille a puisé ces expressions ordurières, je vous prie ? Croyez-vous qu'elle les a inventées ? Ne se pourrait-il pas plutôt qu'elle ne fasse que répéter tout bonnement ce qu'elle entend quotidiennement dans la bouche d'autres jeunes garçons de votre âge et de votre milieu ?

Ce vocabulaire grossier semble assez répandu parmi la jeunesse actuelle de tous les milieux et votre ex-amie n'est pas la seule, loin de là, à employer des "gros mots". Beaucoup de jeunes soi-disant dans le vent (mais est-ce le bon vent ?) cultivent cette habitude peu élégante.

En général c'est une habitude qui se prend d'abord chez les garçons vers la fin du cours primaire ou au début du secondaire. A ce niveau de développement ils ne sont pas tellement sûrs d'eux et cherchent par tous les moyens, dont ces expressions, quelquefois même ces jurons, une façon de se prouver à eux-mêmes qu'ils sont "quelqu'un", qu'ils sont mâles et virils. C'est comme le coup de poing asséné au camarade pour prouver sa force, la première cigarette fumée en cachette et qui donne mal au coeur, afin de démontrer que l'on est capable d'agir comme les adultes.

Chez les jeunes filles c'est tout autre chose. Ces expressions grossières seraient plutôt une manifestation de leur conformisme, un snobisme, une mode. Elles imitent les garçons qu'elles admirent dans ce qu'ils ont de moins bien. Pour être à la page il faut être comme les autres et comme les autres — les garçons — parlent mal !

Une certaine littérature, un certain cinéma ne sont pas étrangers non plus à cet état de choses déplorable. Qu'il nous suffise de nous souvenir de certains films de Belmondo farcis de "m . . ." et de "c . . .". Peut-on s'étonner dès lors si l'on retrouve dans la bouche d'une jeunesse par définition influençable, ces mêmes expressions vilaines ? Et que dire aussi de l'exemple souvent inconscient de certains parents ?

A vrai dire j'abonde totalement dans votre sens quand vous déplorez l'emploi d'un tel vocabulaire par des jeunes filles que vous voudriez continuer de respecter. Là où je ne vous suis plus, c'est quand vous vous séparez d'une bonne amie pour un motif aussi peu . . . comment dirais-je, important ?

Il n'y a pas que le vocabulaire, que diable ! L'affinité de goûts, de tempérament, de caractère comptent pour beaucoup aussi. Pour quelques mots lancés peut-être sans y penser, valait-il bien la peine de se quereller, de se séparer ? Ne pouviez-vous causer de tout cela à l'amiable tous les deux ? Votre jeune amie ne pouvait-elle s'engager à un effort suivi pour se corriger ?

A moins évidemment que vous vous sentiez trop jeune encore pour poursuivre des fréquentations sérieuses avec elle et que vous vous soyiez servi de ce prétexte pour rompre. Là on ne pourrait que vous approuver. Il est difficile d'admettre qu'avant d'avoir déjà atteint une certaine maturité d'esprit et de corps, un jeune homme et une jeune fille puissent "sortir" ensemble constamment pendant des mois et des mois, voire des années, alors qu'il est tellement plus normal, plus agréable et plus enrichissant de varier compagnons et compagnes de sorties et d'évoluer dans plusieurs milieux, dans différents groupes de jeunes. A se tenir toujours avec la même personne et le même groupe d'amis, ne limite-t-on pas ses horizons ? Ne restreint-on pas ses connaissances, ses expériences humaines à l'âge où l'on a tout à découvrir, à apprendre ?

Pour revenir à votre amie, on ne peut que déplorer que des mots aussi disgracieux sortent d'une aussi jolie bouche. Il faut espérer que la leçon servie n'est pas tombée dans de sourdes oreilles, beaucoup de jeunes garçons employant eux-mêmes ces mots grossiers ne tenant pourtant pas du tout à les entendre dans la bouche des jeunes filles ! Il va de soi que si votre ancienne amie n'essaie pas de s'amender, elle risque peut-être de diminuer considérablement ses chances auprès de certains garçons après la toute première invitation . . . Et ce serait dommage, pour en somme si peu de chose . . .

Pour résumer, disons qu'on ne peut pas ne pas être d'accord avec vous dans les grandes lignes. Rien n'est plus affreux, plus laid, plus déplacé dans la bouche d'une jeune fille qui devrait incarner la gentillesse, la grâce et le charme, que jurons, mots grossiers, expressions ordurières.

× × ×

Je reprends, Madame, un sujet déjà discuté dans votre courrier. Voici mon opinion. La liberté n'a qu'une facette : c'est un choix entre deux biens, le bien en lui-même et le mal vu comme bien. Or seul l'individu parvenu à maturité peut, s'il est équilibré, faire ce choix sans erreur. Doué d'un jugement sûr basé sur l'expérience, il sait discerner le bien du mal même si, à première vue, le mal a l'apparence d'un bien. L'adolescent ne peut exercer un tel discernement. C'est pourquoi l'adulte peut lui être d'un très grand secours si l'adolescent veut bien le considérer comme un guide en qui il peut avoir confiance. Qu'en pensez-vous ?

T. N. K.

Mon opinion s'accorde avec la vôtre. Mais l'apprentissage de la liberté commençant avec l'adolescence qui en fait la découverte et l'expérience se poursuit aussi dans l'âge adulte puisqu'il est l'affaire de toute la vie. Qui parmi nous peut se vanter d'avoir résolu une fois pour toutes les facettes multiples d'un problème aussi grand constamment remis en question ? L'être humain est fini et imparfait, la vie un long tâtonnement à la recherche du parfait équilibre. Nous, les adultes qui avons charge d'enfants, sommes-nous tous pleinement à la hauteur des lourdes responsabilités assumées librement en mettant au monde ces enfants ? Sommes-nous tous véritablement dignes d'être ces guides éclairés en qui les adolescents peuvent avoir entière confiance ? Si tel était le cas nous aurions le paradis sur terre et ce courrier revenant chaque semaine n'aurait plus sa raison d'être . . .

Ceux et celles qui veulent formuler des questions ou faire des commentaires, n'ont qu'à s'adresser à :

Mme Pauline Beaudry,
Courrier des 13-18,
La Rédaction, "L'ACTION",
Place Jean-Talon,
Québec 2, P.Q.

Les merveilles de la Nature (D-57)



Ruse du RENARD

Les renards sont connus comme les plus rusés des animaux. Ce sont des mammifères carnassier, à queue velue et museau pointu, qui vivent dans de profonds terriers.

La ruse incroyable de ces animaux a donné naissance à de nombreuses histoires vraies ou quelque peu exagérées. Nous allons vous en raconter une qui est absolument vraie.

Il vous est arrivé en vous promenant dans un bois de découvrir un endroit idéal pour vous reposer. Malheureusement après quelques instants, vous remarquez trop tard que vous étiez assis près d'une fourmilière et les fourmis ont tôt fait de vous rendre la vie impossible et de vous chasser de cet endroit. Ceci arrive de temps à autre également à un renard. Croyez-vous qu'il se grattera au risque d'aggraver la démangeaison causée par les piqûres des fourmis ? Non et c'est dans un pareil cas que le renard démontre qu'il est vraiment rusé.

Il cherche tout d'abord une touffe d'herbes sèches et se précipite vers un étang ou une rivière. Il pénètre lentement dans l'eau à reculons, tenant la touffe d'herbes dans sa gueule. Les fourmis installées dans le pelage sont obligées de fuir pour ne pas être noyées. Elles remontent donc le long du corps du renard pour se réfugier en fin de compte sur la touffe d'herbes qui surnage. Une fois qu'elles s'y sont toutes rassemblées, le renard lâche la touffe et quitte l'eau, heureux d'être débarassé des fourmis et fier de constater que son stratagème a si bien réussi.

Ce n'est pas seulement le renard qui agit de la sorte. Il est connu que le putois, un autre mammifère carnivore, amasse dans son terrier des touffes de laine de mouton pour avoir toujours sous . . la patte un moyen de se débarrasser de la vermine.

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON



● **JERUSALEM — Vue générale de la Ville sainte, prise du mont des Oliviers. Depuis trois mille ans, la ferveur et la haine se déchaînent sur ce minuscule coin de Palestine, que le pèlerin parcourt en quelques heures. L'enchevêtrement des références et des souvenirs, la succession des dominations, toute l'histoire politique et spirituelle de la Terre Sainte se trouve ici résumée dans cet inextricable voisinage des sanctuaires. Dès qu'on aperçoit cette antique Jérusalem, du mont des Oliviers, on la compare volontiers à une fleur, à une rose blanche au coeur d'or. "Vision de paix" est la signification hébraïque de son nom et le sens le plus élevé du mystère qui s'y cache.**

LES TIMBRES

par James MONTAGNES

Les oiseaux

Il semble que les oiseaux soient couramment le sujet le plus populaire pour les timbres-poste. Des pays de plus en plus nombreux émettent maintenant de nouvelles séries de timbres en couleurs montrant les oiseaux de leur pays dans leur plumage multicolore. Celui qui collectionne une volière philatélique aura de quoi s'occuper à retracer tous les nouveaux timbres de ce genre.

Aucune partie du monde ne semble pas avoir ses timbres sur les oiseaux. Dans les dernières semaines seulement, l'Ile Maurice, colonie britannique de l'Océan indien, a émis une série de quinze valeurs, y compris une valeur montrant le dodo, race éteinte. Nauru, île sous la dépendance de l'Australie dans le Pacifique, émettra de nouveaux timbres d'oiseaux le mois prochain. La République de la Haute-Volta a une nouvelle série de timbres d'oiseaux tropicaux africains. La Papouasie et la Nouvelle-Guinée, dépendance australienne, viennent d'émettre une série montrant des couples d'oiseaux mâles et femelles en couleurs.

L'Allemagne de l'Ouest a émis une série de timbres montrant des oiseaux-gibiers européens, ces timbres portant une surtaxe en faveur du Bien-être de l'enfance. La République de Tunisie a une nouvelle série sur les oiseaux nord-africains, ces timbres étant émis pour marquer le 9ème anniversaire de son Indépendance.

L'Uganda et la République arabe du Yemen viennent d'émettre des timbres montrant des hérons aux longues pattes. Le sultant nouvellement nommé Sharjah, dans le Golfe persique, a des timbres représentant des oiseaux sauvages. La République du Mali montre d'autres oiseaux tropicaux africains en plein vol.

Mais dans les années antérieures, beaucoup d'autres timbres d'oiseaux sont apparus. Le Canada a montré l'oie, lja grue géante et le plongeon sur ses timbres. Les Etats-Unis ont fait connaître plusieurs différentes sortes d'aigles sur des timbres aériens, de même que des geais de la Colombie en couleur, en 1963, le dindon sauvage et le héron blanc sur des timbres antérieurs.

Plusieurs colonies britanniques ont émis des timbres ces dernières années représentant des oiseaux, y compris Ascension, les Iles britanniques Salomon, les Iles Falkland et l'ancienne colonie du Gambie. Il y a eu des timbres d'oiseaux émis par la Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve, les Barbades, les Iles Vierges et Tonga, pour ne nommer que quelques-unes des régions du Commonwealth britannique.

Une recherche dans tout catalogue révélera qu'il n'y a pratiquement aucune pays qui n'ait, à une période ou à une autre émis des timbres représentant des oiseaux. De sorte que le collectionneur d'une volière philatélique peut se procurer un magnifique choix des oiseaux du monde, la plupart à des prix abordables.

Nouvelles émissions !

La Belgique a émis un timbre pour les jeunes philatélistes présentant le britannique Sir Rowland Young montrant une collection de timbres à des enfants. Sir Rowland inventa le timbre-poste en tant que Maître de Poste en 1840. Le Brésil a un timbre pour le 400ème anniversaire de la ville de Rio de Janeiro. L'Afghanistan a des timbres représentant des femmes. La France a deux autres timbres sur les Arts, montrant cette fois des peintures de Toulouse Lautrec. Le Laos a émis des timbres montrant des papillons. Le Japon montre une nouvelle station météorologique de radar sur un nouveau timbre. La Libye a des timbres pour l'exposition internationale du commerce à Tripoli.



Les Etats-Unis émettront ce timbre aérien à John F. Kennedy, le 29 mai.



De nouveaux timbres nous viennent : (en haut, de gauche à droite) du Nigeria, pour le premier anniversaire de son indépendance; du Guatemala, montrant l'édifice de la sécurité sociale; de la Belgique, pour l'industrie du diamant; (en bas, de gauche à droite) de l'Islande, montrant des oiseaux sur des timbres semi-postaux; de la Russie, pour la jeunesse, à l'occasion d'un Congrès international à Moscou; du Portugal, pour une conférence nationale de la circulation.

Un pèlerin de Pâques monte à... JERUSALEM

Pour le pèlerin de Pâques qui monte vers Jérusalem, il n'y a pas de meilleure route que celle partant de Jéricho.

On quitte les rives du Jourdain pour découvrir peu à peu un véritable panorama biblique.

Vers la gauche, la mer Morte serait radieuse, car le paysage est limpide, s'il n'y flottait toujours le souvenir de Sodome et Gomorrhe.

A votre droite, voici (...) le mont de la Quarantaine, marqué par le jeûne du Seigneur. En face voici encore les gorges encaissées et désertes où se situe la si vraisemblable parabole du voyageur dépouillé et du Samaritain secourable.

Après deux longues heures de cheminement dans ce couloir d'angoisse, un col, et d'un coup le regard bascule, ébloui : comme un vieux lustre poudré d'or, Jérusalem scintille, immuable depuis des siècles.

On descend vers elle en revivant la ferveur des Croisés et des pèlerins de tous les temps. On s'étonne du Jardin des Oliviers transformé en correct square municipal par des religieux sans imagination.

On franchit la porte Sainte-Marie. On suit les ruelles en escalier si évocatrice du Chemin de Croix, et en cette veille de Pâques le pèlerin n'a qu'un souci : arriver au Calvaire, parvenir au tombeau.

Pourquoi faut-il être ici d'abord déconcerté par tant de pâtisseries architecturales entassées sur ce lieu ? Alors que Bethléem est encore intact avec ses pauvres oliviers, son herbe rare et son paysage inchangé, ici des siècles ont voulu prouver leur dévotion en chargeant et surchargeant chaque mètre carré de pierres et d'étages.

On passe d'un escalier à l'autre, comme dans un grand magasin. On vous explique qu'à cet étage, c'est le sommet du Calvaire, tandis que cinquante marches plus bas, cette autre chapelle est le lieu de la Sépulture. Il ne reste plus un centimètre visible du terrain. Tout est recouvert, masqué, défiguré.

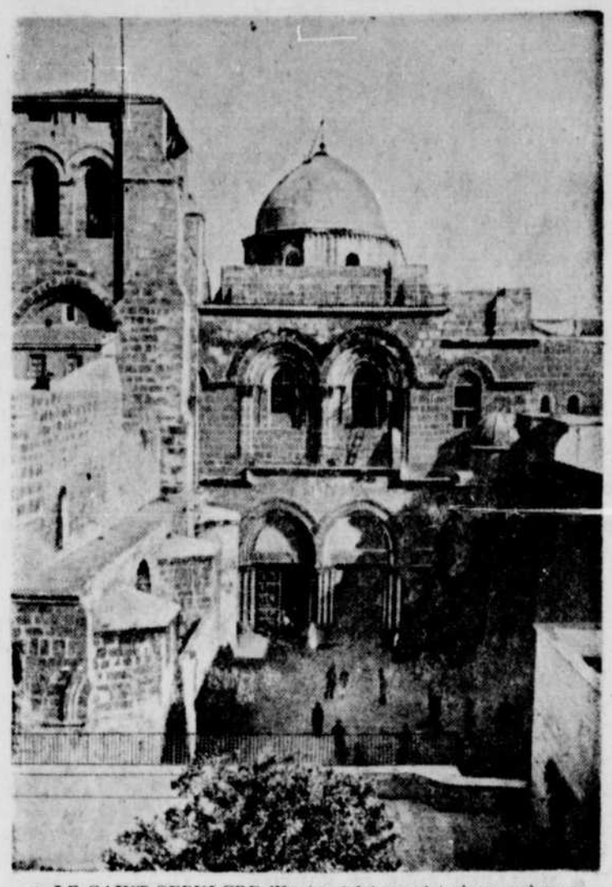
Je ne doute pas de l'authenticité topographique et horizontale de cet espace. Mais je défie quiconque sous ces ogives, ces voûtes, ces coupoles, de reconstituer la Colline du Golgotha. "Ce que Jésus voyait du haut de la Croix" est aujourd'hui caché par des constructions humaines, fort mal entretenues d'ailleurs.

Heureusement, chaque pèlerin est tellement imprégné d'Evangile qu'il revit ici les heures du Samedi Saint et médite sur la nuit pascale dans le lieu même où, ce soir, convergent les regards de toutes les confessions.

On souhaiterait qu'ici se réalise le même travail de dépouillement qui a été accompli à Lourdes. Rendue à sa nudité primitive, la Grotte de Massabielle est un exemple pour ceux qui auront le courage, à Jérusalem, d'arracher enfin tout ce qui nous cache le lieu de la Résurrection.

MGR J. RHODAIN

("PANORAMA chrétien")



● **LE SAINT-SEPULCRE illustre tristement (mieux qu'aucun autre) le sort de beaucoup des monuments chrétiens de Terre Sainte : splendeur constantinienne et byzantine, destructions perse et arabe, beauté romane et gothique, puis succession de remaniements qui, jusqu'au XIXe siècle, descendent peu à peu les degrés du mauvais goût, laissant aujourd'hui les lieux dans la crasse et le délabrement. Pour l'essentiel, la basilique demeure celle des Croisés, mais cruellement défigurée.**

Il est peu de lieux saints d'une localisation aussi certaine que le Calvaire et le tombeau du Christ, qu'une tradition à peu près ininterrompue situe là où nous les vénérons encore aujourd'hui. Des adversaires eux-mêmes, tel l'empereur Adrien qui bâtit ici le Capitole de sa ville et plaça Jupiter sur l'emplacement de la croix, nous aident à authentifier le site. Pour le pèlerin d'aujourd'hui, épris de dépouillement et de vérité, il est douloureux que la piété des ancêtres ait cru devoir tailler, aplanir, masquer le rocher nu, combien évocateur encore dans les monuments constantinien et byzantin qui subsistèrent jusqu'en 1009. Il est odieux de penser que le pire ne date que du siècle dernier. Mais tout cela, qui représente la misère humaine, et qui se perpétue par la désunion, s'efface devant l'humble prière du pauvre, comme devant les larmes du Saint-Père, offrant le sacrifice, voilà un peu plus d'un an, au lieu même où il s'accomplit pour notre salut. Dans un climat qui déjà se transforme, la démarche de Paul VI est promesse d'union.

Un jour prochain peut-être, l'unité se fera, et le sanctuaire le plus sacré de toute la chrétienté retrouvera son visage. Ne pourrait-on alors exprimer la joie de tous les croyants en un lumineux symbole : que le Saint-Sépulcre retrouve son nom ancien de Sainte Résurrection !

(Cf. Fêtes et Saisons, no spécial: mars '64)

Nouvelles touristiques

Accord entre SAS et l'American Express

La société aérienne Scandinavian Airlines System a décidé d'accepter dorénavant la carte de crédit American Express. Le privilège de crédit est réservé aux résidants des Etats-Unis et du Canada pourvu qu'ils ne l'invoquent que pour l'achat du transport aérien et que cet achat soit effectué avant le départ dans l'un ou l'autre des deux pays.

Cette décision a été rendue publique par M. Bartlett M. Shaw, vice-président de SAS Inc., responsable de la mise en marché et des ventes, et par M. Robert D. Beals, vice-président et directeur général d'American Express, division des cartes de crédit.

En vertu de l'entente les détenteurs de la carte de crédit American Express, qui sont au nombre de 1,225,000 en Amérique du Nord, peuvent porter à leur compte leurs achats de transport aérien SAS simplement en présentant leur carte à n'importe quel guichet de billets de SAS ou à n'importe quel agent de voyage autorisé par SAS, dont l'agence American Express.

Les bénéficiaires peuvent choisir parmi les modes de paiements courants, au bout d'une période de 30 jours ou par paiements effectués sur une période de trois, six, neuf ou douze mois.

"PARIS à pied"

Lorsqu'une ligne aérienne recommande la marche, c'est toute une nouvelle.

Air France vient de publier une toute nouvelle édition de sa brochure "Paris à pied", pour encourager les touristes de la capitale française à découvrir le vrai Paris à pied. Destinée au voyageur dont le temps est limité, elle comprend sept itinéraires différents dans les secteurs les plus intéressants de la ville.

Ces promenades couvrent le Paris des Champs-Elysées et de la rue du Faubourg St-Honoré, centre mondial de l'élégance et de la haute couture; le Paris des artistes et des écrivains qui aujourd'hui comme par le passé, gravitent à Montmartre et Montparnasse; le Paris des charmantes maisons du 17e siècle, comme celles de l'Ile Saint-Louis; et le Paris de l'Arc de Triomphe, de la cathédrale Notre-Dame, de la Tour Eiffel, du Musée du Louvre, et d'une série d'autres attraits de la Ville Lumière.

On peut se procurer gratuitement "Paris à Pied" en écrivant au Service UX, Air France, Place Ville-Marie, Montréal 2.

PAYS ORIENTAUX

15 TIMBRES différents des pays de l'extrême Est, pour seulement 20¢, avec approbations.

EXCELLO STAMP CO. P.O. BOX 39.
(Station Outremont) Montréal, Qué.

Spécial d'introduction

207 TIMBRES DIFFÉRENTS **25c** INCLUANT



magnifique série florale de la Hongrie, animaux de la Somalie française et du Basutoland (illustration). Liste de paquets et odomètre GRATUITS. Cette magnifique collection vous est offerte afin de vous faire connaître nos approbations.

CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC
275 ouest, rue Saint-Vallier, Québec 5, P.Q.



Témoignage d'un voyageur français sur l'Irlande

(par Camille Bourniquel)

Je ne conseillerai à personne d'aborder l'Irlande un guide à la main. D'abord parce que c'est là un geste inesthétique sous tous les climats, mais surtout parce qu'il me semble que l'Irlande continue à échapper aux formules touristiques et aux définitions. On peut tout connaître de ce pays — de ses légendes, de son histoire, de sa littérature, des ressources exceptionnelles qu'il offre aux pêcheurs, aux chasseurs, aux sportifs, à ceux qui s'intéressent au cheval ou à l'élevage — et ne l'entrevoir qu'à demi.

Mais on peut également ignorer presque tout de son étrange destin et se sentir dès l'abord ravi et comme soudain détaché de nos habitudes et de nos hantises continentales. Si on me le permet — en tant que Français et en tant que voyageur — c'est là-dessus que je voudrais m'expliquer.

Je me suis souvent demandé, alors que j'essayais d'énoncer ses contrastes et de prendre en main son passé, de quoi était fait l'attrait qu'elle exerce sur les imaginations. C'est là une vieille histoire, l'âme irlandaise a fait pour cette île ce que le génie d'Ulysse a fait pour Uthaque —, soit d'une terre humaine une sorte de vérité morale. Le mirage d'un univers celtique secrètement préservé, dont elle resterait en plein siècle de l'atome la cellule-mère, n'y est certes pas étranger. Qui ne s'émerveillerait par ailleurs à l'idée de ce peuple courageux trouvant dans la poésie, la musique et le folklore les forces nécessaires pour conjurer le plus âpre destin de l'histoire d'Occident"

Pourtant, il convient d'avoir également de l'Irlande une image plus réaliste, plus insérée dans l'actualité. Si un peuple offre éminemment les deux vertus qui attachent au présent, c'est bien celui-ci, avec la vivacité de l'instinct — ce génie de création spontanée par la parole qui fait souvent songer à la faconde méditerranéenne — et aussi ce don inaliénable transmis de génération en génération : la jeunesse.

Et maintenant, je voudrais en arriver à ce qui constitue pour moi sa qualité essentielle. Je voudrais évoquer ici ce que j'appellerai **"l'espace irlandais".**

Je crois en effet que rien n'évoque mieux le sentiment éprouvé si souvent devant l'ampleur et la magnificence de ces paysages du Wicklow ou du Connemara, devant la multiplicité de ces rivières, de ces lacs, de ces vallées et de ces fjords, devant l'étendue de ces tourbières et de ces grèves qui faisaient naître chez Joyce l'image même de l'infini, que cette notion presque métaphysique de l'espace. Je dis bien **"l'espace irlandais".**

Il ne s'agit pas seulement d'une étendue géographique mais d'une sorte de respiration intérieure du paysage. Pour le voyageur fatigué de nos routes du continent et de l'encombrement des lieux touristiques pendant les mois d'été, il n'y a peut-être pas de plus total émerveillement que devant ces espaces libres et ses paysages qu'aucune laideur, qu'aucune vulgarité ne viennent entacher. Admirez combien le style de ces maisons basses avec leur toit de chaume, disséminées et parfois même perdues dans ces immenses panoramas, s'allie et participe à l'unité d'une telle vision. Sous nos yeux, l'Irlande, quand on la parcourt du nord au sud, et d'est en ouest, s'équilibre par de surprenants contrastes : paysages bucoliques d'une si insinuante douceur, déserts chaotiques et montagnes pelées, côtes sauvages du Donegal et Chaussée des Géants, châteaux et abbayes en ruines, ponctuant l'immense tourbière qui fournit au pays le seul combustible national.

Il est pourtant une autre Irlande que celle du bocage, des collines et des prairies; une autre Irlande que celle des Iles d'Aran et des falaises... je veux parler de ce jardin tropical que, par une sorte de contradiction, la douceur du climat maritime entretient sur les bords du lac de Killarney, dans ce charmant Glyngarriff, dans tout le sud irlandais avec Cork et son port . . .

ALORS QUE dans la plupart des pays, le tourisme est en train de tuer le tourisme à force de banaliser les émotions, l'Irlande offre toujours au voyageur l'attrait mystérieux de la découverte . . .

L'étranger, en Irlande, ne se sent pas prisonnier de cet enfer du tourisme qui met entre lui et le pays, entre lui et la population, une sorte de barrière prophylactique. Il ne vit pas en vase clos, parmi d'autres touristes, avec pour seuls contacts les agences de voyages . . . Je dis que l'Irlande reste un des derniers pays à garantir au voyageur cette totale autonomie qui répond à la nécessité profonde d'un changement d'horizons. Un des derniers pays où un dialogue humain puisse encore s'établir de façon directe et spontanée entre l'autochtone et l'étranger considéré avant tout comme un hôte.

Car l'Irlande ne nous invite pas seulement à admirer des paysages, des monuments mégalithiques, des musées; à assister à des rencontres sportives ou hippiques, elle s'offre, par l'originalité et le caractère de ses habitants, comme une des expressions à la fois familière, ironique et profonde de la vie . . .

(Cf. Dépl. du B.F.E.; extraits)

EXPO NEW YORK

● Etudiants $49.
● Public $59.

26 au 30 mai — HOTELS — BUS PROVINCIAL — GUIDE — RADIO CITY — SOUPER-CLUB

CLUB SOCIAL DE QUEBEC
781, Colline nord
653-8593

OUEST CANADIEN

$389.

23 jours - 3-31 juillet - Bus privés - Guide - Hôtel - Tour

VOYAGES CHAMPLAIN
781, Colline-N. - 653-8593

SI "OSCAR" M'ETAIT CONTE...



● **MEILLEUR ROLE DE SOUTIEN — L'actrice Grayson Hall, qui a joué un rôle de soutien dans le film "The Night of the Iguana", regarde dans le canon d'un fusil antique qu'elle a pu admirer récemment à une exposition d'objets du genre. Grayson a été reconnue par "The Academy of Motion Picture Arts and Sciences", comme la comédienne qui a rempli le meilleur rôle de soutien en 1964. Elle a été choisie parmi quatre concurrentes. (Téléphoto UPI)**

Pour la 37e année consécutive "L'Academy Of Motion Picture Arts And Sciences" vient de récompenser ceux et celles qui selon la citation qui donna naissance à l'événement : "ont par leur accomplissement fait avancé la profession d'une façon marquante."

Depuis 1928 l'organisme en question décerne ces statuettes en or aux artisans, et artistes du cinéma américain. Mais d'où vient cet événement ? Et que représente-t-il vraiment ?

L'Academy of Motion Picture Arts And Sciences qui décerne es prix et organise l'événement fut fondée en 1937 par Louis B. Mayer, Irving Thalberg et Douglas Fairbanks et un groupe de personnalité du cinéma d'alors, dans le but (je cite textuellement et en anglais) "of encouraging the arts and sciences of the profession through award of merit for distinctive achievement" (Encourager les artisans et les scientistes de la profession par la remise de trophées aux oeuvres les plus remarquables).

En outre l'organisme agit maintenant comme conservateur de certains documents importants de l'histoire du cinéma américain et de Hollywood et ses Studios en particulier.

Il est maintenu à l'aide de déboursés qui sont prélevés sur le revenu des grands Studios. Ce prélèvement est de l'ordre de ¼% du revenu annuel brut des grandes compagnies de production Hollywoodiennes. Ce qui peut représenter environ un déboursé de $100,000.00 par an par entreprise. Depuis l'avènement de la Télévision le reste des fonds nécessaires provient de la commandite de la retransmission de la grande soirée annuelle.

IL Y A TOUJOURS TROIS GOUVERNEURS

Les autres membres sont recrutés parmi les grands noms de l'industrie.

Voilà pour les structures. Mais quant à la valeur et la reconnaissance unanime de "L'Academy" comme organisme sérieux, disons tout de suite que au niveau des gens du spectacle en général le "joujou" des studios comme on l'a déjà appelé, a résisté beaucoup plus qu'il n'a été acceptée. On n'en finirait plus d'énumérer la liste des épithètes que la presse, et le monde du cinéma en général lui ont lancé.

La remise des trophées a souvent été appelée "le moment de vérité de Hollywood". Mais l'Oscar a souvent été qualifié "de truc publicitaire pour vendre du cinéma", "la soirée narcissiste de Hollywood". Quoiqu'il en soit les "Oscars" sont et demeurent encore aujourd'hui le symbole d'une réussite cinématographique.

L'évolution normale du cinéma dans le monde qui a amené les grands de Hollywood à échanger de plus en plus, artistes et capitaux avec d'autres pays producteurs ont ouvert aux artisans du cinéma du monde entier la porte à ce symbole de l'accomplissement cinématographique qui était, il y a quelques années réservés aux oeuvres qui sortaient de Hollywood.

Si bien que, depuis deux ou trois ans, des artistes de tous les coins du monde se sont mérité des Oscars pour des films indifféremment tournés à Hollywood ou dans leur pays.

Il n'en demeure pas moins non plus que l'organisme en question "L'Academy of Motion Picture Arts & Sciences" est le seul organisme au monde à reconnaître par un prix officiel tous les métiers du cinéma.

Depuis quelques années également "L'Academy" décerne des Oscars à des personnes qui ont à travers les années, contribué le plus à faire progresser le cinéma, que ce soit au niveau technique, ou artistique.

Il va sans dire que certaines nominations peuvent nous sembler étranges, certains prix aussi. Mais il faut savoir que le choix final d'une catégorie donnée, est pris au résultat du vote de 2,000 membres qui forment les cadres de "L'Academy". Il va sans dire que le tapage publicitaire peut influencer la décision en faveur d'un film ou d'un autre. Mais le tout est fait dans les normes les plus justes.

Un film où on a déployé tous les moyens techniques et artistiques disponibles dans les studios a nécessairement plus de chances qu'une production indépendante. Bien que des productions identiques aient reçu des mises en nomination et même un grand prix. Il en est ainsi de Marty en 1955, de On The Waterfront en 1954, de The Apartment en 1960 et de Tom Jones en 1964.

En somme l'"Oscar" est ce qu'il est. Et pour nombres d'artisans et d'artistes du cinéma il représente le couronnement de longs efforts. L'expression et la réaction de certains d'entre eux lorsqu'ils s'entendent nommer ne laissent aucun équivoque quant à la satisfaction qu'ils retirent de l'événement.

Quant à continuer à dire que la Grande Soirée Annuelle est l'occasion pour Hollywood de se taper dans le dos, un rapide coup d'oeil sur les gagnants de cette année en dit long sur l'ampleur qu'ont pris les jugements de l'Academy face à ce que le monde peut nous offrir aujourd'hui, dans le domaine du cinéma.

André PAQUET



● **ENFANTS ADOPTES — La chanteuse Patti Page est ici photographiée en compagnie de son mari, Charles O'Curran, dans leur demeure de Beverly Hills, Californie, en compagnie de leurs enfants adoptifs. Il s'agit de Kathleen Patricia, 29 mois, que tient le père et de Daniel, qui a tout récemment été adopté par le couple. (Téléphoto UPI)**



JACQUES GODIN est l'animateur de l'émission *Des fourmis et des hommes* que le réseau français de télévision de Radio-Canada présente le mardi à 5 heures de l'après-midi. Cette émission, qui s'adresse aux téléspectateurs de tous les âges, mais en particulier aux jeunes, est, en somme, une page vivante d'une encyclopédie de la vie dans la nature.



● **TOUT LE MONDE EST GAI — La vedette américaine de la comédie musicale, Carol Channing, s'entretient avec les enfants de la chanteuse Judy Garland dans une salle d'habillage au théâtre St. James de New York. Carol joue le rôle principal dans la comédie "Hello Dolly". On remarque, contre elle, à gauche, Joseph Luft, 9 ans, Lorna, 12 ans, et Liza Minelli qui s'est jointe au groupe pour rigoler. (Téléphoto U.P.I.)**



● **Michael Chaplin, 18 ans, son épouse, Patricia, 25 ans, et leur fils, Christian, 6 mois.**

LONDRES (A.F.P.) — "Mon fils Michael devrait chercher un emploi et se mettre à travailler", a déclaré avec fermeté Mme Dona Chaplin, à l'aéroport de Londres, où elle est arrivée dimanche dans la soirée, en compagnie de Charlie Chaplin.

Michael, âgé de 18 ans, deuxième des huit enfants des Chaplin, qui reconnait volontiers être la brebis galeuse de la famille, vit depuis plus de trois semaines de subsides de l'assistance sociale britannique. Avec sa femme, Pat et leur bébé Christian, il habite une pièce sans confort au quatrième étage d'un vieil immeuble dans un faubourg du nord de la capitale.

Mme Dona Chaplin a ajouté :

"Michael est un problème. Voilà trois ans qu'il refuse avec obstination toute éducation. Je regrette qu'il soit réduit à être secouru par l'assistance social. Il devrait chercher un emploi et se mettre à travailler. Si je refuse de céder à ses caprices et de lui permettre de vivre comme un beatnik, cela me regarde", a-t-elle dit.

Au début du mois de février, Michael a défié l'autorité paternelle et épousé en Ecosse — où les lois sont clémentes pour les mineurs — une actrice anglaise Pat Johns — de sept ans son ainée. En chômage, il espère obtenir prochainement un rôle dans un film qui doit être réalisé par un Français.

Dona et Charlie Chaplin n'ont rien voulu révéler sur le but de leur visite en Grande-Bretagne.



● **MORDUS DU THEATRE — Ben et Sylvia Kennick ont été photographiés dans le théâtre qu'ils viennent d'aménager à Toronto. La salle de concert était autrefois utilisé par le Conservatoire royal de Musique. Le théâtre de M. et Mme Lennik s'appelle "l'Hydro". (Téléphoto UPI)**

VALEUR MORALE DES FILMS

BIENVILLE

L'enfer est pour les héros: Drame de guerre avec Steve McQueen, Fess Parker et Nick Adams. Oeuvre de qualité faite de main de maitre: Réalisation, montage, étude de caractères, interprétation. Condamnation de la guerre. Adultes.

L'increvable Jerry: Comédie avec Jerry Lewis, Zachary Scott et Joan O'Brien. Ensemble anodin, les gags se comptent sur les doigts. Grimace et gesticulations frénétiques de la vedette. Adultes et adolescents.

CAPITOL

Girl Happy: Adultes avec réserves.

Golden Arrow: Conte fantaisiste avec Tab Hunter, Rossana Podesta et Mario Feliciani. Devant le caractère conventionnel de l'histoire, maintes notes d'humour ont été introduites. Nombreux trucages, une certaine somptuosité dans la mise en scène. Adultes.

CANARDIERE

Barbara: Drame avec Harriet Anderson, Helmut Griem et Hans Von Borsody. L'intrigue est centrée sur un personnage qui fait fi de la morale. L'ensemble comporte en plus des scènes nettement suggestives et la présentation tendancieuse d'un pasteur. A déconseiller.

Comme s'il en pleuvait: Comédie policière avec Eddie Constantine, Silvia Solar et José Nieto. L'originalité consiste en ce que Constantine transporte son personnage dans les studios espagnols. Pour les partisans de la vedette, il suffit que le héros joue et gagne. Adultes.

CARTIER et LAIRET

Enbuscado : (?)

Nick Carter va tout casser: Comédie policière avec Eddie Constantine, Daphné Dayle et Inkiginoff. L'auteur a misé sur Constantine pour sauver l'ensemble, mais le bagarreur numéro 1 manifeste une lassitude évidente. Contexte d'invraisemblance. Adultes et adolescents .

CINEAC

Le piment de la vie : Comédie avec Doris Day, James Garner et Edward Andrews. Une des bonnes comédies venues d'Hollywood depuis longtemps. Satire fort amusante sur la vie américaine, notamment les commerciaux à la télévision. Doris Day à son meilleur. Adultes et adolescents.

Le roi des imposteurs: Comédie dramatique avec Tony Curtis, Karl Malden et Joan Blackman. Bien réalisé et mené à un rythme alerte, ce film ne traite pas à fond le problème psychologique. Adultes.

CLASSIC, RIALTO, VICTORIA

Maciste contre le fantôme: Aventures fantastiques avec Gordon Scott, Giana Maria Canale, Jacques Sernas et Léonora Ruffo. Réunit tous les poncifs du genre. Spectacle d'horreur réservé strictement aux adultes qui ne sont pas encore rebutés par le genre. Adultes.

Espions contre services secrets : Drame d'espionnage avec Joachim Fuchsberger, Karin Dor et Eleonora Rossi Drago. La justice l'emporte sur le crime après les violences et les machinations coutumières à ce genre. Adultes et adolescents.

EMPIRE

(3e et dernière semaine)

La vie conjugale (Jean-Marc) : Drame psychologique avec Jacques Charrier, Marie-José Nat et Macha Méril. Cette histoire reste incomplète sans la vision de son pendant, Françoise. Chaque film en lui-même est assez prenant. L'idée de base est ingénieuse, réalisation habile mais on a oublié de creuser en profondeur. Adultes, avec réserves.

La vie conjugale (Françoise): Drame psychologique avec Marie-José Nat, Jacques Charrier et Michel Subor. Les deux visions peuvent faire réfléchir sur la vie conjugale, le besoin de compréhension mutuelle. Adultes, avec réserves.

IMPERIAL

Trahison sur commande : Drame d'espionnage avec William Holden, Lili Palmer et Hugh Griffith. Le héros a réellement existé et vit encore. Sincérité et véracité de l'ensemble. Problèmes traités de façon positive. Adultes.

Dans la gueule du loup: Film policier avec Felix Marten, Magali Noël et Pierre Mondy. Construit selon les règles, ce film contient un "suspense" assez bien ménagé. Bonne mise en scène, photographie de qualité. Adultes avec réserves.

Les Call Girls : Mélodrame avec Claus Holm, Kay Fischer et Ingmar Zeisberg. Sous prétexte de condamner la prostitution, ce film contient une telle recherche d'érotisme commercial qu'il faut le déconseiller. A déconseiller.

LAURIER

Jumbo la sensation du cirque: Comédie musicale avec Doris Day, Stephen Boyd et Jimmy Durante. Les numéros de cirque sont à point. Doris chante joliment, Durante est un bouffon acceptable. Ensemble assez agréable. Sain divertissement pour tous. Tous.

La veangeance d'Hercule : Film d'aventures mythologiques avec Mark Forest, Broderick Crawford et Eleonora Ruffo. Il s'agit avant tout de mettre en valeur la force physique de Mark. L'ensemble intéressera certains spectateurs. Adultes et adolescents.

LEVIS

Le trésor des SS : Drame policier avec Joachim Hansen, Gert Frobe et Sabina Sesselmann. L'élément d'intérêt est l'authenticité du fait qui sert de point de départ et qui a défrayé la chronique à un moment donné. Adultes.

Le gendarme de St-Tropez: Comédie avec Louis de Funès, Geneviève Grad, Michel Galabru, Christian Marin, Jean Lefebvre et autres. Comédie burlesque-policière où le scénario intercale tout ce que l'on peut imaginer. Un vrai tour de force d'avoir agencé le tout, même contre la morale, exemple : les gendarmes utilisent le nudisme pour encercler des adeptes de cette pratique osée. Divertissement pour adultes. Adultes.

LIDO

Cherchez l'idole: Comédie musicale avec Frank Fernandel, Dany Saval et Berthe Grandval. Prétexte pour présenter des vedettes en vogue chez les jeunes. Rythme dans certaines séquences. Adultes.

Baionnette au canon : Film de guerre avec Amalia Gadé, Tony Leblanc et Arturo Fernandez. Après la vie sentimentale des soldats, l'auteur se ressaisit et sert un morceau de cinéma qui manifeste un certain talent. Photo très au point. Adultes.

PARIS

Les menteurs : Drame policier avec Dawn Addams, Jean Servais et Claude Brasseur. L'escroquerie machinée par les personnages échoue et trouve sa punition. Une recherche évidente d'effets suggestifs se fait sentir au long du film, ce qui motive une cote sévère. A déconseiller.

Juges-les bien : Drame avec Serge Sauvion, Magali de Vendeuil et Paul Frankeur. Tend à montrer que la justice est parfois trop indulgente. C'est là son originalité. Peut donner à réfléchir sur l'acquittement trop facile des auteurs de crimes passionnels. Adultes avec réserves.

PIGALLE

Le rendez-vous: Drame de moeurs avec Armie Girardot, Jean-Claude Pascal et Odile Versois. Mise en scène de façon assez soignée. Les personnages sont comme des marionnettes dont les ficelles sont manoeuvrées par le scénariste et le réalisateur. Adultes avec réserves.

Bonsoir Paris, bonjour l'amour : Comédie musicale avec Dany Robin, Daniel Gélin et Adrian Hoven. Prétexte à des numéros de chant et de chorégraphie. Quelques bons moments ici et là. Adultes.

PRINCESSE

Bagarre au King Creole : Mélodrame musical avec Elvis Presley, Dolores Hart, Carolyn Jones, Dean Jagger. Fait sur mesures pour Presley, aussi populaire avec ses chansons qu'habile avec ses poings. Séquence d'ouverture remarquable. Exalte un certain amour filial. Adultes avec réserves.

Dans les griffes du tyran: (?).

Eté et fumée: Drame psychologique avec Laurence Harvey, Geraldine Page et John McIntire. Le film se ressent de son origine d'une pièce de théâtre. Le scénario et la mise en scène demeurent cependant d'une bonne venue. Photo et couleur belles. Adultes avec réserves.

SILLERY

Garçonnière pour quatre: Comédie de moeurs avec Kim Novak, James Garner et Tony Randall. Satire. Luxe des décors et des couleurs. Adultes avec réserves.

La bataille de Naples: Drame de guerre avec Lea Massari, Domenico Formato et Georges Wilson. Un document impressionnant sur la guerre et ses absurdités. Plusieurs séquences sont d'excellents morceaux de cinéma. Adultes et adolescents.

Le tyran de Syracuse: Drame avec Guy Williams, Don Burnett et Arnoldo Foa. La légende classique est enjolivée mais l'on a gardé l'idée centrale du triomphe de l'amitié, de la générosité et de la loyauté de deux amis. Tous.

ST-ROMUALD

20,000 lieues sous la mer: Drame d'aventures avec Kirk Douglas, James Mason et Peter Lorre. Le charme fantastique du roman de Jules Verne est bien traduit par Disney. Caractère scientifique, qualité de la photo. Enchantera jeunes et moins jeunes. Tous.

Le rendez-vous de septembre: Comédie romanesque avec Rock Hudson, Gina Lolobrigida et Sandra Dee. La vaculité et l'invraisemblance du scénario ne sont pas cachées par l'habileté du réalisateur, la beauté du paysage et le talent des acteurs. Adultes avec réserves.

Tarzan le magnifique: Film d'aventures avec Gordon Scott, Jack Mahoney et Betta St. John. Le meilleur de la série à date, semble-t-il. Le héros légendaire est plus accessible. Léger aspect documentaire. Adultes et adolescents.

STUDIO 9

Relâche jusqu'en mai.

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITEE
1095, rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573

Haute fidélité

Bartok et Strawinsky

BARTOK: **Le Mandarin miraculeux.** Musique pour cordes, percussion et célesta. — London Symphony Orchestra, dirigé par Georg Solti. (London, CS-6399, stéréo).

Le bruyant **Mandarin** date de 1919, époque où Bartok se cherchait encore, et il a sauté sur ce sujet violent pour se livrer à des excès de rythmes et de couleurs. C'est une musique éclatante et brusque. Antal Dorati a donné (en mono, au début de la série olympienne de Mercury) une version extrêmement vivante et contrastée. La présente version, malgré les avantages techniques de la stéréo n'est pas plus claire. Elle est plus soyeuse, mieux coulée; on peut préférer cet abord, pour moi, je m'en tiens encore à Dorati. **La Musique pour percussion...** date de 1939, époque où Bartok était parfaitement maître de son talent, si les circonstances extérieures du nazisme montant dérangeraient de fond en comble sa vie. Cette **Musique** est le grand chef-d'oeuvre de Bartok. Il ne l'a pas intitulé Symphonie, mais c'est bien sa grande oeuvre symphonique. Fortement composée, elle commence par une fugue fameuse pour les cordes. La percussion prend le premier plan seulement au troisième mouvement. Celui-ci et le Final sont les plus intéressants mouvements de cette grande oeuvre : pour la Coda du Final, le thème de la Fugue revient, présenté sous de nouvelles facettes encore. Oeuvre d'intelligence, très intelligible, assez facile à suivre. On en donne un bon schéma sur l'enveloppe.

STRAWINSKY: **The Rake's Progress,** an opera in three acts. Libretto by W. H. Anden & Csester Kallman. — The Royal Philharmonic Orcrestra, The Sadlers Wells Opera Chorus, Judith Raskin, Alexander Young, John Reardon, Regina Safarty. (Columbia, M3S-710, album de trois disques avec libretto).

C'est en 1951 que Strawinsky a composé cet opéra anglais, d'après les dessins de Hogard. Il emploie la forme néo-classique, où le genre dix huitième siècle est assaisonné de dissonances, comme il a fait dans sa joyeuse suite **Pulcinella.** Cela s'écoute très bien; et malgré le sourire qui perce toujours, certaines arias, d'Anne Truelove en particulier, laissent percer un sentiment réel, touchant. La présente version est tout ce qu'il y a d'authentique. Alexander Young, qui fait Tom Rakewell a créé la rôle au Third Program de la radio anglaise et c'est Strawinsky qui dirige et qui supervise tout. Très bon enregistrement, qui met en évidence la légèreté de l'ensemble.

STRAWINSKY: **Babel** (John Colicos, narrateur); **Zvezdoliki** ("Le roi des étoiles"); Chorale-Variations, sur le choral **Von Himmel,** de Bach; **The Dove ; . .** (T. S. Eliot); **A Sermon a Narrative and a Prayer** (Sherley Verrett, mezzo, Loren Driscoll, ténor, John Horton, speaker). — The C.B.C. Symphony Orchestra, The Festival Singers of Toronto, dirigés par Strawinsky lui-même. Note de Robert Craft. (Columbia, MS-6647, stéréo).

Cette longue mention indique le genre curieux du disque. Il rassemble diverses oeuvres chorales de Strawinsky, la plupart récentes. **Le roi des étoiles,** dit en russe, est très court, et date de 1911 (entre **Pétrouchka** et **l'Oiseau de feu**!); c'est un hommage à Debussy. L'oeuvre la plus intéressante et la plus accessible ici est celle qui reprend des **Variations** de Bach! Le Strawinsky-Protée se montre ici. Robert Craft montre comment l'oeuvre est fortement charpentée selon l'art de la fugue, mais une audition directe plait tout de suite. Le **Sermon, Narration et Prière,** sur des textes proposés par Croft, date de 1961 et met en musique de façon fort ésotérique, à mon avis, un texte de saint Paul (sur la foi), le martyre de saint Etienne (c'est l'espérance) et une **Prière** du vieux Thomas Dekker (la charité). Ce disque est un document pour celui qui s'intéresse spécialement à Strawinsky. Les musiciens de Toronto, additionnés des quelques solistes importants font toujours très bien les choses pour Stokowsky.

IBERT: **Divertissement.** ROSSINI - RESPIGHI : **La Boutique fantasque.** GOTTSCHALK-KAY: **Cakewalk.** — Boston Pops Orchestra, dirigé par Arthur Fielder. (CRA-Victrola, VICS-1053, stéréo).

Trois partitions joyeuses et chantantes. Le **Divertissement** a été fait pour accompagner une mise en scène du **Chapeau de paille** de Labiche, **La Boutique fantasque,** ce sont des retailles de Rossini, cousues ensemble spirituellement par Respighi, qui pour une fois ne se prend pas au sérieux. Et Kay a composé son ballet **Cakewalk** sur des airs du vieil américain Gottschalk, dont les jeunes filles d'il y a trente ans jouaient toutes la **Prière d'une vierge . . .** Ibert est plein d'allusion et de citations amusantes. Cela est joué avec tout ce que peut commander de légèreté l'orchestre des Paps, et ce n'est pas peu . . . Recommandé.

Le TOURNEUR

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

Le pèlerin

Le Pèlerin, c'est Notre Saint Père le Pape. Le titre est assez mal choisi puisque l'auteur ne parle guère des voyages du Pape en terre d'Israël et dans l'Inde. Le sous-titre : *Les secrets du Concile* précise mieux le dessein de Michel Sérafian s'il ne nous apprend rien des sessions conciliaires. On ne peut faire l'histoire d'événements aussi proches : on fait plutôt du reportage à sensation. Le journaliste qui veut s'appeler Michel Sérafian peut paraître informé, très - informé même : il ne nous en impose pas. On a beau être diplomate, on est loin de tout savoir parce qu'un diplomate a justement affaire à des diplomates ;et un diplomate vaut surtout par son silence et ses demi-vérités. Michel Sérafian nous transporte si souvent dans les coulisses qu'on le croirait lui-même homme de coulisses.

Il ouvre son livre sur un parallèle entre *Jean XXIII le paysan* et *Montini le bourgeois*, parallèle ingénieux et brillant sans doute mais qui souffre de toutes les maladies des parallèles: l'inexactitude et l'artifice. Qui ne se rappelle les comparaisons entre Démosthène et Cicéron, Corneille et Racine; Bossuet et Fénelon, Voltaire et Jean-Jacques, Anciens et Modernes, Classiques et Romantiques ? Exercice de pure littérature qui se terminait toujours par une préférence injustifiée ou pas du tout péremptoire. Michel Sérafian passe ensuite à l'étude de l'Eglise ou plutôt de son organisation visible sur la terre car le mystère intérieur de l'Eglise échappe aux hommes et surtout aux diplomates. Sa vie spirituelle est du domaine de la grâce. L'auteur parle d'une *pyramide*. Le mot pyramide est une image, je veux bien, mais il fait penser tout de suite aux tombeaux des Pharaons. Or l'Eglise n'est pas un monument funèbre ni un sarcophage. Les dimensions de l'Eglise ne se prêtent pas au calcul, à la statistique. On parle avec imprudence de *brèches* dans la muraille de l'Eglise, de schismes dans sa Tunique. Sans doute les hommes peuvent nuire à l'apparence extérieure du Temple, mais ils ne peuvent rien sur son âme. Où sont les murailles de l'Eglise ? Où se trouve la pauvreté ou la richesse de l'Eglise ? La richesse de l'Eglise c'est l'abondance de la grâce, c'est l'appel incessant que le Christ fait à chacun des hommes, c'est son choix à Lui, qu'Il le fasse en Chine, en Amérique du Nord, aux Etats-Unis, au Canada, dans la vieille Europe, derrière tel ou tel rideau, dans la cathédrale la plus somptueuse, dans la chapelle de planches la plus démunie. C'est celui qui cherche et aime le Christ. C'est la petite brebis arrachée aux épines et aux voleurs, le savant qui se met à genoux. La pauvreté de l'Eglise serait le refus de l'Amour, de l'Esprit et la négligence dans la prière, l'endurcissement du coeur le goût du monde et le scandale de la croix.

Il serait très audacieux celui qui prétendrait saisir les pauvretés de la richesse de l'Eglise orthodoxe, des Eglises orientales, de l'Eglise russe, de l'Eglise anglicane, des Eglises nées de la Réforme. L'Esprit souffle où il veut. Juger la Curie romaine comme un nid d'intrigues serait assez hasardeux. Il est encore plus hasardeux de décrire les hausses et les baisses du Souverain Pontife, le présentant comme un pauvre homme se démenant avec ses seules forces contre une armée d'ennemis dans sa propre maison. On écrit ici avec le détestable esprit sportif qui voit le Concile comme une formidable partie de rugby où des arbitres étrangers comptent les points gagnés et perdus. On croirait à lire Sérafian que le Saint Père marche en aveugle et sourd sur un terrain miné, riche en explosif et en chausse-trapes. L'auteur connaît-il la vie spirituelle du Pape, la qualité de sa prière ? Avec l'assurance d'un historien de la Révolution française, il distingue dans la vie du Pape et dans la marche du Concile des étapes, des dates. Il ne dit pas d'où lui viennent ses renseignements. Il a vu les hommes d'Eglise, par le dehors, par les cancans toujours fertiles dans les à-côtés d'une grande Assemblée.

Je n'aime pas la littérature para-conciliaire : elle sent le ragot, le désir d'occuper l'attention, de faire choc. L'on ne comprendra bien Vatican II que beaucoup plus tard et l'on pourra juger l'arbre à ses fruits. Cette littérature laisse voir cependant dans ses manifestations maladroites, plus ou moins plausibles, l'immense intérêt qu'on porte à la vie de l'Eglise, à sa présence dans le monde, mais elle ne peut élucider le mystère.

Emile BEGIN

Chez Plon.



NOUVEAU CONSEIL. — Elu en fin de mars dernier, le nouveau conseil d'administration de la Société des Poètes canadiens-français vient de se réunir au siège social de cet organisme, dans la Vieille Capitale et de procéder au choix de ses officiers, comme suit (de g. à d.) : M. Guy Désilets (Québec), conseiller; M. Jacques de Roussan (Montréal), vice-président; Mme Alice Lemieux-Lévesque (Québec), présidente; Mlle Georgette Lacroix (Québec), trésorière; Frère Laurent Chabot, s.c. (Vaudreuil), conseiller. Au cours de sa première réunion, le conseil a envisagé la tenue d'un grand concours de poésie à l'automne de 1965 et l'expansion de la revue de la Société, "Le Message des Poètes", à l'échelle de toute la province. La direction de la revue a été confiée à M. J. de Roussan et M. Francis DesRoches, secrétaire général de la S.P.C.F., depuis une huitaine d'années, a été confirmé dans ses fonctions.
(Photo : Studio Roger Bédard)

Pour stimuler la production littéraire à l'occasion du centenaire de la Confédération

L'honorable Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat et ministre responsable des fêtes du Centenaire, vient d'annoncer un programme d'aide aux auteurs canadiens, que la Commission du Centenaire réalisera en collaboration avec le Conseil des Arts et la Canada Foundation.

Ce programme, a déclaré M. Lamontagne, est destiné à encourager la publication d'ouvrages canadiens à l'occasion du Centenaire. Il vise à mieux renseigner le grand public sur les origines du Canada et à laisser aux générations futures des oeuvres littéraires qui leur rappelleront l'anniversaire de 1967. Les subventions, a dit le ministre, ne dépasseront pas $5,000 par auteur. Si le nombre et la qualité des oeuvres l'exigent, la Commission consacrera jusqu'à $200,000 à ce programme.

La Commission a établi les conditions suivantes :

a) Les auteurs doivent avoir résidé au Canada depuis 1962, être citoyens canadiens ou représenter des associations canadiennes;

b) Le sujet traité doit être canadien. La préférence ira normalement aux ouvrages traitant des arts, des sciences sociales ou des lettres ou, exceptionnellement, se rattacher à d'autres disciplines;

c) En plus d'établir la valeur de son oeuvre, le condidat devra démontrer qu'elle répond à un besoin;

d) Le candidat devra établir qu'il est en mesure de réaliser le projet;

e) Le candidat devra, de préférence, avoir obtenu un engagement ferme de la part d'une maison d'édition canadienne .

Le Conseil des Arts et la Canada Foundation conseilleront la Commission du Centenaire pour l'appréciation des textes présentés.

Notre programme, a ajouté M. Lamontagne, a fait l'objet d'une préparation minutieuse. Nous avons fait appel à des spécialistes et nous comptons assurer une large publicité à ce programme.

Le programme comprendra notamment des ouvrages d'histoire régionale et ethnique et d'histoire des arts au Canada, des recueils de documents historiques et des biographies canadiennes.

Les auteurs choisis recevront les subventions par touche, le premier versement étant fait au moment de leur acceptation par la Commission du Centenaire et le dernier, sur production du manuscrit.

On peut obtenir de plus amples renseignements et des formules de demande de participation en s'adressant à la Commission du Centenaire, Programmes des publications, C. P. 1967, Ottawa. La Commission acceptera les demandes jusqu'au 1er janvier 1966.

Pâques

(Georgette DURAND)

Pâques rappelle l'événement culminant du christianisme qui se produisit il y a deux mille ans.

Pâques, c'est le chant du printemps spirituel sur la terre. C'est une symphonie lumière sur la vallée des larmes, les territoires de guerre et les abimes de souillures, car Pâques donne un sens à tous les malheurs des hommes. Pâques, c'est, en définitive, une immense espérance qui descend sur le monde, car c'est le roc de notre foi, c'est l'extraordinaire victoire et l'aurore d'une vie nouvelle, émanée des profondeurs douloureuses du Vendredi de notre rachat.

Pâques éclate partout d'allégresse et le coeur de la vieille Jérusalem, en ce jour, tressaille d'un incomparable bonheur : "Le soleil de Pâques est à l'orient" proclame le flamand Guido Gazelle. Oui, sa lumière vient d'Orient et elle brille encore aujourd'hui jusqu'en Occident. Elle éclaire les âmes qui lui ouvrent largement la porte et, comme jadis elle transforma les disciples d'Emmaüs, elle devient vie maintenant pour tous ceux qui l'accueillent !

Ceux qui ont reçu la Lumière de Pâques, loin de se comporter comme des illuminés et des originaux, sont ouvent, en apparence, semblables à des gens très ordinaires hez qui on ne distingue pas toujours la qualité de la flamme ont ils sont animés. Seule une paix, qui ne semble pas d'ici, ansparaît dans leur physionomie et leur langage.

Pâques célèbre un incomparable mystère d'amour à endroit de tous les humains. Cette fois encore, nous sommes appelés à l'explorer comme une montagne dont le sommet serait dans l'au-delà. En effet, même si nous saisissons quelques aspects de ce mystère, nous ne le capterons totalement que dans la clarté éternelle.

Mais déjà, il nous est donné un peu, même ici-bas, d'entrer dans la splendeur du mystère pascal.

La semaine des bibliothèques

La Semaine des Bibliothèques Canadiennes est en cours. Elle se terminera le 17 avril.

Notre thème "La lecture, clé du succès dans l'éducation des adultes" concerne donc l'éducation des adultes sur tous les plans : celui de l'éducation générale, de l'orientation et de la profession et souligne l'importance de la lecture et par conséquent, des bibliothèques dans la vie canadienne, surtout à une époque de spécialisation et d'instruction comme la nôtre. Aujourd'hui la force vitale du Canada et l'existence même du monde dépendent des habitudes de lecture de la population car elles lui permettent de découvrir l'univers des idées, d'interpréter intelligemment celles-ci et de les peser à leur juste poids, et aussi de réfléchir sur l'histoire et les civilisations des époques révolues.

A cette occasion, l'hon. M. Pearson a publié la déclaration suivante :

Cette année encore, il me fait grand plaisir d'accorder mon patronage à la Semaine des bibliothèques canadiennes. Et j'en suis d'autant plus heureux que j'aime les livres et que je puis endosser de tout coeur le thème de 1965 de la Semaine des bibliothèques canadiennes "La lecture est le moyen par excellence d'acquérir sans cesse de nouvelles connaissances".

Il y a deux siècles, l'auteur Edward Gibbon, dont le livre "Déclin et chute de l'Empire romain" est devenu un livre classique, fait mention de "son amour précoce et invincible pour la lecture qu'il n'aurait pas échangé pour tous les trésors de l'Inde"; et deux cents ans auparavant, Francis Bacon avait mentionné dans son fameux essai sur les études que "La lecture rend l'homme complet..."

Dans les "explosions" de connaissances et d'enseignement souvent discutées aujourd'hui, le monde des livres qui a inspiré les hommes à travers les âges est un monde dont l'ampleur et l'importance vont sans cesse croissantes. En vérité, en termes humains, c'est un monde indéfini et unique au sein duquel le rôle des bibliothécaires professionnels acquse une importance de plus en plus grande pour toute la population. En effet, s'il existe un art de lire — comme c'est le cas sans aucun doute — il y a aussi un art de pouvoir distinguer ce qui mérite d'être lu. Et tout comme la lecture est le moyen par excellence d'acquérir sans cesse de nouvelles connaissances, la bonne lecture est la meilleure façon d'acquérir sans cesse les connaissances de la plus haute qualité.

J'espère que les Canadiens, en observant la Semaine des bibliothèques, feront encore une fois une pause pour se rappeler l'apport quotidien des bibliothécaires dans l'orientation de ceux qui apprécient et désirent ardemment cette instruction de qualité qui se continue sans cesse et que nous pouvons acquérir grâce à nos bibliothèques

Lester B. Pearson.

Les jeunesses littéraires de France à Montréal

Les Jeunesses littéraires d'expression française tiendront leur premier Congrès international à Montréal, sous les auspices du ministère des Affaires culturelles, les 16, 17, 18 juillet prochain. Les cent quarante-quatre délégués français, dont M. Huguet président-fondateur des Jeunesses littéraires de France, descendront d'un avion affrété, le 14 juillet, vers 4 h. p.m., à l'aéroport de Dorval. Ils seront accueillis par le Comité central des Jeunesses littéraires du Canada français (dont le siège social est à l'Ecole normale de Dorval), par des représentants de la ville de Dorval, de Montréal, de la liaison France-Canada, ainsi que par une délégation de jeunes membres J. L. C.

Les trois journées d'études se tiendront au Collège Notre-Dame, à Montréal. L'hon. Pierre Laporte ouvrira la session dont le thème général sera **l'Universalité, vocation de la culture française.** Ce thème sera traité par quatre conférenciers, dont deux Français et deux Canadiens français. M. Jean Hugust a intitulé sa conférence : **L'Univers, la culture, la personne,** les trois notions fondamentales de la société humaine. M. Roger Fontaneau, éminent professeur d'histoire nous parlera de **Ce passé qui est le nôtre...** Les deux conférenciers canadiens-français, MM. Roger Duhamel, imprimeur de la Reine, et Yves Thériault, président de la Société des Ecrivains canadiens, s'efforceront de situer nos Lettres dans l'univers de la culture française. Ces conférences seront suivies d'échanges au sein de deux commissions.

Tous les animateurs des sections J. L. C. sont invités à participer à cette rencontre, accompagnés de quatre ou cinq jeunes membres de leur groupe. C'est dire qu'une centaine de jeunes Canadiens pourront échanger avec leurs cousins de France sur le plan intellectuel; ils pourront en outre vivre de bons moments d'amitié grâce aux activités prévues : souper à l'Ile Ste-Hélène offert par la ville de Montréal, le 15 juillet, à 5 h. 30 p.m. ; buffet-dansant organisé par la liaison France-Canada au Centre social de l'Université de Montréal; randonnée à travers la province avec arrêt à Trois-Rivières, Louiseville, Québec, Victoriaville, Plessisville, Sherbrooke et Mont Orford.

Humanisme chinois, spiritualité chrétienne

Un volume de 296 pages : $4.50

John Wu nous avait donné déjà un livre admirable : dans une autobiographie pleine de verve et d'humour, il nous révélait l'unité que le christianisme réalise entre les hommes **Par-delà l'Est et l'Ouest.** Plus tard, dans **Le Carmel intérieur,** il nous montra l'éclairage nouveau qu'un Chinois peut apporter à notre compréhension de l'Amour divin.

Mais pour John Wu la synthèse de l'humanisme chinois et de la spiritualité chrétienne n'est pas un sujet de livre. C'est une dimension constamment vécue de sa propre existence et de sa réflexion personnelle, sans cesse approfondie.

C'est pourquoi ce nouveau volume a pu rassembler des articles et des conférences qui prolongent très heureusement notre découverte de l'humanisme chinois et nous font mieux saisir ce qu'il apporte au christianisme en même temps que ce qu'il doit en recevoir pour se parachever.

A une époque où "le dialogue" entre le christianisme et les non-chrétiens est à l'ordre du jour, la voie ouverte par le grand juriste et catholique chinois révèle plus que jamais son intérêt et sa richesse.

Ceux qui aiment l'Extrême-Orient ne manqueront certes pas de lire avec passion ce nouvel ouvrage. Mais il intéressera tous ceux qui se préoccupent de donner au christianisme sa véritable dimension universelle.

Comment le christianisme peut-il vraiment satisfaire des esprits formés par des cultures non occidentales ? Comment peut-il assumer les valeurs spirituelles et humaines de ces cultures sans cesser d'être lui-même ou plutôt en le devenant davantage ? Un Chinois éminent, qui n'a rien perdu de son originalité culturelle en devenant chrétien, nous aide à le découvrir.

J'ai choisi de me battre

par Marcel Chaput

J'ai choisi de me battre de Marcel Chaput est un livre tout simple, parfois humoristique, d'une lecture facile, qui donne, sur le problème du séparatisme québécois, le point de vue de l'homme qui, depuis quatre ans, en est la figure dominante.

Divisé en quatre parties : "Mémoires d'un inconnu", "L'indépendance en mouvement", "L'indépendance en politique" et "Témoignages d'un combattant", ce livre raconte la vie de l'auteur, décrit les faits rattachés à l'indépendance du Québec, tant avant qu'après l'entrée des Séparatistes dans la politique.

C'est en somme, une petite histoire très personnelle du séparatisme québécois . . . de Maurice Duplessis à Claude Wagner.

Marcel Chaput n'écrit pas souvent mais lorsqu'il écrit, ses livres font choc. POURQUOI JE SUIS SEPARATISTE, tiré à 35,000 exemplaires, a forcé les Canadiens français à s'interroger sur le problème du séparatisme. **J'ai choisi de me battre** les conduit sur le champ de bataille même de l'indépendance.

Le livre de Marcel Chaput paraît à l'enseigne du Club du Livre du Québec, le seul club offant à ses membres les meilleurs ouvrages des écrivains du Québec publiés par les éditeurs du Québec.

Publié dans un format commode, **J'ai choisi de me battre** est un livre de 160 pages en vente au prix populaire de $1.00 dans toutes les librairies et les dépôts de journaux ou chez le distributeur : Les distributions Sélect, 590, Pie-IX, Montréal. Tél. : 527-1203.

Créé pour un grand destin

(Traduction de "DESIGN FOR DEDICATION")
(par Peter Howard)
Préface de Son Eminence
le Cardinal Cushing

L'auteur de "CREE POUR UN GRAND DESTIN" fut un des plus influents journalistes de Fleet Street avant la guerre; il assume aujourd'hui la responsabilité du programme mondial du Réarmement moral. Troduits en douze langues, ses livres se sont vendus à plus de quatre millions d'exemplaires. Son oeuvre dramatique tient l'affiche des grands théâtres de Londres, de Broadway, de Rome et de Berlin. Ses ouvrages et ses pièces ont déjà trouvé un immense écho auprès du public de longue française. Ses paroles au Canada, mais c'est à l'humas'adressaient aux Etats-Unis et nité toute entière qu'elles lancent un appel. "Une nation, dit-il, doit se dresser pour répondre au défi de l'histoire ! Une nation se doit de dire à la terre entière à l'écoute. Dans notre société, nous avons trouvé une solution aux divisions qui vont détruire l'humanité. Nous avons appris à vivre comme des enfants de Dieu — nos foyers sont unis, nos familles sont unies, nos ouvriers et nos patrons travaillent ensemble au bien commun".

"CREE POUR UN GRAND DESTIN" est en vente partout à $1.00 l'exemplaire à l'Action.

Avis aux poètes français

"M. Lucien Lecocq, Sociétaire des Poètes Français, se propose de réunir en un volume publié aux Editions de la "Revue Moderne" les meilleurs poèmes qui lui seront adressés par des "poètes étrangers de langue française" (Canadiens, Belges, Suisses). Aucun droit d'inscription ou d'insertion n'est demandé aux poètes, qui devront faire parvenir à :

M. L.-P. LECOCQ, 9, rue SAINT-ROMAIN, PARIS (6e) avant le 15 mai 1965 un maximum de 100 vers en pièces courtes (aucune n'excédant quarante vers) et deux coupons-réponse internationaux pour correspondance ultérieure. Tous genres poétiques admis. Les poètes seront avisés directement par l'éditeur des décisions du jury et de la sortie de l'ouvrage".

Structures mentales du christianisme

Un volume de 248 pages : $3.00

On parle beaucoup de religion adulte. Surtout en ces temps où les laïcs sont appelés à une plus grande responsabilité dans l'Eglise, ils s'entendent inviter à approfondir leurs connaissances religieuses, à élever leur vie spirituelle, à nourrir aux vraies sources leurs vie morale et apostolique.

En réalité, ces suggestions s'accompagnent le plus souvent de lumières neuves sur les contenus et d'indications pratiques; presque jamais, d'une analyse des dispositions psychiques utiles à de tels progrès.

L'auteur s'est efforcé de préciser les caractères d'une religion infantile, d'une religion adolescente, d'une religion adulte, et de montrer les voies concrètes du progrès. Il croit que celui-ci dépend largement de structures mentales — ces configurations préalables de l'esprit et du coeur — qui permettent d'entrer davantage dans l'intelligence du Mystère.

Guide de l'assemblée chrétienne

De la Septuagésime au Mercredi saint

Un volume 272 pages, $3.00.

La Constitution sur la liturgie, promulguée au Concile en décembre 1963, demande aux prêtres d'attacher une grande importance à la préparation de l'homélie et du commentaire, et elle rappelle à tous les chrétiens la valeur des textes liturgiques pour l'alimentation et l'approfondissement de leur vie de foi.

C'est pour aider les uns et les autres qu'a été conçu ce **Guide de l'assemblée chrétienne.** En particulier, les utilisateurs du nouveau **Missel de l'assemblée chrétienne** y trouveront un instrument de travail indispensable.

Pour chaque messe de l'année liturgique, le lecteur trouvera :

1. une information suffisante sur l'**exégèse** des lectures proclamées;

2. une **analyse liturgique** du formulaire qui, en faisant appel à l'histoire, cherche à rejoindre l'intention du ou des compositeurs et permet ainsi de dégager les lignes essentielles de la célébration;

3. les coordonnées **bibliques** du thème qui paraît en mesure d'unifier la rencontre eucharistique de l'assemblée chrétienne;

4. une **analyse doctrinale** du thème, qui a été conduite à la lumière de l'histoire du salut et est centrée sur le mystère du Christ et de l'Eglise;

5. une brève **bibliographie.**

Par la richesse et l'unité de la démarche qu'il propose, le **Guide de l'assemblée chrétienne** aidera prêtres et laïs à découvrir toujours plus à quel point la célébration de l'Eucharistie doit être au centre de toute vie chrétienne et missionnaire.

LIVRES et AUTEURS CANADIENS

1964

Un panorama de la production littéraire de l'année

Des comptes rendus critiques des principaux livres parus en 1964

Une bibliographie complète du roman, de la poésie, des essais et de la littérature de jeunesse en 1964

Des articles d'intérêt général

Un article sur Philippe Aubert de Gaspé fils avec des documents inédits, par Luc Lacourcière

Articles éditorial : **D'Affaires culturelles** par Adrien Thério
Une revue illustrée de 160 pages : $1.75

Directeurs : Adrien Thério, Guy Robert, André Vachon et Odette Leroux.

LIVRES ET AUTEURS CANADIENS

est la seule revue du genre au Canada

En vente dans toutes les librairies ou à

L'Agence de Distribution Populaire

418, rue Notre-Dame Ouest, Montréal
Tél.: LA 3-1182

Votre Horoscope

SAMEDI 17 AVRIL

21 mars au 20 avril (Bélier) Une journée agréable qui sera suivie d'un lendemain meilleur encore. Vous entamez un dialogue profitable.

21 avril au 21 mai (Taureau) Période propice aux recherches scientifiques, aux visites amicales, ainsi qu'aux activités artistiques.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) Extériorisez votre joie. Vos mouvements précis, élégants et souples auront le don de plaire.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous exploiterez habilement les suggestions d'autrui. N'ajoutez pas foi à tout ce qu'on vous raconte.

24 juillet au 23 août (Lion) Vos contacts sociaux sont enrichissants. On vous encourage à cultiver de nouvelles amitiés. Journée stimulante.

24 août au 23 septembre (Vierge) Partagez les bons moments de la vie en compagnie d'amis qui vous plaisent. Réussite sur le plan professionnel.

24 septembre au 23 octobre (Balance) On recherchera votre compagnie, en raison de votre esprit conciliant. Vous vous adapterez à des circonstances difficiles.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Ne vous isolez pas, joignez-vous à des parents ou amis pour la fin de semaine. Influences planétaires mixtes.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) Ne perdez pas de temps à ressasser de vieilles affaires. Vous faites une transaction commerciale profitable.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) Gardez vos émotions sous contrôle. Ne laissez pas voir vos soucis et demeurez confiant.

21 janvier au 19 février (Verseau) Il y a beaucoup à faire pour obvier à certaines tendances désavantageuses pour vous. Ne soyez ni superficiel, ni vaniteux.

20 février au mars (Poissons) Vous aurez une sélection difficile à faire. Prenez le temps d'analyser les faits avant de tirer des conclusions.

SI VOUS ETES NE UN 17 AVRIL

Vous êtes enthousiaste, sincère, versatile et original. Vous êtes un travailleur infatigable, soit que vous travailliez seul ou en équipe. Vous avez une dévotion pour ceux que vous aimez et vos dépendants peuvent compter sur votre sollicitude.

DIMANCHE, 18 AVRIL

21 mars au 20 avril (Bélier) Votre vitalité spirituelle est à la hausse en ce jour glorieux de la Résurrection! Vous jouissez d'un grand privilège.

21 avril au 21 mai (Taureau) Vous semez la joie et l'espérance dans un coeur troublé. Pratiquez l'indulgence sur une plus haute échelle.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) Une journée qui sera comme une sorte de défi à vos aptitudes... et à vos habitudes.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Jamais auparavant, un jour de Pâques n'aura eu une telle portée dans votre vie intérieure.

24 juillet au 23 août (Lion) "Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, et donnez à César ce qui appartient à César". Journée sous le signe de la justice et de la magnanimité.

24 août au 23 septembre (Vierge) La mesquinerie et l'injustice vous feront faire du mauvais sang. Ne renoncez pas à vos droits.

24 septembre au 23 octobre (Balance) Inspirez-vous de la patience du Sauveur pour supporter les contretemps et les importuns. Votre coeur devrait être à la joie.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Soyez tout à la joie pascale et remettez à plus tard les préoccupations d'ordre matériel.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) Vous ne serez pas facile à émouvoir, aujourd'hui. On vous fait une suggestion pleine d'à-propos.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) La journée démarrera plus lentement que prévue, mais elle adoptera un mouvement conforme à vos dispositions.

21 janvier au 19 février (Verseau) Quelques minutes de prière, de solitude et de contemplation vaudront mieux que des pilules pour vous redonner l'élan dont vous avez besoin.

20 février au 20 mars (Poissons) Vous aurez plus d'un obstacle à vaincre, mais votre constance et votre savoir-faire seront d'un précieux secours.

SI VOUS ETES NE UN 18 AVRIL

Vous êtes vigoureux mentalement et spirituellement. Né à l'époque d'un changement de signe du Zodiaque, vous avez de nombreuses possibilités de réussite. Il vous arrivera d'être trop compatissant et de vous laisser guider par une sympathie exagérée. Vous aimez les enfants et suivez leur développement avec intérêt.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young



PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller



STEVE CANYON par Milton Caniff

